TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 910 · DERNIÈRE ÉDITION · MARDI 26 FÉVRIER 1980

Les subventions aux industries navales

340 millions pour construire quatre navires à Saint-Nazaire

LIRE PAGE 39



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 65 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Veillées d'armes en Amérique centrale

Trois voix se sont élevées, les 22 et 24 février, pour dénoncer les risques d'un coup d'Etat d'extrême droite au Salvador : celle de la junte qui a renversé, le 15 octobre dernier, le gouvernement répressif et conservateur du général Romero, sans pour autant parvenir à endiguer la violence dans le pays ni à mettre en œuvre de profondes réformes : celle de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador, qui, à Paris il y a quelques jours, voulait encore croire que le pire pouvait être évité dans cette petite République surpeuplée d'Amérique centrale, et celle du département d'Etat américain.

Les événements, il est vrai, se sont accélérés ces derniers jours. Au nombre des victimes de commandos d'assassins figure, le 22 février, le procureur général de la République, M. Mario Zamora, membre d'une influente famille démocrate-chrétienne. Le crime a été revendiqué par l'Union guerrière blanche, organisation extrémiste de droite.

L'extrême gauche de son côté ne reste pas inactive : quatre collèges et lycées ont été envahis ces derniers jours par des groupes de révolutionnaires qui tiennent séquestrées cent quarante personnes. La prise d'otages massive, si odieuse, est ainsi devenue un mode normal d'opposition dans un pays où toutes les voies légales ont été systématiquement sabotées par l'oligarchie qui, par militaires interposés, gouverne le pays depuis un demi-siècle. Une nouvelle étape a été franchie le 23, lorsqu'un groupe de révolutionnaires a lancé une attaque contre l'état-major de l'armée.

Les forces conservatrices sont désormais acquises à l'idée de la guerre civile, qui aboutirait à une « paix des cent mille morts ». Face à ces « quatorze familles », on assiste à un rapprochement des opposants. Déjà, après l'échec du premier gouvernement, de centre gauche, constitué par la junte du 15 octobre, les sympathisants communistes et sociaux-démocrates ont formé une organisation commune avec les trois mouvements révolutionnaires du pays. L'assassinat du procureur de la République et l'évidente impuissance de l'actuel gouvernement démocrate-chrétien ne permettent plus guère aux dirigeants de la D.C. de demeurer longtemps encore entre deux feux.

La situation du Salvador est évidemment suivie avec attention par ses voisins. Les Etats-Unis, pour leur part, évaluent les événements de l'isthme à la lumière d'une « doctrine Carter » sur l'Amérique latine moins crispée que celle de ses prédécesseurs, mais aussi en fonction de l'actuelle tension mondiale, qui porte au durcissement « tous azimuts ».

Washington, jusqu'à nouvel ordre, subordonne son aide à la mise en œuvre de réformes. Crédits et armements accordés à l'actuelle junte de San-Salvador serainet ainsi refusés à un gouvernement d'extrême droite — comme ils le sont déjà au Guatemala.

Une telle attitude aurait sans doute eu de meilleures chances de succès il y a quelques années. Dans l'actuel climat de veillée d'armes en Amérique centrale, une question est posée : les Etats-Unis peuvent-ils prendre l'initiative d'une nouvelle intervention militaire au sud du rio Grande ?

C'est, en définitive, l'évolution de l'opinion aux Etats-Unis qui prévaudra. Satisfaits, après l'intervention soviétique en Afghanistan, de n'être plus les « méchants » de la planète, les Américains préféreront-ils le risque de s'aliéner leurs voisins à celui d'une propagation de la révolution dans ce qui fut leur chasse gardée.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE A COMMENCÉ SES TRAVAUX A TÉHÉRAN

Lire page 9

● **KABOUL**

De nouvelles émeutes antisoviétiques ont éclaté dans la capitale afghane

De nouvelles émeutes, des scènes de pillage et des fusillades ont eu lieu lundi matin 25 février dans plusieurs quartiers de Kaboul, a annoncé la radio afghane captée à Islamabad.

Deux importants convois militaires soviétiques étaient arrivés dans la capitale dans la nuit de dimanche à lundi. En début de matinée, des manifestants juchés sur les toits des maisons ont scandé des slogans islamiques, « Allah O Akbar » (Dieu est grand), en dépit de la loi martiale proclamée vendredi.

Radio-Kaboul avait lancé un appel aux commerçants et aux fonctionnaires afin qu'ils reprennent leurs activités, la plupart des magasins étant restés fermés et la plupart des employés n'étant pas au travail. Des chars et des camions soviétiques continuaient à patrouiller dans les rues, tandis que des Mig-23 et des hélicoptères survolaient la ville à basse altitude.

Les émeutes de la fin de la semaine auraient fait, indique l'A.F.P., citant des estimations officielles, cinq cents morts et quelque mille blessés.

Parlant de la proposition de M. Brejnev de « garantie » de non-ingérence en Afghanistan (« le Monde » daté 24-25 février), le porte-parole du ministre des affaires étrangères a déclaré, ce lundi, qu'elles étaient « ambiguës » et que le gouvernement français allait *« demander des éclaircissements à l'Union soviétique »*.

La presse soviétique reconnaît la gravité des désordres et a renouvelé ses attaques contre les pays qui, à ses yeux, soutiennent la résistance. Elle a rapporté l'arrestation d'un grand *« nombre de terroristes et de bandits »*. La *Pravda* indiquait dimanche que l'*« armée et la police »* contrôlaient la situation à Kaboul, mais que, toutefois, la vie n'y avait pas repris son cours normal. Le journal précisait que *« de temps en temps, les crépitements d'armes automatiques retentissaient dans différents endroits de la capitale »*.

Selon l'agence américaine U.P.I., quatre mille soldats afghans ont retourné leurs armes vendredi contre leurs officiers, ce qui a précipité la proclamation de la loi martiale par les autorités. La radio afghane a annoncé que les personnes détenues — et notamment un Américain, M. Robert Lee, accusé d'être un agent de la C.I.A., arrêté vendredi — comparaîtraient devant un tribunal révolutionnaire.

Le Pakistan a démenti que des citoyens pakistanais aient été impliqués dans les émeutes, comme l'ont affirmé les autorités. Un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères a déclaré que *« les mensonges répandus par le régime de Kaboul ne trompent personne et ne font que révéler sa faiblesse et son manque de crédibilité tant à l'intérieur qu'à l'étranger »*.

(Lire la suite page 4.)

● **BEYROUTH**

La flambée de violence fait craindre une reprise des hostilités au Liban

La flambée de violence de Beyrouth — attentats et enlèvements — crée une vive tension au Liban.

La mort, samedi, dans un attentat qui a fait sept autres victimes, de la fille de M. Bechir Gemayel, chef militaire des Phalanges, a vivement ému la population chrétienne de la capitale, qui s'est mise en grève ce lundi 25 février. Dans la perspective d'une possible reprise des hostilités, l'O.L.P. procéderait au recrutement de volontaires dans la population palestinienne du Koweït.

La Syrie est, pour sa part, inquiète, tant du danger d'une nouvelle guerre au Liban que du risque d'un conflit avec Israël. Damas accuse Jérusalem de masser des troupes sur le Golan.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le parti phalangiste a réagi jusqu'à présent avec sang-froid à l'attentat dont a été victime, le samedi 23 février, la fille de son chef militaire, M. Bechir Gemayel, commandant des forces libanaises (milices chrétiennes), qui a coûté la vie à sept autres personnes et fait vingt blessés *(nos dernières éditions datées 24-25 février)*. S'appliquant à dominer les sentiments qu'inspire la mort d'un enfant de moins de deux ans, les phalanges, et en particulier la famille Gemayel, se sont imposées une ligne de conduite déterminée par des considérations politiques consistant à donner l'image d'un parti et non d'un clan. Ils ont organisé des obsèques rapides des victimes et réduit le déploiement des milices dans les rues. Ils ont, en outre, assuré la protection des quelques fonctionnaires musulmans se trouvant à leur bureau du ministère des affaires étrangères, proche du lieu de l'attentat, annoncé sobrement l'information à leur radio, maintenu les programmes musicaux et les entrecoupant de citations sur des thèmes évoquant en termes émouvants la mort d'enfants ; enfin, évité de se livrer en guise de représailles à l'exécution de six otages zghortiotes qu'ils détiennent.

« Il y a eu quatre mille martyrs au Liban (référence aux tués dans les rangs des combattants chrétiens durant la guerre civile de 1975-1976 et ensuite), *ma fille en est un de plus »*, a déclaré M. Gemayel, en lançant un appel au calme *« pour empêcher les assassins qui veulent détruire le Liban d'arriver à leurs fins »*.

On ne peut exclure toutefois que, dans un deuxième temps, les milices chrétiennes lancent une attaque au Nord contre les forces (également chrétiennes) de M. Soleiman Frangié, auquel cas elles se heurteraient à l'armée syrienne. Un embrasement pourrait s'ensuivre.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 9.)

L'avenir de l'agriculture

Les commissions du Sénat proposent de modifier le projet sur le statut du sol

L'examen du projet de loi d'orientation agricole reprend ce lundi 25 février au Sénat. Ce texte avait été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1979. Les commissions sénatoriales proposent diverses modifications au texte dans son état actuel, notamment en ce qui concerne ses dispositions relatives au statut du sol.

Le débat se déroule dans une certaine effervescence, agitant l'opinion paysanne. C'est d'abord la période du Salon de l'agriculture, avec ses manifestations officielles, et d'autres, plus spontanées, toujours possibles. C'est surtout celle de l'insécurité pour les revenus de nombreux agriculteurs, qui ne savent encore *si les prix seront augmentés à* Bruxelles, s'il leur faudra réduire leurs surfaces de betterave, ou encore payer des taxes sur le lait que produisent leurs vaches, sans oublier a menace d'un débarquement de moutons britanniques concurrents des leurs.

Le Comité de Guéret, qui groupe les organisations syndicales de dix-sept départements du centre et du centre-ouest de la France, a même demandé — mais a-t-il une chance de l'obtenir ? — la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire, qui apporterait son soutien à tous ceux qui luttent contre la désertification de régions entières. Le bureau politique du parti communiste n'est pas en reste, qui a appelé jeudi dernier *« les organisations du parti à multiplier les initiatives pour développer les luttes paysannes »* contre la politique du gouvernement et *« les projets provocateurs de la commission de Bruxelles, reprenant les orientations définies par une majorité socialiste et réactionnaire de l'Assemblée européenne »*.

Dernière touche au tableau de l'actualité : la sortie du « rapport Pisani », consacré à la réforme de la politique agricole commune (*le Monde* du 23 février), rapport que M. Méhaignerie a qualifié de *« contribution sérieuse »*.

(Lire page 43 l'article de Jacques GRALL.)

A l'assemblée générale de la Société des rédacteurs du « Monde »

***Au terme de trois tours de scrutin, les rédacteurs du* « Monde » — réunis au Foyer des lycéennes, 10, rue du Docteur-Blanche, Paris-16e — se sont séparés, dimanche 24 février, sans avoir désigné leur candidat à la succession du directeur de la publication, Jacques Fauvet, dont le mandat arrive à expiration à la fin de 1982. Une journée et demie de débats n'a pas suffi pour désigner un des quatre candidats (Jacques Almaric, Jacques Decornoy, André Fontaine et Claude Julien) que la Société des rédacteurs avait elle-même proposés après un sondage par écrit effectué auprès de ses membres.**

Dans le souci de présenter un candidat qui bénéficierait du plus large consensus, la procédure mise au point prévoyait que l'élection se ferait aux trois cinquièmes du nombre des inscrits. En obtenant 51,2 % au troisième tour, Claude Julien, bien que demeuré en tête à chaque scrutin, restait en dessous de la barre fixée. Il devançait Jacques Amalric (44,4 %), les deux autres « concurrents » s'étant désistés avant le deuxième tour.

F. S.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

L'opposant du dedans

L'opposition nous dit qu'en janvier « le chômage a augmenté de 1 %, l'inflation probablement de 2 %, et que les investissements stagnent chez nous alors qu'ils continuent à progresser en Allemagne ». *Et elle ajoute :* « il y a échec de la politique économique suivie depuis 1976 », *car l'absence de politique* « volontariste » *et le* « complet laisser-aller » *ont abouti à* « un avachissement de notre économie ».

Seulement, pour aussi surprenant que cela soit, ce n'est pas l'opposition, trop préoccupée par ses divisions, qui s'exprime ainsi, mais M. Chirac, cet opposant de l'intérieur, qui brosse un tableau de la situation encore plus féroce que ne le feraient le P.C. ou le P.S., tout en se payant le luxe de se prétendre toujours majoritaire, comme pour illustrer à sa façon l'idée que, étant ici et là, il est donc un homme de rassemblement !

MICHEL CASTE.

SEUIL

Michèle Manceaux

Grand reportage

B. Poirot-Delpech/Le Monde :
" Faire une œuvre de sa propre vie... le pari littéraire est tenu..."

Marguerite Duras :
" C'est très fort..."

Françoise Giroud :
" Ecrit comme il faudrait toujours écrire, en acceptant de frôler sans cesse sa vérité, de l'approcher plus près, encore plus près."

252 pages

Une nouvelle stratégie du progrès social

Le président de la République a traité, dimanche 24 février, des relations sociales dans l'entreprise, à l'occasion de la remise des prix, à la Sorbonne, aux lauréats du concours des « Meilleurs ouvriers de France ».

M. Giscard d'Estaing a donné la priorité à la relance de la participation (actionnariat, intéressement, dialogue dans les ateliers). Pour lui, « l'information et la participation sont des besoins fondamentaux de l'homme au travail (...). La participation devra accomplir des progrès décisifs au cours de la décennie 1980 ».

M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, expose ci-dessous les stratégies sociales des chefs d'entreprise.

par FRANÇOIS CEYRAC (*)

Je ferai un aveu : je suis d'accord avec cette analyse de la stratégie sociale du patronat faite par la C.F.D.T.

Les nouvelles politiques sociales menées par les entreprises suscitent bien des inquiétudes et des incompréhensions dans les syndicats.

Edmond Maire, par exemple, déclarait ces jours-ci que ce qui était capital en 1980 ce n'était pas — je le cite — *« le désaccord entre la C.F.D.T. et la C.G.T., mais la redéfinition par le patronat de sa politique sociale »*. Il ajoutait : *« Cette politique consiste à introduire une grande souplesse et une grande mobilité dans tout ce qui concerne les conditions de travail, l'organisation du travail, le rôle de la maîtrise et l'évolution des garanties collectives. »* Il précisait : *« Cette opération a deux conséquences pour le patronat : c'est l'entreprise, seule, qui peut trouver ces réponses à la crise ; il faut donc qu'elle ait le minimum de contraintes. En conséquence, pas de nouvel accord social d'envergure, pas de nouvelle loi sociale. Seconde conséquence, l'entreprise doit découvrir la souplesse et développer l'individualisation de la situation des salariés... »*

En revanche, les deux conséquences, tirées de cette analyse, me paraissent fausses. La première serait notre volonté de briser systématiquement toutes les contraintes sociales, législatives ou conventionnelles.

(*) Président du C.N.P.F.

(Lire la suite page 43.)

Page 40 :

LA « GUERRE » DU SEL

Le début d'une enquête de Michel Bole-Richard

« LE NEZ » A NANTERRE

Les coq-à-l'âne de Chostakovitch

S'il fallait donner un qualificatif à l'esthétique de Chostakovitch dans son premier ouvrage lyrique, *le Nez* (1927), d'après la nouvelle de Gogol, c'est moderniste qui s'impose immédiatement à l'esprit : un néologisme qui en désigne un autre. Dès les premières mesures, en effet, ce qui frappe, c'est la volonté de traiter autrement les composantes traditionnelles du langage musical ; nullement de les bouleverser, mais bien plutôt de les pervertir. La pirouette grinçante d'un violon solo qui explose tout à coup dans un pizzicato *sinistre au-dessus des ronflements* malséants du contrebasson, une phrase déhanchée du trombone, un roulement de caisse claire, tandis que sur scène le chef de la police passe de la voix de tête aux notes de poitrine, désarticulant le langage comme un fou qui se parodierait lui-même.

En ce sens, les critiques de la *Pravda* de 1936 à propos de *Lady Macbeth*, le second opéra de Chostakovitch, contiennent une part de vérité et s'appliquent aussi bien au *Nez* : *« L'auditeur est assourdi par un déluge de sonorités désordonnées et délibérément fausses. Des fragments de mélodies et de phrases musicales s'y noient, remontent à la surface puis disparaissent dans un concert de grincements, de hurlements et de hululements. »*

On ne saurait peut-être rien écrire de plus juste ni de plus parlant tant il est vrai que la critique, qui échoue à rendre ses louanges évocatives, excelle lorsqu'elle fustige...

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

JEUX OLYMPIQUES

Morale, sport et politique

par MAREK HALTER (*)

QUAND on évoque le problème des droits de l'homme à propos des compétitions sportives, les amateurs de sport et les athlètes ripostent : la politique pervertit l'idéal olympique de l'effort et de la fraternité.

Le débat est faussé dès le départ : il ne s'agit ni de politique ni de sport, mais de morale. « Dans un monde de mensonge, disait Kafka, le mensonge n'est même pas supprimé par son contraire, il ne l'est que par un monde de vérité. » (1)

Voici quelques mois, bien avant le coup de Kaboul, je lançai l'idée d'un sabotage moral des Jeux olympiques de Moscou. Le Kremlin cherchait à transformer les XXIIIes Olympiades en une opération de propagande à la gloire d'un régime policier et répressif : il fallait détourner ces Jeux pour en faire une manifestation internationale en faveur des droits de l'homme.

Sur la suggestion des dissidents et d'Andreï Sakharov, je proposais alors à chaque sportif de prendre en charge un, deux, trois prisonniers d'opinion en Union soviétique et d'intervenir pour leur libération. J'osais espérer que les gouvernements occidentaux consentiraient à plaider la cause de tous les prisonniers politiques, qui, pendant que l'on jouerait à Moscou, croupiraient toujours dans les camps de Mordovie et dans la prison de Tchistopol.

Je proposais enfin que nous nous rendions nombreux en U.R.S.S. le 19 juillet pour protester, par notre présence même, contre les violations des accords d'Helsinki et l'indignité d'un pays qui prétendait à l'honneur d'accueillir à son tour le message olympique.

Une situation nouvelle

Mais une nouvelle situation a été créée par l'invasion de l'Afghanistan et par la relance de la répression en Union soviétique même, suivie de l'appel pour le boycottage des Jeux olympiques par le président des Etats-Unis.

L'opinion publique et les sportifs, retranchés jusqu'alors derrière leur indifférence habituelle, ont enfin réagi. Pour ou contre, peu importe. La réaction a été violente. Preuve qu'il fallait, de même que nous l'avions fait à l'occasion de la Coupe du monde de football en Argentine, heurter les consciences si on voulait les réveiller.

Cependant le boycottage des Etats n'avait pas le même objectif ni la même nature que le nôtre, comme le montre l'ultimatum du président Carter à Leonid Brejnev : pas un mot des accords d'Helsinki bafoués en Union soviétique, ni des milliers d'hommes et de femmes emprisonnés là-bas pour délit d'opinion.

Les réactions énergiques de certains gouvernements contre l'invasion de l'Afghanistan par les chars soviétiques sont appréciables. Mais leur silence sur les souffrances des individus en U.R.S.S. même prouve, une fois encore, qu'au moment des persécutions ils livrent les victimes à la discrétion de leurs geôliers et abandonnent le soin de leur défense à de simples gens.

Nous avons donc été amenés, mes amis et moi, à appeler pour notre part à un boycottage des Jeux olympiques au nom des droits de l'homme.

Réponse morale des individus à l'intolérable, notre boycottage n'est qu'un moyen parmi d'autres de combattre l'oppression, mais il est à la portée de tous. Et l'expérience prouve que le refus collectif de cautionner, serait-ce par le silence, un régime d'infamie peut contraindre un Etat policier à reculer. Dans ces conditions le boycottage pour les droits de l'homme ne peut être que général et doit s'étendre à tous les domaines de l'activité professionnelle et sociale.

Comment les scientifiques pouvaient-ils demander aux sportifs de ne pas aller à Moscou et se rendre eux-mêmes, sans aucun préalable, à un congrès à Hambourg où ils ont rencontré des apparatchiks de la science soviétique ?

Comment les intellectuels pourraient-ils se contenter de soutenir l'initiative limitée d'un président des Etats-Unis dont on peut craindre qu'il ne fasse payer aux dissidents le prix de quelque nouvel accommodement avec Leonid Brejnev ?

Ainsi notre campagne a pour objectif de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de tous ceux qui, à nos portes, luttent pour obtenir des libertés fondamentales dont nous jouissons et dont nous n'accepterions pas d'être privés. Certains, les dissidents, n'exigent, au prix de leur liberté, que l'application de la Constitution. D'autres, des juifs que l'on appelle « refuzniks », attendent avec désespoir un visa de sortie pour Israël. Tous ont besoin de notre solidarité et de notre aide (2).

On compare beaucoup ces temps-ci les Olympiades de Berlin en 1936 à celles de Moscou en 1980. Si les situations sont souvent comparables, elles ne sont jamais identiques. « *Contrairement, par exemple, à ce qui se passe en Russie soviétique, l'Allemagne nazie permettait à tous ses citoyens de voyager à l'étranger... les chefs nazis ne craignaient pas, semble-t-il, de voir l'Allemand moyen contaminé par l'antinazisme s'il allait dans des pays démocratiques* » (3).

La morale est une, et notre attitude face aux systèmes totalitaires contemporains rejoint celle des antifascistes de 1936. Mais, à la différence des chefs nazis, les dirigeants de l'U.R.S.S. redoutent les contacts entre le Soviétique moyen et les citoyens des démocraties. C'est pourquoi les Soviétiques n'ont même pas le droit de se déplacer librement à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières, les étrangers sont soumis à une surveillance étroite, la presse étrangère est interdite au bénéfice du monopole de la presse gouvernementale... Soixante ans après la révolution, le peuple soviétique, lui, résiste. Aussi, à l'heure du stalinisme retrouvé, préconisons-nous le boycottage des appareils totalitaires, mais, comme l'a écrit justement Bernard-Henri Lévy (4), nous cherchons à tout prix à maintenir le contact avec les sujets totalitarisés.

Nous espérons donc toujours aller à Moscou, ainsi que nous le projetions voici plusieurs mois, mais en dehors, bien sûr, des institutions et du cadre officiel des Jeux olympiques, pour manifester sur place, devant et avec les Soviétiques, notre attachement aux libertés individuelles. Attachement qui devrait se transformer en combat de tous, si nous ne voulons pas que le mal totalitaire ne s'étende encore et que la liberté et la démocratie ne deviennent un lointain souvenir pour ceux qui vivront la fin de notre siècle.

(*) Peintre et écrivain.

(1) *Préparatifs de noce à la campagne.*

(2) Des dizaines de musiciens et d'artistes se produiront le mercredi 27 février, de 20 h. 30 à 23 h. 30, autour du violoncelliste soviétique Mstislav Rostropovitch et de la cantatrice Galina Vichnevskaïa sur la scène de la salle Pleyel pour manifester leur solidarité avec Andreï Sakharov et pour les droits de l'homme. Pour les invitations, s'adresser à la salle Pleyel ou au comité Droits de l'homme, Moscou 80, 7, rue La Fayette, 75009 Paris, tél. 526-40-07. Le comité tient également à la disposition du public la liste détaillée de trois cents prisonniers d'opinion en U.R.S.S., auxquels il suggère de faire parvenir des messages de solidarité ou des colis.

(3) William Shirer : *le IIIe Reich*.

(4) *Le Monde* du 30 janvier 1980.

Une diplomatie gallicane

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

INCONTESTABLEMENT les Français se sont sentis mal dans leur peau à l'occasion des déclarations officielles faites en leur nom à propos des événements d'Afghanistan, devant l'importance des faits et le risque de les voir encore traités comme des incidents de parcours. Au point que la presse a réagi avec une vigueur qui a certainement pesé sur une rectification de tir.

Pour une fois notre amour-propre national n'était pas flatté par cette recherche d'une singularité en politique étrangère qui pourrait paraître relever de l'esprit de système si elle plongeait au plus profond de notre tempérament national puisqu'elle nous faisait déjà, dans le passé, cultiver le gallicanisme tout en revendiquant pour notre pays le titre de fille aînée de l'Eglise.

La même propension nous conduit à employer souvent, pour caractériser nos relations avec nombre de pays, les adjectifs « exemplaires » ou « privilégiés ». Or il s'agit, la plupart du temps, des pays les plus éloignés de nos manières d'être. A l'égard des autres, ceux auxquels nous lient nos traditions, notre culture et nos intérêts, les bons rapports vont probablement sans dire. Il en résulte que nous sommes conduits à nous singulariser, par action ou omission, en nous séparant de ceux qui nous sont le plus proches. Ainsi, ne disons-nous rien sur le déploiement indispensable de fusées à moyenne portée en Europe laissant le parti communiste occuper seul les tréteaux et nous sommes-nous empressés de faire savoir que nous participerions aux Jeux olympiques de Moscou.

Sur ce terrain, « fonction oblige », la palme est revenue à notre ministre des sports : invoquer le général de Gaulle pour justifier une décision de participer à ces prochains jeux, au moment où l'U.R.S.S. est engagée dans la plus flagrante entreprise de déstabilisation d'une région vitale pour tout l'Occident, il fallait y penser. Nul n'est habilité à dire ce qu'eût fait le général en quelque circonstance que ce soit. Mais une chose est certaine : c'est que lors des crises qui ont paru mettre la paix en danger durant son exercice du pouvoir, à Berlin et à Cuba, il fut le plus catégorique pour recommander et afficher la fermeté et le faire savoir au Kremlin, à la Maison Blanche et à l'opinion.

Quant à affirmer qu'il ne faut pas mêler sport et politique c'est méconnaître que le sport est un des agents de prestige les plus farouchement recherchés dans les pays de démocratie populaire et que, pour l'Union soviétique, l'organisation des Olympiades devait être l'occasion de la plus formidable propagande télévisée par la Mondovision afin de donner une image de respectabilité d'autant plus souhaitée qu'elle est difficilement conciliable avec l'invasion d'un voisin et qu'elle l'aurait peut-être fait oublier.

Est-il, au surplus, cohérent d'affirmer que la décision de participer ou non relève du Comité olympique français et que ce soit un membre du gouvernement qui l'annonce et la justifie, comme nous l'avons dit, par la continuité de la politique gaulliste dans la poursuite de la détente ?

Si les considérations de prestige étaient bannies, pourquoi écarterait-on les « gugusses » ? Nous avons peu de médailles à gagner et notre présence sera, hélas, plutôt symbolique. Et c'est bien parce qu'il s'agit d'un symbole que la décision mérite d'être examinée en fonction de tous les paramètres. Dès lors que, contrairement à l'idéal de Pierre de Coubertin, l'important n'est plus de participer mais de gagner, les critères politiques sont inséparables de la décision à prendre.

Ce qui nous ramène à nous demander si notre espoir de poursuivre la politique de détente est partagé à Moscou ou si, le discours y étant si manifestement contredit par les faits, cette politique n'est plus qu'un masque destiné à couvrir la poursuite de l'entreprise de démolition du monde libre.

Le spectacle de l'opposition

C'est pourtant dans ce contexte que s'est placée notre justification de l'attitude adoptée par la poursuite de la politique de détente à laquelle ce bon M. Brejnev serait tellement attaché.

Mais alors de deux choses l'une. Ou bien M. Brejnev commande encore à Moscou et il n'a pas hésité à agir dans une entreprise qui altère profondément les données de base de l'équilibre sur lequel est bâtie la détente, ou bien il a dû s'incliner devant la volonté de ses collègues du Politbureau ou de l'armée qui auront pensé, soit que la détente importait moins que la mainmise sur l'Afghanistan, soit que les Occidentaux, après avoir manifesté leur mauvaise humeur, avaleraient la pilule et que tout reprendrait comme avant dans les rapports Est-Ouest. Etait-il sage de donner de prime abord raison à ces derniers ? Et pour ajouter à notre affliction, le spectacle du côté de l'opposition n'est pas plus réconfortant.

Passons sur l'attitude du parti communiste et de son chef qui se conduit en « gauleiter » désigné pour reprendre l'expression d'Olivier Todd.

Mais l'indignation socialiste et les critiques adressées au gouvernement prennent les Français pour des amnésiques. Qui, plus que M. François Mitterrand, a tout tenté pour amener les communistes au pouvoir ? Qui peut croire que la politique française serait plus rigoureuse si, après avoir gagné les élections de 1978, un gouvernement des coalisés du programme commun avait dû prendre position sur les événements du Moyen-Orient avec M. Georges Marchais, peut-être ministre d'Etat, revenant de Moscou et disant au conseil des ministres ce qu'il a dit à la télévision et ce qu'écrit *l'Humanité* ? Même si l'on est convaincu, comme nous, que les dirigeants socialistes ont été dupes et non complices, ils ne sont guère qualifiés pour donner une leçon de clairvoyance ou de fermeté.

La politique de détente, lorsqu'elle fut énoncée, faisait partie d'un triptyque : détente, entente, coopération. Même si le bilan est mince sur le premier terme et nul sur les deux autres, il n'est pas question d'y renoncer.

Mais notre malaise vient de l'évocation de la détente à l'occasion d'événements à l'égard desquels l'entente serait odieuse et la coopération criminelle.

(*) Ambassadeur de France.

Cris et chuchotements

par JEAN GLAVANY et YVES LEBAS (*)

LE débat sur le boycottage des Jeux olympiques de Moscou a désormais gagné non seulement l'ensemble de la communauté internationale mais, en France, l'ensemble des organisations politiques, syndicales et associatives de toutes sortes.

Au milieu des cris et des chuchotements, des coups de théâtre et des insinuations, il est peut-être nécessaire de s'arrêter, de prendre du recul et de rappeler quelques évidences.

Qui propose le boycottage ?

Les premiers, dans le temps, sont ces combattants des droits de l'homme qui, comme Marek Halter, pensent que le boycottage est le meilleur moyen d'aider ceux qui, en U.R.S.S., se battent pour les libertés. Ils ne l'ont pas toujours pensé, comme ils l'avaient fait, dès le départ, pour la Coupe du monde de football en Argentine. Ils savaient faire la différence entre l'U.R.S.S. et l'Argentine. Leur combat est légitime et mérite notre respect. Même si nous ne sommes pas d'accord sur les méthodes qu'ils ont choisies. Nous pensons, en effet, que le régime soviétique a les moyens, plus encore que le régime argentin, de récupérer, auprès de son opinion publique, le mouvement extérieur pour le boycottage des Jeux olympiques. E. Kouznetsov, mathématicien et écrivain soviétique en exil, qui écrit des ouvrages pleins d'humour et de profondeur sur le fonctionnement de la société soviétique, l'a parfaitement expliqué. Et il ne nous semble pas que l'exil intérieur de Sakharov marque un changement dans la nature de la répression en U.R.S.S.

A ceux-là, il faut ajouter les traditionnels adversaires des compétitions sportives qui, constatant avec raison certaines déviations du sport de haut niveau (nationalisme, violence, aliénation des corps, corruption, récupération politique, etc.), voudraient supprimer les compétitions internationales et nient ainsi les vertus éducatives et culturelles du sport. Ceux-là refusent le pari optimiste qu'une pratique sportive au plus haut niveau peut être totalement et librement choisie et que la motivation peut être autre chose que le « fruit d'un conditionnement » par la patrie, l'argent ou quelque idéologie que ce soit...

Mais à ces partisans du boycottage pour des raisons morales ou philosophiques, sont venus s'en ajouter d'autres. Au premier rang, le président des Etats-Unis, Jimmy Carter. Un Carter candidat aux élections présidentielles. Avec une opinion publique qui exigeait une réaction aux revers successifs subis par les Etats-Unis sur la scène internationale. Le boycottage devient alors une arme diplomatique aux mains des Etats-Unis dans la partie qui les oppose à l'U.R.S.S. Le ralliement des Pinochet, Mobutu, Thatcher, à ce mot d'ordre, démontre le caractère nouveau pris par la campagne de boycottage des J.O. Nous sommes sur le terrain du conflit qui oppose les grandes puissances entre elles dans une logique de blocs. Prendre position revêt alors une signification par rapport au processus général de remise en cause de la détente, d'escalade entre les deux Grands. La non-ratification des accords SALT 2 par le Sénat américain, la reprise de la course aux armements (SS 20 côté soviétique et Pershing II côté OTAN, nouveaux programmes aux Etats-Unis), avaient déjà montré que l'on entrait dans une période internationale plus tendue. Il importe, dans cette situation, d'être ferme sans se laisser entraîner dans l'escalade.

Les opposants

Au premier rang des opposants au boycottage, le P.C. bien sûr. Cette attitude relève à la fois de ce qu'on pourrait appeler « *l'influence directe du pays organisateur* »... mais aussi d'une certaine conception des compétitions internationales sur laquelle il n'est pas inutile de méditer (Georges Marchais : « *Je joue les Jeux olympiques contre la drogue !* »... comme si ça n'était qu'un remède, voire une alternative. Et la commission « sport » du comité central de surenchérir : « *Supprimer les hymnes et les drapeaux serait refuser à certains pays le droit d'affirmer leur identité...* » On ne saurait être plus clair).

Mais parmi les opposants au boycottage, il y a ceux qu'on peut appeler les « *apolitiques du sport* » et qui crient à tue-tête : « *Ne mélangez pas sport et politique !* »

Pour ceux-là, l'exécrable loi Mazeaud liquidant les valeurs éducatives et culturelles du sport en France, ça n'était pas de la politique, pas plus que le scandaleux « plan de relance » de M. Soisson ou les misérables 0,64 % du budget de l'Etat consacrés au sport.

Pour ceux-là également, l'athlète de haut niveau n'aurait le droit de rechercher les performances qu'isolé dans une cage de verre, coupé de son environnement politique, économique et social.

Le parti socialiste n'a pas été à la remorque dans ce débat. Dès le 12 décembre — c'est-à-dire avant Carter et les autres partis français, — le bureau exécutif, après débat, a précisé sa position, réaffirmée depuis le 31 janvier, pour une nouvelle délibération du même bureau exécutif nécessitée par l'évolution de la situation internationale. Réponse claire à une question qui n'est pas dépassée, puisque tous les Français se la posent, et qu'il aurait bien fallu donner si nous avions été au pouvoir : elle s'impose à nous tous socialistes, qui n'évoquons pas la discipline qu'au détour d'une phrase, après avoir critiqué longuement cette position.

Nous devons donc l'expliquer à ceux qui hésitent encore, dans toutes ses dimensions.

● *Dimension internationale d'abord* : ce boycottage est-il une bonne réponse à l'invasion de l'Afghanistan ? Il nous semble, quant à nous, que préparer la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe qui doit avoir lieu en novembre 1980, sans s'engager dans des actes de guerre froide, mais en exigeant que tous les participants, et en particulier l'U.R.S.S., démontrent leur volonté de détente par des actes effectifs, est à la fois plus sérieux et à la hauteur des enjeux. Jouer de la psychologie de l'affrontement, dans un esprit « va-t-en-guerre », ne peut que détériorer les relations internationales qui reposent, pour une part, sur la confiance réciproque.

La campagne de Carter pour le boycottage est donc à la fois dangereuse pour la paix et inefficace. Il était normal que les socialistes, parce que nous luttons pour la paix et voulons que la France et l'Europe puissent faire entendre leur propre voix, refusent de s'associer à cette campagne orchestrée par les Etats-Unis.

● *Dimension « soviétique » ensuite* : nous voulons aller à Moscou pour parler haut et fort au nom de quelques grands principes relatifs à la liberté et aux droits de l'homme. Et, à ce titre, nous lançons un appel solennel au gouvernement soviétique afin qu'il profite de l'occasion des J.O. pour donner des gages à ces grands principes. Et, de ce point de vue, le rôle des journalistes présents à Moscou sera essentiel : encore faut-il qu'ils aient les moyens d'exercer correctement leur métier.

● *Dimension olympique encore*, puisque nous nous déclarons favorables à toutes initiatives visant à libérer les Jeux de l'emprise des nationalismes (suppression des hymnes et des drapeaux, voire des classements et des sélections par nation) et de l'argent (en stoppant la course aux investissements par la recherche d'une enclave olympique qui, en outre, aurait le mérite de protéger les J.O. de toute récupération par un régime politique) afin de rénover l'esprit olympique et de restaurer le caractère culturel et ludique des J.O., fête fraternelle et internationaliste.

● *Dimension sportive enfin* : l'héritage est lourd dans une société qui, niant l'éducation physique et sportive comme une dimension essentielle de l'éducation et le sport comme une valeur culturelle aussi fondamentale que les arts ou les lettres, a inexorablement dévalué la place et le rôle des sportifs.

L'athlète-éprouvette, coupé du monde, est le résultat logique d'un système qui, comme l'écrit Alain Giraudo (*le Monde* du 6 février), a toujours considéré « le sport comme une activité inférieure, alors que, tout au contraire, il est la culture du corps, aussi belle que celle de l'esprit ».

Quoi ! Yves Montand, Jean-Paul Sartre ou Louis Leprince-Ringuet auraient le droit de donner leur opinion sur les Jeux de Moscou et pas Rougé le judoka, Bellot le perchiste ou Ecuyer le nageur ?

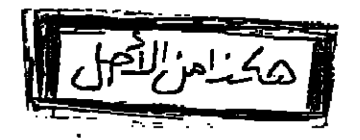
Quoi ! On laisserait les hommes d'affaires de l'Est et de l'Ouest poursuivre entre eux de fructueux échanges cependant que les sportifs seraient, eux, de simples jouets entre les mains des Etats ?

Tous ces paradoxes ne disparaîtront qu'avec l'avènement de l'athlète-citoyen, qui, loin de nier les liens étroits entre le sport et la politique, pourrait se déterminer en citoyen libre et responsable.

A cet égard, la récente création en France d'un Comité des athlètes de haut niveau, effort de solidarité et de résistance aux pressions qui s'exercent sur les sportifs, peut être un élément très positif sur la voie d'une prise en charge par ces athlètes de leur propre devenir, à condition que cela aide des sportifs à sortir du ghetto dans lequel on les a enfermés et à s'ouvrir sur leur environnement social pour jouer le rôle fondamental qui devrait être le leur dans la réhabilitation et le développement des activités physiques et sportives.

Mais, à l'évidence, c'est d'abord et avant tout par un renforcement du mouvement sportif, libre et associatif, qu'on évitera le double piège du sport-étatisé et du sport livré aux intérêts capitalistes. L'épisode des Jeux olympiques nous en offre une démonstration magistrale.

(*) Membres du secrétariat international du parti socialiste.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LES PRIMAIRES DU NEW-HAMPSHIRE

Un double duel Carter-Kennedy et Reagan-Bush

Les deux élections primaires (démocrate et républicaine) du New-Hampshire), qui vont avoir lieu le mardi 26 février, marquent véritablement le début de la campagne présidentielle américaine. Ce petit Etat du nord-est des Etats-Unis a en effet la particularité de désigner régulièrement, au cours de ces consultations internes aux deux grands partis, les candidats qui seront finalement retenus lors des conventions de l'été.

Chez les républicains, la lutte s'annonce serrée entre l'ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan, âgé mais toujours combatif, et M. George Bush, ancien directeur de la C.I.A., qui lui a ravi la première place le mois dernier lors du caucus de l'Iowa. Du côté démocrate, MM. Carter et Kennedy poursuivent leur duel inégal, mais le sénateur du Massachusetts, qui est tombé très bas dans les sondages, pourrait être avantagé par le fait que son Etat natal est voisin du New-Hampshire. En revanche, le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, fait figure d'« éternel troisième » et ne retient plus guère l'attention des médias.

De notre envoyée spéciale

Concord (New-Hampshire. — Malgré le *caucus* de l'Iowa, qui les a précédées de cinq semaines, et les critiques qui les accablent, les primaires du New-Hampshire gardent leur lustre : depuis 1952, elles n'ont jamais manqué de désigner les candidats démocrates et républicains à l'élection présidentielle de novembre.

Le scrutin du 26 février permettra en fait de désigner dix-neuf délégués démocrates et vingt-deux républicains aux conventions nationales des deux grands partis qui auront lieu cet été : une goutte d'eau dans la mer. L'Etat du New-Hampshire est l'un des plus petits de l'Union avec ses neuf cent mille habitants, mais il est aussi l'un des plus anciens.

Dans la grande salle du Capitole de Concord trônent les portraits des deux premiers gouverneurs anglais. Depuis 1910, le New-Hampshire détient le privilège d'organiser les premières élections primaires des campagnes présidentielles.

Un « non-débat » tumultueux

La participation devrait être réduite comme d'habitude : il y a cent soixante-seize mille électeurs républicains inscrits, cent quarante-six mille démocrates, et cent-cinquante-neuf mille « indépendants », sur lesquels portent tous les efforts des candidats. En 1976, 55 % seulement des électeurs inscrits avaient voté. Mais on estime que cette année la participation pourrait être un peu plus élevée : la tension internationale et les difficultés économiques incitent les citoyens à aller aux urnes, comme le scrutin de l'Iowa l'a prouvé en janvier.

Font campagne parmi les républicains : MM. George Bush, tête de liste depuis le *caucus* de l'Iowa et la primaire de Porto-Rico, Ronald Reagan, Howard Baker, John Anderson, John Connally, Robert Dole et Philippe Crane : chez les démocrates, MM. Edward Kennedy, Jerry Brown et le président Carter, qui *n'apparaît pas en personne, mais* est représenté par son agent électoral le plus infatigable, sa femme Rosalynn.

Le scrutin devait avoir lieu mardi 26 février à des heures diverses suivant les localités. Une seule règle : les bureaux de vote doivent être ouverts un minimum de quatre heures. Le folklore n'est pas absent de cet événement qui attire tous les quatre ans une foule sans cesse grandissante d'observateurs et de journalistes du monde entier. La petite station de vacances de Dixville-Notch, dans le nord de l'Etat, ouvre traditionnellement son scrutin à minuit... pour ses deux électeurs.

La situation internationale ayant perdu quelque peu de son acuité depuis le *caucus* de l'Iowa, les électeurs du New-Hampshire paraissent surtout s'intéresser à la crise économique et à quelques problèmes plus locaux : la réglementation sur les armes à feu, la libéralisation de l'avortement et les prières dans les écoles publiques. Mais l'impasse dans laquelle se trouve à Téhéran la commission des Nations unies, qui devait initialement obtenir la libération des otages, inquiète l'opinion. La politique iranienne de M. Carter commence à faire l'objet de nombreuses critiques. Dans les réunions que les candidats multiplient dans les églises, les écoles, les clubs sportifs et les domiciles privés, une question revient de plus en plus pressante : *« Si vous aviez été à la Maison Blanche, comment auriez-vous réglé l'affaire des otages ? »*

Les sept candidats républicains, dont les divergences ne sont pas toujours évidentes, auront peut-être été départagés par le débat qui a eu lieu samedi 23 février au lycée de Nashua. Initialement, il s'agissait d'une rencontre entre MM. Reagan et Bush, les deux principaux concurrents, organisée par le quotidien local, le *Nashua Telegraph*. M. Reagan, sans doute convaincu après sa défaite inattendue dans l'Iowa qu'il lui fallait décidément « se montrer », avait proposé de payer les frais de la rencontre : 3 500 dollars. Courroux des quatre autres candidats contre ce qu'ils ont appelé une « *inacceptable discrimination* ». M. Baker, bientôt suivi par MM. Anderson, Dole et Crane, lançait une campagne pour demander à y participer.

Samedi soir, l'ancien gouverneur de Californie annonçait qu'il acceptait d'assumer les frais supplémentaires de la participation des quatre autres candidats. Refus du *Nashua Telegraph* et de M. Bush, qui déclare s'abriter derrière la décision du journal. Le débat s'ouvre dans une atmosphère survoltée : deux mille personnes se pressent dans le gymnase du lycée de Nashua. Les deux protagonistes entrent en scène, suivis, ô surprise, par MM. Anderson, Dole, Crane et Baker. Tumulte. Cris divers, mais ce n'est qu'une fausse alerte : les quatre ne participeront pas au débat. M. Reagan empoigne le micro et clame : *« J'ai payé pour ça ! »* Tempête de cris et de sifflets. Les quatre intrus se retirent de mauvais gré et tiennent à l'extérieur une conférence de presse impromptue, accusant M. Bush de s'être mis au ban du parti républicain.

Le reste de la soirée est ennuyeux, comme tout débat électoral qui tourne autour des indices de prix. Les deux concurrents n'ont pas de divergences fondamentales, mais M. Reagan s'assure tout de même un beau succès quand, de sa belle voix d'ex-acteur hollywoodien, il répond à une question concernant le service militaire obligatoire : *« Nous ne demanderons jamais plus aux Américains de faire une guerre que le gouvernement n'est pas décidé à leur laisser gagner. »*

L'inflation et les otages

Samedi matin, à Dover, le sénateur Kennedy, en grande forme, avait de son côté remporté un franc succès. Sa femme Joan l'avait pour une fois accompagné. Devant un auditoire inconditionnel — beaucoup de jeunes et d'Irlando-Américains, — elle raconta que, depuis deux siècles, ses ancêtres Bennett étaient enterrés dans le cimetière de la petite ville. Le plus jeune fils du couple, Patrick, âgé de douze ans, était présenté à la foule.

Le sénateur Kennedy était dans son élément : le matin même, la presse avait annoncé que la hausse des prix avoisinait 18 %. M. Kennedy lança un appel en faveur du blocage des prix, des salaires, des taux d'intérêt et des loyers. *« C'est une médecine de cheval*, dit-il, *mais c'est notre dernière chance. Le président Carter doit l'appliquer tout de suite, sans attendre le mois de novembre. »*

Le sénateur enchaîna alors sur son plan de santé et de sécurité sociale en déchaînant un tonnerre d'applaudissements. A deux pas du Canada, qui a un système de sécurité sociale élaboré, les habitants du New-Hampshire sont particulièrement sensibilisés à la question.

A propos de la situation internationale, M. Kennedy expliqua : *« Nous avons besoin d'une politique étrangère cohérente (...). Nous devons rétablir une forme de coopération avec l'U.R.S.S. pour éviter une guerre nucléaire. (...) Nous devons montrer au monde que l'aigle américain brandit à la fois des flèches et le rameau d'olivier. »*

Les mauvaises nouvelles concernant l'inflation et les otages peuvent aider le sénateur Kennedy s'il arrive enfin à exorciser non seulement les fantômes de Chappaquiddick — dont personne n'a parlé à Dover, — mais aussi ceux de ses deux frères disparus. Certains lui reprochent en particulier de ne pas avoir la « tripe politique » qui distinguait John et Robert.

NICOLE BERNHEIM.

La difficile campagne de M. Brown

De notre correspondante

Los Angeles. — 1980 n'est pas 1976, et la « mystique Brown » n'agit plus comme autrefois. Sans doute, la campagne du gouverneur de Californie n'est-elle pas plus terne que celle de ses rivaux. Il est même plutôt dans le ton de ce début d'année, avec son conservatisme fiscal, son opposition au nucléaire et à la conscription, quoique ces derniers thèmes soient surtout populaires parmi les étudiants. Mais les médias lui refusent désormais leurs faveurs. Comme elle ne pardonnerait pas à une star hollywoodienne la moindre ride, la presse ne semble pas excuser ce dernier d'être devenu le canard boiteux, l'éternel troisième de ce début de campagne. « L'important en politique, avait *toujours maintenu M. Brown,* c'est d'être différent. » *En entrant dans la course, le gouverneur est devenu un candidat parmi les autres, en proie aux mêmes soucis, terriblement dénué de romantisme. La veille du caucus de l'Iowa, afin d'éviter une trop criante défaite, il se retire in extremis. Avant celui du Maine, M. Brown en était réduit à implorer les caméras de bien vouloir se tourner vers lui.* « Ma campagne a été mise sous cloche, *dit-il* ; laissez le public entendre ce que j'ai à dire, laissez-le humer l'air de ma campagne... »

Résistant aux pressions de ses conseillers, qui lui recommandent de se retirer après la primaire du New-Hampshire s'il n'obtient pas plus des 8 % des voix que les sondages lui attribuent, il affirme qu'il ira au moins jusqu'à... la Californie. La primaire californienne, une des dernières du pays, aura lieu le 3 juin.

Au caucus du Maine, M. Jerry Brown a, il est vrai, fait meilleure figure que prévu. Les 12 % de suffrages qu'il a obtenus, contre 45 % à M. Carter et 38 % à M. Kennedy, ont lesté sa candidature d'un peu de poids. Le gouverneur a été pourtant contraint, récemment, en raison de problèmes financiers, de réduire le personnel de sa campagne au plus strict minimum. Ses principaux conseillers, y compris M. Tom Quinn, le chef de son organisation électorale, doivent se passer de salaire. S'il veut sauver la face, combien de temps M. Brown peut-il encore se permettre de rester dans la course à la présidence ?

A moins de croire en l'étoile de M. Brown, à moins qu'un extraordinaire retour de circonstances ne vienne le repêcher, il est difficile de ne pas considérer comme un échec sa campagne. Au mieux, dans l'éventualité d'un désistement de M. Kenndy — ce qu'espère depuis longtemps le gouverneur, — il améliorerait de quelques points son pourcentage de voix. Mais il est douteux que les supporters du sénateur du Massachusetts, qui approuvent son libéralisme social, reportent massivement leurs suffrages sur le partisan d'un Etat moins dépensier et moins dirigiste. Enfin, par sa très médiocre performance, le gouverneur ne risque-t-il pas de compromettre définitivement ses chances pour une troisième tentative présidentielle en 1984 ? Il lui faudrait, dès lors, se replier sur sa carrière en Californie. L'Etat doré nourrit pourtant bien des rancunes à l'égard de son gouverneur absentéiste.

SYLVIE CROSSMAN.

Mexique

Les locaux des ambassades de Belgique et du Danemark sont évacués sans heurts

Après six jours d'occupation pacifique par des militants du Front national *démocratique* populaire, les locaux des ambassades de Belgique et du Danemark à Mexico ont été evacués par la police dans la nuit de samedi 23 à dimanche 24 février. Les expulsions des occupants, pour la plupart des paysans, se sont faites sans heurts, ces derniers n'ayant opposé aucune résistance aux forces de l'ordre, des femmes policières qui, précise-t-on au ministère mexicain de l'intérieur, sont entrées dans les locaux diplomatiques sans armes.

Aucune des revendications formulées par le F.N.D.P. n'a été satisfaite, souligne-t-on de même source. Le Front réclamait la libération de 150 prisonniers politiques, la présentation publique de 601 disparus et la distribution de terres cultivées aux paysans pauvres.

Le ministère de l'intérieur a remarqué : *« Le Mexique ne compte pas de prisonniers politiques. Quant aux problèmes agraires, ils sont du ressort du ministère concerné ».*

Une délégation du F.N.D.P. avait engagé sans succès des négociations avec le vice-ministre de l'intérieur mexicain, M. Fernando Guitierrez Barrios. Mais le *ministère avait fait savoir que* les demandes des occupants seraient examinées après la libération des ambassades.

Une vingtaine de personnes, dont un enfant, avaient envahi le lundi 18 février l'entrée de l'ambassade du Danemark. L'ambassade de Belgique était occupée par une dizaine de miltants. Sans armes et sans vivres, les occupants ont été, durant ces six jours, ravitaillés par les diplomates et par la population.

Les diplomates belges pouvaient circuler librement dans leurs locaux, contrairement à ceux de l'ambassade du Danemark qui étaient bloqués dans les bureaux et ravitaillés par les fenêtres au moyen de cordes. En revanche, les ambassadeurs belge et danois ont toujours été libres de leurs mouvements.

Plusieurs mouvements et organisations de gauche, ainsi que la centrale paysanne indépendante, ont condamné les occupations. Le F.N.D.P. avait déjà ocupé en août 1979 l'ambassade suisse avec des revendications analogues. — *(A.F.P.)*

L'AIDE MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS A L'ÉGYPTE S'ÉLÈVERA A 850 MILLIONS DE DOLLARS PENDANT L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 1980-1981.

Washington *(A.F.P.)*. — M. Carter a informé M. Sadate que les Etats-Unis étaient prêts à envisager de vendre des avions de combat F-15 à l'Egypte. Aucune décision n'a cependant été prise, indique-t-on de source proche du Pentagone, notamment, en raison des réserves exprimées par le gouvernement israélien.

L'aide militaire accrue que les Etats-Unis ont décidé d'accorder à l'Egypte fera l'objet de négociations cette semaine au Caire où M. David McGiffert, secrétaire adjoint à la défense pour les *questions de sécurité internationale*, est arrivé mardi 19 *février*, à la tête d'une délégation du Pentagone. M. McGiffert, qui séjournera cinq jours en Egypte avant de se rendre en Israël, examinera avec le ministre égyptien de la défense, le général Kamal Hassan Ali, les modalités de cette aide qui pourrait s'élever à 4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement américain a demandé au Congrès de voter une aide militaire supplémentaire de 350 millions de dollars à l'Egypte, qui recevra ainsi 850 millions de dollars pendant l'année budgétaire 1980-1981.

ASIE

Les États-Unis ne semblent pas désireux d'intervenir à nouveau en Asie du Sud-Est

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le « show américain » en Asie du Sud-Est — succession de délégations du département d'Etat et du Pentagone, mises en garde à l'intention de Hanoï et de Moscou, renforcement des capacités des forces armées de Washington et de celles de ses alliés régionaux, *« convergence de vues »* avec Pékin sur l'Indochine et sur l'Afghanistan, mouvements de la VIIe flotte et tournées d'inspections des bases militaires évacuées en 1975, — est-il l'amorce d'une plus grande participation directe au nouvel imbroglio indochinois ?

S'agit-il seulement, à l'intention d'alliés que la débâcle de 1975 a démoralisés comme à celle d'adversaires qui s'en sont trouvés confortés, de montrer sa force pour éviter d'avoir à s'en servir ? Dans l'état actuel de l'équilibre des forces, c'est plutôt ainsi qu'il conviendrait d'interpréter les intentions de Washington, selon un diplomate américain interrogé à l'occasion de la visite en Thaïlande de M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint et de l'amiral Long, commandant les forces américaines du Pacifique. Il en ressort que la politique du « gendarme » américain, placé sur la défensive par les percées vietnamienne et soviétique, reste empreinte d'hésitations et d'ambiguïtés. Elle paraît osciller entre la carotte et le bâton.

Selon ce diplomate, les Etats-Unis ne sont pas prêts — fût-ce au prix d'une déception de la Chine et de certains milieux dirigeants thaïlandais et singapouriens, — à participer à nouveau directement et sur le terrain aux petites, et éventuellement aux grandes, manœuvres contre l'Indochine de Hanoï. Au contraire, précise-t-on de même source, Washington ne désespérerait pas, contrairement aux Chinois, de voir les Vietnamiens tempérer leur intransigeance et faciliter la reprise du processus de normalisation diplomatique, gelé à la fin de 1978.

Un traumatisme durable

La discussion fait apparaître le traumatisme durable provoqué par le « knock out » indochinois de 1975 et une volonté de ne pas se laisser entraîner à nouveau dans les conflits d'une région considérée aujourd'hui comme d'intérêt secondaire. *« La menace soviétique en Afghanistan, en Iran, autour des champs de pétrole et dans l'océan Indien est autrement vitale et prioritaire pour les Etats-Unis,* poursuit le diplomate américain. *Les mesures que nous prenons ici, et les déclarations qui les accompagnent, font partie des précautions nécessaires au cas où la situation se détériorerait dans toute la région. Dans l'immédiat, le problème d'une réactivation de nos anciennes bases en Thaïlande ne se pose pas. Guam, les Philippines et Diego-Garcia suffisent pour le moment. »* Au sujet de l'obtention de bases militaires par les Soviétiques en Indochine, le diplomate déclare : *« Leurs facilités restent encore limitées et ne constituent pas une menace pour notre dispositif militaire ni pour les voies maritimes Est-Ouest. De plus, la Chine constitue une force de dissuasion formidable en cas de développements dans ce sens. »*

Ce diplomate estime que rien ne pousse les Etats-Unis à une action directe en vue de modifier la situation en Indochine et plus particulièrement au Cambodge : *« En 1975, nous nous sommes faits à l'idée d'une Indochine communiste. Nous avons accepté Pol Pot pendant quatre ans sans nous y opposer. Pour nous, stratégiquement, le problème n'a pas vraiment changé tant que la Thaïlande n'est pas attaquée. D'ailleurs,* ajoute-t-il avec réalisme, *les options ne sont guère enthousiasmantes. Pol Pot, Sihanouk ou Son Sann ne paraissent pas devoir être des chevaux gagnants... »* Il souligne au passage le manque de cohésion des cinq pays de l'ASEAN, dont l'unité de façade sur la question cambodgienne masque mal des perceptions divergentes quant à leurs relations avec Hanoï et Moscou, Pékin, Washington, Pol Pot, (...).

Convergences limitées avec la Chine

A propos de la convergence de vues entre les Etats-Unis, la Chine et la Thaïlande sur le Cambodge, et de l'éventualité d'une action commune, notre interlocuteur souligne qu'elles n'excluent pas les contradictions. *« Chacun des trois gouvernements aimerait avoir les deux autres de son côté, mais les intérêts nationaux ne sont pas les mêmes. Les Etats-Unis en ont moins dans cette affaire que les deux autres. Il y a deux contradictions de taille : d'une part, Pol Pot est inacceptable pour l'opinion publique américaine et, en ce qui la concerne, nous sommes allés assez loin* (allusion au soutien diplomatique de Washington aux Khmers rouges lors du vote aux Nations unies). *D'autre part, la Chine affirme que le Vietnam ne comprend que la force (...). Nous pensons qu'une combinaison de pressions diverses, et l'offre de relations diplomatiques et d'une aide économique peuvent aider à trouver une solution au problème cambodgien. Le Vietnam garde une position de force et d'intransigeance. Notre politique est d'attendre, ce n'est pas à nous de faire le premier geste. Mais, si le Vietnam se décide à le faire, le Congrès peut trouver toutes sortes de raisons pour y répondre. »*

On n'en est pas encore là et, en attendant, n'est-il pas tentant pour les Etats-Unis de procéder à des *« opérations secrètes »* en réactivant tous ces groupes para-militaires indochinois sur lesquels la C.I.A. et les forces spéciales ont eu la haute main jusqu'en 1975 : Hmongs, Méos du « général » Vang Pao, minorités rebelles des Hauts-Plateaux vietnamiens et laotiens, Khmers Krom du delta du Mékong, Khmers Sereï opérant sur la frontière thaïlandaise, sectes religieuses (...) ? *« Nous ne sommes pas intéressés par une action directe, sous quelque forme que ce soit, sauf pour aider nos alliés thaïlandais à augmenter leurs capacités défensives,* poursuit notre interlocuteur. *Bien sûr ces divers groupes ont envie de se battre (...). Il doit bien y avoir des gens au Pentagone et à la C.I.A. qui ont dû y penser, mais il n'est pas question de remettre le doigt dans l'engrenage, même sous cette forme. Imaginez la réaction du public américain, en pleine campagne électorale, si la presse révélait de tels agissements. »* Sur le même sujet, et bien qu'il refuse de parler au nom des Chinois, ce diplomate dit : *« La Chine est engagée dans une longue guerre d'usure contre le Vietnam. Tenter de susciter à l'intérieur de l'Indochine des mouvements d'opposition va dans le sens d'une telle politique. »*

Tous ces propos reflètent un intérêt américain bien compris. Ils ne peuvent empêcher les spéculations de se poursuivre alors que, pour cause de livraisons de matériel militaire, semble-t-il, la mission militaire d'assistance, dépendant de l'attaché militaire américain à Bangkok, vient de passer à cent vingt-six membres contre cinquante après le retrait américain il y a quatre ans.

R.-P. PARINGAUX.

Indonésie

Djakarta organise d'importantes manœuvres en mer de Chine méridionale

L'Indonésie n'exclut pas l'éventualité d'un conflit armé avec le Vietnam dans la mer de Chine méridionale, importante voie de passage maritime — pour les bâtiments civils et militaires, comme pour les « boat people » — et où des prospections pétrolières se poursuivent actuellement. C'est ce qui paraît ressortir des déclarations faites au début de février par le ministre de la défense, le général Mohammad Jusuf, devant l'Assemblée nationale. Celui-ci avait, en effet, estimé que « *les forces armées indonésiennes ne pouvaient pas éviter de considérer l'éventualité d'un conflit naval dans la mer de Chine méridionale* » et confirmé que « *l'Indonésie procédera en mars à des manœuvres militaires mettant en jeu trente-cinq bataillons d'élite* » pour « *tester la rapidité et la mobilité des forces armées en cas d'intrusion ennemie* ».

Selon le quotidien de Djakarta *Kompas*, il s'agit de manœuvres sans précédent dans les annales militaires indonésiennes ; en plus des unités d'élite, des étudiants, la défense civile (« Hansip »), la population locale, y participeront, appuyés par le matériel acquis récemment : avions de transport C-130, hélicoptères, blindés, engins amphibies et nouvelles corvettes fabriqués aux Pays-Bas.

Ce n'est certainement pas une coïncidence si l'annonce de ces manœuvres — dont l'organisation est d'autant plus délicate que la logique indonésienne est fragile dans ce pays composé de milliers d'îles — intervient quelques semaines après l'éclatement au grand jour d'un différend frontalier avec le Vietnam. Ces divergences portent sur le plateau continental de l'archipel des Natunas, situé au sud de la mer de Chine méridionale, entre la péninsule malaise et Bornéo. En décembre dernier, Hanoï avait lancé une mise en garde à la compagnie pétrolière américaine Marathon Petroleum Ltd., autorisée le mois précédent par Djakarta à effectuer des prospections autour des îles. Les Vietnamiens avaient averti les compagnies pétrolières étrangères que toute prospection dans ce secteur devait être soumise à leur permission.

Le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmaja, avait alors fermement réagi aux déclarations de l'ambassadeur vietnamien à Djakarta, M. Tran My That, qui avait estimé que les Natunas étaient vietnamiennes. Hanoï considère que les contestations dans ce secteur doivent être résolues par une négociation sur la délimitation du plateau continental, ainsi qu'il avait été prévu entre les deux pays en décembre 1977, tandis que Djakarta affirme que les Natunas lui appartiennent et qu'il n'y a pas à négocier à ce sujet.

Une telle affaire, dans le contexte de tension qui prévaut actuellement en Asie du Sud-Est après la crise cambodgienne, ne peut qu'apporter de l'eau au moulin de la théorie traditionnelle des militaires indonésiens, selon lesquels « *le danger vient du Nord* ». C'est sur ce thème que sont organisées les manœuvres de mars.

L'ennemi de l'intérieur

En plus de la protection et de la défense du territoire national, l'état-major indonésien se veut aussi prêt à lutter contre la subversion interne, objectif qui demeure prioritaire. Le P.K.I. (P.C. indonésien prochinois), ayant été éliminé en 1965, les militaires de Djakarta veulent maintenant régulariser la situation d'un million de résidents chinois, priés de choisir entre la naturalisation et la déportation vers la Chine. A leurs yeux, il s'agit ainsi d'écarter toute éventualité de collusion entre un P.K.I. ressuscité, des éléments chinois et Pékin, avant la normalisation inévitable des relations diplomatiques sino-indonésiennes, gelées depuis 1967. Un pas de plus vient d'être fait dans ce sens avec l'annonce, le 18 février, de l'établissement d'échanges commerciaux directs entre les deux pays.

En dépit des liens privilégiés qu'elle entretient avec les Etats-Unis et le Japon, et de son acceptation, bon gré mal gré, de la « *réalité chinoise* », l'Indonésie demeure opposée par principe à la constitution d'un pacte de défense régional à la manière de la défunte OTASE. L'ébauche d'un dialogue entre l'ASEAN et le Vietnam n'ayant guère été couronnée de succès, la diplomatie de Djakarta n'en poursuit pas moins ses efforts pour tenter de trouver une solution à la crise cambodgienne. C'est ainsi que le prince Sihanouk aurait été invité à Djakarta — qui reconnaît toujours le régime des Khmers rouges — mais il aurait décliné cette offre.

Sur le plan militaire, l'Indonésie semble enfin se préparer à toute éventualité : les crédits d'équipement ont plus que doublé, passant de 100 milliards de roupies (100 roupies valent environ 0,70 franc) pour l'année fiscale 1979-1980 à 250 milliards pour 1980-1981, auxquels il faut ajouter 219 millions de dollars d'aide, et compte non tenu du matériel acquis directement par les forces armées au moyen des fonds provenant des entreprises qu'elles contrôlent.

ERWIN RAMEDHAN.

● *Les forces armées malaisiennes* ont commencé d'importantes manœuvres militaires dans le nord-est du pays. Plus de vingt mille hommes, soit près du tiers des effectifs de l'armée, et un millier de véhicules participent à cette opération, qui durera trois semaines, et qui a valeur d'avertissement au Vietnam. Les autorités de Kuala-Lumpur, comme celles de Djakarta, s'inquiètent d'une éventuelle attaque vietnamienne, dans un secteur où des dizaines de milliers de « boat people » sont arrivés au cours des dernières années.

Cambodge

Le prince Sihanouk veut « aller sur le champ de bataille »

Le président du Conseil des Nations unies pour l'alimentation, M. Arturo Tanco, a lancé, dimanche 24 février, à Bangkok, un appel aux organisations internationales pour une aide massive à l'agriculture du Cambodge, afin d'éviter une nouvelle famine en 1980. « *Si nous n'agissons pas tout de suite,* a-t-il déclaré, *nous aurons le double de réfugiés cette année* », car la dernière récolte ne pourra assurer le ravitaillement de la population que pour quelques semaines.

D'autre part, des réfugiés khmers installés dans le camp de Sakéo, en Thaïlande, se sont plaints d'être toujours soumis aux ordres des partisans de M. Pol Pot, qui contrôleraient le ravitaillement et les obligeraient à rentrer au Cambodge pour se battre. Des combats ont eu lieu le long de la frontière, vendredi soir et samedi matin, entre les forces vietnam-cambodgiennes et les Khmers rouges.

Le prince Sihanouk, actuellement en visite aux Etats-Unis, s'est déclaré, vendredi, décidé à entrer en lutte contre les forces vietnamiennes et celles du régime de M. Heng Samrin, s'il parvient à trouver l'aide militaire nécessaire. L'ancien chef de l'Etat compte organiser une armée et affirme que plus de mille anciens officiers khmers sont prêts à combattre sous ses ordres. « *Nous devons trouver un moyen de libérer notre pays : j'accepte d'aller sur le champ de bataille* », a-t-il dit. Le prince ne croit toutefois pas pouvoir remporter la victoire et souhaite toujours l'organisation d'une conférence internationale sur le Cambodge. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

Afghanistan

De nouvelles émeutes ont éclaté à Kaboul

(Suite de la première page.)

En province, des combats se poursuivaient dans la nuit du 24 au 25 février aux alentours de Jalalabad, à l'est de l'Afghanistan, et les transports publics ne fonctionnaient pas entre Kaboul et la frontière pakistanaise. Selon le mouvement de résistance Hezbi Islami, les Soviétiques ont bombardé le district d'Imam Siaid, situé dans la province septentrionale de Koundouz, et ont lancé le 19 février une vaste contre-offensive.

Au cours des combats, le village de Koha-Daman a été entièrement rasé et environ sept cents personnes auraient été tuées. Une délégation de ce mouvement, dirigé par M. G. Hekmatyar, a été reçue le 24 février par le président iranien, M. Bani Sadr. A l'issue de l'entretien, le dirigeant du Hezbi Islami a déclaré que les mouvements de résistance envisageaient de lancer une grande offensive à la fin de l'hiver.

Un autre dirigeant de l'insurrection, M. B. Rabbani, chef de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, a affirmé que l'intensification de la *« répression par les Soviétiques et leurs valets »* allait accentuer et non empêcher la lutte anticommuniste en Afghanistan. Vingt-quatre officiers de la milice afghane — force paramilitaire mise en place depuis la révolution d'avril 1978 — et deux anciens membres du Parlement se sont réfugiés, le 23 février, au Pakistan. Ils ont déclaré ne plus vouloir servir *« sous une férule étrangère »*.

Des informations en provenance de New-Delhi et Islamabad faisaient état, samedi 23 février, de la mort à Moscou de sultan Ali Keshtmand, vice-président du Conseil révolutionnaire afghan. Il était indiqué que sa dépouille mortelle avait été ramenée d'U.R.S.S., où il aurait été transporté d'urgence après avoir été blessé dans une fusillade. Selon une source diplomatique à Moscou, il se trouve, au contraire, dans une clinique de la capitale soviétique, où il est soigné pour un ulcère à l'estomac dans un établissement réservé aux dignitaires soviétiques et étrangers.

● A ISLAMABAD, les responsables pakistanais redoutent d'éventuelles offensives soviétiques contre les camps de réfugiés afghans, les gouvernements de Kaboul et de Moscou faisant porter la responsabilité des émeutes sur le Pakistan, la C.I.A. et la Chine.

● A HONGKONG, le quotidien *The Star* a publié, lundi, une interview de M. Bani Sadr, dans laquelle le président iranien a déclaré que si les Soviétiques ne se retirent pas volontairement d'Afghanistan le monde musulman *« doit prendre des mesures pour les repousser »*.

LE SORT DES ENFANTS RÉFUGIÉS

Une mise au point du comité national d'entraide

A la suite de la publication — dans nos éditions datées du 15 février — d'une lettre de Mme Brigitte Gros, sénateur, maire de Meulan, évoquant le sort des enfants cambodgiens, le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien, chargé de l'accueil des réfugiés d'Indochine en France (42, rue Cambronne, 75015 Paris), nous a envoyé la mise au point suivante :

Pour répondre à l'inquiétude manifestée par Mme Gros sur le sort des « *orphelins qui affluent si nombreux jour après jour dans les camps* », le Comité national d'entraide rappelle que le président de la République a décidé en novembre 1979 de faire venir hors quota six cents « mineurs isolés » du Sud-Est asiatique, trois cents devant venir avant Noël et trois cents après. Seuls, cent cinq mineurs isolés ont pu être trouvés dans les camps et acheminés sur la France en décembre, quatre en février.

Pourquoi ce chiffre, qui dément par lui seul tout ce qui peut s'écrire en revenant des camps ? C'est que lorsqu'on parle d'orphelins — et il en existe, c'est incontestable — on oublie de préciser que la plupart d'entre eux ne sont pas isolés, mais, au contraire, pris en charge par une famille de leur ethnie, comme c'est d'ailleurs l'usage en Asie.

Il y a donc très peu d'orphelins non accompagnés, et il n'apparaît ni opportun ni réaliste de susciter dans l'opinion un « vaste mouvement de solidarité », qui ne ferait naître que de faux espoirs. La disproportion entre la demande, quelles qu'en soient les motivations, et l'offre, entre le nombre élevé de propositions de parrainage d'enfants de moins de dix ans et le faible nombre d'arrivées d'enfants de cet âge est bien connue de toutes les associations qui s'occupent de réfugiés du Sud-Est asiatique depuis quatre ans.

En ce qui concerne l'accueil des mineurs isolés en France, la Croix-Rouge a été investie de cette tâche par le ministère de la santé en 1977 avec l'accord de toutes les associations s'occupant de réfugiés. Elle agit avec toute la prudence requise. S'il est vrai que peu d'enfants ont été confiés à des familles, c'est que, en 1975 et début 1976, beaucoup de jeunes auxquels leurs parents avaient dit de se déclarer orphelins sont venus en France. Ils ont été confiés à des familles françaises. Quelques mois plus tard, les parents de ces enfants restés dans les camps ont demandé à les rejoindre au titre des rapprochements de famille, ce qui a provoqué les déchirements que l'on imagine dans la famille d'accueil.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a décidé, à la suite de ces incidents, de procéder à des enquêtes très sérieuses sur ces isolés avant de donner son accord à leur départ. Etant donné la difficulté qu'il y a à déterminer de façon sûre leur situation de famille, leur placement ne peut être que temporaire ; il s'agit d'un parrainage à « hauts risques ». Le Comité a encore reçu dernièrement une lettre d'une Française éplorée qui avait accueilli chez elle un jeune Cambodgien et venait de recevoir une lettre du Haut Commissariat pour les réfugiés lui signalant que les parents de l'enfant étaient retrouvés.

Retards dans les rapatriements

Dans la lettre que nous avions publiée, Mme Brigitte Gros faisait allusion au cas d'une Cambodgienne, vivant maintenant en France et ayant la nationalité française, qui malgré ses démarches ne pouvait obtenir le rapatriement de sa fille, retrouvée par la Croix-Rouge internationale dans un camp de Thaïlande, et dont elle était restée sans nouvelles depuis quatre ans.

Mme Gros nous informe qu'elle vient d'écrire à M. Waldheim pour attirer son attention sur l'« attitude intolérable et inacceptable » du H.C.R. dans cette affaire. Selon elle, les démarches des représentants de la France à Bangkok et de la mère de cette enfant se sont heurtées « à une réponse intraitablement négative de la part du Haut Commissariat aux réfugiés ».

Au Comité national d'entraide on confirme, sans se prononcer sur les responsabilités, que plusieurs enfants cambodgiens dont les parents se sont réfugiés en France n'ont pas encore pu être rapatriés en raison de problèmes administratifs plusieurs mois après qu'on eut appris qu'ils étaient en vie.

M. Genscher souhaite que Moscou et Washington aient des conversations directes

M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères a déclaré, samedi 23 février, souhaiter des conversations entre Moscou et Washington à la suite du discours, vendredi, de M. Brejnev. Le numéro un soviétique avait indiqué que des « *garanties* » de non-ingérence des Etats-Unis et des voisins de l'Afghanistan dans ce pays rendraient inutile la présence militaire soviétique. Ce pourrait être l'« *amorce d'une solution* », a déclaré M. Genscher dans une réunion politique à Schorndorf.

Le ministre britannique des affaires étrangères, lord Carrington, a, de son côté, déclaré au magazine ouest-allemand *Der Spiegel* que les Neuf élaboraient des propositions concrètes pour la neutralisation de l'Afghanistan qu'ils ont suggérées dans leur déclaration de mardi 19 février à Rome. Selon le même magazine, le président Carter aurait demandé à l'ancien chancelier M. Brandt d'agir en médiateur dans la crise afghane.

Pour sa part, l'agence de Pékin Chine nouvelle n'a pas publié dimanche moins de trois commentaires sur l'Afghanistan. L'un d'eux attaque vivement le discours de M. Brejnev qui prouve, selon les Chinois, que l'U.R.S.S. n'a aucune intention d'évacuer le pays. Un autre met en garde les Européens contre « *les stratagèmes soviétiques pour semer la discorde entre Washington et ses alliés. En France il se trouve des gens pour critiquer la position américaine* », écrit Chine nouvelle.

M. Stirn, le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, est attendu ce lundi au Pakistan, où il s'entretiendra avec son collègue M. Shari et avec le chef de l'Etat, le général Zia. La France est un des principaux fournisseurs d'armes du Pakistan, où aucun membre du gouvernement français n'est venu depuis huit ans.

Le prince héritier saoudien Fahd lance un appel aux occidentaux dans le magazine américain *Newsweek* pour qu'ils entreprennent une « *action concertée* » face à la « *menace soviétique* ».

A Moscou, tous les pays de l'OTAN, à l'exception de la France et de la Turquie, ont boycotté la réception donnée samedi par les autorités militaires pour l'anniversaire de l'armée soviétique: l'anniversaire de l'armée soviétique. Le Japon et la Chine n'ont pas non plus participé à cette réception à laquelle ont assisté tous les pays non alignés sauf le Pakistan. Toutefois, la France, comme la Yougoslavie, avait réduit sa participation à un officier qui n'était pas le chef de la mission militaire.

A TRAVERS LE MONDE

Bhoutan

● LE ROI JIGME SINGYE WANGCHUK est arrivé, vendredi 23 février, à New-Delhi, pour une visite officielle de quatre jours ; il sera suivi dans la capitale indienne, le 6 mars, par le roi Birendra du Népal. Le Bhoutan, lié à l'Inde par un traité qui stipule que l'Inde « *conseille* » ce pays dans le domaine de la politique étrangère, souhaite la révision de ce traité et a manifesté récemment une tendance à se rapprocher de la Chine. — *(A.F.P.)*

Chili

● Mme LAURA ALLENDE EST PRETE A RENTRER au Chili, même s'il devait en résulter une arrestation. Une déclaration en ce sens a été rendue publique par sa fille le 23 février. La sœur du président Salvador Allende, mort lors du coup d'Etat militaire de 1973, a fait savoir qu'elle était disposée à rester détenue jusqu'à ce qu'il soit établi si elle a ou non commis des crimes. Agée de soixante-huit ans, ancien député, Mme Allende avait été expulsée du Chili en mars 1975, après avoir passé cinq mois en prison. Elle ne peut regagner son pays, où elle est considérée comme « *dangereuse pour la sécurité nationale* ». — *(A.F.P.)*

Grèce

● LE TRAFIC AÉRIEN CIVIL AU-DESSUS DE LA MER ÉGÉE est normalement rétabli après des restrictions qui ont duré près de six ans. La Grèce a en effet levé le 23 février le « Notam 1157 » qu'elle avait imposé durant l'été 1974 à la suite d'une mesure similaire prise de son côté par la Turquie lors de l'invasion de Chypre par ses forces armées. Ankara avait annoncé vendredi après-midi qu'il mettait fin à cette mesure (*le Monde* des 24-25 février).



ASIE

Chine

Les dirigeants tentent de remédier à une crise de confiance dans la population

De notre correspondant

Pékin. — Une crise de confiance sévit à l'heure actuelle dans la population chinoise. Tous les journaux en parlent, et M. Deng Xiaoping, lui-même, croit-on savoir, y a fait allusion dans le rapport qu'il a présenté le 16 janvier devant plusieurs milliers de cadres du parti, de l'armée et des administrations.

Selon des sources bien informées, le vice-premier ministre aurait constaté un manque de foi dans l'avenir, une perte de confiance dans la capacité du parti communiste à assumer son rôle de dirigeant, un doute devant le programme des « quatre modernisations ». Quelques jours plus tôt, le 13 janvier, le journal de Shanghaï *Wenhui Bao* avait été plus loin, en parlant d'une tendance « *à douter de toutes les idéologies* ». L'organe des syndicats et le *Journal de la jeunesse* ont, eux aussi, évoqué « *le pessimisme de certains camarades* » devant les difficultés que présentent les tâches de la modernisation du pays, leur découragement devant « *les obstacles que l'on ne parvient pas à surmonter* ». Le *Quotidien du peuple*, enfin, faisait, lui aussi, écho, lundi, à cette crise de conviction, ce « *scepticisme naissant à l'égard du parti, du système socialiste* ».

Le phénomène, à vrai dire, n'est pas tout à fait inédit, et l'on en avait déjà aperçu de nombreux signes, il y a près d'un an, non seulement dans les dazibaos affichés au « mur de la démocratie », mais aussi dans les très officiels comptes rendus de réunions, où il avait apparemment fallu convaincre de jeunes cadres de l'armée, par exemple, qu'en dépit de ses défauts, le système socialiste était tout de même supérieur au capitalisme.

Les doutes qui s'exprimaient à cette époque existent toujours aujourd'hui. Ils ont essentiellement deux origines, dont la presse ne fait aucun mystère. D'une part, la population chinoise a eu récemment l'occasion de découvrir, grâce à la télévision et au cinéma, les réalités du monde extérieur et la comparaison, trop souvent, n'est pas à l'avantage de la Chine. Le sous-développement n'explique pas tout, et la question « *pourquoi en sommes-nous encore là ?* » vient à tous les esprits. Comme l'observe le *Wenhui Bao*, d'autre part, toute une génération assiste aujourd'hui à la dénonciation des idées qui lui ont été inculquées pendant plus de dix ans, voire depuis l'expérience du Grand Bond en avant en 1958. Dans ces conditions, constate le journal, « *il est normal que naisse un sentiment d'hésitation* ».

Une livre de porc pour un jour de salaire

Des causes plus récentes, toutefois, contribuent, aujourd'hui, à cette crise de confiance, dont on retrouve la trace dans les conversations aussi bien que dans les articles de presse. M. Deng a tenté, paraît-il, le 16 janvier, de contrer le pessimisme ambiant en rappelant les efforts consentis pour l'élévation du niveau de vie, la « stabilité et l'unité » au moins relative à laquelle est parvenu le régime, l'amélioration de la gestion des affaires publiques — non sans mentionner également les difficultés dues à la politique de « réajustement » de l'économie. Si telle est bien l'argumentation du vice-premier ministre, elle ne manque pas de fondement, mais elle est partiellement contestable. Si le niveau de vie s'est effectivement élevé pour une partie de la population, la hausse des prix a sévèrement affecté, en revanche, les couches les plus modestes de la population. A telle enseigne que la viande ne trouve plus assez d'acheteurs aux nouveaux tarifs sur les marchés des grandes villes et que son rationnement vient, en conséquence, d'être supprimé. Pour les citadins qui ne gagnent guère plus de 40 yuans par mois, une livre de porc représente près d'une journée de salaire.

Le problème essentiel, cependant, n'est pas le coût de la vie. Aussi bien le peuple chinois en a-t-il vu d'autres et l'austérité, en elle-même, lui est-elle familière.

Mais elle est moins facilement acceptée lorsque les inégalités sociales deviennent trop évidentes et trop marquées. Or ce qu'il est convenu d'appeler le problème des « privilèges » est désormais au centre de la vie politique chinoise. Trop de cadres, à tous les échelons, profitent de leur position pour assurer et défendre des intérêts personnels ou familiaux purement matériels.

Avion spécial et croisière maritime

Il y a des cas célèbres dont les journaux ne parlent pas, mais que chacun connaît. On sait, par exemple, que lors d'un voyage à l'étranger, Mme Chen Muhua, vice-premier ministre et membre du bureau politique, a refusé l'accès à son avion spécial à un membre d'une équipe d'athlètes chinois qui devait être rapatrié au plus vite. M. Deng lui-même n'est pas exempt de reproches : une proportion un peu trop élevée de ses amis ou de leurs proches se trouvaient à bord d'un certain « bateau de l'amitié » qui fit l'an dernier croisière au Japon. Mais surtout les mêmes pratiques se retrouvent dans la vie la plus quotidienne et à des échelons beaucoup plus modestes. C'est l'affaire de logement, de confort en voyage (on citait récemment l'exemple rare d'un « bon cadre » qui avait refusé un compartiment de première classe pour voyager « en dur » avec le reste de sa délégation), de voitures de fonction (dont l'usage à des fins personnelles est largement répandu), *de banquets aux frais de l'Etat* (...). Or, si chacun fait presque quotidiennement des discours contre les privilèges, la pratique de tous les jours ne change guère. De là le doute sur la capacité du régime à se réformer lui-même, est renforcé encore par d'autres expériences. Dans combien d'unités récite-t-on pieusement les slogans officiels sur « la libération des esprits », mais pour ajouter aussitôt que le problème se pose chez les voisins, pas dans le petit fief que le même bureaucrate solidement installé dans son fauteuil continue à dominer.

Le décalage constate entre les paroles *et les actes, explicitement* dénoncé par le *Wenhui Bao*, est pour beaucoup dans le scepticisme, la crise de confiance qui sévit actuellement. Après tout, il y a plus de trois ans que Mao Tse-toung est mort et personne ne peut plus croire très sérieusement que les maux actuels de la société sont uniquement imputables aux rémanences de l'esprit hérité de la « bande des quatre ». Ce qui est véritablement en cause, au bout de ces trois années, c'est la crédibilité de la nouvelle direction chinoise, la foi que tout un chacun peut accorder à ses promesses et à ses directives.

Il est significatif que, dans ces circonstances, tous les journaux de Pékin aient publié, lundi, un long commentaire de l'agence Chine nouvelle sur « *la juste orientation de la démocratie socialiste* ». Texte essentiellement défensif, nourri de mises en garde contre « *la démocratie bourgeoise* » et des tendances « *petites-bourgeoises* » à l'anarchisme et à l'individualisme.

Reste le problème fondamental, si l'on parle de démocratie, des relations entre gouvernants et gouvernés. S'agissant de la Chine à l'aube des années 80, la formule du commentateur de Chine nouvelle est simple : « *La juste démocratie est celle qui sert la réalisation des quatre modernisations* ». Face aux doutes, aux déceptions, aux sentiments d'injustice qui se manifestent un peu partout, la réponse est un peu vague et un peu courte.

ALAIN JACOB





AFRIQUE

Rhodésie

Les présidents des pays de la « ligne de front » se réunissent à la veille des élections

A la veille des élections en Rhodésie, les chefs d'Etat des pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Zambie et Tanzanie) doivent se réunir, mardi 26 février, à Dar-Es-Salaam, à l'invitation du président Nyerere, qui a rappelé son haut commissaire à Londres pour protester contre l'attitude britannique. Le président tanzanien aurait déclaré aux diplomates occidentaux en poste à Dar-Es-Salaam que Londres « avait pris le parti » des Européens de Rhodésie.

A New-York, un porte-parole des Nations unies a affirmé samedi que M. Waldheim suivait avec « préoccupation et anxiété » le déroulement des événements. Le secrétaire général de l'organisation internationale a estimé qu'il était « impératif » que toutes les parties observent scrupuleusement les accords de Lancaster House.

Enfin, lord Soames, le gouverneur britannique, a déclaré à la radio sud-africaine que le parti qui emportera le plus de suffrages ne sera « pas nécessairement » invité par lui à former le gouvernement.

Correspondance

Gwelo. — Les mauvais coups se multiplient à l'approche du scrutin du mercredi 27 au vendredi 29 février en Rhodésie. De fausses éditions du journal catholique *Moto*, proche de M. Mugabe, ont été largement distribuées avec, en première page, un long portrait de M. Robert Mugabe le présentant comme un dirigeant « *faible* », ayant divisé les nationalistes et sujet à des « *déviations psychologiques* ».

Dimanche, avant l'aube, une puissante explosion a complètement détruit l'imprimerie de *Moto* à Gwelo, dans le centre du pays. Un Blanc et un Noir ont été tués alors qu'ils posaient la bombe, qui a explosé prématurément. L'imprimerie appartient aux éditions catholiques Mambo Press, qui publient également de nombreuses brochures et livres d'analyse critique de la société rhodésienne. *Moto* ne reparaît que depuis le mois dernier, après une interdiction de cinq ans par le régime de M. Ian Smith pour avoir dénoncé l'usage de la torture par l'armée.

D'autres faux circulent, tel un tract appelant à voter pour l'unité des nationalistes et recommandant de se prononcer sur le bulletin de vote à la fois pour M. Mugabe et son ancien allié, M. Joshua Nkomo. Un tel double vote entraînerait l'annulation automatique du bulletin...

M. Nkomo, qui a tenu une conférence de presse à Gwelo quelques heures après l'explosion, et les responsables de Mambo Press ont attribué l'attentat aux Selous Scouts, unité d'élite de l'armée rhodésienne. Les Selous Scouts, spécialistes des opérations de commando, ont déjà été accusés d'être responsables de la vague d'attentats qui a eu lieu la semaine précédente dans des églises de Salisbury.

M. Nkomo a tenu à Gwelo le dernier grand meeting de sa campagne, devant plus de vingt mille personnes auxquelles il a prêché la « réconciliation » entre anciens ennemis.

L'évêque Muzorewa a, de son côté, clos la sienne à Salisbury, à la fin d'une kermesse de quatre jours qui a attiré moins de monde que prévu. Environ soixante-quinze mille personnes amenées en autocars de tout le pays, étaient présentes lorsque l'évêque a prononcé son discours, mais la plupart semblaient plus intéressées par les distributions gratuites de boisson et de nourriture, que par ses attaques contre le « marxisme ».

Seul M. Mugabe n'est pas apparu en public comme prévu ce week-end. Il a annulé son déplacement à Umtali, sur la frontière mozambicaine, après la découverte d'explosifs au stade où il devait prendre la parole. Vingt-cinq mille partisans l'ont attendu en vain. Victime de deux tentatives d'attentat depuis son retour en Rhodésie, M. Mugabe limite au maximum ses apparitions et n'a tenu que trois réunions électorales. Il n'a par contre ménagé aucun effort pour rencontrer les milieux d'affaires européens afin de les rassurer sur ses intentions en cas de victoire.

Mobilisée pendant la période électorale avec le rappel massif des réservistes blancs, l'armée rhodésienne a organisé, pour la presse locale uniquement, une parade de chars T-55 de fabrication soviétique, arrivés mystérieusement en Rhodésie, et a montré, pour la première fois, des missiles air-air qui équipent son aviation. Les photos des armements sont publiées dans la presse locale sous le titre « *qui veut se battre ?* »

Plus pacifiques sont les intentions des quelque cinq cent soixante-dix « bobbies », ces policiers britanniques non armés, arrivés ces derniers jours en Rhodésie, et dont le rôle dans les bureaux de vote sera surtout d'ordre psychologique : tenter de convaincre les électeurs africains que le vote est réellement secret. *Les britanniques* espèrent ainsi contrebalancer l'intimidation politique qui est, selon eux, prédominante dans les régions autrefois contrôlées par l'armée de M. Mugabe.

Mauritanie

LE COMITÉ MILITAIRE CRÉE UN « TRIBUNAL ISLAMIQUE »

Nouakchott *(Reuter)*. — Le comité militaire de salut national a décidé de « *créer une cour criminelle spéciale qui aura à se prononcer sur les crimes commis contre les personnes et les biens, conformément à la législation islamique* », a annoncé dimanche 24 février le lieutenant de vaisseau Dahane Ould Ahmed Mahmoud, ministre « *chargé de la permanence du comité militaire* ». Il a indiqué qu'une « *recrudescence de la criminalité sous toutes ses formes, atteignant des proportions alarmantes, est apparue à Nouakchott* » et qu'elle révèle « *une profonde désintégration de nos valeurs* ». « *Or*, a-t-il ajouté, *le droit moderne s'est trouvé dans l'incapacité de garantir les moyens nécessaires pour réprimer le crime.* » D'autres pays arabes ou musulmans ayant abouti aux mêmes conclusions ont créé ou recréé, au cours des dernières années, des tribunaux islamiques

La cour sera présidée par un magistrat de droit musulman, assisté de deux conseillers de même formation et de deux ulemas (docteurs en théologie) assermentés.

Maroc

NOUVELLES CONDAMNATIONS D'ÉTUDIANTS D'EXTRÊME GAUCHE

Rabat *(Reuter)*. — Dix étudiants marocains accusés de perturber l'ordre public et de s'être livrés à des activités politiques illégales ont été condamnés samedi 23 février à Rabat à des peines s'échelonnant de trois à six mois de prison, ainsi qu'à des amendes allant de 150 à 300 dirhams. Ils étaient accusés d'avoir tenté de reconstituer le mouvement Ilal Amam (En avant), d'inspiration marxiste-léniniste.

Neuf autres étudiants du même groupe avaient été arrêtés lors des grèves organisées par l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM). Trois d'entre eux ont été condamnés à trois mois de prison par le tribunal de Fez, six comparaissent actuellement devant un tribunal de Casablanca, et d'autres étudiants encore ont été condamnés ces derniers jours (*le Monde* du 21 février).

D'autres militants d'Ilal Amam purgent actuellement de lourdes peines de prison, après avoir été déclarés coupables, en février 1977, de complot contre la monarchie. La section italienne d'Amnesty International vient d'adresser au roi Hassan II un « *pressant appel* » afin que, à l'occasion de la fête du trône, le 3 mars, il décrète « *une amnistie générale en faveur des prisonniers politiques marocains* ».

Centrafrique

LA COUR CRIMINELLE A PRONONCÉ TROIS NOUVELLES CONDAMNATIONS A MORT

Bangui *(A.F.P.)*. — Trois nouvelles condamnations ont été prononcées, samedi 23 février, par la cour criminelle de Bangui à l'issue d'une audience de quatre jours, consacrée au jugement de dix-sept personnes accusées d'assassinat et de recel de cadavres, entre 1976 et 1979, à la prison de Ngaraba, située près de la capitale centrafricaine : Joseph Mokoa, ancien capitaine, commandant la troisième compagnie de surveillance de la prison de Ngaraba, Joseph Baissa, gardien de prison, et le soldat Serge Koba.

Ces trois condamnations à mort portent à cinq le nombre des peines capitales prononcées depuis lundi 18 février par la cour criminelle de Bangui.

D'autre part, MM. Jean-Bruno Dedeavode et Jean-Pierre Inga, condamnés, lundi et mardi, à la peine capitale par la cour criminelle de Bangui (*le Monde* des 20 et 21 février) se sont pourvus en cassation.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE GAFSA

LE GOUVERNEMENT TUNISIEN FERME DEUX ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le gouvernement a décidé de suspendre provisoirement les cours à la faculté de droit et à l'Ecole nationale des ingénieurs de Tunis. Cette décision, *en vigueur depuis le samedi* 23 février, fait suite à l'agitation qui règne depuis deux semaines à l'Université et, plus particulièrement, dans ces deux établissements, où des groupes gauchistes invoquant la « *présence de troupes françaises* » en Tunisie, après l'attaque de la ville de Gafsa, ont empêché le déroulement normal des cours.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Abdelaziz Ben Diah, a *dénoncé cette « minorité »* qui « *utilise la violence* » pour perturber le fonctionnement de l'Université et a assimilé son action à une « *trahison* » au moment où le pays « *traverse une situation dangereuse après l'agression libyenne contre Gafsa* ». La police était intervenue la semaine dernière dans plusieurs facultés, et quelques dizaines d'étudiants avaient été interpellés. On ignore encore combien d'arrestations ont été maintenues.

M. D.

M. CASTRO ÉLUDE UNE DEMANDE DU COLONEL KADHAFI DE CONDAMNER LA FRANCE

M. Fidel Castro, président du Mouvement des non-alignés, s'est refusé de mettre nommément en cause la France à propos de la crise libyo-tunisienne, comme le *lui demandait* le colonel Kadhafi, annonçait l'A.F.P., samedi 23 février, de source diplomatique à La Havane.

Le chef de l'Etat cubain avait reçu, la semaine dernière, une lettre du colonel Kadhafi lui demandant, à la suite de l'envoi d'unités navales françaises dans le golfe de Gabès, après l'attaque de la ville tunisienne de Gafsa, de condamner « *l'intervention française en Tunisie* ». M. Fidel *Castro a écrit aux quatre-vingt-quinze membres* du Mouvement des non-alignés en critiquant les « *agressions impérialistes* », mais sans citer expressément la France.

D'autre part, la Libye a demandé le renvoi au 1er mars de la réunion extraordinaire du conseil de la Ligue arabe, qui devait examiner, à partir du 26 février, l'affaire de Gafsa. Le secrétariat général de la Ligue a *transmis la requête* libyenne aux pays membres et attend leur réponse avant de se prononcer. La *réunion* du conseil, prévue initialement *pour* le 16 *février*, avait déjà été reportée une première fois. — *(A.F.P., Corresp.)*

Guinée

● VISITE EN FRANCE DU MINISTRE DE L'ARMEE. — Le général Lansana Diane, ministre de l'armée populaire de Guinée, se rendra en visite officielle en France du 26 au 29 février. Il aura à cette occasion des entretiens avec M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et visitera les usines Panhard (fabricants de toute une gamme d'automitrailleuses légères A.M.L.) et une usine d'hélicoptères de la SNIAS (Aérospatiale).

EUROPE

Grèce

La coopération avec les pays arabes va s'intensifier

De notre correspondant

Athènes. — La Grèce va développer sa coopération avec le monde arabe, après l'accord de principe sur l'ouverture d'un bureau officiel de l'O.L.P. à Athènes (*le Monde* du 31 janvier). Au cours de ses entretiens dans la capitale grecque, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., s'est longuement entretenu avec M. Georges Rallis, ministre des affaires étrangères, et avec diverses personnalités politiques grecques, en premier lieu, M. André Papaandréou, leader de l'opposition socialiste. A *tous*, il a exposé que la première condition de cette évolution dans tous les domaines consistait à mettre un terme à l'ambiguïté des rapports entre Athènes et l'O.L.P.

Depuis qu'en novembre 1977 des étudiants arabes envahirent les jardins de l'ambassade d'Egypte à Athènes, les relations entre la Grèce et les pays arabes n'étaient pas très chaleureuses. Dix-sept étudiants palestiniens avaient été expulsés, et la diplomatie grecque soutenait qu'Israël n'étant pas reconnu *de jure*, il était difficile de reconnaître officiellement l'O.L.P., et ce en dépit de l'appui assuré par la Grèce à la cause palestinienne.

A plusieurs reprises, diverses ambassades arabes à Athènes avaient exprimé leur étonnement de voir retarder cette normalisation des rapports officiels avec l'O.L.P., alors que le peuple grec est traditionnellement pro-arabe.

D'autre part, le nombre des étudiants arabes en Grèce diminuait : un millier au lieu de trois mille cinq cents. La construction d'une mosquée dans le quartier Dezographos, à Athènes, *avec des fonds arabes, était retardée*. La plupart des bureaux commerciaux ouverts par des firmes arabes fermaient et des transactions triangulaires avec Israël s'instaurèrent.

L'opposition, surtout le parti socialiste Pasok, critiquait de plus en plus le gouvernement Caramanlis pour son attitude envers l'O.L.P. et, en septembre 1979, M. André Papaandréou avait personnellement invité M. Arafat en Grèce. Vers la fin de l'année dernière, les contacts s'étaient multipliés, discrets mais fructueux, et le 29 novembre dernier, le président du Parlement grec avait reçu en grande pompe une délégation de dirigeants palestiniens. Il fut alors question de l'ouverture d'un bureau officiel de l'O.L.P. qui serait inauguré par M. Arafat au printemps 1980.

En dehors de la tradition historique et des facteurs politiques, des considérations d'ordre économique ont également milité en ce sens. La crise du pétrole et diverses défaillances de fournisseurs (dont celle de l'U.R.S.S. qui ne livrera pas les deux millions de tonnes prévus) obligent la Grèce à assurer son ravitaillement auprès des pays arabes. Ces derniers insistaient pour la reconnaissance officielle de l'O.L.P. mais aussi sur l'intérêt pour la Grèce de développer ses échanges avec eux.

En 1978, les exportations grecques vers les pays arabes ont progressé de 25 % par rapport à 1977 et représentent maintenant un peu plus de 20 % du volume total des exportations. L'Arabie saoudite est le quatrième client de la Grèce après la R.F.A., l'Italie et la France. Une trentaine d'entreprises grecques sont engagées au Proche-Orient dans des contrats (principalement des travaux d'infrastructure) estimés globalement à environ cinq milliards de dollars. Enfin, le trafic du ferry-boat Volo-Syrie est passé de 20 000 tonnes en 1977 à 1,5 million de tonnes fin 1979.

Les représentants de l'O.L.P. à Athènes n'ont donc pas eu beaucoup de mal à persuader les Grecs d'activer le rapprochement.

M. M.

EUROPE

Belgique

La guerre des radios libres rebondit à l'université flamande de Louvain

De notre correspondant

Bruxelles. — Le gouvernement paraît profondément divisé sur le principe des radios libres et, tandis que les ministres s'interrogent, les émetteurs se multiplient. Le dernier en date est apparu sur les ondes dans la région bruxelloise : Radio-Xygène, lancée par de jeunes médecins (mécontents de la manière dont la radio officielle avait rendu compte de la grève des soins en décembre 1979 et janvier 1980), émet de 20 heures à minuit en fréquence modulée sur la bande des 106,2 MHz. Radio-Xygène a un rayon d'action de 15 kilomètres, donne des bulletins d'information, des conseils médicaux, une revue de la presse médicale et de la musique pop.

On compte environ une dizaine de radios libres pour la partie francophone du pays, à Bruxelles et en Wallonie, notamment dans les universités, et les autorités, en attendant que le gouvernement définisse le statut des radios-libres, ferme les yeux — d'autant plus que ce statut était attendu pour décembre 1979, mais qu'il a été retardé à la suite des différentes péripéties politiques.

L'affaire a brusquement rebondi le vendredi 22 février, quand les gendarmes ont envahi le studio de Radio-Scorpion à Louvain et, à l'issue d'une bataille en règle avec les occupants, ont mis fin aux émissions organisées par les étudiants flamands de l'université catholique. Les scellés ont été posés, mais ils ont été aussitôt brisés, et les étudiants ont annoncé leur intention de reprendre les émissions dès le lundi 25, ou au plus tard le mardi 26. « *Les étudiants francophones de Louvain-la-Neuve, en Wallonie, ont leur émetteur, et nous ne voyons pas pourquoi nous n'aurions pas les mêmes droits et les mêmes libertés* », disent les porte-parole de Radio-Scorpion.

Embarrassé, le gouvernement a chargé immédiatement quatre de ses membres d'étudier le dossier : les ministres des P.T.T., de la justice, de la communauté française et de la communauté flamande. Mme de Backer, ministre de la communauté flamande, a admis que le problème était délicat et que par suite de la régionalisation la solution pouvait être différente chez les Flamands et chez les francophones. Les Flamands sont moins libéraux en la matière : Mme de Backer annonce qu'elle ira jusqu'à permettre l'utilisation, dans une certaine mesure, du réseau de la radio officielle B.R.T. par les radios libres, mais que le contenu des émissions devra subir un certain contrôle « *pour que des groupes extrémistes n'en abusent pas* ».

Du côté francophone, on semble décidé à fermer les yeux jusqu'au vote du statut.

Le gouvernement est confronté à un autre problème, celui de la « citizen band » (bande de fréquence de 27 MHz) libérée depuis le 1er novembre 1979 (*le Monde* du 2 novembre 1979). En vertu de la nouvelle loi, tous les Belges ont le droit de bavarder sur les ondes moyennant l'acquittement d'une redevance équivalent à 60 francs français par an et en ne dépassant pas une puissance d'émission de 0,500 watt. Ils doivent aussi se limiter aux vingt-deux premiers canaux du 27 MHz.

Or c'est l'anarchie totale, la « foire des ondes ». Les quelque trois cent cinquante mille « cibistes » du pays n'ont pas réussi à s'organiser, leurs associations se font la guerre. Ils « trafiquent » leurs appareils et perturbent l'écoute normale de la radio et de la télévision dans plusieurs régions — ce qui a suscité la colère du public et un afflux de plaintes dans les commissariats de police. Les autorités locales, débordées, ont laissé tomber les bras. Le gouvernement, quant à lui, a lancé un avertissement sérieux aux « cibistes » : si très rapidement les utilisateurs ne mettent pas fin à la piraterie, « *des mesures de coercition extrêmement draconiennes devront être prises* », annonce dans un communiqué le ministre des P.T.T., M. Baudson.

L'évolution de la situation en Belgique est suivie de près par le gouvernement néerlandais, qui avait décidé d'autoriser les activités des « cibistes » à partir du 3 mars 1980 et qui ne peut sans doute plus reculer.

PIERRE DE VOS.

Yougoslavie

BIEN QUE L'ÉTAT DU PRÉSIDENT TITO DEMEURE GRAVE

Plusieurs dirigeants ont entrepris les voyages à l'étranger qu'ils avaient ajournés

De notre correspondant

Belgrade. — L'état général du président Tito est « sans changement, les soins intensifs » se poursuivent indique ce lundi en début d'après-midi le bulletin de santé publié par les médecins qui, au centre clinique de Ljubljana, soignent le chef de l'Etat yougoslave en appliquant des « *traitements intensifs* » dont la nature n'est pas précisée. En dépit du caractère très laconique des bulletins de santé, les médecins ont révélé, vendredi 22 février, qu'il avait fallu recourir à l'utilisation d'un rein artificiel, samedi, que le malade était atteint d'une pneumonie et, dimanche, que la situation « *restait grave* ». Comme les bulletins des jours précédents avaient déjà annoncé que « *le président souffrait de troubles digestifs et cardiaques* », on peut en déduire que tout l'organisme est plus ou moins atteint.

Devant ce flot de mauvaises nouvelles, les gens sont, semble-t-il, déjà prêts à accueillir avec résignation une issue fatale. Il n'est pas sans intérêt de constater à ce propos que M. Douchan Dragosavatz, secrétaire de la Ligue communiste, recevant un groupe de journalistes étrangers, a fait lui-même, il est vrai très indirectement, une allusion à cette possibilité. « *Nous souhaitons tous au président un rétablissement*, avait-il dit, *mais nous savons également que tout homme doit mourir un jour* ».

En attendant le dénouement, certains dirigeants qui, il y a une quinzaine de jours, avaient ajourné des voyages à l'étranger étant donné l'état « critique » du malade, sont partis. Ainsi M. Andov, membre du gouvernement fédéral, se trouve à Bruxelles où il négocie le nouvel accord de commerce avec la Communauté, qui doit être paraphé, selon les sources yougoslaves, ce lundi. D'autre part, M. Vrhovetz, secrétaire aux affaires étrangères, a passé deux jours à Dacca et est attendu également ce lundi à New-Delhi.

Le but des visites de M. Vrhovetz aux capitales du Bangladesh et de l'Inde est de consolider les rangs du Mouvement des non-alignés, ébranlé par les événements d'Afghanistan. Les Yougoslaves estiment, en effet, que, malgré les difficultés traversées par ce mouvement depuis le sommet de septembre 1979 à La Havane, ses chances de donner une orientation « positive » à la grave situation internationale demeurent intactes

La diplomatie yougoslave étudie, avec d'autres pays non alignés, le projet d'un document à présenter à l'ONU à propos des interventions dans les affaires intérieures des pays indépendants et les mesures à prendre par la communauté internationale dans de telles circonstances. Cela pourrait être l'un des thèmes d'une réunion au niveau ministériel des pays non alignés, que M. Vrhovetz a suggérée à Dacca. Il est vrai que, dans ce cas, elle ne saurait être convoquée que si un large consensus se réalisait entre les intéressés. A l'heure présente, cette initiative n'ira pas sans difficultés, compte tenu notamment du fait que le comité de coordination des non-alignés lui-même ne se distingue pas précisément par l'unanimité de ses membres.

PAUL YANKOVITCH.

Turquie

● *La violence politique* a fait quatre morts le 24 février dans trois villes de Turquie. A Istanbul, deux lycéens ont été mortellement blessés par deux terroristes qui ont réussi à prendre la fuite. A Ankara, un ouvrier a été assassiné à proximité d'un arrêt d'autobus par trois inconnus qui ont pris la fuite après avoir déchargé leurs armes. Enfin à Malatya (680 kilomètres au sud-est d'Ankara), deux terroristes ont ouvert le feu sur la voiture de l'avocat Suer Kalkan, membre du comité directeur de la section régionale du Parti républicain du peuple (social-démocrate), qui a riposté, tuant un de ses agresseurs. *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

Huit cent vingt physiciens français interviennent en faveur de M. Sakharov

L'affaire Sakharov continue à préoccuper les scientifiques français. Ainsi, huit cent vingt physiciens français, dont treize académiciens, lancent à leurs collègues soviétiques l'appel suivant sous le titre « Einstein 1933 - Sakharov 1980 ».

« Le présidium de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. s'est fait l'écho des accusations portées par son gouvernement contre M. André Sakharov pour justifier la relégation de celui-ci.

» Le « comité des physiciens français » a de sérieuses raisons de penser que l'Académie va être prochainement sollicitée d'exclure M. Sakharov. Il n'est au pouvoir d'aucune institution scientifique de prétendre, par un vote, effacer la valeur des travaux scientifiques qui ont fait sa renommée internationale. Il existe cependant un exemple d'une telle prétention qu'a déjà rappelé M. Piotr Kapitza : en 1933 le ministre de la culture du IIIe Reich exigea de l'académie prussienne de Berlin qu'elle prît des mesures disciplinaires contre Albert Einstein.

» Les scientifiques soussignés souhaitent que les membres de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. évitent de commettre un acte de servilité déshonorant qui soulèverait une réprobation ayant pour conséquence une dégradation encore plus profonde des relations scientifiques entre nos deux nations. »

De leur côté, soixante-douze des cent vingt à cent trente ingénieurs et techniciens de l'association Euratom-C.E.A. pour la fusion contrôlée, du Centre nucléaire de Fontenay-aux-Roses, élargissent le débat et refusent de poursuivre la coopération avec l'U.R.S.S. Ils ont donc adressé la lettre suivante aux autorités françaises et fait part de leur démarche à l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. Ils écrivent :

« Devant l'attitude répressive des autorités soviétiques à l'égard des hommes et des femmes qui luttent pour leurs droits élémentaires et devant l'obstruction faite à la libre circulation des informations et des idées, un certain nombre de techniciens et physiciens de l'association EURATOM-C.E.A. sur la fusion contrôlée dénoncent la violation manifeste des droits de l'homme proclamés par la France en 1789, la violation de la Constitution soviétique et des accords d'Helsinki.

» Nous nous indignons tout particulièrement de l'exil intérieur sans jugement qui frappe l'académicien André Sakharov, mais aussi de l'internement des scientifiques, membres des groupes de surveillance des accords d'Helsinki : Youri Orlov, Anatole Chtcharanski, et bien d'autres encore (...).

Nous n'acceptons plus d'effectuer aucune mission scientifique ou technique en Union soviétique; de participer à la collaboration scientifique officielle instaurée entre les gouvernements français et soviétique. (...)

EN ALLANT VOTER A MOSCOU M. BREJNEV A PARU EN MAUVAISE SANTÉ

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Leonid Brejnev était dans une forme physique apparemment très mauvaise quand il a voté le dimanche 24 février à Moscou pour les élections au Soviet suprême de la République soviétique, ont noté des journalistes qui assistaient à l'événement.

Le numéro un soviétique, qui marchait avec la plus grande difficulté, était soutenu sous les aisselles par deux aides. Il avait le visage fortement boursouflé. Contrairement à son habitude, il ne s'est pas adressé, même brièvement, aux journalistes étrangers et n'a fait aucune plaisanterie. Son apparition dans le bureau de vote a été extrêmement brève : à peine deux minutes.

Vendredi, M. Brejnev avait prononcé avec beaucoup de difficultés un discours au palais des congrès du Kremlin dans le cadre de la campagne électorale traditionnelle, mais il avait pu cependant rester debout pendant trois quarts d'heure.

Selon le « Sunday Times »

LE FILS DE STALINE, YAKOV, SE SERAIT SUICIDÉ EN 1943 DANS UN CAMP DE PRISONNIERS EN ALLEMAGNE

Londres (A.F.P.). — Une équipe américano-britannique avait découvert en juillet 1945, dans les archives du Reich à Berlin, la vérité sur la mort du fils favori de Staline, Yakov, annonce le « Sunday Times », mais les autorités des deux pays préférèrent ne pas révéler qu'il s'était suicidé, le 14 avril 1943, après une querelle dérisoire avec des prisonniers anglais. On estimait jusqu'à présent qu'il avait été exécuté par les nazis.

Lieutenant de l'armée rouge, Yakov Staline avait été capturé en 1941 lors du siège de Smolensk. A partir de 1942, il était interné à Sachsenhausen. Selon le témoignage d'un de ses codétenus britanniques encore en vie, M. Thomas Cushing, et certains documents du Foreign Office, l'hebdomadaire anglais affirme que Yakov Staline « était un homme brisé » sur lequel ses geôliers exerçaient des pressions.

La querelle éclata dans la cellule qu'il partageait avec trois Britanniques et Vassili Kokorine, le neveu de M. Molotov, alors ministre soviétique des affaires étrangères. M. Cushing accusa le fils de Staline de souiller systématiquement les latrines de leur cellule et d'omettre de tirer la chasse d'eau. Une bagarre s'ensuivit entre Kokorine et un autre Britannique. L'hebdomadaire ignore si le fils de Staline prit part à la rixe, mais estime que ce dernier incident « fit chavirer l'esprit d'un homme qui souffrait déjà d'émotions confuses sur ses loyautés, ses origines et son avenir ». Il demanda sans succès à voir le commandant du camp. Après un refus humiliant, il *courut* à travers le camp *en* criant aux gardes SS de l'abattre, puis s'accrocha à une barrière électrifiée. Un soldat l'acheva alors d'une balle dans la tête.

Suède

A un mois du référendum nucléaire, le climat politique s'envenime entre conservateurs et libéraux

A un mois du référendum sur le nucléaire, les conservateurs — selon les derniers sondages — poursuivent leur progression (24 % des intentions de vote, soit 4 points de plus que lors des législatives de septembre 1979 ou 8 points de plus qu'il y a un an). Cette poussée spectaculaire se fait aux dépens de leurs partenaires de la coalition gouvernementale, les centristes et en particulier les libéraux, qui commencent à sérieusement s'inquiéter de leur baisse de popularité.

Le climat politique s'envenime, certains soupçonnant les libéraux de vouloir abandonner le camp des non-socialistes pour se rapprocher des sociaux-démocrates, actuellement dans l'opposition.

De notre correspondant

Stockholm. — Dans une interview à l'agence de presse suédoise, M. Stern Andersson, secrétaire du parti social-démocrate, déclarait dernièrement que « *les libéraux et les centristes sont condamnés à être avalés par les conservateurs s'ils ne se retirent pas de la coalition* ». Présentant, une fois n'est pas coutume, les centristes sous un jour favorable, M. Andersson remarquait que la social-démocratie et ces deux formations bourgeoises avaient plusieurs préoccupations et objectifs communs tels que la justice sociale et la défense de l'emploi, « *même si les moyens proposés pour atteindre le but sont parfois différents* ». Toutefois, il ajoutait : « *Une coalition avec les centristes et les libéraux est à l'heure actuelle totalement exclue. En revanche, il serait possible pour le bien de la nation de collaborer par exemple au sein des commissions parlementaires qui préparent les décisions du Riksdag.* »

Il est difficile de savoir si ces déclarations constituent une invite pour tenter de débloquer une situation politique qui a tendance de nouveau à se polariser ou s'il s'agit d'une manœuvre destinée à créer, voire à accentuer, un malaise au sein d'une coalition qui ne dispose que d'un siège de majorité au Parlement et qui cache ses divergences internes derrière un étonnant rideau de silence. Depuis trois mois, le chef du gouvernement et ses ministres préfèrent apparemment s'exprimer dans des articles signés dans la presse ou par voie de communiqués officiels plutôt que de prendre la parole publiquement. Une chose est sûre, le responsable social-démocrate, servant naturellement les intérêts de son parti a su habilement exploiter un climat politique qui s'est envenimé ces dernières semaines.

Les libéraux, dont la popularité est en baisse constante depuis un an, sont soupçonnés par les conservateurs de vouloir saisir la première occasion venue pour abandonner la coalition et se rapprocher des sociaux-démocrates. Cette suspicion a été provoquée et entretenue par M. Pehr Gahrton, qui, en décembre, avait renoncé « *par déception politique* » à son siège de député et à sa carte de membre du parti libéral. Dans un article remarqué au début de l'année, il écrivait que « *des forces importantes travaillent aussi bien chez les sociaux-démocrates que chez les libéraux pour mettre sur pied une coalition socialo - libérale dans les prochaines années* ».

Cet ancien parlementaire tenait le raisonnement suivant : d'une part, la fameuse « *stratégie du milieu* » autour d'un programme commun élaboré par les centristes et les libéraux, longtemps présentée comme la seule alternative politique à la social-démocratie en Suède, s'est soldée par un échec cuisant puisque la poussée des conservateurs se poursuit et que ceux-ci revendiquent une plus grande influence sur les décisions politiques, ce qui n'enchante guère les libéraux de gauche. D'autre part, les sociaux - démocrates ont réalisé qu'ils ne pourront plus réunir, dans un avenir prévisible, une majorité absolue de sièges au Riksdag, et ils préfèrent se passer du soutien tacite des communistes pour revenir au pouvoir. *Dans ces conditions*, les socialistes se voient dans l'obligation de chercher un appui sur leur droite, et le parti libéral serait un partenaire possible. Il a d'ailleurs toujours été ménagé. La preuve, indiquait M. Gahrton, que sociaux - démcorates et libéraux peuvent s'entendre est, par exemple, le fait qu'ils soutiennent la même option en vue du référendum du 23 mars sur le nucléaire.

Une mauvaise passe

Il n'en fallait pas plus pour que la presse conservatrice déclenche une grande campagne contre les libéraux. M. Ola Ullsten, chef du parti et ministre des affaires étrangères, a dû aussitôt mettre les choses au clair : « *On nous prête des intentions que nous n'avons pas ; nous avons pris des engagements avec nos partenaires bourgeois, nous les respecterons* ».

Force est de constater que les libéraux traversent une mauvaise passe. Selon les sondages, ils ne jouissent plus que de 8,5 % des sympathies du corps électoral contre 15 % il y a un an lorsqu'ils gouvernèrent seuls, la Suède. Différentes raisons expliquant ce recul sont avancées. Pour les uns, la direction du parti s'est reposée sur ses lauriers et n'a pas mené une campagne électorale *suffisamment offensive*. Pour d'autres, l'idéologie libérale est aujourd'hui trop floue et les dirigeants ne savent pas très bien qui sont leurs électeurs. La preuve qu'un malaise réel existe est que M. Ullsten a entrepris une tournée dans le pays pour rencontrer les responsables locaux, ce qui est une réponse à une autre critique, à savoir que la stratégie du parti est définie à Stockholm par un petit cercle de technocrates qui ne se soucient guère de l'avis des militants.

Les spéculations sur un éventuel rapprochement entre les sociaux-démocrates et un ou deux « partis du milieu » circulent à intervalles réguliers en Suède. Et il est peu probable que ce déblocage de la vie politique, qui permettrait de former un gouver*nement « fort » dont* la Suède a certainement besoin pour faire face aux graves problèmes économiques et industriels des années 80, voie prochainement le jour. Il faudrait pour cela préalablement surmonter plusieurs obstacles d'ordre psychologique.

Les sociaux-démocrates savent par expérience qu'il leur est difficile de faire accepter à leurs troupes un accommodement avec les libéraux. La décision de M. Palme, en octobre 1978, de *faciliter la venue au pouvoir d'un* cabinet minoritaire libéral en s'abstenant dans le vote d'investiture avait été très mal accueillie par la base. De leur côté, les *libéraux ne peuvent pas*, même si la composition de leur électorat est plus hétérogène, du jour au lendemain changer d'alliés. D'autre part, le résultat du prochain référendum ne devrait pas, en principe, entraîner de crise gouvernementale, puisque le premier ministre centriste, M. Thorbjörn Fälldin, connu pourtant pour son engagement contre le nucléaire, a déclaré sereinement qu'il était prêt à continuer de gérer les affaires publiques même si une majorité de Suédois, ce qui est probable, se prononcent pour la mise en service des douze réacteurs programmés.

ALAIN DEBOVE.

PROCHE-ORIENT

Jordanie

ÉPARGNÉ PAR LA CONTESTATION ISLAMIQUE
Le régime du roi Hussein paraît l'un des plus stables du monde arabe

Amman. — Il est difficile d'imaginer étude d'avocat plus modeste, avec ses murs sales et ses chaises éventrées. Me Mohamed Abdel Rahman Khalifeh, « porte-parole de l'Organisation internationale des Frères musulmans », reçoit — une fois n'est pas coutume — un représentant de la presse occidentale, jugée « malveillante ». Son autorité s'étend, en principe, à l'ensemble du monde islamique, mais le siège de la conférence demeure au Caire.

L'œil malicieux, suffisamment habile pour ne pas heurter les autorités jordaniennes, Me Khalifeh tient cependant des propos nets.

« C'est une erreur de croire que la vague islamique est l'expression d'un retour en arrière, nous déclare-t-il. *Il faut, au contraire, la considérer comme une forme de contestation face à l'échec du monde arabe : son échec à résoudre le problème palestinien, son échec à plaquer l'Occident sur la civilisation musulmane, son échec face à la corruption et au gâchis. Mais si elle est bien comprise, si elle est bien canalisée, elle pourrait avoir des effets très positifs. En Jordanie, personne ne s'inquiète du mouvement islamique. »*

La *Jordanie est peut-être* le pays du Proche-Orient le moins perturbé par le flux de l'islam.

Il faut dire que les Frères musulmans n'oublient pas que le roi Hussein leur avait donné asile en Jordanie aux jours difficiles où ils étaient pourchassés par Nasser, en Egypte, et le souverain leur est

De notre envoyé spécial

redevable de l'avoir soutenu face à la vague nassérienne. Depuis lors, de bons rapports, encore que discrets, se sont établis entre les deux parties.

Le porte-parole des Frères musulmans joue à fond la carte de la tolérance en affirmant que son mouvement vise non pas à imposer des restrictions aux chrétiens, mais à ramener les musulmans à l'islam authentique. « *Nous combattons la corruption de la dictature*, nous déclare Me Khalifeh. *Les dirigeants jordaniens sont plus sages que d'autres : où donc dans le monde arabe prévaut la liberté d'expression ? En Iran, le peuple a renversé le chah pour établir un régime de liberté. Nous approuvons la révolution iranienne.*

— Mais celle-ci est l'expression de l'islam chiite alors que vous êtes sunnite...

— *Ce sont querelles de théologiens, complètement dépassées. L'islam est assez vaste pour englober des opinions multiples.* »

Paradoxalement, le régime d'Amman, qui fut longtemps le plus menacé du monde arabe, est aujourd'hui l'un des plus stables de la région. Les trois facteurs de déstabilisation de la Jordanie — les Palestiniens, les pays arabes voisins, les courants internes d'opposition de droite ou de gauche — sont, en effet, maîtrisés par le régime.

Avec les Palestiniens, l'O.L.P. comprise, les relations sont au beau fixe. Le roi Hussein a réussi à se réconcilier avec M. Yasser Arafat sans lui faire de concessions essentielles : il n'a autorisé ni le retour des fedayin dans le royaume, ni l'implantation des organisations de l'O.L.P. dans les camps de réfugiés.

D'autre part, l'Irak et l'Arabie Saoudite ont cessé de combattre le régime jordanien et, au contraire, cherchent à gagner ses bonnes grâces. Quant à la Syrie, elle a fini par admettre qu'Amman ne favorise en aucune manière la sédition des Frères musulmans sur son territoire. Comme gage de sa bonne foi, le régime jordanien a livré aux autorités de Damas, à deux reprises, des Frères musulmans nommément recherchés.

L'air entendu, Me Khalifeh souligne à ce propos : « *Nous avons subi des contraintes pour les beaux yeux de la Syrie (...) alors que les baasistes savent bien que nous ne sommes pour rien dans leurs déboires. Et nous comprenons notre gouvernement : il ne pouvait faire autrement. Nous avons donc accepté ces contraintes sans rechigner, pour ne pas créer de dissensions internes.* »

L'Egypte, autre partenaire important pour le régime jordanien, *n'est assurément pas satisfaite de* l'hostilité d'Amman à la paix conclue entre MM. Sadate et Begin, mais elle ménage le roi Hussein, qu'elle espère « *récupérer* ». Pourtant, la position d'Amman est à cet égard sans équivoque et l'accession à la tête du gouvernement du chérif Abdel Hamid Charaf en est la consécration. Il nous a déclaré : « *Tout ce qui se dit sur un changement de la position jordanienne est tendancieux ; la source en est d'ailleurs toujours israélienne ou égyptienne. En laissant croire que nous allons nous joindre à leurs négociations sur l'autonomie, Le Caire et Tel-Aviv cherchent à les rendre crédibles (...). Que demande-t-on à la Jordanie dans le cadre des accords de Camp David ? Cinq ans de coopération avec Israël au terme desquels chacun pourrait reprendre sa liberté. En d'autres termes, Israël persistera dans son refus de restituer les territoires arabes. Où serait l'intérêt de la Jordanie dans ce schéma ? On nous propose l'aventure... Nous refusons de donner notre caution à ce subterfuge. Si les objectifs des accords du Camp David avaient été clairement définis — évacuation, autodétermination des Palestiniens — la procédure et les délais auraient été négociables* ».

Les autorités d'Amman sont convaincues qu'aucune évolution n'est à attendre avant l'élection présidentielle aux Etats-Unis en novembre 1980 ; et même après cette échéance elles se montrent sceptique quant à la possibilité d'une profonde évolution de la politique américaine.

N'ayant pas de sérieux problèmes intérieurs, sinon d'ordre socio-économique, le roi Hussein est en mesure de « voir venir ». C'est ce qu'il fait en indiquant qu'il demeure l'homme de la paix négociée au Proche-Orient.

L. G.

Iran

La commission d'enquête de l'ONU a commencé ses travaux

Tandis que la commission d'enquête de l'ONU, arrivée à Téhéran le samedi 23 février, commence ses travaux, le climat politique en Iran demeure tendu. On a annoncé lundi, coup sur coup, la démission du maire de Téhéran, M. Mohamed Tavassoli, et l'arrestation du commandant des forces navales, l'amiral Mahmoud Alavi, nommé à son poste il y a un peu plus d'un mois. Un communiqué du procureur général indique que les raisons de cette arrestation seront annoncées lorsque l'enquête sera terminée. On ignore encore les motifs de la démission du maire de Téhéran, l'un des hommes les plus en vue du régime révolutionnaire.

D'autre part, la « semaine de mobilisation » prend fin, ce lundi, par des défilés populaires dans l'ensemble du pays. Celui de Téhéran devait être mené par le président de la République, M. Beni Sadr, et les membres du Conseil de la révolution. Les autorités ont ainsi voulu manifester leur volonté d'obtenir, comme le recommandait l'imam Khomeiny samedi dans son message à la nation, l'extradition du chah et la restitution de ses biens à l'Etat iranien.

La décision de l'imam Khomeiny de confier à la future Assemblée nationale le soin de décider du sort des otages américains a limité le *rôle* de la commission d'enquête de l'ONU en même temps qu'elle annonce, semble-t-il, la fin du « *règne* » des étudiants islamiques qui les retiennent prisonniers depuis le 4 novembre.

Samedi soir 23 février, peu après leur arrivée à Téhéran, les cinq membres de la commission ont souligné, dans une déclaration commune, que leur mandat prévoyait l'examen des griefs des autorités iraniennes contre l'ex-chah et les Etats-Unis en vue d'une solution à la crise entre les deux pays.

Avant de quitter Genève, ils avaient pris connaissance de la décision de l'imam, annoncée samedi, selon laquelle l'Assemblée — qui sera élue avant le début avril — déterminera quelles concessions devraient être exigées des Etats-Unis en échange de cette libération. Les cinq membres de la commission ont été reçus, dimanche, par le ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, et par le président Bani Sadr.

Quant aux étudiants islamiques, ils ont samedi accepté « *avec joie* » que « *le sort des otages soit réglé par le futur Parlement iranien* ».

Le président Carter a indiqué, de son côté, dimanche, que « *des progrès étaient accomplis* » vers une libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran et a incité les Américains à ne pas aller « *de l'extrême optimisme à l'extrême pessimisme* ». — *(A.F.P.)*

Selon l'avocat du gouvernement iranien

LE CHAH POURRAIT ÊTRE EXTRADÉ SI TÉHÉRAN S'ENGAGEAIT A NE PAS L'EXÉCUTER

Téhéran (A.F.P.). — Me Juan Materno Vasquez, avocat panaméen chargé par l'Iran de présenter et de plaider la demande d'extradition de l'ex-chah, a affirmé le 23 février à Téhéran que cette requête pourrait être satisfaite si les autorités iraniennes s'engageaient à ne pas exécuter l'ancien souverain. Il a indiqué que celui-ci n'était ni arrêté ni en détention préventive et qu'il pouvait quitter le Panama s'il le voulait.

Liban

La flambée de violence

(Suite de la première page.)

L'attentat visait-il M. Bachir Gemayel ou sa fille ? Il est impossible, à l'heure actuelle, de le savoir.

L'enfant se trouvait dans la voiture de son père avec deux gardes du corps de celui-ci et son chauffeur lorsque l'attentat s'est produit samedi, à onze heures cinq, devant le ministère des affaires étrangères. La voiture a été littéralement soufflée par l'explosion violente d'une charge télécommandée estimée à 30 kilos de T.N.T. contenue dans une autre voiture piégée.

Une grève générale a été observée, le lundi 25 février, à Beyrouth-Est. Les rues du secteur chrétien se sont vidées et les boutiques ont fermé leurs portes dans une atmosphère de consternation indignée. La réprobation a été unanime au niveau populaire et, après vingt-quatre heures d'hésitation, elle a été notamment exprimée par M. Joumblat, leader du mouvement national (progressiste), ainsi que par les dirigeants traditionnels musulmans.

Le fils de l'ancien président *Soleiman Frangié, sa bru et sa* petite-fille, âgée de quatre ans, avaient été tués en même temps que trente-deux autres personnes, le 13 juin 1978, lors d'un raid phalangiste sur le village d'Ehden au Liban-Nord. Depuis lors, les Frangié cherchent à se venger et quatre attentats contre M. Pierre Gemayel et ses deux fils, Bechir et Amin, leur sont, selon toute vraisemblance, imputables.

L'inquiétude est actuellement d'autant plus vive qu'un incident s'est produit ce samedi, à l'un des deux seuls points de passage entre les deux secteurs de Beyrouth, où des éléments de la franction scissionniste de l'armée ont enlevé des soldats des troupes régulières, en tuant un et en blessant plusieurs autres. Le lendemain, dimanche, un journaliste libanais, M. Selim Laouzi, propriétaire de l'hebdomadaire *Al Hawadess*, a été enlevé par des inconnus sur la route de l'aéroport. Bien que musulman, celui-ci avait adopté une attitude critique à l'égard de la Syrie et de la résistance palestinienne. L'O.L.P. affirme n'avoir rien à voir avec le rapt.

Ces graves événements surviennent dans une atmosphère déjà très tendue, la Syrie ayant annoncé le retrait prochain de ses troupes de Beyrouth et leur regroupement à quelques kilomètres de la capitale, et n'ayant suspendu que provisoirement cette opération sans accepter que l'armée libanaise prenne la relève. Les deux camps ont mis leurs forces en état d'alerte. Des informations en provenance du Koweït font état de recrutement de combattants dans la communauté palestinienne de ce pays en prévision de la reprise des hostilités au Liban, aussi bien avec Israël qu'à Beyrouth et dans le reste du pays contre les milices chrétiennes. Selon la presse prosyrienne, les milices chrétiennes ont de leur côté récemment reçu un important lot de chars Sherman de provenance israélienne.

L'angoisse est d'autant plus vive au Liban que la Syrie accuse Israël de vouloir déclencher une guerre contre elle à travers le territoire libanais, alors que Tel-Aviv accuse Damas de masser ses troupes aux frontières et promet avec insistance un « *appui indéfectible* » aux chrétiens du Liban, « *au Sud, au Nord et partout ailleurs* ».

LUCIEN GEORGE.

Le troisième congrès du Centre des démocrates sociaux

Les querelles de personnes avaient été vidées depuis un mois dans le huis clos du bureau politique. La crise économique impose de freiner les élans du cœur des démocrates-chrétiens, partie prenante d'un gouvernement qui conduit une politique de rigueur. Quelle passion pouvait alors faire vibrer le troisième congrès du Centre des démocrates sociaux réuni du vendredi 22 au dimanche 24 février à Strasbourg ?

Les deux mille cinq cents délégués ont trouvé tout naturellement la réponse dans l'actualité internationale et ses conséquences sur la vie politique intérieure française. Réveillés par l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, le fantôme de l'atlantisme et celui de la Communauté européenne de défense (C.E.D.), son frère, qui avait tant effrayé les gaullistes, les communistes, une partie des socialistes et des radicaux dans les années 1952-1954, rôdaient dans les couloirs du Palais des Congrès. Seule la vigilance des dirigeants du C.D.S. les a empêchés de pénétrer trop avant dans la salle réservée aux séances publiques.

M. Jean Lecanuet qui, dans le passé, s'était fait une spécialité dans la contestation de la politique étrangère indépendante des deux blocs conduite par le général de Gaulle, a dû naviguer au plus près pour éviter les débordements atlantistes de certains de ses amis. Frustrés d'avoir été contraints d'étouffer leurs convictions depuis de longues années, et particulièrement depuis l'élection présidentielle de 1974, ces derniers ont été tentés de puiser argument dans la « menace » soviétique pour les brandir de nouveau, et sans complexe.

Entre les professions de foi de M. Jean-Marie Caro, député (Bas-Rhin), qui souhaite doter l'Europe « d'une défense commune dans le cadre d'une étroite et permanente action avec nos amis d'Amérique », *et l'orthodoxie gouvernementale défendue par M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Lecanuet s'est efforcé de formuler une définition de l'atlantisme qui satisfasse les uns et les autres : l'alliance atlantique, la solidarité avec les Etats-Unis, certainement, mais sans que la France soit pour autant considérée comme une nation vassale de son puissant allié.*

Alors que M. Caro avait été bruyamment approuvé par les congressistes et M. Bernard-Reymond chahuté par une partie de son auditoire, M. Lecanuet a su faire passer ses explications, sans dommage. D'autant qu'il a repris à son compte, en termes prudents et mesurés, la thèse d'une défense commune à l'Europe, répondant ainsi, semble-t-il, aux vœux de l'immense majorité des centristes et à ceux du rapporteur de la commission « l'homme dans la communauté internationale », *M. Jacques Mallet, qui souhaite construire* « un pilier européen de l'alliance atlantique ».

Réélu président du C.D.S., M. Jean Lecanuet a fait oublier les réserves exprimées en commissions de travail par ceux qu'avaient irrités la lenteur et l'ambiguïté des premières réactions françaises à l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan. Seul ou presque, M. Bernard Stasi, devenu « président délégué » en vertu d'un compromis élaboré par le bureau politique du 23 janvier et ratifié par le congrès, s'en est fait l'écho en séance publique.

En revanche, les délégués et les dirigeants du C.D.S. ont été unanimes dans l'analyse des retombées de la tension internationale sur la situation politique intérieure française. L'alignement du parti communiste sur l'Union soviétique porte, à leur avis, le coup de grâce à une gauche en complète « décomposition », selon le mot de M. Lecanuet. Le C.D.S. tend donc la main aux électeurs socialistes qui auraient pu être déçus par l'expérience de l'union et suit de près les évolutions stratégiques du parti socialiste. L'hypothèse de la formation d'un gouvernement socialiste homogène, avancée par MM. Pisani, Mauroy et Mitterrand, a été examinée pour être qualifiée de mythique. Les électeurs socialistes intéressent les centristes dans la perspective de la « présidentielle » de 1981. Le C.D.S. pense être le mieux placé pour les drainer vers M. Valéry Giscard d'Estaing.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Solidarité atlantique et défense européenne

Devant les jeunes démocrates sociaux réunis en congrès, samedi, parallèlement à leurs aînés, M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, déclare : *« Nous sommes des partenaires loyaux de l'alliance atlantique. Mais, nous qui voulons une Europe européenne, nous ne pensons pas que la solidarité soit synonyme d'alignement. L'avenir du monde libre doit être le résultat d'un dialogue entre les nations qui le composent et non du seul leadership de la nation la plus forte. »*

M. Pierre Bernard-Reymond remarque ensuite : *« Il n'y a plus de place pour un parti-charnière. »* Il estime que le C.D.S. a un rôle à jouer *« vis-à-vis de ceux qui ont rejoint jadis l'opposition et qui, aujourd'hui, sont obligés de reconnaître que leur grand rêve d'union de la gauche a sombré (...) »* Le secrétaire d'Etat appelle enfin les jeunes démocrates sociaux à organiser *« un centrisme populaire capable de devenir l'élément essentiel des majorités de demain »*.

Après M. Bernard Stasi, vivement applaudi par les jeunes, M. Jean Lecanuet estime que le centrisme dispose aujourd'hui d'un *« double espace de respiration »*, parce qu'il a fait reculer *« les pesanteurs »* (le gaullisme) qui *« bloquaient la vie politique française »* et que *« ce qui fait la gauche unie »* est en état de *« décomposition »*.

La discussion générale du troisième congrès du C.D.S. s'ouvre alors. Après l'hommage rendu à la mémoire de Joseph Fontanet par M. Pierre Bernard-Reymond, puis la lecture du message adressé au congrès par M. Raymond Barre, M. André Diligent, secrétaire général, présente son rapport de politique générale.

M. Diligent estime que le parti socialiste *« ne présente plus de solutions crédibles »* et que *« toute sa stratégie s'est effondrée »*. Faisant allusion à l'hypothèse d'un gouvernement socialiste homogène évoquée par plusieurs dirigeants du P.S. et par M. François Mitterrand, M. Diligent déclare : *« Un gouvernement où les communistes apporteraient leur soutien sans leur participation ? Mais ce serait le piège. Ce serait pour le P.S. tendre le cou à la corde. Chaque jour, ce gouvernement homogène, mais minoritaire, verrait son existence remise en cause. Chaque jour, il devrait choisir entre s'incliner ou démissionner, se soumettre ou se démettre. »*

« Pendant tout ce temps où le P.C. lui laisserait la responsabilité apparente du pouvoir, poursuit-il, *la division du travail serait clairement organisée : aux socialistes les choix douloureux, les mesures impopulaires ; aux communistes la contestation, l'agitation démagogique. Relisez l'histoire de France. Chaque fois qu'une expérience de soutien sans participation a été tentée entre les communistes et les socialistes, elle s'est terminée par un échec ou un désastre. »*

Le P.S., ajoute M. Diligent, a *« entraîné des millions de Français généreux et de bonne foi dans l'impasse »*. Le secétaire général souhaite que le parti socialiste tire les conséquences de cette situation *« le moment venu, car la France, comme bien des pays d'Occident, a besoin d'un parti socialiste solide, mais lucide, et qui puisse être un partenaire exigeant, fidèle à son idéal, et apporter une contribution importante à la construction de la société de demain »*.

Le secrétaire général évoque ensuite le débat sur la politique de défense et l'atlantisme. *« Si atlantisme signifie que nous sommes fidèles à nos alliances, au pacte atlantique, alors nous en sommes,* dit-il. *Si atlantisme veut dire que nous accepterions d'être une sorte de protectorat entre les mains des Etats-Unis, nous n'en sommes pas. »*

UN AFGHAN MASQUÉ

Les dirigeants du C.D.S. avaient invité vingt-sept partis frères à participer à leurs débats, dont dix délégations d'Amérique latine. MM. Mariano Rumor, ancien président du conseil italien, président de l'Union mondiale des démocrates chrétiens, Helmut Kohl, président de la C.D.U. (chrétiens démocrates allemands), Léo Tindemans, ancien premier ministre belge, président du parti populaire européen, se sont notamment exprimés, dimanche 24 février, à la tribune. La vedette leur a été ravie par « Monsieur X. », *un résistant afghan qui, dissimulé sous une cagoule noire, des lunettes noires et un ample manteau sombre, a demandé aux congressistes leur soutien* « pour la noble cause des Afghans, celle de la liberté et de la protection des droits de l'homme ».

Avant qu'il ne prenne place à la tribune, M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche, avait annoncé qu'un représentant de la République du Salvador, qui devait participer au congrès, venait d'être assassiné.

M. STASI : les hésitations et les euphémismes.

Le congrès prend ensuite connaissance des messages adressés par MM. Alain Poher, président du Sénat, et Didier Bariani, président du parti radical. M. Bernard Stasi monte à la tribune et, d'emblée, se réjouit de l'accord intervenu, le 23 janvier, au bureau politique, pour que lui soient confiées les fonctions de président-délégué et pour reconduire M. Jean Lecanuet à la présidence du C.D.S.

Très applaudi, M. Stasi rappelle qu'il a regretté *« le manque de punch de la première réaction française après le coup de Kaboul »*.

« Certes, il ne fallait pas se lancer dans des déclarations belliqueuses. Mais il fallait, sans attendre, dire, très haut et très fort : oui à la solidarité avec nos amis, non à l'inacceptable, affirme-t-il. *Les hésitations et les euphémismes des premiers jours ont parfois donné le sentiment que la France voulait en quelque sorte se tenir à mi-chemin dans un neutralisme tiède et habile. »*

Evoquant la situation de l'emploi, M. Stasi demande à ses amis d'étudier *« comment pourrait se faire un meilleur partage du travail disponible »* et indique que certaines des propositions de la C.F.D.T. lui paraissent *« dignes d'intérêt »*. Il estime d'autre part qu'il y aurait *« quelque impudence à proclamer la fin de la société de consommation alors que tant de compatriotes sont aux prises avec les difficultés que l'on sait »*.

La gauche, dit-il d'autre part, s'est mise *« hors jeu »*. Elle est, à son avis, *« étrangement absente de la vie nationale »*. *« Une grande partie des espérances de notre nation se trouve désormais sans recours. C'est notre mission historique que de prendre ces espérances en charge et de leur apporter une réponse. Si nous ne le faisons pas, nous, qui le fera ? »*, dit-il avant de conclure sur la place du C.D.S. dans l'U.D.F. : *« Qu'elle ne soit pas* (l'U.D.F.) *l'alibi trop facile de nos prudences et de nos timidités. »*

M. Jean Lecanuet intervient aussitôt et affirme : *« Une formation politique qui n'est pas en harmonie avec le président de la République ou qui n'est pas sur les chemin qui mène à l'Elysée est vouée au dépérissement ou au déclin. »*

M. Jacques Golliet annonce que sa fédération (Haute-Savoie) retire la motion qu'elle souhaitait proposer au congrès. Cette motion, favorable à M. Bernard Stasi, exigeait que le président du C.D.S. ne cumule pas ce mandat, contrairement à M. Jean Lecanuet, avec la présidence de l'U.D.F. (*le Monde* du 23 février).

Les rapporteurs des quatre commissions (L'homme dans la communauté internationale, L'homme et l'adaptation économique, L'homme, le travail, la vie sociale, L'homme dans la communauté politique) présentent les conclusions de leur travail, puis le débat de politique générale reprend, en présence des trois ministres C.D.S. : MM. René Monory (économie), Pierre Méhaignerie (agriculture), Jacques Barrot (santé et Sécurité sociale), des deux secrétaires d'Etat : MM. Pierre Bernard-Reymond (affaires étrangères), Daniel Hoeffel (action sociale), ainsi que du délégué général de l'U.D.F., M. Michel Pinton.

M. Georges Mesmin, député (Paris), demande que le congrès se prononce pour la non-participation de la France *« dans les circonstances actuelles »*, aux Jeux olympiques de Moscou. M. Henri Catherin (équipes syndicales populaires) se déclare partisan d'un impôt sur les grosses fortunes et de porter le SMIC à 2 700 F par mois. MM. Jean Ménard (Jeunes démocrates sociaux, Paris) et Jean Blondel (Pas-de-Calais) interviennent ensuite.

M. Bernard-Reymond chahuté

Le débat reprend dimanche matin 24 février. M. Alfred Chiron (Val-de-Marne) souhaite que le C.D.S. se *« distingue clairement »* de l'U.D.F. et regrette le retrait de la motion déposée par la fédération de la Haute-Savoie. M. Jean-Luc Cire, conseiller national chargé de la jeunesse et des sports, se prononce pour le boycottage des Jeux olympiques de Moscou. M. Pierre Egler, conseiller général du Haut-Rhin, se demande si le C.D.S. *« est encore perçu à l'extérieur comme le parti de la réforme »*.

Après M. Renaud Giron (Yvelines), M. Loïc Bouvard, député (Morbihan), souhaite que *« l'interopérabilité entre l'armée française et nos alliés de l'OTAN soit améliorée »*. M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, intervient dès que M. Daniel Dollfus (Yonne) a quitté la tribune. Il affirme que *« le contexte international de la crise rend dérisoires les programmes trop ambitieux »*. *« Alors que l'on peut être proche de certains hommes du parti socialiste, quelle tristesse, quelle révolte,* dit-il, *à la lecture du projet socialiste »*, qu'il appelle *« le programme eurocommuniste de M. Chevènement »*.

M. Louis Jung, sénateur du Bas-Rhin, propose que les délégués au congrès appellent M. Valéry Giscard d'Estaing à être leur candidat en 1981. Il n'est guère applaudi. M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, déclare : *« Si nous sommes plus que d'autres partisans de construire une Europe unie, c'est parce que cette Europe ne se fera qu'à condition qu'elle sache dépasser les égoïsmes nationaux. »*

LES DIRIGEANTS

M. Jean Lecanuet a été réélu, samedi 23 février, président du Centre des démocrates sociaux, avec 93 % des suffrages exprimés. La motion autorisant M. Lecanuet à déléguer ses pouvoirs d'animation et de porte-parole à M. Bernard Stasi, qui devient président-délégué, a recueilli 93 % des suffrages. M. André Diligent a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général à l'unanimité moins une voix.

Ont été élus vice-présidents, MM. Jean Briane, député de l'Aveyron, Roger Partrat, Jean-Marie Daillet, député de la Manche, Pierre Schiélé, sénateur du Haut-Rhin, et Jean-Pierre Abelin, député de la Vienne.

M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, s'exprime au nom de l'U.D.F., dont les partis qui la composent ont en commun, dit-il, de *« rendre l'espoir à nos concitoyens dans la paix par la coopération entre les peuples, qui passe par la construction européenne, dans une économie solidaire et décentralisée, dans une société débarrassée des inégalités, des privilèges et de la violence »*.

L'intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, qui s'exprime après M. Jean Briane, député (Aveyron), est mal accueillie par les congressistes. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères défend les positions du gouvernement français dans la crise internationale. *« La détente,* dit-il sous les sifflets et les huées d'une partie de la salle, *ce n'est pas un cadeau à l'Union soviétique en période calme qu'on lui retire en période de tension (...). La détente, c'est s'efforcer de pacifier la confrontation idéologique par la multiplication des échanges culturels, commerciaux, techniques. Mais cette détente ne se fait pas à n'importe quel prix, à n'importe quelle condition (...). Nous ne sommes pas prêts à la maintenir coûte que coûte. L'Union soviétique doit démontrer son attachement à la détente, et notamment en retirant ses troupes d'Afghanistan. L'Europe a proposé une solution : la neutralité de ce pays, qui rend caduques et inadéquates les explications que l'Union soviétique a données de cette invasion. Cette attitude ferme, mais qui laisse ouverte la porte à une solution, est peut-être moins excitante pour l'esprit ou moins rassurante pour les opinions publiques qu'une position plus tranchée, mais nous avons la certitude que c'est la plus efficace pour le maintien de la paix dans le monde. »*

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, engage ses amis à avoir le *« courage du réel »* qui a permis au gouvernement, selon lui, *« de commencer à percevoir les dividendes de son sérieux »* en matière de politique économique. M. Jean-Marie Daillet, député (Manche), déclare, en réponse à M. Pierre Bernard-Reymond : *« Nous pouvons comprendre que la diplomatie prenne des précautions. Nous n'avons pas, nous, parti politique, à prendre des précautions. »*

M. LECANUET : un geste d'ouverture et d'espérance en direction des socialistes.

Après les interventions des représentants des délégations étrangères et notamment d'un résistant afghan, M. Jean Lecanuet prononce le discours de clôture. Devant deux mille cinq cents congressistes, il lance : *« Vous n'êtes plus les marginaux, les petits de la politique française. Vous êtes un grand mouvement. »* Il leur explique que *« la manière de manifester sa force, ce n'est pas de crier « j'existe, j'existe », mais d'apporter des idées neuves, sérieuses. »*

Le président du C.D.S. traite ensuite deux thèmes principaux : les conséquences de la situation internationale et l'analyse de la situation politique. *« L'Union soviétique démontre,* dit-il, *qu'elle n'a jamais eu l'esprit de détente, l'esprit d'entente, l'esprit de coopération. »* La définition la plus réaliste de la détente, selon lui, c'est, *« au mieux, l'équilibre des forces. S'il est rompu, alors l'Union soviétique est tentée d'user de sa puissance militaire. (...) Il faut donc rétablir l'équilibre des forces par deux moyens :*

» — Réaffirmer notre engagement dans la sécurité que nous apporte l'alliance atlantique (...). Le neutralisme, pas question pour la France et l'Europe. L'équilibrisme qui tente certains beaux esprits qui mettent sur le même plateau l'Union soviétique et les Etats-Unis, ce n'est pas une position sérieuse. Nous sommes dans le camp de la liberté, avec tous nos alliés. » M. Lecanuet précise que l'« atlantisme » des centristes répond à la formule suivante : *« Pour être ni russes ni américains, soyons français et européens. »*

» — Un effort militaire propre à la France. » M. Lecanuet ne croit pas au « tout-nucléaire » militaire. *« Nous devons,* dit-il, *diversifier nos moyens »*, car *« il faut pouvoir graduer la riposte pour faire face à une stratégie de l'avant qui concerne directement nos amis allemands. »*

« Il faudra un jour, ajoute-t-il, *fût-ce de manière prudente et mesurée (agence d'armement, combinaison de la stratégie) que l'Europe se demande si elle ne veut pas se donner au moins une politique commune de défense. Car si l'Europe se limite à la modeste ambition d'être un espace économique et social, si elle se se donne pas pour préoccupation de contribuer à sa propre sécurité, elle n'atteindra jamais la plénitude de sa personnalité dans le monde. »*

M. Lecanuet expose ensuite une nouvelle fois son analyse de la situation politique intérieure : *« décomposition »* de la gauche et *« rééquilibrage »* de la majorité. *« Je forme les vœux les plus ardents,* dit-il, *pour que l'actuel président, qui a sa stature internationale, qui est porteur des changements nécessaires à la société et de la sécurité française, accepte de renouveler son mandat. »*

Le président du C.D.S. qualifie de *« mythe »* l'hypothèse d'un gouvernement socialiste homogène. *« Imaginez M. Marchais en valet d'armes, prenant le pied de M. Mitterrand pour le hisser sur la selle et lui souhaiter bon voyage dans son gouvernement autonome. C'est une invraisemblance. Les communistes réclameront leur place dans un gouvernement de gauche, et plutôt plus que leur place. »*

« Je ne fais pas appel aux dirigeants socialistes, poursuit M. Lecanuet. *Je ne vais pas jouer de la mandoline sous les balcons. Ils sont prisonniers de leurs mythes. » « C'est après 1981 que le paysage politique a des chances, je l'espère, d'être modifié. Il s'agit de nous tourner vers les Français qui ont voté socialiste car ils ont cru que le parti communiste avait changé. La gauche n'est plus possible. Il faut que vous fassiez un geste d'ouverture et d'espérance »*, conclut-il en s'adressant aux militants du C.D.S.

Le troisième congrès du C.D.S. est déclaré clos dimanche 24 février, en début d'après-midi.

M. BARRE : lucidité et courage.

A l'occasion du troisième congrès du C.D.S., M. Raymond Barre a adressé à M. Jean Lecanuet un télégramme dans lequel il déclare notamment :

« Votre congrès témoigne de la vitalité d'une des composantes importantes de l'U.D.F. et de la majorité, mais aussi surtout d'un courant politique enraciné dans la vie de la France.

» J'apprécie le soutien que le C.D.S. a toujours apporté au gouvernement dans des circonstances difficiles. Face aux difficultés économiques que connaît notre pays et aux tensions qui se manifestent dans les relations internationales, je suis persuadé que le C.D.S. continuera à faire preuve de lucidité, de courage et d'un sens élevé des responsabilités. »

AU « CLUB DE LA PRESSE »

M. Chirac dénonce l'« avachissement » de la politique économique du gouvernement

Par son intervention au « Club de la Presse » d'Europe 1, dimanche 24 février, M. Jacques Chirac a voulu corriger quelque peu la surprise qu'avait provoquée — notamment parmi ses partisans — l'impression d'alignement sur les positions du chef de l'Etat que l'aménité de son ton lors de sa conférence de presse du 12 février avait pu donner. Le président du R.P.R. a donc choisi un mode un peu plus incisif tout en évitant l'agressivité. Il a surtout rappelé la permanence de ses critiques de fond à l'égard de l'action du président de la République et du premier ministre. Sans renier pour autant son appartenance à la majorité — il a rappelé qu'il n'ouvrirait pas de crise politique. — M. Chirac a souligné ses divergences *qui portent davantage sur le comportement du* pouvoir que sur ses orientations, sur la concentration des initiatives dans les mains du président de la République et sur l'effacement du gouvernement. Reprochant au premier ministre d'être responsable de l'« avachissement » et du « complet laisser-aller » dans lequel se trouverait l'économie nationale, le maire de Paris dénonce, cette fois-ci sans excuse, l'« échec » de la politique de M. Barre, répondant ainsi à la justification présentée par le premier ministre la semaine dernière devant « les Amis de de la République française ». Entre les deux hommes le désaccord se confirme donc.

M. Chirac se sentant « de moins en moins confortable » dans la majorité actuelle n'attend de salut que dans une alternance au sein de celle-ci dont l'occasion sera fournie par l'élection présidentielle. Mais il n'a pu s'en prendre ouvertement à M. Giscard d'Estaing puisque le même jour *celui-ci* tentait de récupérer à son profit le principe gaullien de la « participation ». C'est en définitive le changement sans risque que propose *M. Chirac* — sans *le* dire expressément — à l'ensemble des électeurs de la majorité. En effet, quoiqu'il conserve toujours secrètes ses intentions il ne cache plus maintenant qu'il espère bien récolter l'année prochaine ce qu'il vient de commencer à semer. — A. P.

M. Chirac a notamment déclaré : « *Je suis heureux que le chef de l'Etat ait rendu tout à fait officiellement et solennellement hommage à l'idée de participation. C'est une idée qui est chère au cœur de tous les gaullistes, qu'il est dans notre intention de promouvoir.*

» *C'est pour nous la bonne orientation. Mais, ce n'est pas la première fois que l'on fait des déclarations de ce genre. Il y a maintenant deux ou trois ans qu'existe un ministre chargé de la participation et qu'il n'y a pas de participation (1). J'ai observé bien souvent que chaque fois qu'on scelle on ne bride pas, et j'attends pour me réjouir qu'il se passe quelque chose de concret. En tout cas, nous sommes totalement en harmonie avec cette exigence affirmée aujourd'hui de la mise en œuvre d'une véritable participation.* »

Il a noté le retard pris par la France sur l'Allemagne depuis 1974-1975 et rappelé que c'est notamment en raison « *des grandes lignes définies par le chef de l'Etat en matière économique* » qu'il avait quitté ses fonctions de premier ministre, ajoutant :

« *Nous avons une politique qui non seulement n'est pas volontariste mais qui est une politique de complet laisser-aller. (...) Il y a une espèce d'avachissement, d'affaiblissement général de notre économie.*

» *Aujourd'hui, quel que soit le discours qu'on entende ici ou là, très largement répercuté, nous sommes obligés de constater l'échec de cette politique économique.*

» *Il ne suffit pas d'être premier ministre, j'en ai fait la triste expérience. Par conséquent, je crois effectivement qu'il s'agit, dans un système comme le nôtre, aujourd'hui, de l'impulsion qui est donnée par le chef de l'Etat, pour dire les choses en clair. C'est la seule qui compte, le reste en réalité ne compte pas. Il est d'ailleurs fâcheux de constater que, pratiquement, nous n'avons plus de gouvernement, en dehors du premier ministre. On n'entend plus jamais un ministre parler de politique, déclarer quelque chose d'autre que des observations sur les télécommunications ou la marine marchande. Ce qui est dommage et ne permet pas tout de même de mobiliser comme il le faudrait, dans une période difficile, l'opinion publique. Mais effectivement cela pose le problème de l'alternance. Ce sera probablement l'objet du grand débat national qui s'ouvrira le moment venu. (...)*

» *Vous dire que je me sens tout à fait confortable dans la majorité serait, sans aucun doute, excessif. Pour tout dire, je m'y sens de moins en moins confortable, mais il y a des exigences dans la vie de la nation et je ne ferai certainement pas la politique du pire.* »

Augmenter le budget militaire

Abordant les problèmes de défense, M. Chirac précise : « *Avec deux sous-marins nucléaires à la mer, notre dissuasion n'est pas suffisante. Il faut que nous ayons six, sept ou huit sous-marins à la mer, c'est pourquoi je déclare que nous devons avoir une quinzaine de sous-marins nucléaires.*

» *On me dit que ces sous-marins risquent de devenir vulnérables et que l'effort financier qu'il faudra faire est peut-être excessif par rapport aux risques. Je réponds : c'est faux, c'est une excuse.*

» *Cependant, je n'ai jamais dit, cela va de soi, que la composante sous-marine devait être la seule composante nucléaire française. Il est évident que nous devons disposer d'autres moyens. Nous devons notamment maintenir et améliorer, c'est-à-dire moderniser, comme nous le faisons actuellement, nos fusées sol-sol du plateau d'Albion.*

» *En outre, nous devons étudier très en détail ce que doit être notre composante aérienne. Il est évident qu'elle est aujourd'hui techniquement inadaptée et qu'elle doit être repensée.*

» *Nous devons augmenter le budget militaire de la France en pourcentage par rapport à son produit intérieur brut ou par rapport à son budget.*

» *Sur le plan de nos forces de manœuvre, de nos forces traditionnelles, des économies importantes peuvent probablement être réalisées, mais elle exigent une réflexion nouvelle sur notre service militaire, en se fondant sur la notion de défense civile, qu'il faudra bien apprécier un jour mais dont nous sommes totalement dépourvus. Il faudra transformer considérablement le service militaire en réduisant sa durée et en articulant sa mission avec la défense civile.* »

Refuser l'alignement

A propos de la situation internationale, le maire de Paris déclare :

« *Quand j'entendais tel dirigeant centriste dire aujourd'hui que nous devions rentrer dans l'OTAN, être strictement alignés sur les Américains, etc., je ne pouvais pas m'empêcher de frémir à l'idée du caractère extraordinairement irresponsable de telles affirmations. En effet, tout ce qui s'éloigne de la détente nous rapproche de la guerre froide, c'est-à-dire de l'alignement sur les blocs avec tout ce que cela comporte comme risques pour une raison ou pour une autre, à l'issue d'un incident ou d'un autre, d'une confrontation qui pourrait, par la voie de l'escalade, devenir mortelle.*

» *Nous devons conserver, non seulement, bien sûr, la conviction que nous sommes d'un certain côté de la conception de l'homme et du monde, mais que nous devons également œuvrer en faveur d'une véritable indépendance de la France qui nous conduise à être réservés à l'égard de telles ou telles initiatives de façon à maintenir notre capacité de jugement et, le cas échéant, à maintenir une détente qui est essentielle pour la vie du monde.*

» *Si la tension devait monter à un point tel que nous soyons obligés de choisir notre camp, il est certain que la France, en tous les cas pour ce qui me concerne, n'aurait pas un certain doute sur le camp auquel elle appartient.*

Enfin, M. Chirac a déclaré :

« *Il y a eu une évolution de l'esprit des institutions depuis quelques années, qui n'est pas une bonne évolution dans la mesure où de plus en plus on observe un double phénomène : la concentration du pouvoir entre les mains du seul chef de l'Etat et, par voie de conséquence, une certaine disparition du gouvernement en tant que moteur politique et, les pleins pouvoirs donnés à l'administration et à la bureaucratie, ce qui est tout à fait légitime lorsque les ministres ont tendance à ne plus être des personnages politiques suffisamment importants pour s'imposer à leur bureaucratie.*

» *Le résultat, c'est qu'on observe dans la conduite des affaires, un certain flou mais, en revanche — ce qui n'est pas flou du tout — une mainmise de plus en plus importante de la bureaucratie sur la vie quotidienne de nos concitoyens.*

» *Dans le cadre de la France telle qu'elle est et de ses institutions, il faut revenir à la pratique de ces institutions telles qu'elles existaient du temps du général de Gaulle ou de Georges Pompidou, avec un gouvernement qui, tout en suivant très fidèlement et loyalement les orientations générales définies par le chef de l'Etat qui a reçu mission du peuple de donner ces orientations, ait tout de même une existence politique qui lui permette de s'affirmer comme conducteur des affaires du pays et qui lui permette, notamment, de s'affirmer vis-à-vis de sa bureaucratie.* »

Et pour conclure, il indique :

« *Quand on sème, on souhaite toujours et on s'attend toujours à récolter le plus vite et le mieux possible.* »

(1) En fait, il y a un peu moins de deux ans, puisque Robert Boulin avait été nommé ministre du travail et de la participation, titre nouveau, le 5 avril 1978.

La préparation de l'élection présidentielle

M. JEAN-MARIE LE PEN : la France et les Français d'abord.

A l'occasion d'un banquet organisé, dimanche 24 février, dans un restaurant du bois de Boulogne, sur le thème « *La France et les Français d'abord* », M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), candidat à l'élection présidentielle de 1981, a vivement dénoncé les dispositions qui font désormais obligation à chaque candidat de recueillir cinq cents signatures de soutien auprès des parlementaires, des conseillers généraux et des maires dans au moins trente départements ou territoires (1).

Pour M. Le Pen, ces dispositions « *sont contraires à l'esprit de la Constitution* » parce qu'elles « *tendent à instituer une élection à deux degrés* », d'autant que la liste de ces signatures doit être rendue publique par le Conseil constitutionnel avant le premier tour de scrutin. « *Il s'agit là d'une mesure terroriste transformant une caution juridique en caution politique* », estime le président du Front national.

Parlant devant près de quatre cents militants et sympathisants, M. Le Pen a déclaré que « *le régime giscardien est le plus antinational que la France ait connu* » et indiqué que sa campagne électorale sera axée sur la définition d'une « *troisième voie pour la France* » : une voie « *nationale, patriotique et populaire* », opposée d'une part « *au marxisme communiste ou socialiste, lequel se perd dans la romance chantée sous le balcon de la belle qui l'abreuve d'injures* », d'autre part « *au libéralisme faisandé de M. Giscard d'Estaing ou cocardier de M. Chirac* ».

Son programme proposera notamment le renforcement des moyens de défense classiques, une politique restrictive de l'immigration, une « *réduction de la bureaucratie* », une réforme de l'enseignement et des mesures de protection de la famille. Evoquant la situation internationale, M. Le Pen a affirmé que « *la troisième guerre mondiale a déjà commencé* » et il s'est prononcé, après avoir célébré l'olympisme « *religion de l'effort* », pour le boycottage des Jeux olympiques de Moscou.

(1) Loi du 6 novembre 1962 relative à l'élection du président de la République au suffrage universel, modifiée par la loi organique du 18 juin 1976.

Quatre élections cantonales...

HAUTE-CORSE : canton de Bastia-I (1er tour).

Inscr., 6 007 ; vot., 2 576 ; suffr. expr., 2 247. MM. Pierre Giudicelli, P.C., 1 800 voix, *ELU* ; Laurent Croce, P.S., 447.

[Il s'agissait de pourvoir ce siège vacant depuis la décision du Conseil d'Etat d'annuler pour irrégularités le deuxième tour de scrutin de mars 1979, qui avait vu l'élection de M. Jean-Marie Vinciguerra (U.D.F.-P.R.) par 2 054 voix contre 2 052 à M. Pierre Giudicelli (P.C.), alors conseiller général sortant. Au premier tour, M. Vinciguerra était arrivé en tête avec 1 304 voix contre 1 268 à M. Giudicelli, 593 à M. Planet (sans étiq.) et 129 à M. Croce (P.S.).

M. Vinciguerra avait décidé de ne pas se représenter, estimant que « certains, dans la majorité, ne manifestaient pas le minimum de solidarité qui aurait rendu la victoire possible ».

Pour « l'Humanité » datée du 25 février, « l'élection du candidat communiste démontre que les Bastiais condamnent la violente campagne anticommuniste, à laquelle le candidat socialiste a pris une part importante ». L'organe central du P.C. ajoute : « Ce résultat indique également l'ampleur du mécontentement suscité par les conséquences de la politique giscardienne en Corse. Cette élection démontre en outre l'incapacité dans laquelle se trouvent la droite et le P.S. de réduire l'audience du P.C.F. malgré la campagne de dénigrement systématique à laquelle ils se livrent. »]

HAUTE-CORSE : canton de Belgodère (1er tour).

Inscr., 4 193 ; vot., 3 454 ; suffr. expr., 3 382. MM. Léon Argenti, M.R.G., 1 738 voix, *REELU* ; Gilbert Billon, R.P.R., 1 644.

[Ce scrutin était organisé à la suite de la décision du Conseil d'Etat d'annuler les opérations électorales de mars 1979, à l'issue desquelles les deux candidats en lice au second tour avaient obtenu un nombre identique de suffrages, 1 622, sur 4 231 inscrits, 3 315 votants et 3 244 suffrages exprimés. M. Argenti (M.R.G.), conseiller général sortant, avait été proclamé élu au bénéfice de l'âge, en vertu de l'article 14 de la loi du 10 août 1871.

Au premier tour, M. Billon était arrivé en tête avec 1 112 voix contre 1 108 à M. Argenti, 605 à M. Allegrini, soutenu par le P.S., et 285 à M. Massini (P.C.).]

HAUTE-CORSE : canton de Prunelli-di-Fiumorbo (1er tour).

Inscr., 4 957 ; vot., 2 212 ; suffr. expr., 2 175. MM. Dominique Tiberi, M.R.G., 1 295 voix, *REELU* ; Dominique Tiberi, mod. maj., 422 ; Michel Pinelli, R.P.R., 338 ; Pierre Pieri, U.D.F., 95 ; Adolphe Paoli, sans étiq., 25.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis la décision du Conseil d'Etat d'annuler pour irrégularités le deuxième tour du scrutin de mars 1979, qui s'était soldé par l'élection de M. Dominique Tiberi, conseiller général sortant (M.R.G.), par 1 984 voix contre 1 736 à M. Pieri (U.D.F.) sur 5 017 inscrits, 3 704 votants et 3 640 suffrages exprimés.

Au premier tour, M. Tiberi (M.R.G.) était arrivé en tête avec 1 286 voix contre 708 à M. Pieri, 352 à M. Tiberi (sans étiq., fav. à la maj.), 328 à M. Poli (sans étiq.), 209 à M. Ferreri (P.C.), 156 à M. Ghipponi (R.P.R.), 57 à M. Moracchini (P.S.), 30 à M. Braconi (sans étiq.) et 13 à M. Pietri (sans étiq.).

Pour ce scrutin partiel, M. Pieri (U.D.F.) n'avait pas déposé de bulletins à son nom dans les bureaux de vote, en signe de solidarité avec les Corses emprisonnés. Dans ce canton, où plusieurs mairies sont occupées pour protester contre l'incarcération des personnes ayant participé aux récents incidents de Bastelica, les bureaux de vote ont été installés dans d'autres locaux. Seule la mairie d'Isolaccio-di-Fiumorbo a été évacuée pour permettre l'installation du bureau de vote.]

MANCHE : canton de Gavray (1er tour).

Inscr., 4 394 ; vot., 2 967 ; suffr. expr., 2 896. MM. Georges Carbonnel, maire de Ver, mod. maj., sout. U.D.F., 1 514 voix, *ELU* ; Gérard Lecanu, maire de Sourdeval, mod. maj., sout. U.D.F., 1 137 ; Mme Jacqueline Lepesant, P.S., 197 ; M. Bernard Lejemble, P.C., 48.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Roland Vaudatin, mod. maj., récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 395 voix contre 320 voix à Mme Marie-Jeanne Havel (P.S.) et 102 voix à M. Jean-François Ricou (P.C.) sur 2 817 suffrages exprimés, 2 978 votants et 4 330 inscrits.

« Etant donné le caractère particulier de ce canton », l'U.D.F. avait décidé d'accorder son soutien aux deux candidats favorables à la majorité.

Les représentants du parti socialiste et du parti communiste enregistrent une perte aussi bien en voix qu'en pourcentage par rapport à ceux en lice en 1976. Le P.S. perd 123 suffrages et 4,55 points (6,80 % contre 11,35 % en 1976) et le P.C., 54 suffrages et 1,97 point (1,65 % contre 3,62 % en 1976).]

● *Le Conseil d'Etat* a confirmé la décision du tribunal administratif de Marseille d'annuler l'élection de M. Serge Dho (P.C.) acquise dans le canton de Barrème (Alpes-de-Haute-Provence) au premier tour des élections cantonales de mars 1979 par 317 voix contre 297 à M. Joseph Girard, P.S., conseiller général sortant.

... et une élection municipale

FINISTERE : Cleden-Poher (1er tour).

Inscr., 920 ; vot., 844 ; suffr. expr., 833. MM. Georges Le Guern, R.P.R., 423 voix, *ELU* ; Roger Stervinou, P.S., 413.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal, composé d'élus sans étiquette ou favorables à la majorité, après le décès du maire, Jean-Michel Parlier (R.P.R.). Au premier tour, M. Le Guern avait obtenu 378 voix, contre 313 à M. Stervinou et 84 à M. Gauthier, P.C., sur 920 inscrits, 790 votants et 775 suffrages exprimés.]

M. HERMIER DÉNONCE L'ATTITUDE DE LA PRESSE A L'ÉGARD DE M. MARCHAIS

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., dénonce lundi 25 février dans *l'Humanité* le « *raisonnement de l'ensemble de la presse* », et notamment du *Monde*, qui « *escamote purement et simplement le fond de la démarche* (du P.C.) *pour se livrer aux spéculations les plus fantaisistes sur le ton de Georges Marchais* ».

M. Hermier, qui fait allusion à la récente conférence de presse de M. Marchais (*le Monde* du 22 février), écrit notamment : « *Dans ce délire anticommuniste, un thème revient avec force. Nous donnerions de la presse en général une image déformée, nous entretiendrions un « climat d'intolérance » qui menacerait « la liberté d'informer et d'être informé ». C'est ce que viennent de déclarer, dans un communiqué appelant à la création d'un comité de défense, certains journalistes, par ailleurs bien timides lorsqu'il s'agit de dénoncer la domination giscardienne des médias et saisis de mutisme quand le parti socialiste traite les journalistes de la radio-télévision de « policiers supplétifs ».*

» *Les initiateurs de cet appel affirment cependant que « la liberté de parole, d'expression pluraliste et contradictoire, demeure l'un des fondements de la démocratie » et qu'ils entendent « exercer réellement leur métier ». Je serais tenté de dire : chiche, messieurs ! Si nous parlions un peu des faits.* »

M. Hermier précise que, parmi les premiers signataires du texte auquel il fait allusion, publié dans *le Monde* du 23 février, figurent des journalistes du *Monde*.

[Collaborateurs du « Monde », Jean-Claude Guillebaud et Jean Lacouture, qui ont signé l'appel des journalistes dénonçant les attaques contre la presse, n'appartiennent pas à la rédaction permanente du journal.

Dans le numéro du 23 février qui a publié cet appel, « le Monde » a, quant à lui, condamné les interventions contre la presse et notamment les tentatives d'intimidation « qui vont exactement à l'encontre de la liberté d'expression et du pluralisme ».]

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition dépose deux nouvelles motions de censure

La session extraordinaire du Parlement, qui devait s'ouvrir lundi après-midi 25 février, est consacrée à la discussion du projet de loi d'orientation agricole. Ce texte, que l'Assemblée nationale a adopté en première lecture au cours de la session d'automne (*le Monde* du 18 décembre), sera examiné par les sénateurs et vraisemblablement adopté en première lecture avant le samedi 1er mars. Pendant ce temps, les députés discuteront de la politique économique et sociale du gouvernement à la faveur de deux motions de censure déposées par l'opposition, et qui seront les quinzième et seizième depuis le début de la session d'automne, c'est-à-dire depuis le 2 octobre 1979.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a indiqué vendredi 8 février qu'il aurait recours à l'article 156 du règlement de l'Assemblée, aux termes duquel « *le député qui désire interpeller le gouvernement en informe le président de l'Assemblée au cours d'une séance publique en joignant à sa demande une motion de censure* ».

Cette procédure de l'interpellation n'a été utilisée qu'une seule fois depuis 1958, le 20 décembre dernier. Les députés communistes avaient provoqué, à cette occasion, un débat sur l'installation en Europe occidentale de fusées Pershing II et de missiles Cruise pointés vers l'Union soviétique.

Après la lecture de ces deux nouvelles motions de censure lundi après-midi, le débat s'engagera mercredi 27 février. Les députés communistes entendent « *obliger le gouvernement à débattre des questions de l'emploi, du chômage, des salaires et de la situation économique* ». De leur côté, les députés socialistes ont expliqué, mercredi 13 février, leur volonté de censurer le gouvernement (article 49, alinéa 2 de la Constitution), en indiquant notamment : « *Les résultats de l'action de MM. Giscard d'Estaing et Barre, avec, en particulier, la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation du chômage, doivent être sévèrement condamnés.* »

Seize motions de censure auront été déposées entre octobre 1979 et février 1980 alors que l'on en avait dénombré vingt-sept entre novembre 1959 et mars 1979. On ne peut que s'interroger une nouvelle fois sur l'utilisation répétitive d'une procédure dont la « banalisation » risque fort d'amoindrir la signification politique. — L. Z.

● *M. Michel Debré*, député R.P.R. de la Réunion, a critiqué samedi 23 février au micro de France-Inter les récentes déclarations de M. Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis en France, qualifiant d'« *absurdité neutraliste* » la recherche par les Européens, et particulièrement la France, d'une troisième voie entre les deux blocs.

« *Je ne pense pas*, a déclaré l'ancien premier ministre, *que l'ambassadeur américain aurait tenu ces propos il y a quelques années, et je pense que s'il les tient, c'est parce que sans doute il n'a pas le sentiment d'une fermeté suffisante dans notre attitude et qu'il estime probablement aussi que la capacité de la France n'est plus ce qu'elle était.* »

● *M. André Henry*, secrétaire général de la FEN, a dénoncé, samedi à Strasbourg, la « *campagne délirante* » du P.C.F. à l'égard de son syndicat. Faisant allusion à la récente déclaration (*le Monde* du 22 février) du secrétaire départemental du P.C.F. de Belfort (celui-ci demandait dans le journal communiste local : « *François Mitterrand, Edmond Maire et André Henry se moquent-ils de nous quand ils nous donnent des leçons de démocratie ? Croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance-flammes, qu'ils torturaient les militants de la liberté, qu'ils saisissaient la presse qui témoignait, il y a de cela quelques années à peine ?* » Le secrétaire général de la FEN a déclaré : « *Plus un mensonge est gros, plus il a de chances d'être cru, mais la FEN n'a que mépris pour ces agressions, venant de gens qui en 1939 pactisaient avec Goebbels et Hitler.* »

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a évoqué samedi 23 février à Tarbes la prochaine élection présidentielle en disant :

« *Nous participerons pour gagner en offrant sans risque au pays le choix de l'alternance, et cela pour la première fois dans l'histoire de la Ve République où l'élection du président pourra se dérouler dans des conditions normales. Là où les candidatures du R.P.R. à l'élection présidentielle ne devra ou ne devront pas émaner à l'origine des hautes instances du R.P.R. mais s'exprimer d'abord au nom d'une décision personnelle s'inspirant des principes gaullistes.* »

Le Monde

société

UNE MANIFESTATION A VITRY APRÈS LA MORT D'UN JEUNE ALGÉRIEN

« De là à tuer un enfant... »

Un ciel bleu et froid, mais l'ombre du béton dans les rues de Vitry (Val-de-Marne) ne fait pas reculer la troupe : trois cents jeunes environ, rejoints sur le trajet par quelques parents, ont manifesté, samedi 23 février, de cité en cité à la mémoire d'Abdelkader Lairech, l'Algérien de quinze ans tué par un gardien d'immeuble (*le Monde* du 20 février). Aux Montagnards, où, depuis le drame, la police occupe la loge désertée, la vie a repris à petits pas. Des hommes entrent et sortent pour les courses, leurs femmes derrière les rideaux observent les enfants qui se préparent à manifester et déroulent des banderoles : *« Ils ont assassiné Kader »* ; *« Tous contre ces crimes »* ; *« Français - immigrés même combat »*.

« C'est calme ici, mais les cars de police viennent quand même dans l'allée et les flics sortent avec des matraques, raconte une petite fille très maquillée. *Les vieux sont méchants. Par exemple, dès qu'un type s'ennuie et défonce une porte, ils appellent la police. »*

De l'allée Jean-Couzy, vainqueur du Makalu, par le quartier des Platrières les manifestants rejoignent la cité Balzac : le fief des bandes adverses. *« Balzac dans la rue avec nous ! »*

Aux fenêtres, les femmes en peignoir et les hommes en tricot n'ont guère envie de descendre. Le gardien de la cité veut bien ouvrir : *« Moi, je n'ai pas de fusil, j'ai mes poings et ça suffit. Ici il n'y a pas de problème. Excusez-moi. »* Et il s'enferme à double tour.

A l'angle, la fleuriste regarde passer, l'air inquiet pour son petit étal. *« De temps en temps, les jeunes m'achètent des fleurs, mais je préfère leur en donner pour qu'ils me foutent la paix. C'est vrai qu'on n'est plus tranquille. Pourtant, de là à tuer un enfant... »* Un client, un bouquet de violettes à la main, se souvient : *« J'ai habité la cité. J'avais toujours un poignard sur moi. C'est la faute des grands ensembles. On en crève. Ce n'est pas drôle d'avoir vingt ans dans le béton. »*

Le garagiste, plus loin, tire le rideau le temps du passage. *« On peut comprendre. Moi, j'en ai déjà mis à la porte, mais jamais encore à coups de fusil. »* Quelques travailleurs algériens suivent le défilé. *« Le gardien devrait être un père de famille, puisque je n'ai pas le temps de m'occuper des enfants »*, dit l'un, tandis qu'un autre, machinalement, distribue des tracts : il cherche son fils depuis le 24 novembre 1979. *« Ce jour-là, j'étais à l'hôpital, et Laouari a disparu... Il a six ans. »* Une femme en djellaba pleure à chaudes larmes : *« J'ai dix enfants, et Kader était de ma race. »*

Une jeune fille algérienne ouvre la marche : *« Le racisme ne passera pas. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

LE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ AVEC LES DÉTENUS CORSES S'AMPLIFIE

Le mouvement d'occupation de mairies en Corse, qui a débuté le 18 février (*le Monde* du 20 février) pour obtenir la libération des militants nationalistes emprisonnés après les événements de Bastelica et d'Ajaccio, continue et à pris une certaine ampleur. Notre correspondant à Ajaccio nous indique que six mairies de la vallée de la Gravone ont été occupées durant la journée du samedi 23 février. Outre ces *« opérations sectorielles »*, des femmes de détenus occupent toujours quatre mairies de la région du Fiumorbo.

A ces manifestations s'ajoutent les grèves de la faim observées par plusieurs personnes : trois sur la côte orientale, quatre en Balagne et deux à Bastia. Enfin, la direction régionale des services fiscaux à Ajaccio a été occupée puis évacuée lundi 25 février dans la matinée. Le préfet de région, M. Claude Vieillescazes, devait recevoir dans l'après-midi une délégation de femmes de détenus.

Quatre des trente-huit militants nationalistes corses qui font une grève de la faim pour obtenir leur libération immédiate (*le Monde* du 23 février) ont été hospitalisés à l'hôpital des prisons de Fresnes (Val-de-Marne), samedi 23 février, *« par précaution »* indique la chancellerie.

D'autre part, à Castellare-di-Casinca (Haute-Corse), une soixantaine de coups de feu ont été tirés contre la vitrine d'un magasin appartenant à un rapatrié d'Afrique du Nord, M. Raphaël Pons. Cette agression n'a pas été revendiquée. Cinq attentats revendiqués par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) ont eu lieu depuis quatre ans contre ce magasin.

A Marseille, l'église des Réformés a été occupée, le samedi 23 et dimanche 24 février, par une trentaine de militants demandant *« la libération de prisonniers politiques corses »*. Enfin, dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 février, un attentat, annoncé quelques heures auparavant par un correspondant anonyme se réclamant du F.L.N.C., a été commis à Lyon contre la caisse primaire centrale de Sécurité sociale.

Trois attentats non revendiqués ont eu lieu encore le lundi 25 février, dans la matinée, contre un cabinet immobilier, un atelier mécanographique et l'Agence nationale pour l'emploi. Les dégâts sont peu importants.

● *La chambre criminelle de la Cour de cassation* a rejeté, vendredi 22 février, le recours présenté par Lionel Chenevière et Patrick Montanzier, les deux autonomistes bretons auteurs de l'attentat commis, le 26 février 1978, au château de Versailles. Ils avaient été condamnés, le 30 novembre 1978, par la Cour de sûreté de l'Etat à une peine de quinze ans de réclusion criminelle (*le Monde* du 1er décembre 1978).

LES MUSULMANS DE FRANCE VEULENT SE FÉDÉRER

Parce que leur situation est devenue *« intenable »* et qu'ils se voient désormais exposés partout — dans la rue, dans les administrations, à l'école, dans les magasins et les cafés — à *« une hostilité croissante »*, les musulmans de France sont bien décidés à faire entendre leur voix, de manière à *« affirmer l'existence spécifique »* d'une minorité qui veut faire valoir *« ses droits moraux, sociaux et politiques »*.

Près de cinq cents représentants de la communauté musulmane vivant en France — qui compte actuellement un peu plus de deux millions de personnes, Nord-Africains (dont huit cent mille Français musulmans), Maliens, Sénégalais, Ivoiriens, Camerounais, Turcs, Comoriens, Togolais — se sont réunis à la mosquée de Paris, le dimanche 24 février, sous la présidence de Si Hamza Boubakeur, recteur de l'Institut musulman et de la mosquée.

But de cette journée de travail, jeter les bases du premier congrès des musulmans de France, qui devrait rassembler, très probablement avant l'été prochain, toutes les associations (on en dénombre aujourd'hui près de trois cents culturelles, religieuses, sportives, amicales, d'anciens militaires, etc.) et confréries religieuses. Un tel rassemblement pourrait aboutir à la création d'une fédération, avec à sa tête un président qui serait l'interlocuteur auprès des pouvoirs publics de la totalité de ces musulmans, sans distinction de nationalité.

« LES P.T.T. FACILITERONT LE CONTROLE DES NOTES DE TÉLÉPHONE »

indique le secrétariat d'État

Les P.T.T. veulent donner aux abonnés du téléphone « les moyens administratifs, comptables et techniques leur permettant de contrôler leurs factures ». C'est ce que vient de préciser le secrétariat d'Etat après la parution d'informations indiquant que les Télécommunications avaient décidé de revenir sur leur décision de se ranger à l'avis de la commission d'accès aux documents administratifs (« le Monde » du 23 février). Le 30 janvier, cette commission avait estimé qu'il n'y avait pas d'obstacle à la communication aux abonnés des bandes d'observation qui permettent de déceler des anomalies de facturation.

Cette décision des P.T.T. a été confirmée le 22 février par M. Norbert Ségard. Mais le secrétariat d'Etat indique dans un communiqué que des moyens permettant de donner satisfaction aux usagers « sont actuellement en cours de définition ». Ces moyens seront tels que « les libertés des citoyens seront scrupuleusement protégées ». L'une des solutions envisagées consisterait à autoriser les abonnés mécontents à prendre connaissance de ces bandes en leur donnant les explications nécessaires, mais sans délivrer de copie. Cette solution est parfois utilisée. Elle serait généralisée.

JUSTICE

AU COLLÈGE DE FRANCE

M. Jean-René Dupuy a inauguré la nouvelle chaire de droit international

Professeur de droit international à Nice, M. Jean-René Dupuy a inauguré, vendredi 22 février, la nouvelle chaire qui vient d'être créée au Collège de France pour cette discipline. Le cours sera dispensé à partir du 27 février, salle 3 du Collège, à 17 heures.

« En dépit d'une certaine diversification des acteurs, a dès l'abord observé M. Dupuy, *le droit international demeure fondamentalement inter-étatique, seul l'Etat y est souverain. On lui reproche tout à la fois une inefficacité imputable au fait qu'il a des souverains pour sujets et que, cependant, on attend souvent de lui des résultats qu'il ne saurait obtenir par lui-même, n'étant qu'un produit de la compétition comme de la coopération entre Etats. »* Mais *« le droit ne saurait à lui seul obtenir un résultat conditionné de façon singulièrement plus déterminante par des facteurs économiques, sociaux, culturels et stratégiques. »*

« Deux séries de facteurs, indique le nouveau professeur, *animent la transformation du droit international, ceux qui participent d'une communauté internationale historique et ceux qui relèvent d'une communauté mythique. »* Quant à la première, *« elle procède non des initiatives de tel homme d'Etat, mais des mouvements qui travaillent les profondeurs de la vie internationale et qui en transforment les données.*

» Le monde actuel est profondément travaillé par la multiplication des facteurs d'interdépendance entre Etats. Ils sont très apparents dans l'ordre économique où ils transcendent les clans idéologiques. L'interdépendance écologique est aussi évidente, alors que l'on sait par la presse que les lacs de Norvège sont pollués par les fumées industrielles en provenance du Canada ou que les insecticides utilisés en agriculture dans l'hémisphère nord vont atteindre les pingouins de l'Antarctique. De ce fait, la fonction du droit international se diversifie : alors que dans le système classique, il apparaît surtout comme un droit de procédure, propre à favoriser les relations entre Etats, il est aussi aujourd'hui un droit réglementaire définissant le comportement attendu des gouvernements. »

Pourtant, s'interroge M. Dupuy, *« comment, sans mythification, parler de communauté internationale alors que les contradictions entre nations dotées des privilèges du savoir et du pouvoir et les peuples qui n'ont pour richesse que leur culture interdisent la prise de conscience d'un intérêt commun ? Dans l'ordre économique, les Etats ne s'infligent que peu de contraintes. Les gouvernements ne parviennent pas à dépasser leur intérêt immédiat, vu dans sa dimension quotidienne, au profit de projets plus vastes ; à faire prévaloir l'intelligence, à défaut du cœur, sur l'appétit »*, d'où un *« individualisme irréductible des Etats »*.

C'est pourquoi *« les perfectionnements des structures de concertation entre Etats, développées depuis la fin du siècle dernier, n'ont pu extirper la violence de leurs rapports. »*

Quant à sa méthode d'analyse, M. Dupuy définit *« deux voies successives »* : *« L'une au plan formel met en valeur la dialectique du pouvoir et du droit ; l'autre au plan fondamental s'attache aux antagonismes de la puissance et de la justice. La première s'attaque au paradoxe d'un droit dont l'ambition est d'assujettir des pouvoirs alors que, dans son principe, lui-même n'en est pas doté. Elle conduit à dresser deux modèles, celui du droit relationnel et celui du droit institutionnel. Le modèle relationnel évoque des acteurs juxtaposés et souverains dans un univers juridique refusant toute transcendance.*

» A l'inverse, poussant à l'extrême sa raison interne, le système opposé montre un pouvoir intégré dans des institutions qui le conditionnent et le répriment. On relèvera à titre d'illustration qu'à l'heure présente la stratégie des pays du tiers-monde est de projeter dans le système relationnel les principes que, forts de leur majorité automatique, ils font voter par les institutions des Nations unies. »

M. Dupuy devait achever sa leçon inaugurale par quelques remarques sur les droits de l'homme : *« Alors que par la déclaration universelle des droits de l'homme on proclame la soumission des souverainetés à leur observance, chacun des groupes d'acteurs donne de l'homme sa propre définition et s'applique à capturer à son profit la prévalence de l'homme comme on s'attachait naguère à revendiquer pour soi la transcendance de Dieu. Une déclaration des droits de l'homme appartient à l'ordre de l'incantation et du rite conjuratoire si elle demeure privée des possibilités d'incarnation qu'implique précisément sa nature de règle de droit »*, devait conclure le nouveau membre du Collège de France.

Le magistrat ayant jugé le dossier insuffisant

Deux jeunes gens accusés de viol sont mis en liberté après seize mois de détention provisoire

Après seize mois de détention provisoire, deux jeunes gens inculpés de viol et d'attentat à la pudeur viennent d'être mis en liberté, la jeune fille qui avait porté plainte contre eux étant revenue sur nombre de ses déclarations.

M. Gilbert Estève, juge d'instruction à Pontoise, qui a ordonné la mise en liberté des deux jeunes gens, s'il s'abstient de se prononcer sur le fond de l'affaire, dont l'instruction n'est pas close, rappelle son attachement au principe de la présomption d'innocence et à celui qui veut que la détention provisoire soit l'exception.

C'est au début du mois d'octobre 1978 qu'Isabelle, dix-sept ans et demi, dépose à la gendarmerie de Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) une plainte pour viol. Elle accuse deux jeunes gens qu'elle connaît : Eric Mercier, dix-neuf ans, apprenti pâtissier, et Fernand Chéron, vingt ans, apprenti boucher, qui vient de partir pour le service national.

Le 7 octobre, M. Jean Vergès, juge d'instruction à Pontoise, inculpe Eric et Fernand de *« viol et attentat à la pudeur »* et les place sous mandat de dépôt. Commence alors une longue détention provisoire. Les avocats des jeunes gens déposent, en vain, de multiples demandes de mise en liberté.

Lorsque, à l'automne de 1979, M. Vergès devient magistrat du siège, M. Estève reprend le dossier et constate rapidement des incohérences. Il procède le 17 décembre à une confrontation. Celle-ci démontre que la jeune fille, partie civile, avait fait des déclarations inexactes sur des points essentiels. Le magistrat ordonne donc la mise en liberté des deux jeunes gens, estimant que leur détention n'est plus nécessaire à la manifestation de la vérité et que l'information a été entravée, pendant plus de quinze mois, par les déclarations de la partie civile.

Mme Annie Grenier, substitut, fait appel le 21 décembre 1979. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles infirme au début de l'année 1980 l'ordonnance du magistrat instructeur, considérant que *« Chéron, avec l'aide de son camarade, a réussi à imposer à la victime, contre son gré, des relations sexuelles complètes »*. Aucune des pièces du dossier ne permettant d'étayer cette assertion, le magistrat instructeur décide, le 13 février, une nouvelle confrontation qui confirme les résultats de la première et va même au-delà. *« Le dossier s'effondre »*, estime-t-il alors.

M. Estève délivre immédiatement une nouvelle ordonnance de mise en liberté dans laquelle il insiste sur les garanties de représentation de Fernand Chéron niées par la chambre d'accusation, qui indiquait : *« Chéron ayant été incorporé et n'ayant pas communiqué sa nouvelle adresse (...), il ne présente pas de garanties suffisantes de représentation. »* On ne peut estimer, dit au contraire M. Estève, que le fait d'effectuer son service national ne permet pas le maintien d'un inculpé à la disposition de la justice, *« à moins de considérer l'armée comme une institution incapable d'assurer ces garanties »*. Cette fois-ci, le parquet s'abstient de faire appel, et, le 15 février, les deux jeunes gens sortent enfin de prison après un an, quatre mois et huit jours d'une détention sans doute inutile.

● *Une dizaine d'individus* ont pénétré, samedi 23 février, dans les locaux du Palais des arts, 323, rue Saint-Martin, à Paris (3e), au cours du gala de la revue des homosexuels *« Masques »*. Ils se sont livrés à des déprédations et ont échangé avec les spectateurs des coups de poing, blessant légèrement quatre personnes.

LES ENFANTS ET LA JUSTICE

Un arrêt de la Cour de cassation sur les témoignages lors d'une procédure de divorce

Au cours d'une procédure de divorce, plusieurs témoins avaient été entendus. Estimant qu'ils lui avaient imputé mensongèrement des torts, l'un des époux déposa une plainte pour faux témoignage, qui donna lieu à l'ouverture d'une information confiée à un juge d'instruction parisien. Au cours de l'instruction, ce magistrat recueillit le témoignage des deux enfants des époux en instance de divorce, sans se conformer aux dispositions de l'article 205 du code civil, selon lesquelles les descendants ne peuvent jamais être entendus sur les griefs invoqués par les époux à l'appui d'une demande en divorce. Aussi, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris fut-elle saisie d'une demande d'annulation des procès-verbaux d'audition des enfants.

La chambre d'accusation refusa, le 18 janvier 1979, d'annuler ces procès-verbaux en déclarant que *« l'interdiction en matière de divorce d'entendre comme témoins les descendants des époux ne concerne que le juge civil »*.

Tel n'a pas été l'avis de la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Pierre Malaval, qui, sur le rapport de M. Pierre Escande, conseiller, les observations de Mes Choucroy et de Chaisemartin et les conclusions de M. Georges Dullin, avocat général, a rendu un arrêt de principe en cassant en ces termes la décision de la chambre d'accusation de la cour de Paris : *« Bien que figurant dans un texte étranger à la procédure pénale, cette préoccupation (édictée par l'article 205 du code civil), inspirée par un souci de décence et de protection des intérêts moraux de la famille, n'est que l'expression, reprise de textes législatifs antérieurs, d'une règle fondamentale qui ne saurait être tournée par le recours à une poursuite pénale. En statuant comme elle l'a fait, alors que l'audition des enfants ne pouvait, en l'espèce, qu'aboutir à l'inobservation de la règle de droit (édictée par l'article 205 du code civil), la chambre d'accusation de Paris n'a pas justifié sa décision. »*

L'affaire sera rejugée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon.

Face au tribunal

Un livre de Mireille Debard

La justice des mineurs, depuis vingt ans, tente de substituer à « surveiller et punir », « protéger et guérir ». *« La juridiction des mineurs s'est étendue,* écrit Mireille Debard dans « l'Enfant au tribunal », *depuis la promulgation de la loi de 1953 sur l'assistance éducative (protection des mineurs en danger). Antérieurement, elle ne s'occupait que des mineurs « délinquants ». »* Pour témoigner de cette tentative, de ses succès et de ses illusions, Mireille Debard a tenu un long *« journal de voyage dans les tribunaux pour enfants »*.

Cette justice, plus soucieuse d'éducation que de punition, a souhaité *« gommer le délit »* pour s'interroger sur la personnalité du mineur et son environnement. Mais, aujourd'hui, aux magistrats fervents de sciences sociales, succèdent des juges préoccupés par un retour à la lettre de la loi considérée comme un garde-fou contre la multiplication des mesures administratives (placement dans des foyers, tutelle, etc.). Les juges des enfants ne veulent plus être un instrument de contrôle administratif supplémentaire, mais plutôt *« un lieu de défense de l'individu contre l'administration, des familles contrôlées contre le pouvoir d'Etat »*.

Le « voyage » de Mireille Debard témoigne de la vie de quelque cent vingt mille jeunes qui, chaque année, ont affaire à la justice. En 1977, on a dénombré 65 000 « mineurs en danger » et 60 000 délinquants, parmi lesquels 4 500 — dont 625 de moins de seize ans — ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme.

Dans le cabinet du juge des enfants, lieu de passage de tous les échecs, elle a vu ces vies déjà mutilées, ces enfants à l'avenir hypothéqué : Brigitte, qu'on enferme dans le clapier, Claude, qui reçoit des raclées, Xavier, aux cheveux arrachés, tous victimes de la violence de leurs parents comme plus de 2 500 enfants par an, selon les chiffres officiels.

Les parents sont parfois eux-mêmes épaves ou victimes : telle mère boit 10 litres de bière par jour ; telle autre, régulièrement battue par sa propre mère, a été violée par son beau-père. Mais bien d'autres parents, « normaux », se sentant propriétaires de leurs enfants, n'hésitent pas, disent-ils, à « sévir » lorsque ceux-ci les gênent.

De tout cela, Mireille Debard ne cherche à tirer ni leçon ni morale. Elle ne fait que donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais : Philippe, qui, en huit ans, a été placé dans onze établissements différents ; Annie, victime d'inceste ; Sandie, qui devient mutique, dans sa famille « normale » mais si étriquée ; tous ceux qui, dans cette spirale de faillites et de désespoir sont entraînés vers l'échec total : la prison. On y retrouve les 0,1 % de mineurs meurtriers, et tant d'autres pour lesquels on a *« baissé les bras »*, estimant que leur dernière chance était *« les quartiers de mineurs, vantés par l'administration pénitentiaire, centres archimodernes de jeunes détenus qui peuvent aller à l'école, faire une F.P.A. (1). En somme, toujours l'éducation. En fait, les mineurs, comme les autres, sont casés là où il y a de la place (...). En guise d'école, ils laveront le couloir, feront des éponges métalliques ou des pinces à linge. »*

Le récit de Mireille Debard est volontairement sec ; elle refuse toute dramatisation de la délinquance, toute complaisance dans la description, pour évoquer une enfance à laquelle on demande le silence et sur laquelle on veut faire silence, parce qu'elle dérange.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *L'Enfant au tribunal*, par Mireille Debard, éditions Libres Hallier, 310 p., environ 49 F.

(1) Stage de la formation professionnelle des adultes.

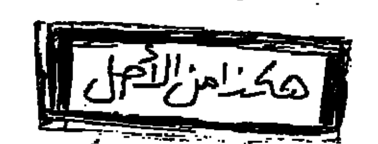
Des magistrats et des éducateurs s'inquiètent de la sévérité accrue à l'égard des mineurs

Inquiète de l'augmentation du nombre de mineurs de moins de seize ans mis en détention — qui contredit les instructions de la circulaire du ministre de la justice du 2 novembre 1978, — l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille s'est réunie récemment à Paris. Divers syndicats de personnel de l'éducation surveillée, ainsi que l'Union syndicale des magistrats, ont participé à ses travaux.

Après avoir relevé les pratiques de divers parquets, qui criminalisent des infractions habituellement correctionnelles (un vol de sac à main à l'arraché est alors qualifié vol avec violence) pour pouvoir mettre plus aisément les mineurs en détention provisoire (*le Monde* du 12 février 1980), les organisations réunies ont publié un texte pour les dénoncer.

« On retient l'âge du mineur au moment de la détention et non au moment des faits pour le détenir au-delà de la durée des huit jours, indépassable pour les mineurs de moins de seize ans, écrivent-elles. *On utilise la qualification de criminelle pour prolonger cette détention et même détenir des mineurs de treize ans. En conséquence, les organisations signataires demandent à M. le garde des sceaux d'adresser aux parquets de nouvelles directives en vue de rappeler, conformément à l'esprit des dispositions de l'ordonnance du 2 février 1945, qui organisent la justice des mineurs : que l'âge des mineurs doit être uniquement être apprécié, dans la perspective des mises en détention, au moment de la commission de l'infraction. En décider autrement équivaut à renvoyer devant des juridictions pénales de droit commun — et non devant le juge des enfants — des jeunes, mineurs au moment des faits, qui auraient atteint leur majorité lors du jugement de l'affaire. »*

● *Deux objecteurs de conscience,* incarcérés à la maison d'arrêt de Metz-Queuleu (Moselle), MM. Cécil Mercier, vingt-cinq ans et Dieudonné Borros, vingt-quatre ans, ont été libérés, vendredi 22 février, après un arrêt du Conseil d'Etat cassant la décision de la commission juridictionnelle du ministère de la défense, qui leur avait refusé le statut d'objecteur de conscience. A Poitiers, trois autres objecteurs se sont installés, vendredi dans le beffroi de l'hôtel de ville pour attirer l'attention sur leur cas. M. Daniel Brand, l'un des jeunes gens qui avaient passé la nuit de la Saint-Sylvestre suspendus à la tour Eiffel, a été arrêté le 15 février, et attend son transfert dans une prison militaire ou civile (*le Monde* du 1er janvier).



Dans les 9 BHV.



EN ÉLECTROMÉNAGER:

*30 grandes marques.

NOGAMATIC, BRANDT, VEDETTE, THOMSON, A. MARTIN, THERMOR, ROSIÈRES, SAUTER, DE DIETRICH, INDESIT, SIEMENS, ELECTROLUX, KENWOOD, LINCOLN, HALVATIA, AEG, BOSCH, CANDY, CHAPPÉE, FAR, FRIGIDAIRE, ZOPPAS, LACO, LADEN, MIELE, PHILIPS, POL, SCHOLTES, VENDOMOIS, CRÉDA.

Certaines marques peuvent ne pas être présentées, mais toutes peuvent être fournies dans les mêmes délais.

*5 ans de garantie sur 30 grandes marques.

(pièces, main-d'œuvre et déplacement).

Voici nos tarifs:

Plaques et hottes	65 F
Réfrigérateurs et congélateurs simples	75 F
Cuisinières et fours	85 F
Duo réfrigérateurs-congélateurs	115 F
Lave-linge	125 F
Lave-vaisselle	145 F

Garantie gratuite 5 ans sur tous les appareils NOGAMATIC (exclusivité BHV/Nouvelles Galeries).

*et jusqu'au 22 mars



Qui dit mieux?



Le grand magasin spécialiste de la maison et des loisirs.

· LES 9 BHV: RIVOLI · PARLY 2 · MONTLHERY · GARGES · FLANDRE · BELLE EPINE · ROSNY 2 · CRETEIL · VILLENEUVE-LA-GARENNE ·

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

« Qui parlera français en l'an 2000 ? »

L'anglais et la culture hexagonale

Notre série d'articles intitulée « Qui parlera français en l'an 2 000 ? » (« le Monde » des 5, 6 et 7 décembre 1979) nous a valu un abondant courrier dénonçant tour à tour les « assauts de l'anglais », « l'impérialisme francophone » ou la « trahison des clercs ». Voici quelques extraits des lettres reçues :

Un lecteur allemand, interprète de conférences, M. Walter Blummenberg, donne pour sa part les explications suivantes :

Le mauvais exemple est donné par le président de la République : dans les rencontres avec son homologue allemand, il parle... anglais. Certains de ses ministres suivent cet exemple ; des réunions entières avec leurs collègues allemands se déroulent en anglais. (...) Je relève aussi un manque de tolérance vis-à-vis des étrangers qui s'efforcent de parler français. Dans les réunions internationales, « l'anglais » qui sort de la bouche de nos chers continentaux, très souvent, frise l'incompréhensible. Or on l'accepte aussi longtemps qu'il sert son but : la communication.

La langue française, à entendre les discours officiels, n'est pas un véhicule de communication mais un phénomène culturel. Quel découragement pour ceux qui essaient de s'exprimer en français ! Le Français tolère difficilement que sa langue soit mal parlée. Devant le choix entre un royaume inaccessible et un outil pratique de communication, beaucoup d'étrangers n'hésitent pas à opter pour l'anglais (...). La triste conséquence de tout cela c'est que le français disparaît sûrement et lentement de la scène internationale.

Autre raison du recul : l'absence du français sur le « front » radiophonique. Beaucoup de lecteurs lointains critiquent la qualité et déplorent l'insuffisante quantité des émissions francophones qu'ils peuvent capter sur leur poste. M. R. Tenaud, de Lima (Pérou), écrit notamment :

Ici, en Amérique du Sud, de nombreuses personnes écoutent régulièrement les émissions de radio par ondes courtes. Les deux Grands sont là durant des heures et sur plusieurs fréquences : « *Voice of America* », de Washington et « *Paz y Progreso* », de Moscou parviennent avec une intensité comparable à celle des stations locales. La B.B.C. également. On capte aisément *Radio Nacional de España*, l'Allemagne, la Suède, Radio Nederland, etc. Mais de France point. Nulle part sur le cadran on n'entend le français à l'exception des émissions de Moscou destinées à Haïti ou de Séoul dirigées, probablement, vers l'Europe et, bien entendu, celles de Radio-Québec. Mais de France, *Rien*. C'est vraiment regrettable.

M. Jean Barrué, de Paris, écrit pour sa part :

Venant de passer cinq ans en Afrique, dans trois pays éloignés l'un de l'autre (Burundi, Tchad et Mauritanie) j'ai pu constater que la France faisait piètre figure outre-mer dans le domaine des ondes. Avec un récepteur radio bon marché, les Africains peuvent capter correctement les émissions en français de Radio-Moscou, de la Voix de l'Amérique ou de la B.B.C.; par contre, l'insuffisance de puissance de Radio-France International, rend cet émetteur souvent inaudible, même avec un récepteur perfectionné. (...) Notre pays devrait se doter à mon sens, parallèlement à R.F.I., d'un émetteur puissant (le relais par satellite semble s'imposer). Quant aux crédits nécessaires pour mener à bien une telle entreprise, ne pourrait-on pas les prendre sur le budget de la coopération ? En matière d'enseignement du français, la coopération coûte très cher à la France, pour des résultats dérisoires. Il serait temps, peut-être, de s'interroger sur son bien-fondé.

Etymologie et imagination

Certains lecteurs expliquent la supériorité de l'anglais sur le français par sa brièveté. Ainsi, M. Filtz, de Vaires (Seine-et-Marne) écrit :

La fréquente longueur de nos mots nouveaux, dans le domaine du vocabulaire spécialisé, en particulier, gêne la diffusion du français et permet à l'anglais de se faire une place de plus en plus large dans les pays francophones. (...) Notre *tomodensitomètre* part battu d'avance à l'attaque du *scanner*. Lorsqu'un mot est court, il passe plus facilement dans la presse, à la radio et à la télévision, car l'espace et le temps y sont comptés; par conséquent, le mot le plus court sera fréquemment choisi, même s'il est anglais ou américain. C'est donc à nos étymologistes à faire preuve d'imagination en abandonnant si nécessaire les sentiers de l'étymologie gréco-latine.

M. Mikael Briant, de Paris, s'en prend à l'action culturelle de la France :

Le principal mobile du mouvement francophoniste, c'est le désarroi provoqué par le relatif déclin politique, économique et démographique de notre pays. Ce désarroi pousse nos gouvernants à appuyer l'action culturelle dans le monde, avec l'espoir qu'elle aidera à stopper la régression de notre puissance. Il faut avouer qu'en Afrique Noire cette politique rend d'appréciables services : ne fait-elle pas coïncider les intérêts stratégiques et commerciaux des potentats français avec ceux des dirigeants de nations complètement artificielles ?

Quant à parler de la francophonie hors de son aire d'élection, je peux rapporter une expérience que j'ai vécue à Sucre, en Bolivie : dans un square, j'ai rencontré un groupe de jeunes filles qui suivaient régulièrement les cours de l'Alliance française locale. Par curiosité, je leur ai demandé — en espagnol car aucune de ces charmantes personnes n'était capable de dominer le langage de Molière — quelle utilité elles voyaient dans cette étude. « *Aucune* » m'ont-elles répondu, *nous ne l'apprenons que par plaisir* ». Voilà bien la véritable nature du français académique enseigné dans le tiers-monde avec l'aide de nos deniers : un hobby et un snobisme des minuscules bourgeoisies en place !

M. Pierre Dumont, maître-assistant à l'université Paul-Valéry de Montpellier regrette aussi cette image du français langue « culturelle » :

Pour beaucoup de francophones, écrit-il, le français reste malheureusement la langue de l'élite universelle. La francophonie apparaît à beaucoup comme un club auquel il est de bon ton, parce que difficile, d'appartenir.

Si l'on veut que dans les prochaines années le français continue à être un véhicule de communication internationale et pas seulement une carte de visite culturelle, il faut tout mettre en œuvre pour améliorer cet enseignement, pour adapter son utilisation aux réalités locales, régionales ou nationales qu'il est chargé de véhiculer.

Les Québécois ont compris depuis longtemps cette nécessité, et le français qu'ils parlent reste le leur tout en étant aussi le nôtre, à nous Français. Le même phénomène est en train de se produire en Afrique francophone : le français du Sénégal, par exemple — mais c'est vrai aussi pour toute l'Afrique — s'est coloré et enrichi au contact des réalités sénégalaises, d'une part en empruntant aux langues locales, d'autre part en générant des mots nouveaux conformément aux règles et aux habitudes de la langue française.

Cuisine et culture

Beaucoup de lecteurs constatent que le français recule en même temps que la puissance économique qui le porte. M. Paul Sabatier, de Paris, écrit notamment :

On préfère apprendre l'anglais à l'école ou à l'université parce qu'on l'estime la langue la plus utile comme moyen de communication. Si depuis 1940 les francophones avaient gagné en grande majorité les prix Nobel de sciences, la langue internationale en matière de sciences serait aujourd'hui le français plutôt que l'anglais. Si, depuis un ou deux siècles, la France avait été la première puissance économique mondiale, la langue internationale du commerce serait le français plutôt que l'anglais. De même que ceux qui s'intéressent sérieusement à la musique classique ont intérêt à apprendre l'allemand ou l'italien plutôt que le français ou l'anglais (...) Au fur et à mesure que les francophones auront des choses intéressantes ou importantes à dire, les « étrangers » trouveront qu'il est dans leur intérêt d'apprendre le français.

M. Gérard Herzhaft, de Bron (Rhône), a son explication de la réussite de l'anglais :

La cause essentielle du développement foudroyant de l'anglo-américain depuis la deuxième guerre mondiale, c'est la supériorité de la civilisation américaine dans tous les domaines. Supériorité technique et scientifique, mais aussi supériorité culturelle qui n'a cessé de s'affirmer : l'Amérique a le meilleur cinéma du monde, la meilleure télévision, la littérature la plus brillante, la philosophie la plus ouverte et la plus foisonnante. Quant à la musique américaine, qu'elle soit noire ou blanche, elle a influencé toutes les musiques populaires contemporaines.

La France n'a cessé de se tourner vers son passé. Alexandre Dumas, Maupassant ou Flaubert restent des auteurs très lus parce qu'ils étaient avant tout des auteurs populaires en France. Le divorce n'a cessé de s'accentuer chez nous entre une élite parisienne et pharisienne ronronnant sur elle-même et l'écrasante majorité de la population française. On réédite les romans populaires du XIX[e] siècle pour pallier l'absence de ceux du XX[e] siècle ; le cinéma français est essentiellement un cinéma d'alcôve ; et la télévision est d'une ahurissante médiocrité.

Une langue n'est grande que tant que sa culture est exportable. En exemple : la gastronomie française est sans conteste la meilleure du monde. Vous trouverez difficilement un bon restaurant américain dont le nom ne soit pas francisé et qui n'affiche pas à son menu de nombreux plats venant de l'Hexagone ; les cuisiniers français en Amérique se font de remarquables places au soleil. Il faudrait que la richesse de la culture française ne se limite pas à la cuisine.

M. A. Saltiel, de Montfavet (Vaucluse), apporte ce témoignage :

Je viens de rentrer d'un court séjour en Egypte où j'ai débarqué pour la première fois il y a environ soixante ans et que j'ai quittée en 1952 : la différence, en ce qui concerne l'usage du français, est immense. En 1920, j'abordais n'importe quel passant en français pour me renseigner, obtenant aussitôt une réponse dans la même langue. En 1979, à l'hôtel Méridien du Caire — qui fait pourtant partie d'une chaîne française — le directeur est allemand et dans tout le personnel il n'y a que trois ou quatre serveuses — coptes — qui parlent français. Impossible de s'expliquer avec les autres sinon en anglais ou en arabe. (...)

La langue d'un peuple est le reflet de son génie et de sa vitalité. S'il faut en chercher les responsables, nous le sommes tous, un à un et globalement. Tous ceux qui, à un titre quelconque, et quelle que soit la mesure de leur pouvoir, se comportent de façon à affaiblir le pays, diminuent automatiquement le rayonnement de la langue.

Le rôle de l'Alliance israélite

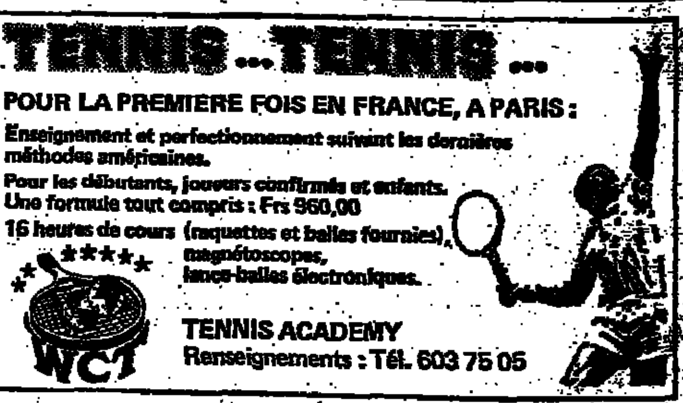
M. Eugène Weill, secrétaire général de l'Alliance israélite universelle, nous écrit pour souligner le rôle de l'association — fondée en 1860 — dans la diffusion du français :

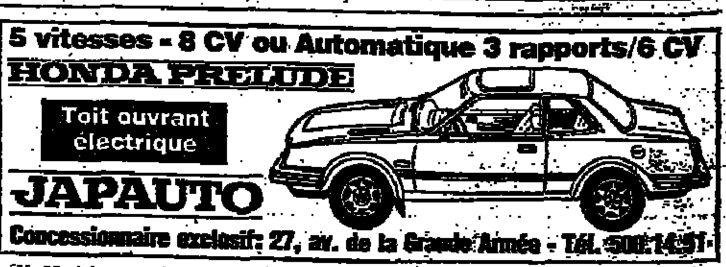
En 1980, le réseau scolaire de l'Alliance israélite universelle fonctionne (sans compter ses écoles en France) dans sept pays (Iran, Israël, Syrie, Maroc, Belgique, Canada, Espagne), et accueille environ quatorze mille élèves.

Dans tous les établissements scolaires de son réseau, la langue française — qu'il s'agisse d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur — et les valeurs de la civilisation française y tiennent une place essentielle.

● RECTIFICATIF. — M. Claude Robert, délégué général de l'Alliance française au Japon, nous signale que, contrairement à ce que nous indiquions (*le Monde* du 4 décembre), l'Alliance française de Nagoya n'a pas encore ouvert ses portes. « *Quant à celle d'Osaka, elle réunit six cents étudiants, mais elle a bénéficié de la disparition de l'Institut franco-japonais de cette ville, qui dispensait ses cours à quinze cents étudiants il y a quelques années.* »









ÉDUCATION

MÉCONTENTEMENT CHEZ LES ENSEIGNANTS ITALIENS ET ESPAGNOLS EN FRANCE

Les enseignants italiens et espagnols qui sont en poste en France, dans leurs écoles nationales ou dans des écoles françaises pour l'éducation des enfants d'immigrés, sont mécontents.

Comme leurs mille trois cents collègues exerçant dans le reste de l'Europe, les enseignants italiens — une centaine en France — réclament leur titularisation, pour bénéficier des mêmes avantages que les quelque cinquante mille enseignants hors statut récemment titularisés en Italie. Ils ont occupé symboliquement, le 14 février, les consulats d'Italie à Lyon, Lille, Grenoble, Metz et Marseille, et ils se sont réunis à Paris, au Liceo italiano Leonardo-da-Vinci, pour exiger leur titularisation. La négociation sur ce point devrait avoir lieu le 26 février.

D'autre part, les enseignants espagnols en mission éducative en France au titre de l'Institut espagnol de l'émigration (I.E.E.) protestent contre les retards enregistrés dans le paiement de leurs salaires et s'étonnent que, dix ans après la création de l'I.E.E., leur situation administrative ne soit toujours pas régularisée. A la mi-février, les enseignants espagnols de la région lyonnaise n'avaient pas reçu leur traitement du mois de janvier.

● *Question écrite d'un député socialiste à propos des étudiants étrangers.* — M. Louis le Pensec, député du Finistère (P.S.) dénonce les mesures « *inacceptables et discriminatoires* » prises par le gouvernement à l'encontre des étudiants étrangers (*le Monde* du 16 février). Dans une question écrite adressée à Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, il demande quelles « *mesures concrètes elles entend prendre pour empêcher la poursuite de cette politique qui provoque déjà, et provoquera encore, des troubles dans les universités* ».

CINQ SYNDICATS APPELLENT LES PERSONNELS DU SECOND DEGRÉ A FAIRE GRÈVE LE 20 MARS

Cinq syndicats d'enseignants du second degré — SNES (FEN), SGEN (C.F.D.T.), SNETP (C.G.T.), SNEP (FEN) et S.N.C. (autonome) (1) — appellent à « *dix jours d'action continue, de grèves, de manifestations, d'interventions* », du 12 au 21 mars. Les personnels non enseignants et de surveillance sont appelés à un arrêt de travail le lundi 17 mars, et l'ensemble des personnels le jeudi 20 mars.

Ce mouvement fait suite à la grève et aux manifestations que les cinq mêmes syndicats avaient organisées le 11 décembre. En rappelant leurs revendications sur les rémunérations et les conditions de travail et d'emploi, les droits et libertés, le développement de l'enseignement technique et de l'éducation physique et sportive, les syndicats relèvent que « *de nouvelles menaces* (apparaissent) *sur la situation de l'ensemble des personnels titulaires et auxiliaires* ». Le mouvement, lancé le 11 décembre et auquel s'était rallié le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, indépendant), avait été désavoué par la direction de la FEN ; le secrétaire général, M. André Henry, avait alors parlé de « *pot-pourri revendicatif* ».

(1) Syndicat national des enseignements de second degré, Syndicat général de l'éducation nationale, Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel, Syndicat national de l'éducation physique, Syndicat national des collèges.

● *Après le suicide d'Huguette Charlot*, enseignante auxiliaire qui attendait sa titularisation depuis 1971 (*le Monde* du 19 février), cinq syndicats d'enseignants du second degré — S.N.E.S. et S.N.E.P. (FEN), S.G.E.N. (C.F.D.T.), S.N.E.T.P. (C.G.T.) et S.N.C. (autonomes) — ont publié, le 20 février, un communiqué commun où ils demandent l'arrêt du recrutement de nouveaux maîtres auxiliaires et la titularisation des auxiliaires en fonction. Le groupe communiste du Sénat, dans une lettre au ministre de l'éducation, a formulé la même demande.

RELIGION

L'ÉCRIVAIN ET PRÊTRE ORTHODOXE VIRGIL GHEORGHIU PRÊCHERA LE CARÊME EN LA CATHÉDRALE DE VERSAILLES

Mgr Virgil Gheorghiu, écrivain et prêtre orthodoxe de l'Eglise roumaine, prêchera le carême en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, tous les mercredis, à 20 h. 30, à partir du 27 février.

L'auteur de *la Vingt-cinquième Heure* l'a annoncé lui-même, soulignant la portée œcuménique de l'invitation qui lui a été faite par le Père Lionel Thueux, archiprêtre de la cathédrale. Le thème des sermons sera « La liberté chrétienne ». Mgr Gheorghiu se propose de mettre l'accent sur la liberté intrinsèque que donne l'Eglise.

Le Père Thueux a, pour sa part, souligné que Mgr Gheorghiu est un homme de très haute spiritualité. Il a précisé que, à l'occasion de la Semaine pour l'unité des chrétiens, il avait invité un théologien orthodoxe à prendre la parole, et qu'il y a deux ans il avait procédé à un « *échange de chaires* » avec un pasteur protestant.

[Né en 1916 en Moldavie, Mgr Gheorghiu est l'auteur d'une trentaine de livres, parmi lesquels un best-seller, « la Vingt-Cinquième Heure », où il dénonce la déshumanisation du monde moderne, « Christ au Liban », récemment paru, une vie de Luther et de Mahomet. Il est prêtre depuis 1963 et dignitaire du patriarcat œcuménique de Constantinople. Il vit en France depuis 1948 et a pris la nationalité française.]

MORT DU PÈRE CHARLES BOYER THÉOLOGIEN ŒCUMÉNISTE

Le Père Charles Boyer, de la Compagnie de Jésus, théologien œcuméniste, est mort à Rome le 23 février à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Ses obsèques ont lieu ce 25 février en l'église du Gesu.

[Originaire de la Haute-Loire, le Père Boyer a enseigné pendant quarante-sept ans à la Grégorienne. Philosophe et théologien, il fut l'un des pionniers du rapprochement entre les Eglises, en dépit de convictions catholiques d'un type très classique. Il estimait, par exemple, que « l'Ecriture est opposée à l'ordination des femmes », et il comparait Hans Küng à Luther.

En 1916, le futur Paul VI lui confie la revue « Unitas », dans laquelle il demanda notamment aux catholiques de reconnaître leurs *torts envers les autres chrétiens*. Le Père Boyer a publié divers ouvrages sur saint Augustin, sur Luther et sur Calvin.]

MÉDECINE

Le rapport annuel de l'Assistance publique de Paris

Plus de cinq cent mille malades « aigus »

Chaque année, le rapport général du budget de l'Assistance publique donne une image fidèle de l'activité du premier groupe hospitalier français. Le rapport revêt, cette année, un intérêt d'autant plus net que, depuis juillet 1979, le gouvernement a annoncé le blocage des budgets hospitaliers. Ces décisions ont-elles déjà ralenti l'activité des hôpitaux de Paris ? La réponse semble négative, et la lecture de ce rapport est, sur ce point, fort instructive. Mais le rythme actuel d'activité des hôpitaux parisiens pourra-t-il se maintenir, à l'avenir à son niveau de 1979 ?

Avec plus de 36 000 lits répartis en 38 établissements, l'Assistance publique de Paris est, de loin, le plus important groupement hospitalier de France. Elle a reçu, en 1978, plus de 500 000 malades « aigus », et fournit du travail à 70 000 personnes (dont 10 000 médecins).

D'où viennent les patients ? De Paris même, certes, mais seulement pour 36.6 % d'entre eux, et ce pourcentage décroît chaque année ; des départements de la « *couronne* » (49.3 %) ; du reste de la France (9.8 %) et de l'étranger (4.3 %). Le rôle de pôle d'attraction de l'Assistance publique s'affirme ainsi clairement.

Une courbe ascendante

Le taux d'utilisation des équipements reste sur une courbe ascendante : les lits de l'A.P. sont aujourd'hui occupés à plus de 86 %, ce qui est supérieur à la *moyenne nationale*, la *durée* du séjour continuant de décroître (12,8 jours) ainsi que le nombre de lits : l'objectif est de faire « perdre » à terme, à l'A.P., quelque 16 000 lits, lit-on dans le rapport, ce qui correspond à l'orientation nationale puisque la France est aujourd'hui considérée comme suréquipée en lits hospitaliers. Un secteur poursuit, toutefois, son expansion : l'activité privée des médecins et chirurgiens au sein de l'A.P. Au cours de l'année 1978, en effet, 27 médecins supplémentaires ont été autorisés à ouvrir une consultation privée et 32 praticiens se sont vu attribuer des lits privés d'hospitalisation. La chirurgie vient nettement en tête de l'activité privée.

Le rapport fait ensuite le point des opérations de « grands travaux menées par l'Assistance publique :

— Restructuration complète d'hôpitaux anciens particulièrement vétustes : Bichat, Lariboisière, Bicêtre et Saint-Louis. Ces opérations, qui s'étendront jusqu'en 1984, concernent au total 3 700 lits ;

— Modernisation ou reconstruction partielles : Beaujon, Cochin, Necker, Pitié-Salpêtrière, Avicenne (franco-musulman), Tenon ;

— Constructions : un hôpital pédiatrique dans le nord de Paris, l'hôpital du quinzième arrondissement, des bâtiments nouveaux à Garches.

En outre, l'Assistance publique poursuivra sa politique de modernisation des établissements destinés aux personnes âgées.

Mais d'importants travaux restent à entreprendre pour que l'Assistance publique ait définitivement supprimé les salles communes de ses hôpitaux. En 1962, 33 000 lits étaient encore en salles communes ; il en reste aujourd'hui plus de 6 000, que les travaux actuels devraient permettre de résorber rapidement : la moitié d'entre eux seront modernisés, les autres disparaîtront.

Le rapport déplore d'autre part l'absentéisme croissant du personnel : « *Pour avoir en permanence un agent au travail, il fallait en recruter 1.64 en 1967 et il en faut 1.86 en 1978...* » L'A.P. note que la première cause d'absentéisme due à des arrêts de maladie est imputable à des affections de type psychiatrique (22 %), suivies par des grossesses pathologiques (14 %) et des maladies rhumatologiques (10 %).

Le rapport note ensuite que les dépenses des hôpitaux de l'Assistance publique croissent moins vite que celles des autres hôpitaux français (une progression de 16.6 % de 1978 à 1979 contre 18.5 % pour les dépenses nationales d'hospitalisation). Les dépenses en personnel absorbent à elles seules 61,6 % du budget.

DETTES

La dette des Etats étrangers à l'égard de l'Assistance publique s'est aggravée en 1979. Les plus gros débiteurs sont les suivants : Algérie (102,3 millions de francs) ; Gabon (43 millions) ; Congo (16,3 millions) ; Maroc (13 millions) ; Cameroun (11,5 millions) ; Tunisie (10,7 millions) ; Mali (9,9 millions) ; République Centrafricaine (9,8 millions). Viennent ensuite l'Egypte, la Côte-d'Ivoire, le Niger, la Yougoslavie, le Tchad, le Bénin et le Togo.

Il faut noter que les pays étrangers les plus endettés ne sont pas — mis à part l'Algérie — les plus gros consommateurs de soins de l'Assistance publique. La liste de ces derniers s'établit de la manière suivante : Algérie (20 400 malades admis en 1978) ; Portugal (9 400) ; Maroc (6 000) ; Tunisie (6 200) ; Espagne (4 300) ; Italie (3 300) ; Mali (2 300) ; Yougoslavie (2 300) ; Sénégal (1 500) ; Pologne (1 100).

Mais il a été possible d'isoler les secteurs d'activité les plus déficitaires. Ce sont, outre les actes de laboratoire non cotés à la nomenclature, les consultations et traitements externes, les centres odontologiques, les services d'urgence et d'ambulances, les centres d'interruption de grossesse.

Le budget de l'Assistance publique pour 1980 ne croîtra que dans les limites imposées par les pouvoirs publics : 12 % environ. Dans son rapport, M. Claude-Gérard Marcus estime que l'exécution de ce budget risque d'être « périlleuse ». D'ores et déjà sont apparues dans certains services des difficultés de fonctionnement qui confirment cette crainte.

CLAIRE BRISSET.

(1) Rapport 1970-1980 par M. Claude-Gérard Marcus, député et conseiller (R.P.R.) de Paris, adjoint au maire de Paris.

Un sondage de la SOFRES

LES FRANÇAIS SOUHAITENT AVOIR LA POSSIBILITÉ DE CHOISIR ENTRE L'HOPITAL PUBLIC ET LA CLINIQUE PRIVÉE

Les Français veulent pouvoir choisir librement le secteur hospitalier — public ou privé — dans lequel ils seront soignés. Tel est le résultat d'un sondage, réalisé par la SOFRES du 20 septembre au 5 octobre 1979 pour le compte de l'Union hospitalière privée (U.H.P.) que dirige M. Daniel Hébert.

A la question : « *Si une personne de votre foyer devait demain être hospitalisée et que vous ayez à choisir entre un hôpital public et une clinique privée, que choisiriez-vous ?* », 48 % ont répondu « *un hôpital public* », 38 % « *une clinique privée* » (14 % n'ont pas répondu). Mais cette répartition ne se retrouve pas dans les choix réels des personnes hospitalisées. En effet, à propos des hospitalisations survenues au *cours des cinq dernières années*, la question a été posée : « *Avez-vous choisi l'établissement dans lequel a été hospitalisée une personne de votre foyer ?* » 42 % de ceux qui ont été dirigés vers l'hôpital public l'avaient choisi eux-mêmes et 58 % n'avaient pas pu choisir ; en revanche, 71 % des clients des cliniques privées avaient eux-mêmes opté pour cette formule et 29 % n'avaient pas choisi.

Cependant, l'indice de satisfaction des personnes interrogées ne varie pas nettement d'un secteur hospitalier à l'autre, qu'il s'agisse des soins médicaux ou du confort des malades hospitalisés, le secteur privé marquant, sur ce dernier point, quelques avantages par rapport au secteur public.

Dans son commentaire sur ce sondage, M. Daniel Hébert a notamment estimé que le gouvernement doit veiller au maintien de la « *coexistence* » des hôpitaux publics et des cliniques privées en raison de l'exercice du « *libre choix de l'établissement de soins* » auquel les Français sont « *très fortement attachés* ».

« *Le pouvoir envahissant de l'étatisme continue à s'affirmer*, a conclu M. Hébert, *et son développement excessif, mal calculé, souvent intempestif, s'exerce parfois, en matière d'hospitalisation, au détriment de la collectivité qu'il prétend assister.* »

● *La maladie de « Marburg » ou maladie du « singe vert »*, dont deux cas avaient été découverts il y a une dizaine de jours à l'hôpital de Nairobi (*le Monde* du 14 février), est « maîtrisée » et l'hôpital a été rouvert.

D'autre part, un expert des maladies contagieuses, le professeur Isaacson, a confirmé qu'un ressortissant français était mort de cette maladie à l'hôpital de Nairobi. Mais il a ajouté qu'il n'y avait plus de danger et que la situation était contrôlée.

La maladie de Marburg avait fait son apparition en 1967 en Allemagne fédérale, puis en Afrique du Sud. En 1976, la maladie aurait provoqué la mort de plus de huit cents personnes en une seule semaine dans l'est du Zaïre et au Sud-Soudan. — (*A.F.P.*)

DÉFENSE

SELON UN EXPERT FRANÇAIS DES QUESTIONS NAVALES

Les Soviétiques auraient des difficultés à recruter les équipages de leurs sous-marins lance-missiles

L'Union soviétique éprouverait des difficultés de recrutement pour ses équipages de sous-marins nucléaires, si l'on en croit un expert français des questions navales, M. Jean Labayle-Couhat, dans un article comparatif des marines de guerre américaine et soviétique paru dans le dernier numéro de *la Nouvelle Revue maritime*.

M. Labayle-Couhat est le responsable de l'annuaire encyclopédique *Flottes de combat*, qui paraît en France et qui fait autorité en la matière.

Les sous-marins soviétiques lance-missiles stratégiques, des modèles *Yankee* et *Delta*, présenteraient « *des défauts de structure dus peut-être à la hâte avec laquelle ils ont été construits, l'Union soviétique voulant à tout prix se trouver en position de force au moment des accords SALT 1 et 2* ».

D'autre part, écrit encore M. Labayle-Couhat, « *chacun s'accorde à penser que la marine soviétique éprouverait des difficultés de recrutement des équipages qualifiés pour ses sous-marins nucléaires. Tout ceci pourrait expliquer pourquoi, contre toute attente, les Soviétiques ont modernisé leurs sous-marins stratégiques à diesel, qui sont maintenant âgés de plus de quinze ans. La portée de leurs missiles a été accrue* ».

La marine de guerre soviétique totalise aujourd'hui plus de trois cent vingt sous-marins, dont soixante-huit sont des sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques et quatre-vingt-quatorze sont des sous-marins nucléaires d'attaque destinés principalement à l'attaque de navires de surface.

A propos du personnel, M. Labayle-Couhat observe que la marine soviétique a une proportion d'officiers (environ 57 000) légèrement supérieure à celle des autres marines dans le monde, mais un taux d'officiers-mariniers (au total 84 000 officiers-mariniers, l'équivalent des sous-officiers dans les autres armées) très inférieur.

« *S'il y a si peu d'officiers-mariniers dans la marine soviétique*, écrit l'auteur de l'article, *c'est que ce métier n'intéresse pas les jeunes et que fort peu de marins restent dans la marine après leur temps de service. Dans leur immense majorité, les équipages de la marine soviétique sont à base de recrues du contingent. Malgré les trois ans de service auxquels ils sont astreints (deux ans dans l'armée et l'aéronavale), le commandement aurait beaucoup de mal à fournir, puis à sélectionner, le personnel compétent capable d'utiliser un matériel de plus en plus sophistiqué. De ce fait, l'armement des sous-marins nucléaires poserait des problèmes. Selon certaines informations, il n'y aurait par exemple qu'un équipage à bord des sous-marins nucléaires lance-engins* ».

En France, pour maintenir la permanence des patrouilles opérationnelles à la mer, chaque sous-marin nucléaire lance-missiles dispose d'un équipage « bleu » et d'un équipage « rouge » (fort chacun de 135 hommes) qui se relaient à bord.

(*) *La Nouvelle revue maritime*, Institut de la mer, Palais de Chaillot, 75116 Paris, n° 350, février 1980. Prix : 20 F.

XIII OLYMPIC WINTER GAMES · LAKE PLACID · 1980

JEUX OLYMPIQUES

L'Union soviétique et la R.D.A. devancent les États-Unis

De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — Après la folle nuit qui a suivi la victoire de l'équipe américaine de hockey sur celle d'U.R.S.S., les nuques et les foies de milliers de supporters étaient douloureux et les enthousiasmes un peu pâteux. La défaite de la patineuse américaine Linda Fratiane face à la robuste Allemande de l'Est Anett Poetsch a été acceptée dans une ambiance de lendemain de réveillon. Et puis, après un dur début de match contre la Finlande, l'équipe de hockey s'est imposée dimanche après-midi (4-2) en présence du vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, et a réédité vingt ans après son succès de Squaw-Walley, aux Jeux de 1960. Alors, les milliers de supporters sont repartis pour une longue nuit de réjouissances hallucinantes qui feront de ces treizièmes Jeux d'hiver les Jeux les plus « arrosés » de l'histoire.

Au reste, ils se sont achevés officiellement sur une exhibition de patinage artistique faite par les deux champions olympiques d'Innsbruck (John Curry-Dorothy Hamill), dont le souvenir n'a pas été effacé ici par les champions de 1980.

A l'heure des bilans, on constatera que l'U.R.S.S. (vingt-deux médailles, dont dix en or) et la République démocratique allemande (vingt-trois médailles, dont neuf en or) ont une nouvelle fois largement dominé les compétitions. Elles devancent ainsi nettement les Etats-Unis (douze médailles, dont six en or). Toutefois, un décompte froid des médailles ne donne pas une bonne image de ces Jeux qui ont été écrits au superlatif.

Tout d'abord, ils se sont déroulés au moment où le mouvement olympique était le plus contesté. L'appel en faveur du boycottage des Jeux de Moscou lancé par le président Carter lors de l'intervention en Afghanistan a été quasiment l'unique objet de discussion au cours de la session du Comité international olympique. En dépit des très vives pressions exercées par l'administration américaine, le C.I.O. n'a pas accepté de différer, de déplacer ou d'annuler les prochains Jeux d'été. Toutefois, la menace qui pèse sur eux n'a pas été écartée pour autant.

Ensuite, ces Jeux ont connu les pires conditions. De météorologie : les variations brutales du baromètre, les chutes de neige suivies de redoux, puis de coups de froid, ont passablement perturbé les skieurs nordiques et alpins qui ont eu du mal à s'adapter à de pareils changements. D'organisation : jusqu'au dernier jour, le système de transport n'a pas été capable de canaliser le flot des spectateurs entre les différents points de compétition, alors que le service d'ordre, constamment débordé, se cantonnait dans une application obtuse des règlements.

Ces Jeux ont également été marqués par les plus beaux exploits sportifs : le grand chelem annoncé et réussi par le patineur de vitesse américain Eric Heiden, qui a terminé sa prodigieuse série de victoires en établissant un nouveau record du monde du 10 000 mètres ; le doublé du champion suédois Ingemar Stenmark en slalom géant et en slalom spécial ; la victoire en descente de l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell qui ne put disputer ses chances au slalom à cause d'une blessure au genou droit, les deux médailles d'or et la médaille d'argent qu'Hanni Wenzel va rapporter au Liechtenstein. Exploit aussi pour la patineuse soviétique Irina Rodnina, qui a inscrit son nom au palmarès au cours de trois Jeux consécutifs, comme Sonja Henie ; pour l'Allemand de l'Est Ulrich Wehling, qui a également gagné pour la troisième fois consécutive une médaille d'or dans une discipline assez peu connue, le combiné nordique. Exploit enfin pour le Soviétique Alexandre Tikhonov, qui, lui, a participé pour la quatrième fois au relais victorieux en biathlon.

Quant aux Français, ces Jeux d'hiver auront été les plus médiocres pour la participation (vingt-quatre athlètes) comme pour les résultats (une médaille de bronze). Et, pour finir, superlatif encore : ces Jeux aboutiraient à la plus grande catastrophe financière de l'histoire olympique. Les déboires de Grenoble et de Montréal ne seraient rien à côté de ceux de Lake-Placid, où la plupart des installations sont désormais inutilisables car ne répondant pas aux normes de sécurité exigées par l'administration américaine. Il semble acquis que le comité d'organisation déposerait son bilan dans quelques semaines, en laissant un passif de plusieurs millions de dollars.

Échec du « commando » français

Il y a une théorie qui a cours dans certains milieux sportifs français : l'opération commando. La philosophie en a été inspirée par le colonel Crespin à la direction des sports, et elle a été érigée en système par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, conseillé par l'actuel directeur des sports, M. Jacques Perrilliat.

En clair, ne sont sélectionnées pour les grandes confrontations internationales que les individualités ou les équipes capables d'obtenir un résultat flatteur, et mieux, une médaille. Une telle politique est en soi un constat d'échec. Elle signifie qu'un Etat développé moderne n'est pas capable de donner à l'ensemble de sa jeunesse les moyens matériels et moraux de s'exprimer dans les enceintes sportives et que seule une « élite » peut y prétendre. Une telle politique ne peut conduire qu'à l'échec, parce qu'elle fait reposer sur un petit nombre le poids des espoirs nationaux qui, en cas de succès, restent sans lendemain. Parce qu'elle ne veut pas tenir compte des impondérables de la compétition.

C'est néanmoins sur cette base que vingt-quatre athlètes français ont été engagés aux Jeux d'hiver de Lake-Placid : six skieuses et deux skieurs alpins, six fondeurs, six biathlètes, deux sauteurs, un patineur artistique et un patineur de vitesse. *« Les représentants français sont peu nombreux ; leur sélection a obéi à des critères objectifs et rigoureux. Je sais qu'au moment du départ, leur solitude n'a d'égale que leur volonté de se surpasser »*, écrivait M. Jean-Pierre Soisson en préface de la plaquette présentant la « sélection olympique française ».

Résultat ? Le commando n'a pas fait mieux en tout et pour tout que la phalange d'Innsbrück. Comme Danièle Debernard en 1976, Perrine Pelen a gagné la seule médaille, en bronze.

Le directeur des sports, dont la fébrilité a été croissante au fil des jours, a cependant estimé que les résultats d'ensemble étaient moins mauvais qu'il y a quatre ans, puisque dans six autres disciplines, les Français ont terminé dans les dix premiers : Fabienne Serrat, quatrième du slalom géant ; l'équipe de relais 4 fois 7,5 kilomètres, cinquième en biathlon ; Yvon Mougel, sixième des 20 kilomètres en biathlon ; Jean-Christophe Simond, septième en patinage artistique ; André Geourjon, neuvième des 20 kilomètres en biathlon, et l'équipe de relais quatre fois 10 kilomètres, dixième en fond sur... dix équipes.

Une telle sollicitation des résultats prête à sourire. Compte tenu des postulats de sélection, c'est un échec sans précédent qui laisse la France loin derrière le Liechtenstein au bilan des médailles. Pourtant, il doit s'analyser différemment, selon que l'on considère les disciplines alpines ou les disciplines nordiques.

C'est en fond, biathlon et saut, pour lesquels le directeur technique national adjoint, Alain Methiaz, avait retenu au total dix-huit concurrents, que l'échec peut paraître le plus dur. Aucun Français n'est monté sur le podium. La douzième place de Jean-Paul Pierrat sur 50 kilomètres est une contre-performance décevante. Toutefois, il faut avoir conscience du fait que les Soviétiques, les Allemands de l'Est et les Scandinaves sont encore inabordables pour longtemps dans ces épreuves. Les performances des champions nationaux se situent — sauf les contre-performances dans les épreuves de relais — à leur niveau mondial. Refuser à l'avenir la sélection de ces garçons serait une erreur, car elle couperait court à un effort de longue haleine, qui, jusqu'à présent, avait la chance de pouvoir se développer à l'abri des projecteurs de l'actualité.

La situation du ski alpin est très différente. Le temps des moissons de 1968 et 1972 est passé. Depuis, les champs sont en jachère. Certains considèrent que la responsabilité doit en être attribuée à l'équipe Jean Vuarnet-Georges Joubert qui ont renvoyé de l'équipe de France, en 1973, les six ténors vieillissants du ski alpin national. Mais l'équipe Vuarnet-Joubert a été évincée il y a maintenant six ans. Les résultats se font toujours attendre. Rappelé à grand fracas comme conseiller du ski alpin au début de la saison 1978-1979, Honoré Bonnet, qui avait été l'artisan des succès français dans les années 60, n'a pas provoqué chez les jeunes générations l'électrochoc psychologique attendu. Les performances sont restées ce qu'elles étaient chez les dames où, sous la houlette de Jacky Fourno, des nouveaux talents comme ceux de Perrine Pelen et Caroline Attia avaient pu éclore.

Toutefois, la progression chez les garçons restait lente. Après avoir proposé sept d'entre eux à la commission de sélection, Honoré Bonnet avalisa seulement le choix de deux descendeurs, Muffat et Pugnat. A Lake-Placid, on s'aperçut qu'ils étaient arrivés blessés.

Le ski alpin français ne sortira de l'ornière dans laquelle il s'enfonce inexorablement que si les structures fédérales sont profondément remaniées et si l'approche technique du ski est modifiée. Cela devrait être à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de la Fédération française de ski.

En clair, les skis alpin et nordique ne relèvent pas de la même thérapie : le premier a besoin d'une opération chirurgicale, le second peut se contenter d'un traitement homéopathique.

HOCKEY SUR GLACE

Les « héros » américains reçus par le président Carter

Le président Carter devait recevoir, ce lundi 25 février à la Maison Blanche, les vingt patineurs de l'équipe américaine de hockey sur glace qui a gagné le tournoi olympique, renouant ainsi avec la victoire vingt ans après son succès de Squaw Valley. Le président des Etats-Unis a-t-il convié les joueurs de Herb Brooks pour cette médaille d'or, ou bien pour leur victoire sur l'équipe soviétique vendredi soir, victoire à laquelle il attribuerait une signification particulière dans le contexte diplomatique international actuel ? Si cette dernière hypothèse était vérifiée, le président des Etats-Unis franchirait un nouveau pas dans la politisation du sport.

Au demeurant, le bataillon de choc formé par l'entraîneur de l'université du Minnesota a néanmoins réussi une performance remarquable en mettant un terme à la domination sans partage des Soviétiques sur le hockey olympique depuis 1964. Les trois tiers-temps des joueurs sur la glace et le quatrième tiers-temps des supporters dans les bars resteront sûrement comme l'un des grands moments de l'histoire du hockey et des Jeux olympiques.

Le plus surprenant a été que, après cet exploit, les Américains ont peiné, dimanche 24 février, pour battre la Finlande et gagner la médaille d'or. Pour la première fois, la phase ultime du tournoi ne se disputait pas en demi-finales et finale, mais sous forme d'une nouvelle poule entre les deux premiers des deux groupes de qualification, c'est-à-dire l'U.R.S.S. et la Finlande, d'une part, la Suède et les Etats-Unis, d'autre part. Les points des matches des poules de qualification étaient pris en compte pour le classement de cette poule finale. De ce fait, pour gagner le tournoi, les Etats-Unis, qui avaient terminé seconds de leur groupe derrière la Suède, devaient encore battre la Finlande après avoir dominé l'U.R.S.S.

Ce fut plus facile à dire qu'à faire. En dépit de leur rage à jouer habituelle, les Américains ont été dominés par les Finnois pendant les deux premiers tiers-temps. Menés 2 à 1, ils utilisèrent alors la tactique du rouleau compresseur, qui avait été la leur dans les autres matches. Le jeu devint beaucoup plus brutal, mais, en dépit des pénalisations infligées à trois de leurs attaquants, ils parvinrent à reprendre l'ascendant pour finalement gagner 4-2.

Craig le sauveur

Une fois encore, le gardien James Craig sauva en grande partie la mise à son équipe : les Finlandais tirèrent sans succès dix fois au but en dernière période, alors que les Américains ne tiraient que sept fois et marquaient trois fois. Au cours du tournoi, Craig, qui a été le seul gardien à avoir joué les sept matches, a arrêté cent soixante-trois tirs sur cent soixante-dix-huit, soit 91,6 % de réussite.

La médaille d'or acquise aux Etats-Unis, restait à savoir ce que ferait l'U.R.S.S., qui disputait à la Suède la médaille d'argent. Les Suédois, qui avaient fait match nul avec les Etats-Unis en début de tournoi et qui avaient ensuite battu 4-2 les Tchèques, pouvaient créer l'ultime surprise. En fait, le doute ne plana pas longtemps : 36 secondes après le coup d'envoi, Vladimir Petrov marquait le premier but d'une série de neuf.

Enrayée devant les lignes de Herb Brooks, la mécanique russe s'était remise à tourner à plein régime. En fin de partie, les Suédois ramenèrent la marque à 9-2. L'équipe la plus forte, techniquement, du tournoi ne terminait que seconde, mais les vingt joueurs dirigés par Victor Tikhonov pouvaient se consoler : ils avaient marqué au total près de deux fois plus de buts que les Etats-Unis, soit 63 à 33.

PATINAGE DE VITESSE

LES CINQ VICTOIRES D'ÉRIC HEIDEN

Cinq médailles d'or (500 mètres, 1 000 mètres, 1 500 mètres, 5 000 mètres et 10 000 mètres), cinq records olympiques et un record du monde : c'est la moisson sans précédent à des Jeux d'hiver réussie par le patineur de vitesse américain, Eric Heiden, à Lake-Placid. Cet étudiant en médecine de Madison (Wisconsin), âgé de vingt et un ans, a terminé en beauté, samedi 23 février, en battant de 6 sec. 2/10 le record du monde du 10 000 mètres — la distance sur laquelle il est *a priori* le moins à l'aise — en 14 min. 28 sec. 13.

Déjà surnommé le « golden boy » (garçon en or), cet athlète, à la musculature impressionnante (1,84 mètre pour 85 kilos), aura réussi la gageure de concilier le travail de résistance et de vitesse indispensable pour confirmer sa supériorité du 500 mètres (38 sec.) au 10 000 mètres (près d'un quart d'heure), ce qui correspondrait en athlétisme à un coureur qui se révèlerait imbattable du 400 mètres au 5 000 mètres.

L'exploit ne lui a, semble-t-il, pas « tourné la tête », puisqu'il compte, dès l'an prochain, se consacrer à une spécialisation en médecine sportive en Norvège. A la question : *« Qu'est-ce qui a marqué les Jeux ? »*, il a répondu : *« La victoire des hockeyeurs américains contre les Soviétiques. »*

LES RÉSULTATS

SLALOM SPECIAL DAMES

1. H. Wenzel (Liech.), 1 min. 25 sec. 9 (42 sec. 50, 42 sec. 59) ; 2. C. Kinshofer (R.F.A.), 1 min. 26 sec. 50 (42 sec. 74, 43 sec. 76) ; 3. E. Hess (Suisse), 1 min. 27 sec. 89 (43 sec. 50, 44 sec. 39) ; 4. M. Quario (It.), 1 min. 27 sec. 92 (43 sec. 63, 44 sec. 29) ; 5. C. Giordani (It.), 1 min. 29 sec. 12 (44 sec. 42, 44 sec. 70) ; 6. N. Patrakeeva (U.R.S.S.), 1 min. 29 sec. 20 (43 sec. 42, 45 sec. 78).

COMBINES F.I.S. DAME

1. Wenzel (Liech.), 5,57 points ; 2. Nelson (E.-U.), 95,4 ; 3. Eberle (Autr.), 102,40 ; 4. Kreiner (Can.), 119,46 ; 5. Wenzel (Liech.), 145,73, etc.

50 KILOMETRES MESSIEURS

1. Zimiatov (U.R.S.S.), 2 h. 27 min. 24 sec. 60 ; 2. Mieto (Finl.), 2 h. 30 min. 20 sec. 52 ; 3. Zavjalov (U.R.S.S.), 2 h. 30 min. 51 sec. 52 ; 4. Eriksen (Norv.), 2 h. 30 min. 53 sec. 3 ; 5. Saveliev (U.R.S.S.), 2 h. 31 min. 15 sec. 82 ; 6. Beliaev (U.R.S.S.), 2 h. 31 min. 31 sec. 19.

TREMPLIN 90 METRES

1. Tormanen (Finl.), 271 points ; 2. Neuper (Autr.), 262,4 ; 3. Pulkkonen, 248,5 ; 4. Innauer (Autr.), 245,7.

PATINAGE ARTISTIQUE DAMES

Classement final

1. A. Poetsch (R.D.A.), 189 points (11 places) ; 2. L. Fratianne (E.-U.), 188,30 (16 places) ; 3. D. Lurz (R.F.A.), 183,4 (28 places) ; 4. D. Biellmann (Suisse), 180,6 (43).

PATINAGE DE VITESSE (10 000 m)

1. Heiden (E.-U.), 14 min. 28 sec. 13 ; 2. Kleine (P.-B.), 14 min. 36 sec. 3 ; 3. Oxholm (Norv.), 14 min. 36 sec. 60.

BOB A QUATRE

1. R.D.A. 1, 3 min. 59 sec. 92 ; 2. Suisse 1, 4 min. 87 ; 3. R.D.A. 2, 4 min. 97.

HOCKEY

Etats-Unis bat Finlande 4-2

Cette victoire donne le titre olympique aux Etats-Unis.

U.R.S.S. bat Suède 9-2

Classement final : 1. Etats-Unis ; 2. U.R.S.S. ; 3. Suède ; 4. Finlande ; 5. Tchécoslovaquie ; 6. Canada ; 7. Pologne ; 8. Roumanie ; 9. Pays-Bas ; 10. R.F.A., etc.

SKI ALPIN

Les malheurs de Perrine Pelen

Le duel Hanni Wenzel-Perrine Pelen a tourné court, samedi 23 février, lors du slalom spécial féminin, dernière épreuve olympique de ski alpin disputée sur les flancs de la montagne du Visage pâle. Au terme de la première manche, la jeune Grenobloise paraissait la mieux placée pour battre la championne du Liechtenstein avec seulement 94 centièmes de retard sur Hanni Wenzel. Perrine semblait en mesure de combler ce handicap sur le second parcours. Ses meilleurs résultats ont, en effet, été enregistrés cette saison en slalom spécial. Ses victoires de Berchtesgaden et de Saint-Gervais lui ont assuré la première place au classement de la Coupe du monde dans cette discipline. Si elle skiait aussi bien que dans la deuxième manche du slalom géant, deux jours auparavant, la victoire semblait à sa portée.

Mais elle n'a pas aussi bien skié. Visiblement mal à l'aise sur ce mélange de neige fraîche et artificielle, était-elle en outre trop contractée par l'enjeu ? Toujours est-il qu'elle ne « coulait » pas dans le second parcours, tracé par l'entraîneur autrichien Sturm. Elle cabotait d'une porte à l'autre. Dans une enfilade au tiers de la pente, elle fit tomber un piquet, se prit les pieds dedans et fila tout droit. Adieu les rêves dorés !

Manifestement, Perrine avait pris un trop mauvais départ pour prétendre à la victoire. Toutefois, les conditions de son abandon méritent que l'on s'y arrête. Des quarante-neuf concurrentes qui étaient au départ, dix-neuf seulement ont terminé les deux manches, parmi lesquelles aucune des quatre françaises. Dans la majorité des cas, cette hécatombe a été provoquée par les piquets de slalom. Contrairement aux piquets en bois, qui se cassent généralement quand ils sont heurtés par les concurrents, les piquets en matière plastique souple, qui ont été utilisés à Lake-Placid, tombaient au moindre coup d'épaule et glissaient sous les skis des concurrents qui, immanquablement, perdaient l'équilibre. Il est regrettable qu'autant de skieuses aient perdu leur chance ainsi dans une épreuve olympique.

Tout cela n'enlève rien à la qualité de la victoire d'Hanni Wenzel qui a fait samedi une course parfaite en réalisant le meilleur temps des deux manches. Incontestablement elle était la plus forte à Lake-Placid. Et elle égale la performance de Rosi Mittermaier qui avait également obtenu deux médailles d'or et une médaille d'argent aux Jeux olympiques d'Innsbrück.

LES MÉDAILLES

U.R.S.S. : 10 or, 6 argent, 6 bronze.
R.D.A. : 9 or, 7 argent, 7 bronze.
Etats-Unis : 6 or, 4 argent, 2 bronze.
Autriche : 3 or, 2 argent, 2 bronze.
Suède : 3 or, 1 bronze.
Liechtenstein : 2 or, 2 argent.
Finlande : 1 or, 5 argent, 3 bronze.
Norvège : 1 or, 3 argent, 6 bronze.
Pays-Bas : 1 or, 2 argent, 1 bronze.
Suisse : 1 or, 1 argent, 3 bronze.
R.F.A. : 2 argent, 3 bronze.
Italie : 2 argent.
Canada : 1 argent, 1 bronze.

Six pays ont obtenu une seule médaille : Grande-Bretagne (or). Hongrie et Japon (argent), Bulgarie, France et Tchécoslovaquie (bronze). Dix-huit nations n'ont pas eu de médailles.

MELBOURNE CANDIDATE POUR REMPLACER MOSCOU

Melbourne pourrait accueillir treize des vingt et une disciplines olympiques des Jeux d'été si ceux de Moscou « étaient boycottés », a déclaré le 25 février le premier ministre de l'Etat de Victoria, M. Dick Hamer. Ce dernier a indiqué qu'il faisait cette proposition à la demande du gouvernement australien.

PATINAGE ARTISTIQUE

La technique d'Anett Poetsch et le brio de Denise Biellmann

Elle a beau sourire, chercher à aguicher, Anett Poetsch ne plaît pas vraiment au public. Il l'applaudit du bout des doigts. Il est vrai que l'Allemande de l'Est, avec sa solide charpente de 1,63 m pour 54 kilos, a plus la silhouette d'une championne de sprint que d'une ballerine. Cela pardonne difficilement sur la glace. Mais si, malgré tout, les juges lui ont attribué, samedi 23 février, le titre olympique de patinage féminin, ce n'est finalement que justice.

Depuis les derniers championnats du monde, où son manque d'élégance — elle pesait alors 5 kilos de plus — lui avait coûté la couronne, elle a manifestement fait de gros efforts de présentation. Et comme sa maîtrise technique reste incomparable, les mille grâces de Linda Fratianne n'ont pas été suffisantes pour combler le retard accumulé après les figures imposées et le programme court (1). Oh ! Il ne manque pas grand-chose à Linda. Mais son allure, à l'opposé de celle de Poetsch, fragile et légère, ne correspond pas tout à fait elle non plus aux canons du patinage artistique. La liaison entre ses figures, certes, éclatantes comme un feu d'artifice, reste un peu fade. Bref, Poetsch est sur la première marche du podium, Fratianne sur la seconde, et il n'y a rien à redire. En revanche, que fait Dagmar Lurz sur la troisième ?

Cette Allemande de l'Ouest, longue et sèche comme un gressin, possède une grande technique de base. Soit ! Il est évident qu'il faut tenir compte des aptitudes des patineurs à faire ces « huit » et des accolades parfaites pour que le patinage artistique ne devienne pas un « show » pur et simple comme la danse sur glace. Est-il pour autant normal qu'une jeune fille à la condition physique à peine suffisante pour tenir debout quatre minutes en patinant comme une limace gagne une médaille de bronze ? On ne nous le fera pas admettre.

Cette médaille, elle revenait à la Suissesse Denise Biellmann. Pas très bons, les « huit » de Denise : elle était seulement douzième après les figures imposées. Pourtant, elle a fait pâlir de jalousie toutes ses rivales samedi soir : cinq sauts différents, deux pirouettes folles d'audace, le mariage presque parfait du patinage et de l'art. Aucune autre n'en a fait autant. Elle est dans ces moments l'égale de Dorothy Hamill et de Peggy Flemming.

(1) Figures imposées exécutées en deux minutes dans l'ordre choisi par les concurrents sur un fond musical.



SPORTS

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

Lens : un public en or

Pour le football français, la saison 1977-1978 avait été marquée par l'étonnante aventure du Sporting Etoile Club de Bastia, finaliste de la Coupe de l'Union européenne. Pourtant, le 2 novembre 1977, une autre équipe française avait réussi un exploit : le Racing Club de Lens, vainqueur par 6 buts à 0, après prolongations, du Lazio de Rome, au stade Félix-Bollaert. Qui aurait imaginé alors que le club lensois, souvent cité en exemple, partirait à la dérive, au point de se trouver relégué en deuxième division au terme du championnat national ?

« Nous vivions dans l'euphorie de la Coupe d'Europe et nous pensions être à l'abri d'une mauvaise surprise », explique aujourd'hui M. Jean-Pierre Defontaine, président du R.C. Lens depuis le 30 juin 1976.

Comme c'est généralement le cas quand la situation se détériore d'une manière inexplicable, le bouc émissaire est tout trouvé. Présent au club depuis 1940, M. Arnold Sowinski se voit retirer ses fonctions d'entraîneur. La crise est grave et bien des clubs ne s'en seraient pas remis. *« Cette saison au purgatoire nous a coûté 1 million et demi de francs »*, dira M. Jean-Pierre Defontaine. Heureusement, à Lens, la trésorerie est saine grâce aux recettes de la Coupe d'Europe, qui ont été sagement engrangées, et au soutien d'un public dont la fidélité n'a d'égale que l'exemplaire sportivité. Bien que soudainement privés de ces menus de roi qu'ils affectionnent, les spectateurs continueront à venir encourager leur équipe. L'année dernière, en seconde division, la moyenne de fréquentation du stade Félix-Bollaert est même de onze mille cinq cents entrées payantes, ce qui est un record à ce niveau.

A quoi attribuer cette ferveur? Surtout à la passion pour le football de cette région laborieuse et riche en immigrés polonais. Pour les Nordistes, venir au stade est un sacerdoce, une communion, une drogue. Alors que le 14 juin 1978 son équipe allait jouer à Lens une rencontre décisive pour une place parmi l'élite du football français, M. Zepellini, le président du Paris F.C., déclarait du reste : *« Si nous avions joué tous nos matches devant un tel public, nous aurions au moins cinq points de plus. »* Ce soir-là, banderoles et drapeaux déployés, trente-trois mille spectateurs, revêtus de leurs plus beaux atours aux couleurs « sang et or », allaient pousser leur équipe vers la qualification. Après l'épreuve des penalties, c'était chose faite.

Fixé tardivement sur son sort, le Racing Club de Lens doit changer de visage au plus vite. C'est que les pourparlers et marchandages entre clubs sont déjà très avancés et que les joueurs de qualité disponibles sont rares. En outre, M. Roger Lemerre, l'entraîneur de la remontée, ne fait pas l'unanimité. Pour le remplacer, on songe un moment à Lucien Muller avant de se tourner vers Arnold Sowinski, *« qui a été très digne durant sa traversée du désert »*. Six joueurs viennent renforcer l'équipe : l'Argentin Daniel Alberto et le Polonais Henri Maculewicz en défense, Yves Ehrlacher au milieu du terrain, Guy Lacombe, Pierre Lechantre et François M'Pelé en attaque. Le recrutement paraît judicieux. Afin de permettre au R.C. Lens de supporter financièrement cette transfusion, la municipalité (1), présidée par M. André Delelis, *député (P.S.) du Pas-de-Calais* et président d'honneur du club, décide de doubler sa subvention annuelle pour la porter à 1 300 000 francs.

Le déclic

Toutefois, après dix matches, le Racing Club de Lens ne compte qu'une victoire sur Sochaux. Le déclic se produira le 6 octobre avec la venue de Saint-Etienne. Pour voir les « verts », plus de trente-cinq mille spectateurs se pressent dans les tribunes. Ils laissent aux guichets 1 323 371 francs (recette encore jamais atteinte au stade Félix-Bollaert) et ne le regretteront pas. Dans le dernier quart d'heure, les « sang et or » frappent trois fois et s'imposent par 4 buts à 3. Pour fêter l'événement, la bière coule à flots dans les estaminets.

Cette fois, le R.C. Lens a trouvé ses marques. A la fin des matches aller, il occupe d'ailleurs une flatteuse sixième place au classement avec huit victoires, cinq résultats nuls et six défaites. Depuis, le club nordiste a accusé une légère baisse de régime, que la défaite (3-0) subie dimanche 24 février au Parc des Princes devant le Paris-Saint-Germain a soulignée. Rien de grave en apparence, mais raison de plus pour que les dirigeants demeurent vigilants : *« Nos progrès seront à la mesure de notre travail. Remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier est la beauté du sport »*, note M. Defontaine. A l'évidence, les dirigeants ne veulent pas brûler les étapes. Avec leur public, leur centre de formation très fonctionnel, leur école de football qui regroupe trois cents jeunes et leur stade rénové, dont la contenance vient d'être portée à quarante et une mille places par la municipalité, ils disposent d'un outil de travail enviable. Reste à consolider les fondations. Pour ce faire, Jean-Pierre Defontaine envisage d'étudier le fonctionnement des clubs ouest-allemands et britanniques : *« Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons avoir l'ambition que mérite notre public »*, estime-t-il. En attendant, les supporters lensois rêvent de la Coupe de France, qui, en 1975, avait souri à leurs favoris, battus seulement en finale par Saint-Etienne (2-0). Les hasards du calendrier et du tirage au sort ont voulu que le Paris-Saint-Germain et le Racing Club de Lens se retrouvent dans quelques jours pour le compte des seizièmes de finale (les 8 et 15 mars), et le match retour aura lieu au stade Félix-Bollaert...

JEAN-MARIE SAFRA.

(1) Au début des années 70, la municipalité a pris le relais de la Société des houillères du Nord, qui, jusque-là, finançait le R. C. Lens.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION MASCULINE

(première journée de la deuxième phase)

POULE DES AS

*St. fr.-Evry b. Villeurbanne 90-89
*Tours b. Le Mans 79-76

POULE DE CLASSEMENT

*Antibes b. Monaco 87-86
*Nice b. Mulhouse 108-96

POULE DE BARRAGE

*Limoges b. Berck 87-72
*Vichy b. Lyon 94-83

Boxe

Le boxeur américain Saul Mamby a conquis, samedi 23 février, à Séoul (Corée du Sud), le titre de champion du monde des super-légers en battant le tenant du titre, le Sud-Coréen Kim Sang-Hyun, par K.O. au quatorzième round.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(vingt-sixième journée)

*Metz b. Nice 2-0
Bordeaux b. *Lille 1-0
*Brest et Nancy 3-3
*Nantes b. Saint-Etienne 2-0
*Laval et Strasbourg 0-0
*Monaco et Nîmes 0-0
*Sochaux b. Bastia 3-0
*Paris-S.-G. b. Lens 3-0
Angers b. *Lyon 1-0
Valenciennes b. *Marseille 6-3

Classement. — 1. Monaco, 38 pts ; 2. Sochaux et Nantes, 37 ; 4. Saint-Etienne, 36 ; 5. Paris-S.-G., 32 ; 6. Valenciennes, 28 ; 7. Bordeaux, Strasbourg et Nîmes, 27 ; 10. Angers et Lens, 26 ; 12. Laval, 25 ; 13. Lille et Nice, 23 ; 15. Nancy et Metz, 22 ; 17. Lyon, 20 ; 18. Bastia, 19 ; 19. Marseille, 16 ; 20. Brest, 9.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

(vingt-cinquième journée)

GROUPE A

*Besançon b. Montmorillon 4-2
*Guingamp b. Reims 4-0
*Dunkerque et Angoulême 0-0
Tours b. *Blois 2-0
*Le Havre b. Lucé 4-0
Quimper b. *Nœux 2-0
*Limoges et Rennes 1-1
*Châteauroux b. Chaumont 3-2
*Orléans b. Rouen 1-0

Classement. — 1. Tours, 37 pts ; 2. Rennes, 35 ; 3. Guingamp, 32 ; 4. Besançon et Reims, 29 ; 6. Nœux, 28 ; 7. Angoulême et Le Havre, 26 ; 9. Rouen, 25 ; 10. Quimper, 24 ; 11. Orléans, 23 ; 12. Dunkerque, 22 ; 13. Limoges, 20 ; 14. Chaumont et Montmorillon, 16 ; 16. Châteauroux, 18 ; 17. Lucé et Blois, 17.

GROUPE B

*Thionville b. Montpellier 4-1
*Avignon et Thonon 2-2
*Ajaccio b. Toulouse 1-0
*Saint-Dié b. Tavaux 2-1
Cannes b. *Béziers 1-0
*Martigues et Montluçon 0-0
*Paris F.-C. b. Mulhouse 2-0
*Toulon et Gueugnon 1-1
Auxerre b. *Alès 4-0

Classement. — 1. Cannes et Auxerre, 32 pts ; 3. Thonon, 31 ; 4. Toulouse, Martigues, Paris F.-C. et Avignon, 27 ; 8. Montpellier, 26 ; 9. Gueugnon et Béziers, 25 ; 11. Ajaccio, 23 ; 12. Montluçon et Thionville, 22 ; 14. Saint-Dié, 21 ; 15. Tavaux et Toulon, 20 ; 17. Mulhouse, 19 ; 18. Alès, 18.

RUGBY

● *L'équipe de France qui rencontrera l'Irlande*, le 1er mars à Paris, sera la suivante : Aguirre ; Gourdon, Bertranne, Codorniou, Costes ; Pedeutour, Gallion ; Joinel, Clemente, Rives (cap.), Haget, Marchal ; Paparemborde, Dintrans, Vaquerin.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (quatrième journée retour)

GROUPE A

POULE A

Thuir-Grenoble, reporté.
Perpignan b. *St-Jean-de-Luz 8-3
*Bourg b. Montchanin 12-6
Narbonne b. *R. C. F. 14-3
*Béziers b. Graulhet 17-7

Classement. — 1. Béziers, 37 pts ; 2. Perpignan, 35 ; 3. Graulhet, 29 ; 4. Narbonne, 25 ; 5. Grenoble, 24 ; 6. Bourg et Montchanin, 23 ; 8. Saint-Jean-de-Luz, 22 ; 9. Thuir et R. C. F., 19.

POULE B

Biarritz b. *Tarbes 15-14
*Bayonne b. Boucau 18-9
*Brive b. Dax 37-6
*Limoges b. Bagnères 13-9
*La Rochelle et Tulle 9-9

Classement. — 1. Bagnères, Tarbes et Tulle, 31 pts ; 4. Bayonne, 29 ; 5. Brive, 27 ; 6. Biarritz, 25 ; 7. Dax, 24 ; 8. Boucau et Limoges, 21 ; 10. La Rochelle, 20.

POULE C

Toulon b. *Auch 20-3
*Nice b. Avignon 33-12
*Pau b. Montauban 25-0
Montferrand b. *Périgueux 12-3
*Carcassonne et Mazamet 6-6

Classement. — 1. Pau, 37 pts ; 2. Montferrand, 31 ; 3. Nice, 30 ; 4. Carcassonne et Toulon, 29 ; 6. Auch, 24 ; 7. Mazamet, 23 ; 8. Avignon, 21 ; 9. Périgueux, 20 ; 10. Montauban, 25.

POULE D

*Bègles b. Lourdes 23-7
*Aurillac b. Agen 9-3
*Castres b. Bourgoin 28-6
*Toulouse b. Romans 15-3
Oloron b. *Valence 13-6

Classement. — 1. Oloron, 35 pts ; 2. Agen, 31 ; 3. Toulouse et Bègles, 28 ; 5. Lourdes, 26 ; 6. Romans, 25 ; 7. Aurillac, 23 ; 8. Valence, 22 ; 9. Castres, 20 ; 10. Bourgoin, 18.

Natation

Le Soviétique Vladimir Salnikov a battu de vingt centièmes, dimanche 24 février à Leningrad, son propre record du monde du 400 mètres nage libre, en réalisant 3 min. 51 sec. 40.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	506 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe 1978

Commission paritaire n° 57 437.

PRESSE

A l'assemblée générale de la Société des rédacteurs du « Monde »

(Suite de la première page.)

Avant de se séparer, les membres de la société des rédacteurs ont réaffirmé leur attachement à la procédure adoptée. Ne voulant pas céder à la précipitation, ils ont admis le principe de se réunir à nouveau dans un délai de trois mois, délai qu'ils mettront à profit pour de nouvelles discussions entre eux et avec les autres associés de la S.A.R.L. *le Monde*, dont la société des rédacteurs possède 40 % des parts.

Ainsi s'est achevée la première phase d'un processus qui n'a pas manqué d'étonner. Il n'est pas courant, en effet, que des journalistes désignent leur directeur en recourant aux urnes, et les rédacteurs du *Monde sont les premiers conscients* des difficultés de l'entreprise dont ils doivent inventer, faute de référence, les différentes modalités. Si bon nombre d'entre eux étaient déçus de n'avoir pu aboutir du premier coup, chacun se félicitait de la qualité des débats qui avaient marqué non seulement l'assemblée générale des 23 et 24 février, mais aussi les quatre réunions informelles *qui avaient précédé cette assemblée.* C'est sans doute ce qui permet à certains d'estimer que loin d'être bloquée, la situation s'est plutôt clarifiée.

F. S.

	1er tour			2e tour			3e tour		
	Parts	IV (1)	II	Parts	IV	II	Parts	IV	II
Claude JULIEN	226	54	5	358	85	9	375	90	8
Jacques AMALRIC	222	53	5	342	80	11	326	77	9
Jacques DECORNOY	164	39	4						
André FONTAINE	106	23	7						
Votes blancs	14			12			26		
Votes nuls				14			4		

(1) Les rédacteurs disposent de quatre parts, les rédacteurs de moins de deux ans d'ancienneté et les retraités de deux parts ; 734 parts (sur 772 au total) étaient représentées.

LES CANDIDATS

Jacques Amalric, chef du service étranger, né le 6 octobre 1938.

Jacques Decornoy, rédacteur en chef adjoint, né le 6 juillet 1937.

André Fontaine, rédacteur en chef, né le 30 mars 1921.

Claude Julien, rédacteur en chef du « Monde diplomatique », né le 17 mai 1925.

FIN DE LA GRÈVE DES JOURNALISTES DE « LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST »

Les journalistes de *la Nouvelle République du Centre-Ouest* ont accepté, vendredi 22 février, le projet de protocole d'accord établi entre le directoire et les représentants du personnel et des syndicats, après soixante-douze heures de négociations.

Aux termes de ce texte, *« il est prévu d'affecter, au bénéfice de l'édition de l'Indre, mais également de celle du Cher, un poste de professionnel »*. Cette nomination répond aux demandes des journalistes qui estimaient que l'édition de l'Indre du quotidien (qui couvre huit départements) avait des effectifs insuffisants. On relève également dans le protocole d'accord l'engagement de la direction à respecter *« le principe d'une stabilité des effectifs participant au travail rédactionnel »*. La grève aura duré huit jours pour l'ensemble des journalistes, la rédaction de l'Indre ayant cessé le travail durant quatorze jours.

Une nouvelle mise au point à propos d'« Art Press »

Nous avons reçu de M. J.-P. de Kerraoul, directeur de la revue Art Press, *la mise au point suivante, en réponse à celle que nous avait adressée M. Louis Dalmas, après l'annonce de la reparution de la revue (*le Monde *des 13 et 23 février).*

Art Press, revue mensuelle d'art contemporain, a été créée en 1972 par Mlle Catherine Millet (dépôt de marque effectué auprès de l'Institut national de la propriété industrielle). En mai 1976, Mlle Millet autorisait la société Europrom (directeur M. Louis Dalmas) à utiliser le titre *Art Press* dans le cadre d'un accord lui confiant l'édition de la revue dont elle demeurait elle-même la rédactrice en chef.

Le 1er juillet 1979, la société Europrom signifiait à Mlle Millet sa décision de « cesser la publication » et en même temps son licenciement. Aux termes mêmes de l'accord de 1976, la société Europrom perdait ainsi toute qualité pour utiliser le titre et la marque Art Press, tout comme la marque Art Press international, également déposée par Mlle Millet auprès de l'INPI.

Prenant acte de la renonciation d'Europrom, Mlle Millet confiait, en décembre 1979, et par un contrat de concession de marque, l'édition d'*Art Press* à la S.A.R.L. Art Publications constituée à cet effet. Elle demandait alors à son ancien employeur de « cesser définitivement tout usage » des titres Art Press et Art Press international.

En dépit de cette mise en garde, M. Dalmas a cru pouvoir céder à la société Centre d'information des collectivités locales (C.I.C.L., directeur M. Guy Sorman) une publication qui ne lui appartenait pas.

La parution mensuelle d'*Art Press* a repris normalement à compter du 4 février 1980 sous l'égide d'Art Publications, et en plein accord avec Mlle Millet, propriétaire de la marque et du titre, rédactrice en chef. M. Dalmas n'est donc aucunement fondé à se prévaloir d'une quelconque propriété sur *Art Press*.

★ Art Press, 30, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

● *« Le Courrier de l'Unesco »*, publication mensuelle de l'organisation internationale, est dorénavant vendu en kiosque. Le premier numéro double de février-mars est consacré au bilan de la campagne de Nubie, qui a permis de sauver des eaux des dizaines de temples et monuments de la vallée du Nil. (Prix : 3,50 F. Abonnement : 35 F.)

COLLOQUE

A TUNIS

L'information arabe à l'étranger

Le monde arabe, qui a pris un grand retard dans le domaine de l'information, s'efforce de redresser la situation, notamment pour améliorer son image de marque en Occident. A cette fin, à l'initiative de la Fédération des journalistes arabes, une conférence des journalistes arabo-européens vient de se tenir à Bagdad avec la participation de cinquante-huit syndicats et organisations professionnelles. Les participants ont décidé de créer un organisme euro-arabe, dont le siège sera à Bagdad, et qui *aura pour but de développer les relations entre* les journalistes. La Ligue arabe, dont le siège est à Tunis, s'est également penchée sur les problèmes de l'information.

Une trentaine de journalistes, de responsables de l'information et d'intellectuels du monde arabe ont assisté, début février, à Tunis, à un colloque organisé par la Ligue arabe, sur le thème : « L'information arabe à l'étranger ». Pour M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, *« les guerres ne se gagnent plus uniquement sur les champs de bataille : mais sur tous les fronts, militaire, diplomatique, culturel et de l'information »*. Tout le monde a admis que l'image de marque des Arabes à l'étranger n'est pas bonne. L'ambassadeur de Syrie à Londres, M. Adnan Amran, a rappelé que cette image est contradictoire : *« A l'extérieur*, a-t-il dit, *l'homme arabe est riche ; il est aussi sous-développé ; c'est un homme faible, car il a perdu des guerres, surtout depuis 1967 ; c'est un homme déchiré qui parle beaucoup d'unité, mais reste divisé. »* On a constaté que rien ne vient démentir cette image caricaturale. Bien au contraire. Les maladresses de la propagande arabe — *c'est-à-dire* le manque d'informations sérieuses et crédibles, — l'efficacité de la propagande israélienne la renforcent et la maintiennent.

La Ligue arabe entend changer cet état de choses et aider à *« mobiliser toutes les compétences arabes dans le domaine de l'information et de la communication »*. M. Lakhdar Ibrahimi, ancien ambassadeur d'Algérie à Londres, a regretté que *« les Arabes financent souvent des journaux que personne ne lit. C'est une preuve qu'il n'existe pas une réelle prise de conscience de l'importance et de la valeur de l'information dans un monde où les choses évoluent vite. En tout cas, ce n'est pas avec de l'argent qu'on fait de l'information. D'autre part, il fallait dire, par exemple, que le dialogue euro-arabe a beaucoup plus profité aux Européens qu'aux Arabes. Il faut dire à l'Europe que nous ne sommes pas dupes de cette situation »*.

Après cette autocritique, deux commissions ont soumis à la direction de la Ligue arabe les grandes lignes d'une stratégie de l'information :

— Libérer l'information de la routine *et de la dépendance bureaucratique*, tout en profitant des techniques les plus avancées ;

— Mettre en valeur la culture et la civilisation arabes par un travail continu, sérieux et diversifié. Le monde arabe ne peut être réduit à des puits de pétrole. C'est aussi un peuple, une histoire et une civilisation ;

— *Pratiquer la politique de la* présence dans les moyens d'information étrangers en intervenant pour expliquer et rectifier erreurs et préjugés. Pour cela il ne faut plus s'en tenir à l'attitude défensive. Il faut agir et montrer la réalité arabe à la presse étrangère. Il faut, en outre, renforcer la coordination avec l'O.L.P. ;

— Ne pas étaler les différends interarabes à l'étranger ;

— Enfin, prendre conscience que l'information n'est pas une marchandise qui se vend et s'achète.

Les participants, peut-être dans un souci de courtoisie ou de prudence, n'ont pas abordé le problème de l'information à l'intérieur des pays arabes, se bornant à signaler que *« cette presse utilise souvent toute son énergie pour dénigrer un autre pays arabe »*. Mais pour que l'image des Arabes change à l'extérieur, ne faut-il pas qu'elle se transforme à l'intérieur, et ce notamment, en permettant à la presse de s'exercer, librement, indépendamment des partis au pouvoir et des gouvernements ? C'est là une question qui mérite à elle seule d'être examinée au cours d'un autre colloque que M. Chadli Klibi a évoqué dans son discours de clôture.

TAHAR BEN JELLOUN.

FAITS DIVERS

● *Le grand casino de Canet* (Pyrénées-Orientales) a été détruit presque entièrement, le dimanche 24 février, dans la soirée, par un incendie qui serait dû à un court-circuit.

● *Les accidents en montagne.* — M. Marc Rabolt, trente ans, parti, jeudi 21 février, en compagnie de deux autres alpinistes pour escalader les aiguilles des Courtes, dans le massif du Mont-Blanc, est mort de froid après avoir fait une chute de plusieurs centaines de mètres. Son corps a été retrouvé à moins de 300 m du refuge d'Argentière et ramené, dimanche 24 février, à Chamonix (Haute-Savoie).

D'autre part, l'identité des deux skieurs tués, jeudi 21 février, aux Deux-Alpes (Isère) après une chute dans un couloir d'avalanche a été révélée. Il s'agit de M. Michel Rabecq, trente-deux ans, de Saint-Lô (Manche), et de Mme Chantal Moussier, quarante et un ans, d'Orléans (Loiret).

● *Le caporal Arnaud Judde de Larivière*, du 126e régiment d'infanterie, de Brive, s'est effondré, victime d'une défaillance cardio-vasculaire, au cours d'un cross de 7 kilomètres, samedi 23 février, en Corrèze. En dépit des soins prodigués, il n'a pu être ranimé. Fils d'officier, le jeune soldat était depuis cinq mois sous l'uniforme. — *(Corresp.)*

Le Monde

culture

MUSIQUE

LA RÉVOLUTION DU « FREISCHUTZ »

De l'avis général, le Freischütz, *de Weber, est le premier opéra national allemand et, puisque tout le monde le sait depuis si longtemps, cela doit être assez vrai. Les personnes autorisées affirment qu'on y trouve un mélange de sentiment populaire et de fantastique spécifiquement allemands, si allemands même que l'œuvre n'a jamais connu de véritable popularité au-delà des frontières qui l'ont vue naître le 10 juin 1821. Wagner s'en est expliqué sans ambiguïté dans un article consacré aux représentations de l'Opéra de Paris, et il n'y a pas à y revenir : le public français est exempté de la nécessité de connaître le* Freischütz. *Il suffit d'en connaître l'existence, un peu comme on sait qu'il y a, au-delà des mers, des religions étranges et des coutumes barbares... Aussi ne voit-on que très rarement le* Freischütz *à l'affiche de nos théâtres, et, si l'Opéra du Rhin n'avait pas réalisé un fructueux échange en envoyant son ballet à Karlsruhe pour quelques représentations, l'opéra de Weber n'aurait pas repassé de sitôt la frontière.*

On l'a vu le 19 février, on le reverra le 26, et il faut s'estimer heureux qu'il n'y ait pas eu qu'une seule soirée comme semblait le dicter la prudence la plus élémentaire, car il se pourrait bien que l'événement ne soit pas passé inaperçu et que certains s'inquiètent : pourquoi pas cinq représentations ? Pourquoi seulement à Strasbourg ? Pourquoi les Français sont-ils privés du Freischütz *? Ce serait la révolution ou, pire, la révolte. Les uns diraient que la plupart des meilleures inspirations de Wagner s'y trouvent réunies avec de saisissants raccourcis, depuis les murmures de la forêt jusqu'aux frissons de Sieglinde, d'autres qu'il n'existe pas de partition de théâtre dont l'orchestration soit si riche d'invention avec un traitement soliste de presque tous les instruments, on irait même jusqu'à trouver au livret certaines qualités pour peu qu'on ait un peu d'imagination, et on ne pourrait plus parler de cette spécificité allemande comme d'une barrière infranchissable.*

Alors les directeurs commenceraient à trembler car les rôles sont terriblement exigeants : il faut avoir de la voix, pouvoir jouer la comédie et posséder cette ardeur intérieure que Weber exige de tous ses interprètes ; les musiciens considéreraient leur partie avec inquiétude : ce n'est pas seulement de l'émotion et du style qu'on attend d'eux, mais une maîtrise absolue de l'instrument car chacun joue le plus souvent « à découvert ». Le public, celui qui commençait à s'habituer aux tranquilles exhumations des opéras de Donizetti — car d'autres ne s'y sont pas encore résignés, — se demanderait pourquoi on lui impose quelque chose de tellement différent, de si moderne, pour parler comme les vieux habitués. Quant aux metteurs en scène pressentis, ils ne manqueraient pas de dénoncer les problèmes insolubles d'une intrigue où réalisme, surnaturel et mythe font aussi bon ménage.

Au Badischer Staatstheater de Karlsruhe, si l'on en juge par ce qu'on a pu voir et entendre à Strasbourg, toutes ces questions ne se posent pas avec autant d'acuité. Quoiqu'il s'agisse d'une nouvelle production, la mise en scène doit beaucoup ressembler à la précédente et les décors à ceux qu'on avait faits pour la dernière reprise. Seules la voix de Samiel et la chasse sauvage bénéficient des prodiges discutables de l'électroacoustique. Le chef d'orchestre, Georg Kardos, n'épuise pas ses musiciens et ceux-ci font au mieux avec adresse et componction. La distribution, comme le reste, est tout à fait honorable : le ténor (Volker Horn), à défaut de graves et d'un timbre bien saillant, ne se trouve jamais pris en défaut; Agathe (Béatrice Niehoff) sait trouver des accents charmants, touchants, dans la prière notamment, mais certainement ce sont Christiane Hampe (Annette) — jolie petite voix et intelligence musicale — et Günter von Kannen, Kaspar sombre et rude, qui dominent la distribution. Les chœurs font de leur mieux, mais on aimerait surtout qu'ils fassent bien...

Tout cela est honnête pourtant, avec de beaux moment, et, si l'on peut affirmer que l'ouvrage supporterait d'être monté avec un peu plus d'imagination et de conviction, on doit ajouter qu'il résiste merveilleusement.

G. C.

● RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur dans *le Monde* daté 24-25 février que « le Fantôme de l'Opéra » était interprété par l'Orchestre de Paris. Il fallait lire évidemment : l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

« Le Nez » à Nanterre

(Suite de la première page.)

Rien n'oblige heureusement à citer la suite, et il vaut mieux se poser la question de savoir ce qu'une telle description, comme il en est paru beaucoup depuis deux siècles, a de plus pertinent quand on l'applique à la musique de Chostakovitch plutôt qu'à celle de Beethoven, de Berlioz ou de Schoenberg.

C'est peut-être que le compositeur l'entendait ainsi, prenant plaisir non pas à épater le bourgeois, mais plutôt à mettre son univers sens dessus dessous, convaincu que rien n'est haïssable comme le public qui n'attend de l'art qu'un confort supplémentaire. Il avait oublié simplement qu'en s'attaquant à la fraction conservatrice du public il n'écrivait pas pour autant de la musique pour le peuple.

C'est ce qu'on lui a reproché : il en a convenu en faisant son autocritique et en renonçant, dans la célèbre *Cinquième Symphonie*, à l'esthétique de ses débuts. Cette œuvre est devenue bientôt l'une des plus populaires et, en même temps, l'une des moins intéressantes de son auteur. Par la suite et jusqu'à la fin (ses Mémoires nous apprendront peut-être quelle a été son évolution), Chostakovitch, affinant ses moyens, conciliera plus d'une fois ces deux éléments, et cela suffit à lui réserver une place tout à fait originale et assez enviable parmi les compositeurs de sa génération.

Pour incomplète, peut-être, que soit la réussite d'un opéra comme *le Nez* par rapport au but que se proposait l'auteur, on peut se demander si *l'Opéra de quat' sous*, qui s'adressait assurément à un public moins averti — la parodie du grand opéra y est plus évidente et les couplets se retiennent sans difficulté, — n'a pas échoué de façon plus éclatante encore. Il est même intéressant de remarquer que la « distanciation » est beaucoup plus évidente et plus parlante chez Chostakovitch que chez Kurt Weill. La précision cruelle avec laquelle sont mis en valeur les dissonances et tous les éléments d'une orchestration riche en coq-à-l'âne empêchent absolument de prendre la musique pour argent comptant ; elle est aussi ironique et corrosive que la pièce de Gogol, aussi invraisemblable en même temps, et c'est là que l'art l'emporte sans conteste sur le « modernisme » qui apparaissait tout d'abord.

Il ne suffit pas de dire, en effet, que cette simplicité brutale n'est qu'une apparence à travers laquelle éclatent les idées pleines de sève d'un compositeur de vingt et un ans, car ce pourrait n'être que du savoir-faire et de la provocation gratuite. Ce qu'il faut souligner, c'est qu'à côté des passages les plus cyniques on en trouve d'autres (le chœur de l'église est le plus frappant, mais la fin mélancolique du premier acte est aussi significative) où la tendresse et le lyrisme, voire le caractère désespéré qui se retrouve jusque dans les œuvres les plus officielles de Chostakovitch, se donnent libre cours.

La production du *Nez* que la Maison de la culture de Nanterre vient de présenter au cours de la seconde Biennale « Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui », organisée conjointement avec France-Culture, est celle de l'Atelier lyrique du Rhin, qu'on avait pu déjà voir à Tourcoing (*le Monde* daté 25-26 novembre 1979), les musiciens seulement ont changé : c'est cette fois l'ensemble 2e2m, parfaitement à l'aise dans cette musique où chaque soliste a son mot à dire. Il n'est pas utile de revenir sur les mérites de ce spectacle, qui tire le meilleur profit de moyens assez limités, les éclairages suppléant aux décors (le voile de tulle était-il indispensable?) ; la distribution — pas moins de vingt-huit rôles, — sans être aussi exceptionnelle que l'exigerait parfois la partition, se maintient, dans l'ensemble, à un niveau plus qu'estimable.

GÉRARD CONDÉ.

★ Il n'existe qu'un seul enregistrement du *Nez* : Chant du monde LDX 73609/10.

JOURNÉES CULTURELLES DU MEXIQUE A L'UNESCO DU 28 FÉVRIER AU 14 MARS

Une sélection d'œuvres représentatives des impressionnantes civilisations précolombiennes, dont le dieu aztèque Quetzalcoatl ; des films de classe, dont l'admirable *Raices* de Benito Alazraki et les *Mémoires d'un Mexicain*, documentaire sur la révolution de 1910 ; des conférences ; des expositions de peinture contemporaine ; des ballets folkloriques, par l'ensemble du théâtre de la ville de Mexico, et modernes, par les danseurs de l'Université nationale autonome ; des récitals de musique, en particulier de violon avec Henryk Szeryng : c'est un programme de qualité qui aura lieu du 28 février au 14 mars à la Maison de l'Unesco, à Paris, 125, avenue de Suffren.

GALERIES

Wolman : le quotidien déchiré

Au début des années 60, Wolman avait inventé l'« art scotch », une bien commode façon de chiper des lettres, des mots, des bribes de phrases, de surfaces imprimées : on appliquait le ruban adhésif sur les parties à prendre, on tirait et on avait ainsi matière à tableaux. Ce qu'il fait aujourd'hui, au fond, n'en est pas si éloigné. Il joue toujours sur les mots, les pieds de lettres, sur l'arraché imprimé. Il présente quatre tableaux, galerie Weiller (fidèlement). Quatre tableaux, c'est peu, et c'est beaucoup quand on voit le travail de collage et de montage fait sous le titre *la Décomposition*, qu'il explique (!) comme la « *lutte finale pour l'image considérée comme un débat analytique* » dans un court texte de présentation à prendre et à ne pas prendre au sérieux, bien sûr, avec des mots sans lesquels Wolman ne serait plus tout à fait un lettriste patenté.

Chaque tableau est une grille (de mots croisés) de lectures établie à partir d'un module : le carton blanc d'une diapositive dans lequel un bout de phrase découpé quelque part dans un texte (pas n'importe lequel — celui du manifeste de l'Internationale lettriste, par exemple) jette un pont par-dessus la déchirure d'un morceau de papier de récupération : un bout de carte routière, de note d'hôtel, d'image publicitaire, de tract, de bande dessinée, de tout ce qui fait la trame imprimée de notre fond journalier. Il y a à lire, à décrypter de près, et à regarder de loin, comme ça pour la vue d'ensemble, et la modulation des centaines de modules en douceurs sucrées roses et vertes ou en accents plus toniques. C'est plastiquement fort.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur, jusqu'au 5 mars.

ARCHITECTURE

Contrepoint

Contre-propositions, contre-projets : ce genre paraît promis à un certain avenir, en France au moins, où, depuis deux ou trois bonnes dizaines d'années, l'architecture officielle ne donne pas exactement l'image du paradis, tandis que l'urbanisme donne un très bon avant-goût de l'enfer. Paradoxalement, c'est au moment où un président de la République paraît s'intéresser, verbalement au moins, aux remèdes à donner à ce grand corps malade, au moment où un ministre de l'environnement et du cadre de vie lance l'idée, facile et courageuse à la fois, de ces mille jours pour l'architecture qui laissent espérer une mille et unième nuit salvatrice, que ce courant rageur se fait jour, ou nuit. Paradoxalement ? La pesanteur ici, l'apesanteur là, font simplement s'ignorer des inquiétudes communes. Les mécanismes sont rouillés.

Dans la série des contre-projets, l'association Bercy-gît, dont le nom veut tout dire, en expose jusqu'au 28 février quelques-uns, dont le terrain commun est constitué par les entrepôts de Bercy : projets d'architecture, ou plutôt d'urbanisme, photographies, dessins, collages, quelques textes, unis par le refus du projet officiel, comme le sont les six cents contre-projets pour les Halles, exposés actuellement à la FNAC (*le Monde* daté 3-4 février). Car on se rappelle sans doute que le maire de Paris, bien qu'il ait toutes les peines du monde à réparer l'« erreur historique » de la destruction des pavillons de Baltard, entreprend avec impatience ce qui, assurément, deviendra à son tour une erreur historique : la démolition des entrepôts de Bercy, la construction d'un vélodrome qu'on peut trouver d'assez mauvais aloi, sans compter ce qui suivra sur le reste du terrain.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Un débat aura lieu mercredi 27 février, à 19 heures, sur le lieu de l'exposition : l'École spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail, 75014.

THÉATRE

« EXPÉDITION POLE EST » D'ARNOLT BRONNEN

Parcours fermé

Alexandre le Grand tourne en rond sur une terrasse de palais, décor de tragédie classique en carton-pâte, auquel la nuit donne une pâleur translucide. Il écoute. L'attention trouble la pureté de son visage encore enfantin. Pieds nus, il marche sans bruit dans sa longue tunique. Il attend. Dans le palais, en coulisses, le meurtre de son père s'accomplit : il est roi.

La lumière éclaire, de l'autre côté de la scène, l'arrière-cour d'un restaurant crasseux. Alexandre est un garçon de café qui se rêve Alexandre le Grand. Enveloppé d'un tablier douteux, le « clop » aux lèvres, il est un voyou aventurier qui veut reprendre et poursuivre le chemin du conquérant, partir à l'assaut de l'Himalaya. Il ne songe pas à une expédition archéologique sur les traces du passé, il tend à reproduire son modèle, son dieu, à être le premier roi d'une terre vierge, sans prédécesseur, ni père.

Alexandre, habillé en explorateur du début du siècle dernier (grosses lunettes, sac à dos), campe sur fond de glacier, peint en bleu... Il traîne avec lui un voile, souvenir d'une femme, et une machine à écrire. Son voyage est celui de l'écriture sur la page blanche, la recherche des paroles uniques toujours bloquées par l'arrivée en masse des réminiscences, et qui dérapent et chutent, qui s'envolent, et retombent. Alexandre, déformé par la fatigue, couvert de pustules neigeuses, est un funambule vieilli, en marche vers la folie, vers la mort.

Louis-Charles Sirjacq a adapté et mis en scène les étapes dramatiques et dérisoires de ce parcours fermé, « monodrame épique » d'Arnolt Bronnen, personnage curieux : attiré par le socialisme national, il a été avant 1933 un familier de Goebbels et fut un grand ami de Brecht ; les deux hommes sont enterrés dans le même tombeau. Alexandre et la manière dont il s'identifie à son modèle font penser fugacement à *Homme pour Homme*. Mais ce serait un Galy Gay, moins innocent, victime de son conditionnement et non d'un mécanisme social.

Philippe Clévenot fait de lui un héros et un homme, le médiocre qui se croit malin, habité de désirs sublimés et meurtriers, adulte-enfant. A chacune des étapes, il pose la « forme extérieure » du personnage comme un costume de théâtre dans lequel il se glisse, dont il joue, et qu'il transforme et quitte pour un autre. Il module sa voix, on dirait qu'elle est séparée de lui. C'est-à-dire que, non seulement, il donne simultanément plusieurs interprétations, mais, en plus, toutes les parties de lui — corps, visage, regards — semblent fonctionner d'une manière autonome et ne tenir le même rythme que par l'effet d'un hasard fragile. Aux bords de la schizophrénie, c'est une expérience extraordinaire.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, salle Serreau, 20 h. 30.

CINÉMA

Le Québec à Paris et en Charente-Maritime

La Délégation générale du Québec à Paris vient d'ouvrir au 117, rue du Bac un petit complexe culturel qui comprend déjà un hall d'exposition, une bibliothèque, une cinémathèque et bientôt une salle polyvalente pour projections, expositions, débats, de quatre-vingts places. Guy Beaubien, responsable du cinéma, propose un catalogue de films très variés, des montages de diapositives sur la vie au Québec, et annonce, à partir du mois de mars, des projections régulières.

Etudiant à l'INSA (Ecole nationale des arts et du spectacle de Bruxelles) l'espace d'une visite — une longue grève le découragea de persévérer dans son projet d'y apprendre le cinéma, — Guy Beaubien travaille depuis l'automne dernier à mettre sur pied le département cinéma du Québec en France. *« Nous allons inaugurer notre salle le 3 mars avec des films d'Arthur Lamothe,* explique Guy Beaubien, *en liaison avec la projection régulière à Paris, à partir du 27 février, de trois films de la série* Chronique des Indiens du Nord-Est du Québec. *La Cinémathèque française doit également rendre un hommage à Arthur Lamothe.*

» Nous présenterons un peu plus tard le court métrage Entre Freud et Dracula, *primé au récent Festival du film d'art à Beaubourg. Nous montrerons exclusivement des films en 16 millimètres. On voudrait profiter du passage de cinéastes à Paris, leur copie sous le bras, pour organiser des séances « dernière minute ». Il devient impossible d'expédier un film 16 millimètres par la voie aérienne, ça coûte le prix d'un billet d'avion. En plus, on est sûr de bénéficier de la présence de l'auteur. Nous nous limitons aux films d'art et d'essai, surtout documentaires, du Québec.*

» Nous voudrions établir des rapports étroits, ici, avec les gens de la petite production, le cinéma artisanal français. Il existe entre nous des affinités. Il faut ajouter que le 16 millimètres joue un rôle spécial au Québec, au moment où pas moins de soixante-dix longs métrages étrangers sont tournés cette saison, selon les normes de l'industrie, celles de Gilles Carle ou de l'équivalent français (nous n'avons rien contre, leurs films appartiennent à l'industrie, aux circuits commerciaux). Chez nous, le 16 millimètres bénéficie d'un statut spécial. Il coûte bien moins cher qu'en France, qu'il s'agisse des prix de la pellicule, des laboratoires, des techniciens. »

De passage à Paris en novembre dernier, Michel Brault, qui reste un peu le père fondateur du cinéma québécois, nous disait son étonnement devant la prolifération des films « artisanaux » au Québec : on ne sait plus où les montrer. Pourtant, ils jouent un rôle là-bas, d'excellents catalogues existent, comme celui de la coopérative Les Films du crépuscule, très prospère (*« Rien de pareil n'existe en France »*, déclare Guy Beaubien). Même un cinéaste aussi réputé que Jean-Pierre Lefebvre relève, par certains côtés, de ce cinéma artisanal. S'il ne peut ni ne veut rivaliser avec la grande production internationale, et d'abord française, il a pourtant une place bien originale, même par rapport à l'Office national du film canadien (O.N.F.) Il ouvre la voie peut-être, offre un modèle aux autres provinces du Canada, de langue anglaise, qui ont de la peine à affirmer leur autonomie par rapport au grand voisin américain.

Dans l'immédiat, la cinémathèque québécoise de Paris est aussi partie prenante à une importante Quinzaine québécoise du cinéma et de l'audiovisuel qui va se tenir en Charente-Maritime, du 5 au 19 mars. Programme remarquable, qui comprendra aussi bien un choix de films de long métrage récents, une animation audiovisuelle, des projections de diapositives. Sept cinéastes québécois viennent en France, dont Anne-Claire Poirier (*le Viol*), Frédérique Collin, Sylvie Groulx, Paul Tana, Arthur Lamothe, ainsi qu'un distributeur des Films du crépuscule. Cette manifestation, qui s'adresse « au public le plus large possible », dans un département naturellement sensibilisé à la culture québécoise, touchera La Rochelle, Saintes, Rochefort. Ce sera la première initiative conséquente pour faire partager en France, sur le terrain, une expérience originale, riche d'enseignements pour notre province.

LOUIS MARCORELLES.

★ Délégation du Québec, cinémathèque et services culturels, 117, rue du Bac. Tél. 222-50-60.

« Amityville, la maison du diable » de Stuart Rosenberg

Le 13 novembre 1974, dans une maison d'Amityville, à Long-Island, un jeune homme tua toute sa famille à coups de fusil. A la fin de l'année suivante, la maison fut vendue au-dessous de son prix réel à un couple qui s'y installa, en toute connaissance de cause, avec trois enfants. Les manifestations des forces « surnaturelles » les en chassèrent au bout de quelques semaines. A ces faits, réels, une émission de télévision, puis un reportage romancé de Jay Anson (dont la traduction française vient de paraître aux éditions Stanke) donnèrent un grand retentissement.

Le film de Stuart Rosenberg, inspiré du livre, en exploite le succès sans souci de faire croire à l'authenticité de cette troublante histoire. Mal mis en scène, mal joué, il accumule de gros effets d'angoisse et de terreur. Même si l'on n'a jamais trouvé d'explication rationnelle à l'étrange phénomène d'Amityville, il y avait dans le récit de Jay Anson une lutte entre un prêtre catholique, des croyants et la puissance démoniaque qui méritait un meilleur traitement. Chez Stuart Rosenberg, l'élément religieux se rattache à un folklore de superstitions qui a fait ses preuves depuis « l'Exorciste ». Le film ne nous dit pas pourquoi les Américains sont tellement fascinés et effrayés par le diable et le surnaturel. Mais aux Etats-Unis et en Angleterre, il a rapporté beaucoup d'argent. La malédiction dont fait état le matériel publicitaire n'a pas atteint les tiroirs-caisses.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

NOTES

Photo

Brian Hagiwara au Centre Georges-Pompidou

Un photographe japonais âgé de trente-sept ans, spécialiste de couvertures de disques et de magazines, présente aux Ateliers Photo un travail clinquant et impeccable sur l'effet du soleil, par taches, par zones, sur des surfaces nickel, laquées, très vives. Quand un critique ne sait pas quoi dire d'un objet qui le laisse indifférent et pantois, vaguement snobé, il peut toujours compter le nombre des tirages, dix-huit ici, et décrire l'aspect général de l'objet susdit, grand format, et couleurs qui sautent aux yeux, car le sujet ici, bleu ou imperméable de skaï rouge, n'a pas plus d'intérêt que ça.

H. G.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 16 mars.

Rock

Lone Ranger

Un seul micro sur une scène improvisée, un ampli de misère sur le côté. En attendant Lone Ranger, le disc-jokey de la Chapelle des Lombards a le bon goût de passer des disques de « pur » reggae. Juste ce qu'il faut pour patienter avant l'entrée en scène de Lone Ranger, qui manie le « talk over » dans la meilleure tradition jamaïquaine. Il faut le voir avec ses lunettes et sa casquette, son survêtement gris, rayé sur le côté de deux bandes rouges, sa frime sympathique, son sourire qui lui masque le visage.

Lone Ranger est jamaïquain, il a vécu huit ans en Angleterre et puis il a connu un énorme succès... qui n'a malheureusement pas dépassé le quartier est de Kingston. Il est tout jeune, Lone Ranger, alors il a décidé de devenir une vedette en France. Il est tous les soirs à la Chapelle des Lombards pour trois semaines. Il est venu seul s'installer en France, pas besoin d'un groupe, de toute façon dans l'île il n'y en a pas, seulement son micro et des disques, la base du « talk over ». Les disques se succèdent, des dubs, des versions instrumentales sur lesquelles il chante, il improvise de sa voix soyeuse, accumulant les mots, utilisant ses tics de langage préférés. Il a le truc. Et le public danse. Entre les morceaux, il lance un « Are you Ready ? » de circonstance mais superflu car visiblement tout le monde est prêt. Il y a dans la Chapelle des Lombards une espèce d'atmosphère de kermesse, quelque chose de tout à fait simple et magique. L'homme n'a pas seulement un sourire sur le visage, il a du soleil dans la voix, des charbons ardents dans le cœur. Et l'électricité passe instantanément.

A. W.

★ A la Chapelle des Lombards, jusqu'au 4 mars à 22 h. 45. Discographie chez Phonogram.

Variétés

Spectacle rétro à l'Olympia

La soudaine préoccupation d'entendre « chanter français » menée avec tapage l'automne dernier sur les ondes radiophoniques a eu notamment comme résultat de faire revenir au premier plan pour quelques semaines des titres d'il y a treize ans comme « Aline » et « Capri c'est fini » et des interprètes chantant la main sur le cœur et des trémolos dans la voix. Revoir ainsi Pascal Danel, sorti brusquement des oubliettes avec le retour en vogue des « Neiges du Kilimandjaro », est à la fois triste et franchement comique, comme de voir ces chanteurs « ringards » démodés avant même de paraître. Que Pascal Danel profite du deuxième succès inattendu des « Neiges du Kilimandjaro », personne ne peut évidemment lui en vouloir. On lui conseille simplement ensuite de placer comme un petit-bourgeois l'argent ainsi gagné à la SACEM et de quitter le show-business, qui lui fera plus de mal que de bien dans les prochaines années.

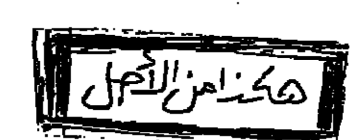
Le cas de Michèle Torr est sensiblement différent. Chanteuse de deuxième rang à l'époque du « yé-yé » et des idoles, Michèle Torr chantait en fin de première partie des spectacles de Claude François que c'était « dur d'avoir seize ans ». Tête d'affiche d'un moment, elle se présente à l'Olympia dans une mise en scène soignée, mais avec un répertoire sans couleur originale, constitué de romances à mélodrame, de chansons nostalgiques de l'adolescence, de rythme à deux temps sur fond de « sha-la-la ». Michèle Torr fait ostensiblement référence au classique du genre « chanson vécue », « les Chansons blanches ». Malheureusement, Torr n'apparaît au mieux que comme une chanteuse de bal du samedi soir chantant une chanson populaire abâtardie, vidée de sa substance, de son âme.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

■ Sara Kestelman, Simon Callow et Richard Johnson, acteurs du National Theatre de Londres, dirigés par Michael Kustow et John Russel Brown, donnent trois représentations au Centre Georges-Pompidou : le 25 février à 19 heures, T.S. Eliot ; le 27, Larkinland ; le 28, des poèmes sélectionnés par Kingsley Amis. Le 26, à 18 h. 45, au Centre culturel britannique, ils diront des poèmes choisis par eux.





SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Théâtre Présent (886-30-15). 21 h. : Woyzeck.
Conservatoire (246-12-91). 20 h. 30 : Scènes de chasse en Bavière.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Alexandre Bonnier. — 19 h. : l'Archéologie de la musique; 20 h. 30 : Concert de l'Itinéraire.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

Artistic - Athévains (272 - 25 - 77), 20 h. 30 : Un silence à soi; Quatuor à cordes.
C. I. S. P. (343-19-01), 20 h. 45 : l'Odyssée.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Croq-Diamants (272-20-06), 21 h. : le Testament du Père Leleu.
Dannon (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Jeanne.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 91), 21 h. : Une place au soleil.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Philippe Chatel.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Marouan.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J.-P. Celea ; 22 h. 45 : L. Ranger.
Cité internationale, Petit Théâtre (589-38-69), 21 h. : Pan Ra.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Chet Baker Quartet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Quintet S. Kassap.
Le Patio, 22 h. : Al Grey, J. Forrest.

La danse

Studio d'En-Face (238-16-78), 20 h. : la Légende de Mulai.

Lundi 25 février

Les concerts

Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : H. Henck (Koering, M.-C. Jamet, Quatuor à cordes (Caplet), C. Herzog (Lesur), M.-C. Jamet-C. Lardé (Ravel).
Salle Gaveau, 21 h. : France Clidat (Liszt).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : N. Milstein (Bach, Paganini).
Point-Virgule, 21 h. : M. Beaucoudray, M. Inagaki (Bach, Vivaldi).
Théâtre 13, 21 h. : M.-P. Philippot, A.-S. Schie (concert UMIP).
FIAP, 21 h. : J. Bernaert, J.-C. Roux (Bach, Beethoven, Debussy...).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Strasbourg (Mozart).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Trio Debussy (Bach, Marin - Marais, Chan...).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : A. Roussin, C. Hugonnard-Roche (Saint-Saëns, Paganini, Suk).
Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h. 30 : Chœurs et Orchestre universitaire Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach, Haendel, Delalande).
Salle Cortot, 21 h. : T. Raverdy (Chopin, Schubert, Ravel...).
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : P. Davenet (Ravel, Debussy, Fauré...).
Lucernaire, 19 h. 30 : A. Olivier, N. Rouille, M. Delfosse (Vivaldi, Forqueray, Duphly, Cimarosa) ; 21 h. : M.-P. Pouillot, B. Rehak (Schubert, Beethoven, Bartok).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Taïfa.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Abadidon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Orchidée ; 23 h. : les Jumelles.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Dans la région parisienne

Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Attention ! fragile.
Vincennes, Petit Théâtre, 21 h. : les Jumeaux de Naples. — Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Quelle belle vie ! Quelle belle mort !

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

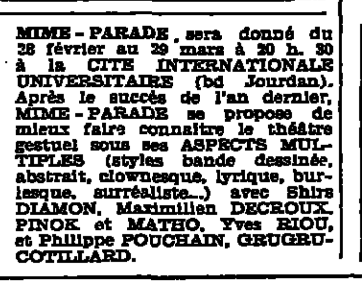
Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Communiste, d'Y. Raizman ; 19 h. : l'Ane de Magdana, de Tchkeidze et Abouladze ; le Mariage, de Kobakhidze) ; 17 h., Hommage à Ozu : Où sont les rêves de jeunesse ? ; 21 h., Cinéma italien : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v. o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (296-49-34), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (843-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.), V. it. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67).
L'ENFER DES ZOMBIES (It) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ABC, 2e (236-55-54) ; U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e 222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; H. Sp. Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA *GUEULE DE L'AUTRE* (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées Point Show 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331 - 56 - 86) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'Ac, 3e (296-80-27) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 15e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MAMITO (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e 320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA MORT EN DIRECT (Fr. v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ŒIL DU MAITRE, film français de Stéphane Kurc. Saint-Germain - Village, Paris 5e (633-97-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
WE CAN'T GO HOME AGAIN, film américain de N. Ray (Inédit). V.o. : Action République, 11e (805-51-33).
LE REVOLUTIONNAIRE, film américain de Paul Williams. V.o. : Broadway, 16e (527-41-16).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN, film français de J. Cherasse. Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
FOU, cinq courts métrages d'Eric Duvivier. Le Seine, 5e (325-95-99).
POINT ZERO, film allemand de E. Reitz. V.o. : Marais, 3e (278-47-86), Panthéon, 5e (354-15-04).
LES BORSALINI, film français de Michel Nerval. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES, film américain de David Maysles et Charlotte Zwerin. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL, film français de J. Delamarre. *Saint-Séverin, 5e (354-50-91).*
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE, film américain de Stuart Rosenberg (*). V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).



MIME - PARADE sera donné du 28 février au 29 mars à 20 h. 30 à la CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (bd Jourdan). Après le succès de l'an dernier, MIME - PARADE se propose de mieux faire connaître le théâtre gestuel sous ses ASPECTS MULTIPLES (styles bande dessinée, abstrait, clownesque, lyrique, burlesque, surréaliste...) avec Shirs DIAMON, Maximilien DECROUX, PINOK et MATHO, Yves RIOU, et Philippe POUCHAIN, GRUGRU-COTILLARD.

Théâtre National de l'Opéra de Paris

AVIS DE CONCOURS

Un concours est ouvert au Théâtre National de l'Opéra de Paris pour le recrutement de deux musiciens dont les postes se définissent comme suit : un cornet solo jouant la 2e trompette solo ; un cornet solo jouant la 3e trompette.

Programme : Concertino pour cornet de Ida Gotkovsky (éditions Salabert), Concertino pour trompette de Raymond Loucheur (éditions Salabert), traits d'orchestre. Les épreuves auront lieu au Théâtre de l'Opéra-Comique, 5, rue Favart, 75002 PARIS, le 25 mars 1980, à 14 h. 30.

Renseignement et inscriptions auprès de l'Intendant de l'Orchestre de l'Opéra, 8, rue Scribe, 75009 PARIS. Clôture des inscriptions le 21 mars 1980.

THÉATRE TRISTAN-BERNARD









SPECTACLES

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PROFESSION REALISATEUR : AGE DIX ANS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 6e (354-20-12).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Condorde, 8e (359-92-84).

ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TESS (Fr.-Brit., version Ang) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52).

TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25)

TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-55-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AU FEU LES POMPIERS (Tchéco., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (683-64-66).

CHUT, CHUT, CHERE CHARLOTTE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du mercr. au sam.

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (534-51-60).

LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-94-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DRO'E DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES ENCHAINES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

IPCRESS « DANGER IMMEDIAT » (Angl., v. o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LOULOU (All.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

MON DIEU COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS (It.), v.o. : Champollion, 5e (354-51-60).

ORANGE MECANIQUE (A.), v.o. : George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), La Pagode, 7e (705-12-15), Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gaumont-Sud (327-84-50).

TO BE OR NOT TO BE (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.), (**), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A.), v.f. : Rex 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), La Royale Disney, 8e (265-82-66), U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Trois Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LES VALSEUSES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

VIRIDIANA (esp.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

VIVRE (Jap.), v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Racine, 6e (326-58-00).
(633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e

WIZARDS (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Olympic 14e (sf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA FILLE (It., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.

FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30.

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)

MACADAM COW BOY (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

PLAY TIME (F.), Ranelagh, 16e (288-64-44), V. 22 h.

RENALDO ET CLARA (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), Jeu. 21 h.

SŒURS DE SANG (A., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), V., S. 24 h.

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.), Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

Les festivals

SEMAINE « POSITIF » (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : le Troupeau.

MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : India Song ; 14 h. 30 et 22 h. 30 : Jaune le soleil ; 12 h. 30 : Détruire, dit-elle ; 22 h. 45 : Aurélia Steiner.

FRED ASTAIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Swing Time.

LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), **KIRK DOUGLAS** : le Reptile. — New-Yorker, 9e (770-63-40), **A. HITCHCOCK** : Complot de famille.

PALMES D'OR, v.o., Trois Haussmann, 9e (770-47-55) : Mash.

H. BOGART, v.o. Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : les Passagers de la nuit.

PANORAMA FANTASTIQUE, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Martin ; le Fils de Frankenstein.

RETROSPECTIVE DU CINEMA BELGE D'EXPRESSION FRANÇAISE, Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16) : Plus jamais seuls.

FEMMES SANS FRONTIERE, Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 15, la Femme de Jean ; 16 h. 15, Personnalité réduite de toutes parts (v.o.) ; 18 h. 15, Je demande la parole (v.o.) ; 20 h. 45, la Fille de Prague avec un sac très lourd (v.o.).

RETROSPECTIVE OSHIMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Empire de la passion (**).

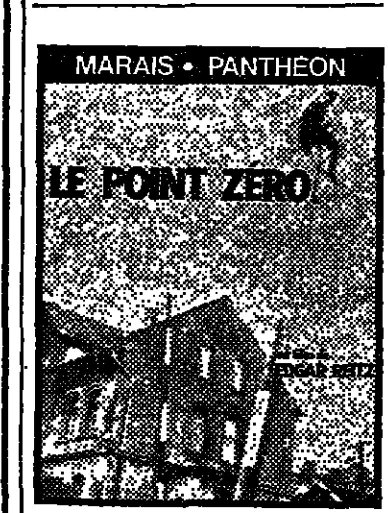
R. BRESSON Denfert, 14e (354-00-11) : les Dames du bois de Boulogne.

ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin-Blanc, le Ballon rouge.

MARX BROTHERS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

OSHIMA (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une petite sœur pour l'été.

LAUREL ET HARDY, Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro ; 15 h. : les Chevaliers de la flemme ; Prenez garde au lion ; 16 h. 30 : les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux vagabonds ; 18 h. 30 : C'est donc ton frère ; les Bons Petits Diables ; 20 h. 15 : Tête de pioche ; Livreurs sachez livrer ; 22 h. : les Conscrits ; Maison de tout repos.







CARNET

Naissances

— Agnès et François BAGUET ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 23 février 1980.
2, rue du Bois-des-Chênes,
94360 Bry-sur-Marne.

— Christiane et Jean-Paul MORIN, Corinne et Emmanuelle, ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 17 février 1980.
17, rue Fondary, 75015 Paris.

— Françoise et Denis SCHRAMECK et Juliette sont heureux d'annoncer la naissance de

Laurent,

le 19 janvier 1980.
42, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

Décès

— Mme Jean Billy, son épouse,
M. et Mme André Billy et leurs enfants,
M. et Mme Roger Pascard et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Mirabaud,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BILLY,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 22 février 1980.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, mardi 26 février, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue de Port-Royal,
Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
30, rue du Professeur-Nicolas,
Lyon.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

M. Placido DI-GIUSTO,

décédé à Sarreguemines le 20 février 1980, dans sa soixante-quinzième année, muni des sacrements de l'Eglise.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sarreguemines, le samedi 23 février 1980.
De la part de :
Mme Placido Di-Giusto, son épouse,
M. et Mme Italo Di-Giusto et leurs enfants,
M. et Mme Michel Vignol-Di-Giusto et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Oswald-Di-Giusto et leur fille,
ses frère, sœur, parents et alliés.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15 a, chemin de la Solitude,
57200 Sarreguemines.
63 Randan, Lyon, Milan.

— Mme Jean-Paul Dreyfus, son épouse,
Nina Vidrovitch,
Catherine et Michel Coquery,
Olivier Lorelle,
Natacha, Marina, Sarah et Julien Coquery,
ses enfants et petits-enfants,
Mme François Evard et ses enfants,
Mme Georges Dreyfus et Gilles Dreyfus,
Mme François Dreyfus et ses enfants,
Mme Weil-Barbieri et ses enfants,
M. et Mme Michel Dreyfus et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Weil,
ses sœur, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Et M. Guillaume Kergourlay,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul DREYFUS,

survenu le 21 février 1980, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité, à La Mourre (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.
K 117, 36, rue du Commandant-René-Mouchotte, 75014 Paris.

— Mme Paul Feugeas, son épouse,
M. et Mme Claude Feugeas et leurs enfants,
M. et Mme Roland Bergère et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Léo Martinie, sa sœur,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Paul FEUGEAS,

survenu le 21 février 1980, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Sainte-Féréole (Corrèze).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue de Dantzig, Paris (15e).
Sainte-Féréole par Donzenac (Corrèze).

— Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 21 février à Paris, de

William-Joseph GOULD,

compagnon de la Libération,
dont les obsèques ont eu lieu ce lundi 25 février, à 10 heures, à Saint-Julien-le-Caylar (Hérault).

[Né le 16 avril 1913 à Genève, William-Joseph Gould, légionnaire de deuxième classe, participe en avril 1940 aux combats de Narvik, en Norvège, contre les forces allemandes et, avec la France libre, en mai-juin 1942, à la bataille de Bir-Hakeim, en Libye. Sous-officier à la 13e demi-brigade de légion étrangère, il participe aux opérations de l'Erythrée, de Libye, d'Egypte, de Tunisie et à la campagne de France. Sous-lieutenant en décembre 1944, il est fait compagnon de la Libération, le 16 octobre 1945. Après la fin de la seconde guerre mondiale, William-Joseph Gould reprend son métier de dessinateur-créateur en joaillerie.]

— Mme Jean Legrand, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LEGRAND,

survenu le 21 février 1980, à Paris.
Un service religieux sera célébré le mardi 26 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Marcel, 80, boulevard de l'Hôpital, Paris (13e).
L'inhumation aura lieu dans l'ancien cimetière de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).

Le Pavillon,
Rue du Docteur-L.-Legrand,
21700 Nuits-Saint-Georges.
67, boulevard Beaumarchais,
75003 Paris.

Erratum

— Dans l'avis de décès de **M. René TERRIER**, paru le 20 février, il fallait lire : M. René TERRIER au lieu de Perrier.

Remerciements

— Mme Michel Brunin et ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
adressent leurs remerciements émus aux personnes qui, lors du décès de

M. Michel BRUNIN,

se sont associées par leurs présence, envois de fleurs et messages, à leur grande douleur.

Communications diverses

— L'Institut de sciences humaines d'Avignon (I.S.H.A.) organise à Paris, les 1er-2 mars 1980, un séminaire de formation d'élèves débutants à la psychanalyse structurale.
Participation aux frais pour l'ensemble du week-end : 500 F par personne ou par foyer.
Inscription et renseignements : M. Régul, 54, rue de Turbigo, Paris (3e). I.S.H.A., 9, place Saint-Didier, Avignon. Tél. : (90) 81-44-04.
Samedi 1er mars, à 20 h. 30, Hôtel Moderne, 8 bis, place de la République, Paris (2e), conférence : « Les impératifs culturels de la psychanalyse ».
Participation aux frais : 30 F.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Bordeaux-III, mercredi 27 février, à 14 h. 30, salle des Actes, M. Philippe Grenier : « Chiloe et sa région, Patagonie nord-occidentale, étude de géographie humaine ».

— Université de Paris-IV, samedi 1er mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Luc Quoy-Bodin : « L'armée et la franc-maçonnerie au déclin de la monarchie, sous la Révolution et l'Empire ».

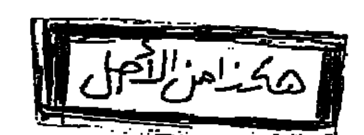
— Université de Paris-IV, samedi 8 mars, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Pierre Vaisse : « La IIIe République et les peintres ; recherches sur les rapports des pouvoirs publics et de la peinture en France de 1870 à 1914 ».

— Université de Paris-III, lundi 10 mars, à 14 heures, salle Bourjac, M. Alain Morvan : « La tolérance dans le roman anglais de 1726 à 1771 ».

— Université de Paris-IV, vendredi 21 mars, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Michel Gardair : « Le Giornale de Letterati de Rome (1668-1681) ; naissance des périodiques savants en Italie à la fin du dix-septième siècle, et organisation de la république des lettres ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

● *Saint-Denis : la Légion d'honneur restaurée.* — D'importants travaux de restauration vont être entrepris à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), annonce le ministère de la culture. La première tranche de travaux commencera cette année. Elle portera sur la réfection de la façade sur la cour d'honneur de l'ancien couvent royal. Un crédit de 2,5 millions de francs a été dégagé pour cette première opération. Le programme des travaux qui suivront dépendra du résultat des sondages qui vont être effectués dans les bâtiments qui présentent des « *désordres de structure* ».





Un an après les événements de Denain et Longwy

La silencieuse reconversion des sidérurgistes qui ont touché 50 000 francs pour « départ volontaire »

Il y a un an, presque jour pour jour, le gouvernement annonçait qu'une prime de 50 000 F, ajoutée aux indemnités de licenciement, serait allouée à tout sidérurgiste quittant volontairement un emploi menacé. On était alors en pleine crise : Usinor et Sacilor-Sollac venaient de faire savoir qu'ils supprimeraient, d'ici à 1981, vingt et un mille postes de travail ; de violents incidents, frisant l'émeute, s'étaient produits à Denain et Longwy ; le ministère du travail et de la participation ébauchait une convention sociale qui ne sera signée qu'en juillet 1979.

Cinq millions de centimes : l'importance de la somme a fortement contribué à désamorcer la bombe sociale qui était sur le point d'exploser. « Diabolisme du fric », ont dit certains. *Près de six mille sidérurgistes (voir notre encadré), dont des* délégués syndicaux responsables de famille lassés d'années de militantisme, ont profité de l'occasion pour tirer leur révérence. Il en a coûté 300 millions de F à la collectivité. Officiellement, on s'attendait que trois mille à quatre mille travailleurs demandent à bénéficier de cette mesure, les autres étant mis d'office en pré-retraite ou faisant l'objet de mutations.

***Que sont devenus, un an après, ces millionnaires en anciens* francs ? Ces gens à qui l'on avait toujours dit qu'on ne licenciait pas dans la sidérurgie et qui sont devenus brusquement silencieux ? Il est difficile de le savoir : l'administration, sans doute trop occupée, a négligé de faire du « suivisme ». Il n'existe, même si l'on commence à s'en préoccuper maintenant, aucune étude sérieuse qui permette une approche sociologique. C'est au *hasard d'une rencontre*, d'une *enquête, comme celle qui est* relatée ci-dessous, que l'on peut avoir une idée et mesurer les difficultés d'une « reconversion ».**

TROIS HOMMES DANS UN MÊME BATEAU

De notre envoyé spécial

THIONVILLE. — M. Pierre Watier, né il y a quarante-trois ans, à Longwy, a été responsable jusqu'au 31 mai 1979 d'un service thermique à Sacilor-Hayange. Vingt-quatre ans de carrière dans la sidérurgie, où il a débuté *comme dessinateur* à Lorraine-Escaut.

Aujourd'hui, M. Watier cultive son jardin, à Yutz, près de Thionville (Moselle) : un vaste potager de 10 hectares, où, sur la moitié du terrain, n'ont poussé, l'an dernier, que des endives. Sur les cinq autres hectares, poireaux, choux, céleris et laitues doivent prospérer en 1980, ainsi que, à l'abri sous trois tunnels en matière plastique, tomates, concombres et radis : l'ancien cadre de Sacilor s'est en effet reconverti dans la production maraîchère.

C'est à la rentrée de septembre 1978 que M. Watier flaire la tourmente qui va s'abattre, trois mois plus tard, sur la sidérurgie, avec l'annonce à Usinor et Sacilor d'un plan de « restructuration » qui vise à supprimer vingt et un mille emplois et qui provoquera les nouvelles batailles de Denain et de Longwy. Mais pourquoi passer du minéral au végétal ? « *J'ai toujours eu le goût de la terre*, explique-t-il. *Mon grand-père était céréalier. Et puis je savais que la Lorraine ne produit que 10 % de la consommation régionale de fruits et légumes. Il y avait là un créneau à prendre.* »

En dehors de son propre jardinet, le sidérurgiste ignore à peu près tout, à cette époque, de la culture maraîchère. Avec M. Edgar Bantz, cadre dans un service informatique de Sacilor, qui deviendra son associé, il « écume » alors, pendant le dernier trimestre de 1978, non seulement les *exploitations agricoles locales*, mais aussi les grandes terres endivières (40 à 60 hectares) de la région de Cambrai. A Cavaillon et à Carpentras, il étudie les techniques de la culture sous abri. Surtout, il rencontre M. Bernard Malassé, président du syndicat des maraîchers de la Moselle, lui-même producteur d'endives, qui sera d'un précieux conseil. Heureusement, car le monde agricole, on va le voir, se méfiera d'une façon générale, de ces « cols blancs » aux mains lisses. M. Watier dit en souriant : « *La première fois que M. Malassé nous a vus, en costume et cravate, il nous a pris pour des agents du fisc.* »

Décembre 1978 : le couperet tombe à Usinor et Sacilor-Sollac. Pour MM. Bantz et Watier, auxquels se joint, comme salarié, un troisième sidérurgiste, M. Alain Romang, c'est décidé : la binette remplacera désormais la minette... « *La sidérurgie, c'était fichu*, dit un des néo-cultivateurs. *Nous n'avons pas eu le temps d'avoir des regrets : il y avait trop de travail à faire pour créer notre entreprise.* »

Quête d'un terrain tout d'abord : soucieuse, comme toutes les autres communes du bassin lorrain, de susciter des emplois hors sidérurgie, la municipalité de Yutz, dirigée par un maire communiste, donne un sérieux coup de main, en vendant à MM. Bantz et Watier 2,16 hectares pour quelque 43 000 francs, soit le quart de la valeur réelle. A charge pour les nouveaux propriétaires de viabiliser ce terrain, sur lequel sont notamment édifiées les chambres froides servant au forçage des endives. Dans le même temps, la municipalité leur loue, pour quarante ans, 10 hectares de terres cultivables.

Le financement, ensuite : trop « vieux » pour avoir le droit de constituer un G.A.E.C. (groupement agricole d'exploitation en commun), possibilité réservée aux moins de trente-cinq ans, MM. Watier et Bantz se voient aussi refuser toute subvention (prime d'orientation régionale ou agricole, prime d'industrialisation ou de création d'emplois, etc.), malgré leurs démarches auprès des autorités et organismes *compétents*. On considère, d'une part, qu'ils ne sont pas encore agriculteurs et, d'autre part, qu'ils ne sont pas des industriels...

Aussi, quand le gouvernement annonce, fin février-début mars 1979, l'octroi d'une prime de 50.000 F à tout sidérurgiste quittant volontairement un emploi menacé, cette aide est-elle la bienvenue.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 22.)

Les marchés à terme à la rescousse de la politique agricole commune

par HENRI TESSIER DU CROS (*) et BERNARD YON (**)

LE budget européen est à l'ordre du jour, et l'on sait la part croissante prise dans ce budget par le *F.E.O.G.A.*-« garantie », consacré au soutien des prix agricoles.

Si l'on veut préserver l'essentiel de la politique agricole commune, il faut parvenir à une gestion plus économe des marchés communautaires. Il faut notamment parer à la spéculation, car les marchés agricoles sont très spéculatifs, et peuvent le devenir encore plus dans la période actuelle, qui est caractérisée par une crise de confiance dans les actifs incorporels : la fièvre qui s'est emparée des marchés des métaux et des matières premières le montre bien. On sait aussi l'influence que peuvent avoir, dans le monde instable d'aujourd'hui, les *facteurs politiques*, comme la récente décision d'embargo des Etats-Unis.

Il faut le dire : c'est une gageure que de prétendre gérer par des méthodes bureaucratiques des marchés spéculatifs comme les marchés agricoles. Il est impossible de parer à la spéculation si l'on se place comme contrepartie obligée des spéculateurs. Il faut laisser les spéculateurs opérer entre eux.

Expliquons-nous. Le prix européen, qui oscille entre un prix d'intervention et un prix de seuil, est en général supérieur au prix mondial, tel qu'il apparaît à la cote journalière des grands marchés à terme mondiaux, dont la plupart sont situés outre-Atlantique. Il est donc perçu par la Communauté, à l'importation, un prélèvement, et payé par la Communauté, à l'exportation, une restitution, qui sont censés couvrir la différence entre le prix européen et le prix mondial.

Ici apparaît la difficulté pour ceux qui font profession de négoce entre l'Europe et le reste du monde. Une exportation, par exemple, comporte au moins trois risques : un achat au prix européen, une vente au prix mondial, et une restitution dont le taux est celui en vigueur au jour de l'exécution de l'exportation. Si les trois risques pouvaient être couverts en même temps, le problème serait résolu, à condition, bien sûr, que le taux fixé par Bruxelles soit exactement égal à la différence du prix européen et du prix mondial, ce qui n'est pas toujours le cas, il s'en faut.

Les trois opérations ci-dessus ne pouvant être simultanées, il s'agit de garantir les exportateurs contre une insuffisance du taux de la restitution, les importateurs contre un excès du taux du prélèvement. La Communauté a généralisé à cette fin la pratique de la préfixation.

La préfixation des taux de la restitution et du prélèvement était nécessaire à la sécurité du commerce agricole de l'Europe avec les pays tiers. La préfixation garantit aux négociants un taux déterminé pendant une certaine durée (pratiquement, la durée de validité des certificats d'exportation et des certificats d'importation délivrés par la Commission), taux auquel il leur appartiendra d'ajuster leurs opérations d'achat et de vente en Europe et hors d'Europe.

Le système actuel de préfixation comporte cependant des inconvénients, dont l'examen conduit à proposer un système plus souple, plus adapté aux besoins du commerce extérieur, moins onéreux pour les finances communautaires, qui ferait appel aux techniques du marché à terme.

I. — La préfixation actuelle de la Communauté

L'inconvénient majeur de la préfixation par la Communauté est qu'elle donne une prise trop facile à la spéculation. En préfixant le taux du prélèvement et de la restitution, la Commission se porte contrepartie obligée d'opérations qui peuvent avoir un caractère spéculatif. Lorsqu'elle préfixe le taux de la restitution, la Communauté prend à sa charge le risque d'une hausse du prix mondial : le taux préfixé restera identique, même si le prix mondial a monté entre la préfixation et la conclusion du contrat de vente hors d'Europe.

(Lire la suite page 23.)

(*) Maître des requêtes au Conseil d'Etat.
(**) Directeur de l'Institut de gestion internationale agro-alimentaire (IGIA).

Hausse généralisée des taux d'intérêt

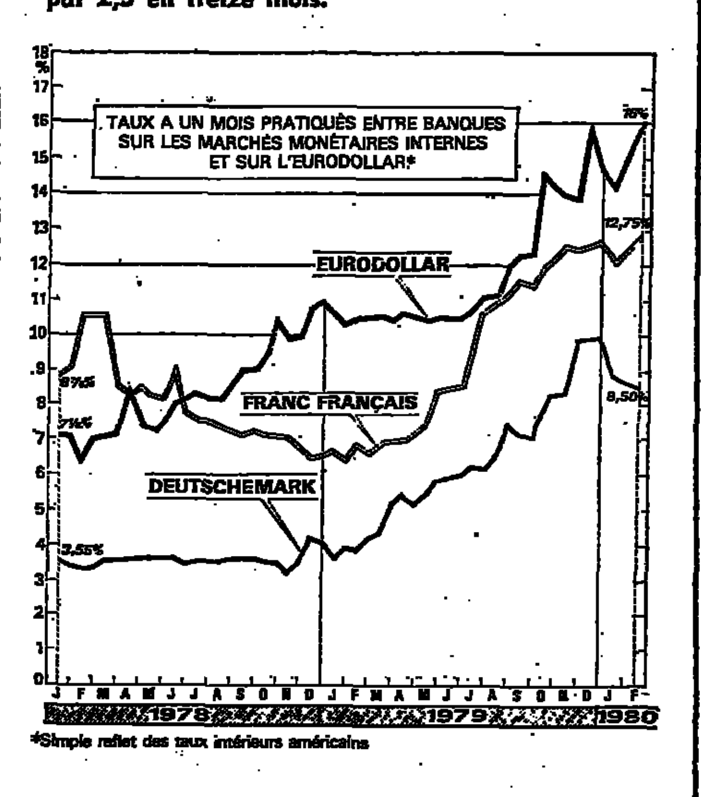
C'EST improprement qu'on parle de « nouvelle escalade » des taux d'intérêt, car ce mot laisse entendre que le renchérissement du crédit dans la plupart des pays serait le résultat d'une compétition entre eux après que l'un d'eux — en l'occurrence cette fois-ci les Etats-Unis — eut donné le signal de départ.

Si les conditions de crédit augmentent à nouveau un peu *partout — ou menacent d'augmenter, — c'est d'abord pour des* raisons internes. Mais ces raisons sont à des nuances près les mêmes : accélération de la hausse des prix (quoique, à partir de niveaux différents), tensions sur les marchés monétaire et financier (comme l'illustrent le véritable *effondrement* que vient de subir le marché américain et la chute enregistrée la semaine dernière à Paris), bref toutes les manifestations de l'inflation. *C'est à cette dernière cause qu'il convient donc d'attribuer la* hausse généralisée du coût du crédit.

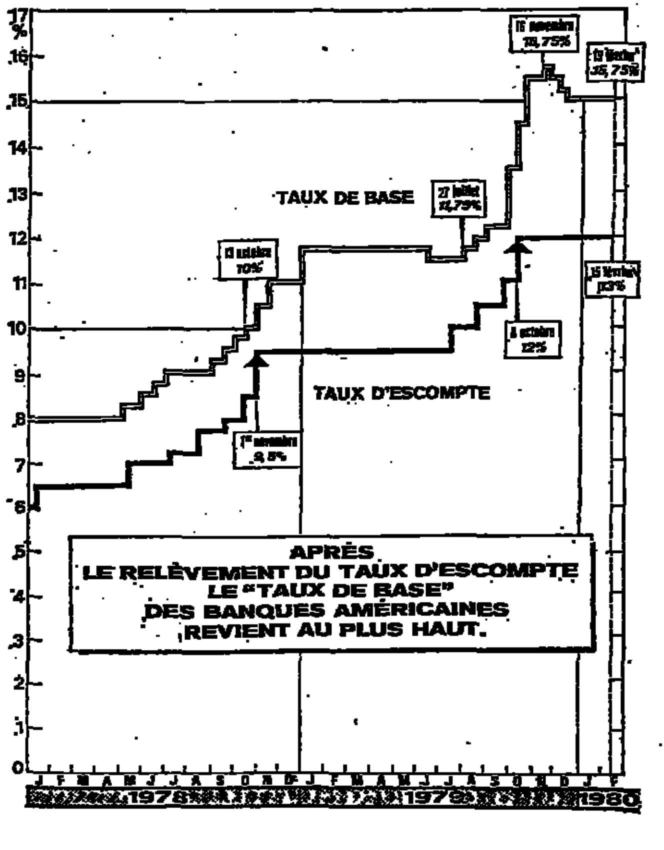
Aux Etats-Unis, le système de réserve fédéral s'est résigné le 15 février dernier à relever à nouveau d'un seul coup d'un point entier le taux de l'escompte, comme il avait déjà été fait le 1er novembre 1978 et le 6 octobre 1979. A la suite de quoi les banques commerciales ont porté leur taux de base « prime rate » (c'est-à-dire le taux qu'elles exigent *de leurs meilleurs clients*) à 16 1/4 % et même pour certaines à 16 1/2 %. Le graphique ci-dessous s'arrête juste avant cette dernière hausse.) La légère détente qui avait eu lieu à la fin novembre apparaît encore plus clairement, avec le recul du temps, comme une fausse manœuvre que les autorités monétaires américaines essaient maintenant de corriger. Il n'est pas sûr que le niveau actuel des taux corresponde à la dévalorisation du dollar (dévalorisation en termes absolus plus ou moins bien mesurée par la hausse des prix, dont le taux annuel sur le marché de gros avoisine aujourd'hui 20 %) provoquée par l'inflation.

En Europe, le mouvement est orienté dans le même sens. Parmi les grandes places du monde, c'est à Londres que la *hausse est la plus forte. Sur le marché monétaire, les taux y* dépassent, pour les courtes échéances, 17,50 %. A Paris on a noté depuis le milieu de la semaine dernière un relèvement du loyer de l'argent qui prélude sans doute à un enrichissement général des conditions du crédit, survenant quelques semaines après que l'Etat eut émis un emprunt au taux record de 12 % pour une durée de six ans seulement. Sur tous les marchés, l'appel aux *épargnants est de plus en plus coûteux si bien que le volume* des émissions obligataires risque de diminuer, ce qui devrait stimuler encore l'appel au crédit bancaire. Difficulté croissante de se procurer des financements à moyen et long terme, vive montée des taux à court terme. Ce sont là les signes qu'on approche sans doute d'une zone dangereuse et du point culminant de l'actuelle phase de montée des taux d'intérêt. — P. F.

Le taux de l'eurodollar a plus que doublé en deux ans ; celui du deutschemark a été multiplié par 2,5 en treize mois.



*Simple reflet des taux intérieurs américains



Le tableau de bord de l'économie française

	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
PRIX	Janvier 1980			
PRODUCTION INDUSTRIELLE	Décembre 1979	Indice 142 (136)	0 (+ 1,5 %)	+ 2,9 % (+ 3 %)
COMMERCE EXTERIEUR :				
— Importations	Janvier 1980	42 750 millions de francs (42 729)	(+ 9,6 % (+ 7 %)	+ 33,3 % (+ 34,6 %)
— Exportations	Janvier 1980	35 671 millions de francs (38 101)	— 9,9 % (— 2,3 %)	+ 18,4 % (+ 19,2 %)
— Taux de couverture	Janvier 1980		83,4 % (96,4 %)	94 % (101 %)
EMPLOI : FRANCE				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Janvier 1980	1 485 400	+ 1,1 %	+ 9,5 %
Données corrigées	Janvier 1980	1.377 800	+ 1,1 %	+ 9,7 %
— Chômeurs secourus :				
Données observées	Septembre 1979	940 500 (1)	— 3,9 %	— 2,1 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Janvier 1980	86 200	+ 3,4 %	+ 23,7 %
Données corrigées	Janvier 1980		+ 0,9 %	+ 23,6 %
— Licenciements économiques	Janvier 1980	36 500	+ 29,8 %	+ 35,2 %
— Effectifs en chômage partiel	Décembre 1979	116 500	+ 25,7 %	— 39 %
C. E. E.				
— Demandes d'emploi	Janvier 1980	6 516 000	+ 5,6 %	— 0,8 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	Octobre 1979	41,2	— 0,2 %	— 0,5 %
— Hebdomadaire employés	Octobre 1979	40,5	— 0,2 %	— 0,2 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1978	Septembre 1979	99,9	— 0,3 %	— 0,8 %
SALAIRES :				
— SMIC	Décembre 1979	12,93 F	+ 4,1 %	+ 14,3 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Octobre 1979	138,9	+ 3,6 %	+ 13 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Avril 1979	3 325 F	+ 6,8 %	+ 12,1 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1979	8 840 F	+ 5,1 %	+ 10,5 %
ASSURANCE MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Décembre 1979	107 540 millions de francs	+ 0,2 %	
MASSE MONETAIRE :				
— Données brutes (en milliards de F)		1 222,5	+ 0,3 %	+ 16,2 %
— Données corrigées	Novembre 1979	1 224,6	+ 0,8 %	+ 12,9 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Février (du 1er au 20 de ce mois)	12,03	Taux de janvier 1980 11,989	Taux de janvier 1979 6,643

(1) Ce chiffre, qui porte sur les chômeurs secourus selon l'ancienne réglementation, n'est pas tout à fait significatif. Une nouvelle série de statistiques sera publié en mars 1980, sur la base de la réglementation aujourd'hui en vigueur (fusion des allocations publiques et complémentaires).

LES OPÉRATIONS A TERME

L'exemple du groupe de Bogota

par YVES SIMON (*)

POUR la première fois, en 1979, des pays producteurs sont intervenus de manière consciente sur une grande échelle et dans des conditions relativement satisfaisantes sur des marchés à terme de marchandises. A force de s'entendre dire et répéter que les bourses de commerce étaient une excellente institution, les pays producteurs de café, regroupés dans une association connue sous le nom du groupe de Bogota (1), ont fini par intervenir massivement sur les marchés de Londres et de New-York. Ils ont de ce fait ouvert une nouvelle ère dont les conséquences pourraient être très importantes.

Le groupe de Bogota a été constitué en 1978 par les pays sud-américains producteurs de café sous l'impulsion de la Colombie et du Brésil. Il s'est doté d'un fonds de 150 millions de dollars, aujourd'hui porté à 500 millions de dollars, lui permettant d'opérer massivement sur les marchés à terme du café.

Les premières interventions

Aux troisième et quatrième trimestres 1978, le groupe de Bogota opérant discrètement par l'intermédiaire de plusieurs *brokers* a pris des positions acheteurs sur différentes échéances des marchés de Londres et de New-York. Ces achats ont maintenu les prix du café à des niveaux certainement supérieurs à ceux qui auraient été atteints en l'absence de ces interventions. Généralement, sur un marché à terme, moins de 1 % des contrats sont exécutés sous forme de livraison physique ; les 99 % restants sont dénoués par une inversion (annulation) de l'opération initiale. Si, à l'échéance, le groupe de Bogota avait revendu les contrats préalablement achetés, ces ventes auraient pu faire baisser les prix. Pour éviter cette chute, le groupe de Bogota n'a pas cherché à dénouer les contrats de café qu'il détenait. Les vendeurs ne pouvaient dès lors honorer leurs engagements qu'en rachetant les contrats à un cours supérieur à celui auquel ils les avaient précédemment vendus. A défaut, il leur restait à se procurer du physique pour exécuter les obligations des contrats qu'ils avaient vendus, ce qui ne pouvait qu'élever le prix du café vert. Dans les deux cas, les producteurs étaient gagnants.

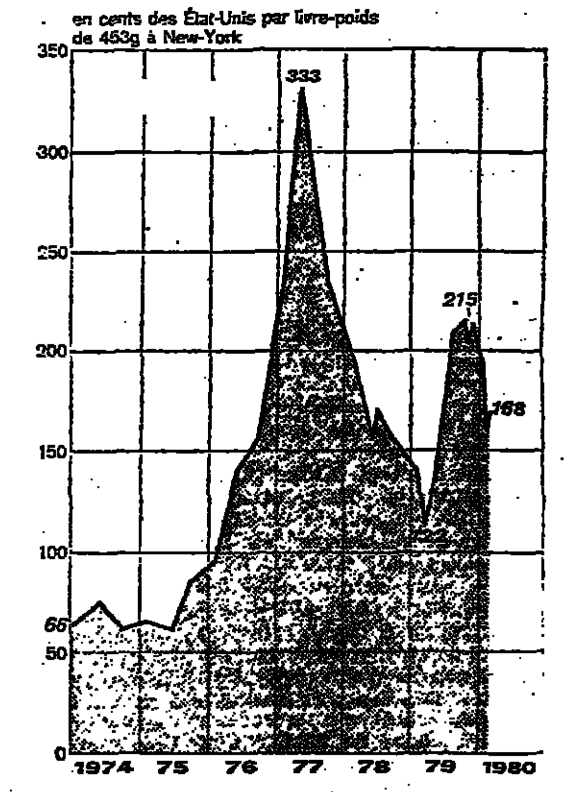
(1) Brésil, Colombie, Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, San Salvador, Venezuela.

En mars 1979, à Londres, le groupe de Bogota a exigé que quatre mille contrats de 5 tonnes chacun soient honorés par une livraison de « physique ». Cette décision tout à fait exceptionnelle a marqué l'entrée en force des pays producteurs sur les marchés à terme. Une situation identique s'est présentée à New-York. Bien évidemment, les autorités du groupe de Bogota se sont retrouvées détentrices d'importantes quantités de physique qu'elles n'avaient pas l'habitude de commercialiser (à Londres, le café négocié est de qualité Robusta).

La conjoncture leur étant à l'époque favorable, elles ont réussi à replacer ce café auprès de torréfacteurs européens. Elles furent cependant contraintes d'en réexpédier une partie vers le Brésil pour en faire du soluble. Des interventions de même nature, mais de moindre ampleur, se sont produites pour d'autres échéances sur les marchés de Londres et de New-York.

Les premières interventions du groupe de Bogota se sont effectuées dans des conditions satisfaisantes et furent couronnées de succès. Par contagion, plusieurs pays producteurs de matières premières, et plus spécialement les pays africains producteurs de café et de cacao, se demandent désormais s'il ne serait pas préférable d'envisager des interventions directes sur les marchés à terme plutôt que de se laisser berner par des négociations internationales parfaitement creuses, des conversations de salon entre le nord et le sud et des accords internationaux « bidons ».

Leurs interrogations sont parfaitement légitimes. Mais avant d'opérer sur les marchés à terme ils doivent être conscients des avantages, des inconvénients, des difficultés et des conséquences que pourraient avoir leurs interventions sur les marchés à terme de marchandises.



Les cours du café ont recommencé à baisser

Trois avantages

Les avantages sont au nombre de trois :

1) Plus les opérateurs sont nombreux et diversifiés et plus le prix obtenu par confrontation de l'offre et de la demande représente un cours d'équilibre. En ce sens les interventions à terme des principaux pays producteurs doivent être considérées comme une mesure positive car elles permettent de dégager un prix plus représentatif de la réalité et de la volonté des différents acteurs ;

2) Dans la mesure où les opérations à terme requièrent le versement d'un dépôt représentant uniquement 10 % de la valeur du contrat, les pays producteurs peuvent agir sur les prix pour en régulariser l'évolution en consacrant des sommes dix fois plus faibles que celles qu'ils auraient dû investir en opérant directement sur les produits physiques ;

3) En 1979, les interventions du groupe de Bogota avaient pour objectif de faire croître les prix. Ceci est la première étape dans la prise de conscience du rôle que peuvent jouer les marchés à terme mais là n'est certainement pas l'essentiel de ce que les pays producteurs peuvent retirer des bourses de commerce. En prenant l'habitude d'opérer à terme les pays producteurs devraient acquérir une bonne connaissance du fonctionnement de ces marchés leur permettant d'opérer ultérieurement pour se couvrir au moins partiellement contre le risque de variation des cours. Ceci doit représenter pour les pays producteurs le principal bénéfice d'une intervention sur les marchés à terme. En plus de la protection contre le risque de prix, les producteurs pourraient obtenir de meilleures conditions (en volume et en taux) pour le financement de leurs stocks. Leur meilleure connaissance du fonctionnement des marchés à terme les conduirait dans certaines occasions à pouvoir tirer profit d'une évolution favorable des cours.

Les pays producteurs doivent être conscients que ces interventions, dont on peut penser qu'elles doivent être encouragées, présentent cependant des inconvénients et des risques susceptibles, s'ils se concrétisaient, de leur nuire et de perturber le fonctionnement des marchés à terme.

1) Le premier est d'imaginer que les interventions sur les marchés à terme pourraient maintenir les cours à un niveau artificiellement élevé. Il est possible de le faire sur une courte période, mais ceci est inenvisageable sur une longue période. Plus les cours auront été maintenus longtemps à un niveau artificiel, plus brutales seront la chute et les conséquences pour le producteur ;

2) Le second risque est de favoriser le développement de situations d'étranglement, qui ne peuvent que perturber la sérénité des marchés et leur bon fonctionnement ;

3) Le troisième est de modifier profondément la nature des marchés à terme en les transformant en marchés de livraison de physique. Telle n'est pas leur finalité. L'exécution des contrats sous forme de physique doit être exceptionnelle. Les marchés à terme ne peuvent pas être utilisés durablement comme marchés de livraison sans leur faire perdre leur rôle d'instrument de protection contre le risque de prix ;

4) Le dernier est de nature financière. En étant acheteur à terme, d'opérateur est exposé à des appels de marge très importants en cas de baisse des cours. C'est ce qui s'est produit en décembre 1979 et janvier 1980. Le groupe de Bogota a dû, en conséquence, se procurer 100 millions de dollars supplémentaires, vu l'épuisement de ses ressources financières.

Inconvénients

Les inconvénients, pour les pays producteurs, d'une intervention sur les marchés à terme de marchandises ne sont pas toujours négligeables.

1) Imaginons un instant que les prix du café atteignent 2 000 F le quintal, et que ce cours soit considéré comme rémunérateur par les responsables d'une caisse de stabilisation. Redoutant une baisse des cours, ils

(*) Professeur à l'université Paris-IX, professeur associé au CESA et HEC.

La silencieuse reconversion des sidérurgistes

(Suite de la page 21.)

La prime de 5 000 F n'a pas provoqué notre décision, dit M. Waltier, *mais elle a hâté notre départ.* » En y joignant leurs indemnités de licenciement — d'un montant égal à la prime de départ volontaire — et leurs économies, les deux associés apportent au total 340 000 F. Le 5 mars naît la Société civile d'exploitation maraîchère de Yutz (SCEMY).

Restent à trouver les 630.000 F qui sont encore nécessaires à l'investissement qui est raisonnablement envisagé. Naturellement sollicité, le Crédit agricole laisse espérer, pendant quatre mois, une réponse favorable, avant de dire non. Le monde paysan a un réflexe quasi racinien : qui sont ces sidérurgistes qui s'immiscent sur nos terres ? A leur tour, le Crédit lyonnais, la Banque populaire de Lorraine et le Crédit industriel d'Alsace-Lorraine se récusent. Finalement, la Banque de crédit mutuel lorrain accepte de prêter, sur dix ans, les deux tiers de la somme. Par l'intermédiaire de sa société financière, l'Union lorraine pour l'expansion industrielle, Sacilor-Sollac prête le reste...

« *Les gens qui sont attachés à leur région, au point de vouloir y créer quelque chose, ne sont pas suffisamment épaulés, encouragés,* remarque, avec quelque amertume, M. Watier. *Au lieu d'en faire des assistés, même par le biais des subventions, on ferait mieux de réduire les impôts, la T.V.A., les charges sociales. Et, de toute façon, celui qui, au départ, n'a pas d'argent personnel, ne peut rien créer, rien faire, aussi entreprenant et compétent soit-il.* » C'est avec les moyens du bord que les trois employés de la SCEMY, aidés de leurs épouses et de quelques amis, aménagent leur exploitation, en travaillant tous les week-ends pour installer 600 mètres de tuyaux d'irrigation, 10 kilomètres de fils de clôture, pour retourner la terre à la charrue ou faire les semis en mai, tandis qu'une entreprise de travaux publics construit routes et bâtiments.

Un dur apprentissage : la terre n'a pas été assez « travaillée » et la première récolte des endives, en novembre, ne s'effectue pas en un jour et demi avec une machine adéquate, mais en vingt et un jours avec une arracheuse de pommes de terre... Quoi qu'il en soit, les premières endives de la SCEMY sont livrables à la consommation le 22 décembre 1979. Joyeux Noël !

Aujourd'hui, la nouvelle société yutzoise, affiliée au syndicat des maraîchers de la Moselle et à la SOPELEST (groupement des producteurs de l'Est), produit 400 kilos d'endives par jour qu'elle écoule, pour 50 % à 75 %, sur les marchés de la région de Thionville, le reste étant vendu aux commerçants et à l'exportation, en direction du Luxembourg et de la R.F.A. Objectif 1980 : 1 tonne de légumes divers par jour, pendant la période de production, et 1,3 million de francs de chiffre d'affaires.

« *A Sacilor,* dit M. Watier, *je gagnais 8000 francs net par mois, multipliés par treize mois et demi. A la SCEMY, nous nous sommes fixé, MM. Bantz, Romang et moi, un salaire mensuel brut de 5 000 francs. Et nous ne bénéficions plus, évidemment, des avantages sociaux en vigueur dans la sidérurgie. D'autre part, nous faisons travailler, à temps partiel, une quinzaine de femmes, qui étaient en chômage, et que nous rémunérons 13 francs de l'heure net. Nous espérons les employer à temps complet pendant la période de production.* »

L'ancien cadre de Sacilor travaillait quarante-huit heures par semaine. « *Maintenant,* assure-t-il, *la semaine de travail commence le lundi à 7 h. 30 pour se terminer le dimanche à midi, à raison de douze heures par jour. Mais ce n'est pas pareil : il y a plus d'élasticité dans cette nouvelle activité et, à la fois, plus de difficultés et moins de contraintes.* »

Moins heureux, plus heureux ? Impossible à dire. A quarante ans passés, il fallait tourner la page et tout recommencer. Alors, une reconversion réussie ? « *Nous nous sommes donné trois ans,* dit M. Watier. *1979 a été l'année de l'installation. 1980 sera celle de l'expérience. 1981 sera l'année de vérité.* » *Good luck !*

MICHEL CASTAING.

Près de six mille bénéficiaires

SELON les statistiques du ministère du travail et de la participation, 5 852 travailleurs de la sidérurgie (3 465 à Usinor et 2 387 à Sacilor) ont perçu la prime de 50 000 F, dont 1 433 étrangers qui ont, en plus, touché 10 000 F au titre de l'« aide au retour » (toutes sommes payables dans leur pays d'origine).

La direction de Sacilor-Sollac fait état, pour sa part, de 2 478 bénéficiaires. Cette différence, d'une centaine de personnes, soit un demi-milliard de centimes, provient du fait que certains dossiers, agréés avant la date-butoir du 1er juillet 1979, ont été régularisés ensuite, le groupe sidérurgique ne voulant pas se séparer immédiatement de tel ou tel collaborateur. On cite, à ce propos, l'exemple — qui ne serait pas isolé — d'un contremaître, parti avec la prime de 50 000 F et réembauché dans l'un des deux groupes comme travailleur intérimaire...

Sur les 5 852 bénéficiaires officiels, 806 sont des femmes. Sur les 2 478 « partants » de Sacilor-Sollac, près de 1 900 avaient moins de quarante ans. Des couples ont perçu, indemnités de licenciement comprises, plus de 150 000 F. Dans l'est de la France, la vente d'automobiles aurait brusquement augmenté au cours du deuxième semestre 1979. Ainsi que le nombre des démissions syndicales et celui des divorces, dit-on, mais ce sont sûrement là des ragots.

Agriculteurs, comme les trois anciens agriculteurs sidérurgistes de Sacilor rencontrés à Yutz (lire ci-dessus) ou comme M. Marcel Eifler, ex-technicien, qui a loué, près de Cattenom (Moselle), un fort de la ligne Maginot pour y produire, sur 3 kilomètres de galeries, des « *champignons de Paris* » vendus sur le marché luxembourgeois ; chauffeurs de taxi, comme M. Jean-Marc Klein, hélé à Thionville, ex-contremaître qui a eu la chance de pouvoir racheter une licence ; garagistes, pompistes, petits commerçants en tous genres : on ne cite, en Lorraine, que des exemples de conversions « réussies ».

Pour leur part, Usinor et Sacilor se plaignent : l'Etat vient seulement de leur rembourser, au 1er février, l'intégralité des 300 millions de francs qu'ils ont dû avancer en 1979 pour satisfaire les quelque six mille demandes de « départ volontaire ». Leur trésorerie a été ainsi un peu plus déséquilibrée. L'Etat rétorque : avec toutes les aides publiques dont vous avez bénéficié jusqu'à présent...

M. C.

ET L'ORGANISATION DES MARCHÉS DES DENRÉES

Bogota

peuvent vouloir se protéger par des ventes à terme. Si les cours atteignent 1 500 F, l'opérateur ne regrettera pas son opération de couverture. Si les cours passent à 2 500 F, le prix de vente sera toujours égal à 2 000 F. En étant protégé contre les risques de baisse, on se prive *ipso facto* des hausses de cours ;

2) Il n'est pas impossible d'envisager que dans certaines hypothèses les interventions à terme se terminent par des pertes réelles si les pays producteurs vont à l'encontre des forces réelles du marché ;

3) Le pays producteur peut être conduit à détenir des stocks (quand il achète à terme et demande une livraison de physique) dont le financement peut être coûteux. Certaines personnes ont beaucoup insisté sur ce point à propos du groupe de Bogota en indiquant qu'il détiendrait actuellement près de deux millions de sacs de café après avoir pris livraison de sept cent mille sacs en décembre 1979. C'est indéniablement une difficulté dont il faut tenir compte, mais qu'il ne faut cependant pas surestimer.

4) Dans certains cas, il pourrait se révéler difficile pour un pays producteur de couvrir la totalité de sa production... sans influencer le niveau des cours. Il s'agit là d'une difficulté technique plus que d'un inconvénient.

Une dernière conséquence des interventions des pays producteurs sur les marchés à terme serait de modifier profondément l'état d'esprit des responsables chargés de la gestion des matières premières en en faisant des gestionnaires ayant l'esprit de marchands. L'évolution d'Interbras au Brésil est à cet égard significative. Dans le contexte économique actuel, cette évolution des mentalités devrait être considérée comme positive.

Instrument de gestion

Il n'y a aucune raison pour que les pays producteurs laissent aux opérateurs des pays consommateurs le soin de déterminer les cours des matières premières. Ils disposent avec les marchés à terme d'un instrument qui peut leur être très utile. Ils sont donc parfaitement *fondés à opérer* sur ces marchés. Le libéralisme ne doit pas être à sens unique.

Les producteurs ne doivent pas imaginer pour autant que ces opérations vont régler tous leurs problèmes, car ce sont les quantités offertes et demandées sur le marché du physique qui, en dernier recours, déterminent les prix sur moyenne période. Des interventions sur les marchés à terme ne peuvent pas durablement influencer les cours. On s'en aperçoit aujourd'hui avec la baisse du prix du café enregistrée depuis la mi-décembre 1979. Il semble bien, d'ailleurs, que le groupe de Bogota ne cherche pas à l'empêcher, mais beaucoup plus à la freiner en conservant ses forces et ses réserves pour les mois à venir. Les interventions à terme, telles qu'elles sont aujourd'hui pratiquées par le groupe de Bogota, ne peuvent être que des mesures d'accompagnement permettant d'agir ponctuellement pour éviter des *évolutions* de prix aberrantes. Elles doivent conserver un caractère marginal et constituer les éléments d'une politique et non pas une politique en elles-mêmes.

Pour les pays producteurs, les marchés à terme doivent être utilisés avec précaution et constituer un instrument de gestion et de protection contre le risque de prix et non pas un outil de spéculation.

A la rescousse de la politique agricole commune

(Suite de la page 21.)

La tentation est grande pour le négociant, dans ces conditions, de faire préfixer la restitution à un moment où le cours mondial est bas, et de vendre à un moment où le cours est haut. En préfixant le taux du prélèvement, la Communauté prend inversement à sa charge le risque d'une baisse du cours mondial : la tentation est grande de préfixer le prélèvement quand le cours mondial est haut, et d'acheter quand le cours est bas. Les finances communautaires ne gagnent rien à ce jeu.

Il est vrai que la préfixation comporte obligatoirement la constitution, par l'exportateur ou par l'importateur, d'une caution qui ne sera libérée que lors de la réalisation de l'opération.

Mais la caution, qui a ses inconvénients propres, n'altère pas sensiblement les données du problème.

Ou bien la caution est d'un faible montant et, dans ce cas, la Commission joue contre la *spéculation avec une raquette* trouée : l'exportateur, qui a préfixé dans l'attente d'une hausse et d'un gain indéfini, pourra, en cas de baisse, résilier son exportation avec une perte limitée à la caution.

Ou bien la caution est d'un montant élevé, et alors elle introduit une inégalité très nette entre les multinationales et les firmes de moindre envergure.

Prenons l'exemple de la restitution, qui est préfixée par des adjudications hebdomadaires, ouvertes à tous les professionnels du négoce agricole. Dans ces adjudications, ce sont presque toujours les multinationales qui sont mieux disantes, en raison de la compétitivité que leur confèrent leur dimension et l'absence de contraintes de change *pour leurs opérations de couverture* à terme.

Si un commerçant multinational a, par le jeu de l'adjudication, préfixé la restitution à un taux qu'il juge insuffisant, il peut toujours céder son titre, qui est négociable, à un exportateur national évincé de l'adjudication, qui exportera à sa place (en sorte que la caution *lui restera acquise)*, puis soumissionner à l'adjudication suivante. Tandis que la spéculation prend le contrepied, la Commission joue le métronome.

On a calculé que la préfixation du prélèvement provoquait un manque à gagner, pour le budget des Communautés, de l'ordre de 5 %. Il serait bien étonnant que la préfixation de *la restitution ne provoquât pas* un excès de dépenses du même ordre de grandeur.

Tous ces inconvénients pourraient être éliminés si la préfixation était effectuée par un marché ou, plus précisément, par un marché à terme.

II. — Le système proposé de préfixation par un marché à terme avec cotation en ECU

Le mécanisme pourrait être le suivant. La Commission se borne désormais à percevoir sur les importateurs et sur les exportateurs, ou à leur verser, le montant compensatoire monétaire. Il n'y a plus ni prélèvement à l'importation ni restitution à l'exportation. En revanche, les douanes délivrent aux exportateurs, une fois l'exportation faite, un certificat d'importation permettant d'importer en Europe, dans un délai déterminé, la même quantité de la même marchandise en franchise de tout prélèvement autre, le cas échéant, que le montant compensatoire monétaire. Ce certificat est négociable à la cote (en ECU) d'un marché officiel du titre situé en Europe. Il est exigé des importateurs par les douanes.

Dans ces conditions, un exportateur qui veut préfixer la différence entre le prix européen, auquel il achète, et le prix mondial, auquel il vend, vendra des certificats à terme à un importateur. Il est évident que la cotation du titre se situera au voisinage de cette différence pour l'échéance considérée : s'il en était autrement, des arbitrages de place entre le marché à terme mondial du produit considéré et le marché à terme du certificat ramèneraient la cote de ce dernier à la norme.

Sitôt l'exportation faite, l'exportateur livre son certificat à l'importateur acheteur. Le produit de la vente en ECU est converti en monnaie nationale au taux de l'ECU. La différence entre ce taux et le taux « vert » est couverte par le montant compensatoire monétaire versé ou perçu par les douanes.

Enfin, la Commission des Communautés européennes intervient sur le marché des certificats par des adjudications de vente ou d'achat périodiques, à date aléatoire et pour des quantités fixées à sa discrétion.

On objectera : mais quoi ? Vous prétendez lutter contre la spéculation, et vous faites la part la plus belle à la spéculation? Qui ne voit que votre marché des certificats sera des plus spéculatifs qui soient ? Si une variation du prix mondial entraîne une *fluctuation du prix du certificat* (de plus forte ampleur peut-être), quelle aubaine pour les spéculateurs !

Il est vrai que la spéculation interviendra sur le marché à terme des certificats, comme sur tout marché à terme. Sans spéculation, comment d'ailleurs, pourrait-il y avoir un équilibre sur ce marché lorsque l'offre des exportateurs n'a pas pour contrepartie une demande égale des importateurs ?

Mais, avec le système proposé, la Commission se trouve renforcée dans ses rapports avec la spéculation, et ce d'un triple point de vue.

En préfixant dans le système actuel, la Commission s'engage pour une exportation ou pour une importation futures, et s'engage pour un taux déterminé, quelle que soit la fluctuation ultérieure du cours pendant la durée de validité du certificat. « *En laissant la préfixation au jeu d'un marché à terme, la Commission ne s'engage plus pour rien du tout.* » Plus encore : les finances communautaires peuvent être désengagées, dans toute la mesure où l'offre de certificats des exportateurs est équilibrée par la demande des importateurs.

Dans le système actuel, la Commission se porte contrepartie obligée des opérateurs pour toutes les exportations et pour toutes les importations. Dans le système proposé, la Commission laisse en général les spéculateurs opérer entre eux et ne se porte contrepartie que pour le solde.

Dans le système proposé, c'est la spéculation, et non plus la Communauté, qui prend le risque de cours, du moins en première ligne. L'adjudication communautaire n'intervient que pour permettre de dénouer les opérations laissées ouvertes, et le sort des spéculateurs dépend essentiellement de la politique économique de la Commission.

Quelle aubaine pour les finances communautaires ! On ne parlera pas du gain de sécurité procuré au commerce extra-communautaire par un système de taux vrais, reflétant les réalités du marché.

Il est à nouveau question de rehausser l'importance de Paris comme place des marchés à terme. Ne serait-il pas opportun que des opérations du genre de celles qui sont décrites dans cet article s'effectuent dans le plus grand pays agricole de la Communauté ?

HENRI TEISSIER DU CROS et BERNARD YON.

Les mots-clefs

Les opérations au comptant : la livraison de la marchandise *et le paiement doivent* être effectués dans un minimum de temps fixé par les usagers de chaque place, ce qui exige du vendeur la libre disposition *intégrale de la marchandise, et* de l'acheteur, le règlement du montant intégral du prix d'achat. Les transactions ne portant que sur du « disponible » (SPOT).

Les opérations à terme : la livraison et le paiement à un prix convenu d'avance de la marchandise ne s'effectuent que dans l'avenir, à une échéance variable, en prenant comme point de départ, la date de transaction. Cela permet aux opérateurs de prendre position soit à l'achat, soit à la vente, alors même *qu'ils ne détiennent pas* la totalité des fonds nécessaires pour le règlement s'il s'agit d'un achat ni la marchandise s'il s'agit d'une vente. En fait, la véritable *justification économique* des marchés à terme est de permettre à des producteurs, à des négociants et à des acheteurs industriels ou commerciaux *de se mettre à l'abri des fluctuations* de prix susceptibles d'affecter les produits sur lesquels ils opèrent. C'est, en principe, un mécanisme d'assurance, *et non un casino* où les opérateurs s'efforcent de dégager des plus-values.

La spéculation : un marché à terme où n'interviendraient que des professionnels *risquerait* de se bloquer assez vite par accumulation d'ordres identiques. Une contrepartie fournie par les opérateurs privés doit donc *être fournie, leur motivation* n'étant pas, évidemment, de couvrir un risque sur une opération de marchandises ni bien sûr d'entreprendre livraison ou de les livrer effectivement... Il s'agit, pour eux, de profiter des *fluctuations de cours* pour réaliser un gain en revendant plus cher ce qui a été acheté auparavant ou vice versa en utilisant divers mécanismes : achats et ventes « fermes », négociation d'options et de primes. Inutile de dire que ces opérations ne débouchent que rarement sur un échange physique de marchandises.

Seule *obligation pour l'opérateur à terme :* il doit fournir une provision de base en espèces appelée *deposit*, s'engager à répondre à tout « appel de marge », c'est-à-dire à couvrir par un versement complémentaire la perte « potentielle » que l'évolution quotidienne des cours peut faire apparaître au regard de ses engagements.

Les gains peuvent être élevés... et les pertes également, ce qui, par exemple, a littéralement fait « exploser » le marché à terme du sucre blanc à Paris à la fin de 1974.

Les marchandises et les marchés : il existe aujourd'hui plus de cinquante marchandises traitées à terme sur de nombreux marchés mondiaux, dont certains sont spécialisés : Chicago et Winnipeg pour les céréales et les viandes, New-York sur les denrées (sucre, café). Londres sur les métaux et aussi les denrées (cacao, etc.) avec des marchés annexes en Asie pour l'étain (Penang) et le caoutchouc (Malaisie). En France, il existe trois marchés à terme : Paris pour le sucre blanc, le cacao et le soja ; Le Havre pour *le café*, en liaison avec Paris, et Roubaix pour la laine peignée. Leur activité, bien que non négligeable, surtout pour le sucre blanc, ne peut se comparer avec celle des grandes places étrangères, Londres, et surtout Chicago et New-York (plus de 1 000 milliards de dollars à Chicago).

Les accords internationaux : en dépit des efforts constants des producteurs, soucieux de se prémunir contre les pertes de recettes dues à la surproduction, très peu d'accords internationaux ont été signés. Le premier, *qui remonte à 1931, concerne* l'étain. Ayant pour objet principal la constitution d'un stock régulateur, il est régulièrement renouvelé, malgré de nombreux *accrochages*.

D'autres accords régissent, plus ou moins efficacement, les marchés du café, du cacao, du sucre, du blé et de l'huile *d'olive*.

Prix d'intervention : c'est le prix auquel les organismes d'intervention des Etats membres de la C.E.E. sont tenus d'acheter les produits qui leur sont offerts. C'est en somme un prix *minimum garanti* défini par le conseil des ministres de la Communauté.

Prix du seuil : c'est le prix le plus bas auquel une marchandise *puisse entrer* dans la Communauté.

Prélèvement : c'est une somme perçue comme un droit de douane, à l'importation d'un produit agricole destinée à couvrir la différence entre prix mondial et le prix intérieur du Marché commun. Elle alimente la caisse européenne appelée *FEOGA* (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

Restitution : c'est une aide à l'exportation versée par le FEOGA, destinée à compenser la différence entre le prix intérieur de la Communauté et le cours mondial généralement plus bas. On l'appelle restitution, parce que c'est en principe le produit des prélèvements qui est « restitué » à l'exportation.

Montant compensatoire monétaire : c'est un correctif appliqué aux échanges des produits agricoles à l'intérieur de la Communauté et destiné à « compenser » la variation des taux de change des diverses monnaies de la Communauté, pour obtenir le respect d'un prix théorique commun. Quand une monnaie est réévaluée, le prix des produits agricoles exprimé en monnaie nationale diminue par rapport au prix commun fixé en unités de compte. Un m.c.m. positif (subvention à l'exportation) compense cette différence. Quand une monnaie est dévaluée, le prix du produit agricole exprimé en monnaie nationale augmente par rapport au prix commun fixé en unité de compte. *Un m.c.m. négatif* (taxe à l'exportation) corrige cette distorsion.

Taux vert : c'est le taux de change de la monnaie, pour exprimer les prix nationaux des produits agricoles, quand les variations de valeur des monnaies ne sont pas répercutées sur les prix agricoles. D'où l'instauration des m.c.m. Le franc « vert » vaut actuellement 94,8 % du franc courant.

Pour une relance écologique

par ADRIEN ZELLER (*)

IL est paradoxal, et cela n'a guère été remarqué, que la hausse du prix de l'énergie, énergie qui *n'est*, *à la limite*, qu'un substitut du travail humain, aboutisse à une dévalorisation du travail à travers le chômage. En effet, la hausse du prix de l'énergie « artificielle » devrait provoquer l'inverse, à savoir la revalorisation du travail, c'est-à-dire l'appel croissant à l'énergie et au travail « humains » et la valorisation des actions permettant de se passer de l'énergie « artificielle ». C'est dire que cette hausse devrait logiquement entraîner la « *réduction du chômage* ». Il faudrait prendre conscience de cette contradiction fondamentale entre les effets immédiats de la crise et les conséquences relativement « heureuses » qu'elle devrait entraîner.

A cette première réflexion, on en ajoutera trois autres. Toutes ensemble sont de nature à orienter une politique.

● L'essentiel de la réponse de l'Etat à la crise consiste à promouvoir les exportations. Soit. Mais ne devrait-il pas y avoir, dans les choix économiques, une stricte égalité d'intérêt attaché à tout ce qui permet la limitation des importations (surtout lorsque leur coût est croissant comme l'énergie) et à la promotion des exportations ? Or tel n'est pas le cas ;

● Les débouchés qui manquent pour mettre tous les Français au travail, ne doivent-ils pas être trouvés, non pas dans une sorte de *fuite en avant*, mais dans une reconquête rapide (et vaste) du gigantesque marché intérieur de l'énergie (110 milliards de francs en 1980) et du marché des matières premières (des dizaines de milliards de francs), marchés progressivement abandonnés aux fournisseurs extérieurs ? ;

● Il est indispensable de surveiller la balance extérieure du pays et au besoin, de freiner l'activité pour éviter un endettement extérieur excessif. Mais n'est-il pas profondément erroné de confondre l'endettement résultant d'une situation où la France vivait au-dessus de ses moyens, et celui qui résulterait de l'appel transitoire à l'extérieur (et notamment aux pétrodollars) en vue de promouvoir les investissements visant à se libérer des importations, c'est-à-dire d'endettements futurs...

Si l'on accepte ces quatre principes marqués du sceau du bon sens, il faut en tirer toutes les conséquences, et elles sont considérables. Elles amènent à considérer le défi de l'énergie et des matières premières, non pas comme une simple — même si lourde — « contrainte », mais comme le « fer de lance », l'occasion par excellence d'une nouvelle politique économique.

Le gouvernement exclut, à juste titre, les politiques de relance de l'économie, en raison de leurs dangers, mais il ne va pas au bout de l'analyse. Nous affirmons qu'une très ample politique de « relance écologique » fondée sur les investissements et actions qui concourent aux économies d'énergie et de matières premières, aux énergies alternatives, financée, si nécessaire, par l'appel au marché financier international, est à la fois une issue et la seule voie praticable vers le plein emploi et l'équilibre.

40 à 60 % d'économie sur le chauffage

Il s'agirait pour commencer de supprimer les contradictions flagrantes entre le jeu des mécanismes en place, et l'objectif de la réduction de la dépendance énergétique ; cette politique devrait changer en profondeur certaines priorités, et... parfois cachées, de la politique économique et énergétique. Quelques exemples :

● Est-il juste que le particulier qui isole sa maison, installe un capteur solaire, paie sur ces travaux une T.V.A. de 17,60 % alors que, symétriquement, l'exportation des produits réalisée en vue de payer la facture énergétique est, elle, exemptée de T.V.A. ?

● Les pouvoirs publics accordent à travers des prêts bonifiés à l'exportation des aides atteignant 25 % du montant de la dépense des entreprises ; ne faudrait-il pas accorder des aides comparables aux actions qui permettent d'éviter des importations ?

● L'agence pour les économies d'énergie accorde une aide unique, de 800 F d'aide par TEP (tonne d'équivalent pétrole), économisée une fois pour toutes (c'est-à-dire pendant vingt ou trente ans). Or ces 800 F représentent moins de 5 % de la somme des devises économisées au fil des années ; l'insuffisance de cette incitation est manifeste... et même choquante ;

● Le particulier le plus incité à isoler sa maison est celui qui est le plus riche ; à travers le jeu des déductions fiscales, il peut obtenir une réduction d'impôt allant jusqu'à 60 % (taux limite d'imposition) de la dépense consentie. Pour le titulaire de revenus très modestes, ou pour celui qui est endetté par l'acquisition de son logement, l'incitation fiscale est nulle ou négligeable. Or ces deux catégories constituent le plus grand *nombre*... ;

● Depuis cinq semaines, l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) peut intervenir dans le domaine des économies d'énergie. Mais elle ne le fait que pour les logements en location, et cette mesure est introduite à un moment où les moyens financiers commencent à faire défaut... ;

● Sait-on que la plupart des bâtiments publics échappent, dans les faits, à toute action volontariste, lorsqu'elle comporte des investissements importants (type isolation) et ce... faute de crédits et d'incitations vrais (prêts bonifiés ou subventions), que messieurs les technocrates en chambre ne viennent pas dire le contraire : je leur montrerai l'absence de toute isolation de la plupart des hôpitaux, des casernes, des lycées, dans lesquels, entre des pavillons aux murs de 10 centimètres, la neige fond sur les tracés des conduites de chauffage non calorifugées...

D'ailleurs, avec à peine un ou deux fonctionnaires par région, l'agence pour les économies d'énergie peut-elle agir avec l'ampleur nécessaire ? Il paraît que le ministère des finances lui a octroyé quelques dizaines de postes cette année, alors que la mise à l'ouvrage de centaines et de milliers de jeunes techniciens et ingénieurs serait souhaitable et possible. Remarques de détail que tout cela ? Est-ce si sûr ? Il est utile de savoir que les efforts budgétaires de la R.F.A. sont actuellement quatre fois supérieurs dans ce domaine aux nôtres, malgré une dépendance énergétique nettement moindre...

Toutes les études sérieuses entreprises démontrent que le secteur du chauffage, qui représente près de 40 % de la consommation énergétique, pourrait réduire ses besoins de 40 % à 60 % (!) si toutes les mesures nécessaires étaient prises !

Or les experts affirment que, sans innovation spectaculaire, les besoins énergétiques industriels (30 % des besoins du pays, le reste étant représenté par les transports) pourraient, de leur côté, être réduits de 30 % rien qu'en appliquant les procédés connus. Mais les investissements dont le « délai de retour » est supérieur à trois ou quatre ans n'intéressent pas toujours les entreprises...

La politique de « relance écologique » qu'il s'agit de promouvoir doit amplifier et généraliser les mécanismes et de financement, actuellement disparates, souvent inefficaces, mais également injustes, aux économies d'énergie et de matières premières.

Un marché de vingt millions de logements

Qu'en est-il de la rentabilité de ces investissements ? Aux coûts nouveaux de l'énergie, soit 30 à 35 dollars le baril de pétrole, l'isolation thermique des habitations existantes, le double vitrage, etc., sont pour la première fois depuis longtemps entrés dans la catégorie des actions économiquement intéressantes. Car, de même que les précédentes hausses avaient redonné de la valeur aux gisements « marginaux » de pétrole, voici que d'un seul coup, l'essentiel sans doute des 20 millions de logements français est devenu un gigantesque marché de travaux, d'équipements et d'actions concourant aux économies d'énergie, marché *rentable* en termes d'intérêt national, même s'il ne l'est pas encore toujours en termes d'économie privée. Il ne devrait pas être inférieur, à raison de 15 000 F par logement, à 250 ou 300 milliards de francs ! Qui en organisera la mise en valeur et la conquête ? Et pourquoi ne pas commencer dans les régions où sévit le plus grand chômage ?

On peut objecter les obstacles financiers : mais s'il est admis que E.D.F. fasse appel au marché financier international pour financer le programme nucléaire, quelle raison théologique s'oppose à ce qu'on en fasse de même (par les canaux appropriés, budget de l'Etat, réseaux bancaires spécialisés) en faveur des actions ci-dessus ? Aucune, sauf l'inertie.

Quant aux énergies nouvelles, prenons l'exemple spectaculaire sinon « simpliste » des capteurs solaires pour la production d'eau chaude domestique. A raison de 5 000 à 10 000 F de surcoût pour l'installation sur logement neuf (T.V.A., charges sociales incluses) entraînant ue économie annuelle moyenne de 300 litres de fuel domestique par ménage (voir information officielle du ministère de l'industrie), leur développement est à présent *rentable* en termes d'intérêt collectif et d'économie globale. La comparaison doit en effet tenir compte du fait que l'importation de fuel domestique ne comporte ni cotisations sociales ni diminution d'un chômage coûteux, alors que les activités visées ci-dessus le feraient largement. Cet exemple illustre combien une approche comptable ou « microéconomique » pourrait induire en erreur.

En termes d'économie nationale, l'on pourrait sans doute encourager des investissements jusqu'à un seuil de 25 000 F à 30 000 F par TEP définitivement économisée, si ces investissements font appel à des ressources nationales (travail, savoir-faire...).

On est là très au-delà des limites très faibles (7.000 F par TEP depuis fin janvier) prises en compte par l'Agence pour les économies d'énergie.

Les raisonnements ci-dessus valent non seulement pour l'ensemble des énergies anciennes ou nouvelles mais aussi pour la valorisation des déchets, la récupération de matières premières. La France, pays pauvre en matières premières, est l'un des pays qui les récupère le moins, bien moins que la R.F.A. en particulier...

Ces potentialités très variées, nécessitent souvent pour leur mise en œuvre l'appel, à titre principal ou accessoire, au secteur du bâtiment et des travaux publics. Mais la perte sèche de cent quatre-vingt mille emplois, dans ce seul secteur entre 1974 et 1978, révèle à elle seule l'importance des contradictions de la situation : c'est globalement à un développement de l'activité de ce secteur que la crise énergétique devrait, en bonne logique, conduire.

Pour le lancement d'une politique vraiment active, l'on peut suggérer les mesures suivantes :

1) Réduction de 17,6 % à 7 % du taux de la T.V.A. sur les produits et travaux concourant aux économies d'énergie et à la création d'énergies nouvelles ;

2) Mise en place d'un système d'aides techniques et financières unique et puissant, pour tous les secteurs (collectivités, particuliers, industries, services), *toutes les formes* de consommation d'énergie. Il devrait privilégier, à l'inverse de ce qui se fait, non les actions rentables à très court terme (ex. régulation) qui ont surtout besoin d'une information, mais celles dont la rentabilité n'apparaît pas encore suffisamment aux agents. Ce qui permettrait d'anticiper sur l'avenir. Dans ces cas, il faudrait aller jusqu'à 3 000 F d'aide par TEP économisée, contre 800 F aujourd'hui... ;

3) Pour toutes ces actions, suppression de tout encadrement du crédit, de toute contrainte budgétaire, la capacité de réalisation étant le seul facteur limitant (aucun encadrement financier n'existe ni pour les aides aux exportations ni pour la promotion du nucléaire) ; appel serait fait, si nécessaire, aux financements extérieurs ;

4) Gestion décentralisée des politiques, départements et régions conjuguant leurs efforts avec l'Etat, en y associant leurs propres moyens (non négligeables). L'action de « relance écologique » serait à gérer et à organiser sur place, en rupture avec le centralisme ;

5) Utilisation prioritaire des fonds de la formation permanente à la formation de techniciens et de main-d'œuvre spécialisés dans le secteur concerné et ouverture, dans l'année, des filières nécessaires dans l'enseignement technologique court et long, etc.

Ces quelques pistes ne prétendent ni à l'exhaustivité, ni à la perfection, ni à la solution totale des problèmes économico-énergétiques des années 1980. Mais elles donnent à penser que, quoi qu'on en dise, on est loin d'avoir tiré dans notre pays, toutes les conséquences concrètes de la crise.

(*) Député du Bas-Rhin, apparenté U.D.F.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
19 h C'est arrivé un jour.
La peau de l'ours.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur. Cinéma : « Mondwest ».
Film américain de M. Crichton (1973), avec Y. Brynner, R. Benjamin, J. Brolin, A. Oppenheimer, V. Shaw, L. Scott.
Dans un centre touristique, trois époques anciennes sont reconstituées, avec, comme personnages, des robots au service des vacanciers. La mécanique se détraque et les robots se révoltent.
Remarquable film de science-fiction qui dénonce la bêtise et les frustrations des humains, la civilisation technologique.
22 h Débat : L'homme en pièces détachées.
Avec MM. P. Galletti, professeur de sciences médicales à l'université Brown Rhode Island (U.S.A.) ; E. S. Bucherl, directeur du service de chirurgie chimique à l'université de Berlin ; J.-M. Dubernard, maître de conférences agrégé à la faculté de médecine de Lyon ; H. Bismuth, chirurgien ; E. Faure, de l'Académie française.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S.
21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
L'Europe de l'an mil.

22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Jean Dorst, directeur du Muséum d'histoire naturelle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : les guerres de religion.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « les Patates ».
Film français de C. Autant-Lara (1969), avec P. Perret, H. Virlojeux, B. Dautun, P. Roberts, O. Duc, J. Balutin, Rufus, B. Lajarrige, L. Hubert, M. Eyraud. (Rediffusion.)
Sous l'occupation allemande, en zone interdite, dans un village des Ardennes, un ouvrier de fonderie cultive des pommes de terre pour nourrir sa famille. Les habitants, affamés, convoitent ses « patates ».
Reconstitution historique exacte d'un certain climat des années noires. Une étude de mœurs grinçante et d'une profonde vérité. Un film méconnu.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Présence des arts : « La sculpture du fer » à la Galerie de France.
20 h., « le Condamné de la Waldau », d'A. Layaz. Grand prix Paul-Gilson 1979
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : De la sagesse éternelle au rosier des souffrances ou la voie mystique d'Henri Suso
22 h. 30, Nuits magnétiques : Des mensonges en hiver ; Le nouveau roman policier français.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Musique de chambre (en direct de Radio-France) : « Sonate pour piano » (Koering), « le Masque de la mort rouge » pour harpe et quatuor à cordes (Caplet), « Quatre lieder » (Daniel-Lesur), « Introduction et Allegro » (Ravel), avec R. Henck, M.-C. Jamet, Ch. Lardé, R. Simoncini, P. Pontanarosa, O. Charlier, G. Caussé, R. Pontanarosa et M. Paubon.
23 h., Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, portraits pour ce siècle : Kurt Weill, « Quodlibet », opus 9, « Concerto pour violon et orchestre de vents », opus 12, « Requiem berlinois », « la Mort dans la forêt » et des extraits des comédies musicales « Happy End » et « Lady in the Dark » ; 1 h., Douces musiques : Chopin, Roussel.

Mardi 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque-vacances.
La taupe ; 13 h. 52, Bricolage : « Vêtements décorés avec des boutons » ; 13 h. 56, Variétés : Raphaël ; 14 h., Infos-nature ; 14 h. 09, Arago X. 001.
14 h 15 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 14 h. 19, Etre à la une ; 14 h. 32, Série : Amicalement vôtre (nº 13, dernier épisode) ; 15 h. 23, Variétés : Myriam Makeba ; 15 h. 28, Regard sur la société : Marie Curie... soixante-neuf ans après ; 16 h. 28, Chant et contre-chant ; 16h. 48, Mardi guide ; 17h. 08, Livres service ; 17h. 28, Variétés ; 17 h. 33, Cuisine : « Chou farci » ; 17 h. 46, Vie pratique ; 17 h. 52, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 50 C'est arrivé un jour.
Le monde à l'envers.
19 h 5 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 10 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 30 Journal.
20 h Une heure avec le président de la République.
M. Valéry Giscard d'Estaing s'entretient avec Christine Ockrent, journaliste à FR 3, et Patrice Duhamel, de TF 1.
21 h Dramatique : « Madame Bovary ».
Réalisation de P. Cardinal, avec N. Courcel, J. Bouise, A. Dussollier, C. Giraud...
Une adaptation en couleur. Le gros trait démolit la littérature. Emma Bovary n'était pas si simple que ce qu'en laisse croire Pierre Cardinal, et son mari, Charles, était moins stupide.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Aimé de son concierge.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Vous et le rugby.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; L'animation culturelle.
17 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur...
Des regards américains : le nouveau monde.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Mia-Mia O ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « les Egouts de l'or ».
Téléfilm de F. Megahy. Avec I. McShane, W. Clarke, S. Greif.
Un téléfilm britannique directement inspiré de l'affaire Spaggiari. Les auteurs se sont attachés à éclairer le côté politique du cambriolage plutôt que son aspect spectaculaire.
22 h Débat : A propos du casse de Nice.
Avec Mme Spaggiari, MM. G. Pasqueron de Pommervrault, expert en joaillerie, H. Gevaudan, directeur adjoint de la P.J., et J. Peyrat, avocat.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise catholique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la fin des Valois.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Trésor secret de Tarzan ».
Film américain de R. Thorpe (1941), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Sheffield, R. Owen, B. Fitzgerald, T. Conway. (N., rediffusion.)
Des aventuriers, qui ont organisé une fausse expédition scientifique, enlèvent Boy pour forcer Tarzan à leur révéler où se trouve l'or de son domaine africain.
Beaucoup de péripéties comme dans les films précédents de la série. Mais la veine, ici, commence à s'épuiser, et la réalisation est plus banale.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le capital humain (le concept d'éducation) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique : corps mystique et participation magique ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Voyage au Sénégal
10 h. 45, Un quart d'heure avec... F. Le Targat : « Saint Sébastien dans l'histoire de l'art depuis le quinzième siècle ».
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32) : L'air de cour.
12 h. 5, Agora, avec J. Thyraud, président de la commission nationale de l'informatique et des libertés.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Pékin...
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Accent de ma mère », de M. Ragon.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Une nouvelle bataille d'Hernani pour « Tête d'or », avec D. Mesguich.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Sciences : Physique moderne et pensée traditionnelle (les rapports avec la pensée grecque).
20 h., Dialogues avec... A. Memmi et S. Moscovici : « Qui n'est pas dépendant ? »
21 h. 15, Musiques de notre temps... avec M. Philippot.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Des mensonges en hiver ; Morphologie du nouveau roman policier français.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour de Manuel de Falla.
12 h., Musique de table : Musique de charme : 12 h. 35, Jazz classique : La chanson de Louis ; 13 h., Le métier d'ethnomusicologue
14 h., Musiques : Les chants de la terre, l'Afghanistan ; 14 h. 30 Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : extraits de « Carmina Burana » (anonyme) ; 16 h., Les cercles musicaux : Schubert, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : Dominique Merlet, « Trente-deuxième sonate », opus 111 ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Cycle de musiques sacrées (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) : « Quatre motets pour chœur a capella » (Brahms), « Prélude et fugue en ut mineur pour orgue » (Bruckner), « Prélude et fugue en ré mineur » (Mendelssohn), « Sonate en si bémol pour orgue » (Mendelssohn), « Mitten mir in Leben sind pour chœur a capella », nº 3, opus 23 (Mendelssohn), « Ave Maria pour chœur et orgue », nº 2, opus 23 (Mendelssohn), par les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec J.-L. Gil à l'orgue.
23 h., Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux; 23 h. 30, Un siècle de vie musicale à Paris : « les Ballets russes », « les Biches » (Poulenc), « Œdipus Rex » (Stravinski), « la Valse » (Ravel).

Après la suppression de la « tribune libre » de la C.G.T.

M. MARCHAIS DEMANDE A M. LECAT DE « RESPECTER LA LOI »

Après la suppression de la « tribune libre » de la C.G.T., qui devait être diffusée vendredi 22 février sur FR 3 (*le Monde* des 22, 23 et 24-25 février), M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a demandé à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, de « *respecter la loi en rapportant immédiatement cette mesure autoritaire, et en autorisant la direction de FR 3 à programmer dans le plus court délai possible la « tribune libre » de la C.G.T. sans suppression d'aucune sorte.* »

Le secrétaire général du P.C., estimant que la décision de suppression n'a pu être prise que « *sur l'intervention directe des plus hautes autorités de l'Etat* », affirme : « *Cet acte d'arbitraire porte un nom : cela s'appelle la censure. Une censure exercée par votre gouvernement à l'encontre de la première organisation syndicale de France pour le compte direct du grand patronat. C'est intolérable.* »

● *De son côté, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T.* « *élève une véhémente protestation* » contre une décision qui constitue, selon elle, « *une escalade supplémentaire et intolérable dans l'autoritarisme* ». Elle appelle ses syndicats et ses adhérents à « *prendre toutes les dispositions pour que s'exprime massivement l'indignation des travailleurs du Livre* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 25 FEVRIER

— *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du P.S., est l'invité de l'émission « Cartes sur table » d'A 2, à 20 h. 35.

MARDI 26 FEVRIER

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, s'exprime sur TF 1, à 20 heures.

CORRESPONDANCE

Radio-Aventure en appel

M. Jean-Louis Bessis, avocat du bureau de liaison des radios libres, nous a adressé la lettre suivante :

En prononçant, le 18 octobre dernier, deux mois de prison, assortis du sursis, outre une amende de 3 000 F, pour une prétendue complicité d'infraction au monopole, le tribunal de Bobigny avait alarmé tous ceux qui attachent quelque prix à la liberté d'expression. A double titre : d'une part, une telle sévérité ne s'était pas vue jusqu'alors; d'autre part, elle se manifestait dans une affaire où la « culpabilité » des prévenus était plus que douteuse (leurs voix avaient été reconnues sur une cassette dont une radio libre avait, par la suite, procédé à la diffusion). La cour d'appel, par arrêt du 22 février dernier, vient d'amender cette décision en supprimant les peines de prison pour ne laisser subsister que l'amende.

La cour de Paris n'atténue pas fréquemment les peines prononcées en première instance: en le faisant dans l'affaire Radio-Aventure, elle a implicitement constaté que le jugement de Bobigny était extrêmement choquant.

Certes, elle n'est pas allée jusqu'à accorder la relaxe qui était pourtant commandée dans ce dossier aussi bien par la présomption d'innocence que par l'inapplicabilité de la loi scélérate du 28 juillet 1978 sur laquelle la poursuite s'appuyait. Mais bénéfice du doute, règle d'interprétation non exhaustive de la loi pénale, il ne faut pas rêver sans doute : le monopole est plus précieux que les principes fondamentaux de notre droit pénal.

AUTOMOBILE

Aérodynamisme et électronique pour les voitures de la prochaine décennie

De notre envoyé spécial

Göteborg. — Comment évolueront les voitures au cours de la prochaine décennie ? Chaque constructeur a, sur le sujet, des idées assez précises qui ont en commun la nécessité d'obtenir une moindre consommation. C'est en réalité, pour une bonne part, la conjoncture énergétique qui décidera de ce que seront les voitures de 1990.

Pour l'heure, et faute de savoir avec précision de quoi demain sera fait dans ce domaine, les constructeurs poussent leurs recherches afin d'obtenir un meilleur rendement des moteurs existants, recherches liées, outre le gain de poids, à l'aérodynamisme et à l'électronique. L'aérodynamisme dans le but désormais bien connu de diminuer les contraintes de pénétration d'un véhicule en mouvement, l'électronique pour réduire autant que possible les gaspillages de carburant.

Le véhicule expérimental présenté par le constructeur suédois Volvo, à Göteborg, se veut répondre à ces impératifs. Baptisé Volvo Concept Car (V.C.C.), il se présente sous la forme d'un break de bonnes dimensions à l'arrière tronqué net. Le V.C.C. est en fait un break de circonstance, et il ne doit son dessin qu'au choix aérodynamique du bureau d'études de Volvo. Il est intéressant à cet égard de noter que d'une soufflerie à l'autre, les mêmes préoccupations peuvent déboucher sur des solutions fort différentes. Ainsi le véhicule expérimental de Renault, codé E.V.E., initiales de « Eléments pour une voiture économique », présente au contraire des formes très arrondies et garde l'allure d'une voiture classique aux trois volumes bien distincts : moteur, habitacle et coffre. La forme générale, pour déterminante qu'elle soit, ne constitue cependant pas toute la recherche aérodynamique. Le moindre élément de carrosserie peut donner lieu à des gains importants pourvu qu'il soit analysé convenablement.

Quelle que soit l'efficacité des solutions retenues pour le V.V.C. ou pour tout autre véhicule expérimental, le conducteur porte *souvent la responsabilité* de consommations excessives selon qu'il a le pied lourd ou non. L'introduction accrue de l'électronique dans les voitures de la prochaine décennie aura à cet égard deux effets. Renseigner d'abord instantanément le conducteur sur les conséquences de ses éventuels abus, ensuite, et c'est le plus important, prendre le relais de décision pour ne pas donner au moteur plus qu'il n'est nécessaire. L'ordinateur assurera en quelque sorte l'intendance du moteur. La substitution qui interviendra dès lors que ces problèmes seront parfaitement maîtrisés, conférera à l'ordinateur de bord un rôle non négligeable dans les économies de consommation.

Pour le V.C.C., l'équipement électronique présenté à Göteborg fournit essentiellement un grand nombre d'informations telles que la température du liquide de refroidissement, la pression d'huile, la charge de la batterie, l'état des freins, le régime, les conditions climatiques intérieures ou extérieures, de telle sorte qu'un diagnostic de la voiture peut être établi en permanence. Toutes les données touchant la consommation de la voiture sont naturellement proposées au conducteur, qui peut ainsi à *tout moment* connaître sa consommation moyenne immédiate, la quantité de carburant restante. L'ordinateur calcule aussi la distance qui le sépare du but de son voyage, l'heure d'arrivée et les corrections éventuelles de vitesse pour que cette arrivée intervienne en temps prévu.

Les voitures des années 90 reprendront à coup sûr quelques-unes des idées ébauchées sur les véhicules expérimentaux, tel le V.C.C. Ces voitures de la décennie seront en tout cas plus légères, beaucoup plus aérodynamiques, moins consommatrices d'énergie. Propulsées à l'essence, au gasoil, au méthanol ou par tout autre carburant, suralimentées ou non, elles auront toujours en commun d'être de grandes sources de gaspillage malgré leur bilan de consommation amélioré. Les moteurs à explosion, dont le point faible est de n'exploiter qu'une très faible proportion de l'énergie obtenue, n'auront pas de remplaçant de sitôt.

FRANÇOIS JANIN.

Fiat Panda : vraiment la bonne arme ?

Conçue pour faire pièce aux futures minis de Citroën, de Renault et de quelques autres constructeurs comme pour permettre à *Fiat* de prendre une meilleure part en Europe du marché de la voiture utile et peu encombrante, la nouvelle Fiat Panda trouve sa place dans la gamme entre la 126 et la 127. Il est heureux que Fiat ait renoncé aux chiffres pour coder ses voitures et leur attribuer désormais des noms. 126 1/2 n'aurait pas fait bon genre. Panda, assurément, sonne mieux.

Dans les quatre grands pays d'Europe occidentale — Italie, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, France, — le nombre des petites voitures en circulation représente 31 % du parc total — avec il est vrai une pointe en Italie, 51 %, — de sorte qu'il était normal que Fiat veuille disposer d'autres choses, pour son bas de gamme, que de la lilliputienne 126, très menacée, en outre, d'être complètement démodée.

Au premier regard, la Panda n'offre pas la séduction et le charme qui ont contribué, par exemple, à la percée commerciale de la Renault-5, de la Ford Fiesta, ou, pour remonter plus avant dans le temps, de la célèbre Mini britannique. Affaire de goût ! Peut-être, mais il est sûr que Giugaro, à qui a été confié le dessin de la Panda, a souvent eu le crayon plus heureux.

La Panda-45, destinée au marché d'exportation (1), est équipée du moteur de la 127, 903 cm3, 4 cylindres en ligne transversale, développant 45 ch din à 5 600 tours-minute. C'est une traction avant, boîte à quatre vitesses, un carburateur, freins à disques à l'avant, à tambours à l'arrière. La suspension arrière repose sur des ressorts à lames longitudinales, technique qui a déjà été la cause, entre les deux guerres, des sciatiques de nos grands-pères.

Fiat a voulu sa Panda spacieuse, compacte, simple et pratique. Nul doute qu'elle ne soit pratique, compacte, avec ses 3,38 mètres de long, et spacieuse, encore que les cinq places pour lesquelles elle est homologuée excluent les gabarits normaux à l'arrière. Pour ce qui concerne la simplicité, reste à savoir ce que cache le mot. S'il s'agit de l'extrême dépouillement de l'aménagement intérieur, on peut tomber d'accord.

La Panda, dont la consommation est annoncée par Fiat pour 7,5 litres à 120 km/heure et pour 8,4 litres en ville, devrait être commercialisée en France [illegible] début de l'été. Son prix n'a pas encore été fixé.

F. J.

(1) La Panda-30, réservée au marché italien, est équipée du bicylindre de 650 centimètres cubes, refroidi par air, de la Fiat-126.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Des logements plus confortables

Si l'on peut se féliciter de savoir qu'entre 1968 et 1978 le nombre des logements possédant à la fois l'eau, des w.-c. et une installation sanitaire est passé de 43 à 73 % de l'ensemble du parc immobilier, il n'en demeure pas moins que 30 % en sont encore démunis.

Le ministère de l'environnement et du cadre de vie estime que six cent mille logements construits avant 1948 sont inconfortables au regard des normes actuelles. Quant aux logements sociaux, huit cent mille d'entre eux, très dégradés, seraient à réhabiliter.

Ces logements anciens inconfortables abritent pour 50 % d'entre eux des personnes de plus de soixante ans.

En gros, deux voies s'offrent à ceux qui veulent améliorer leur habitat. Et parfois, elles se cumulent ou s'excluent. Des plafonds de ressources sérient les unes et les autres. La première prend en considération le patrimoine immobilier et cherche à restaurer, valoriser ce capital en incitant les propriétaires, occupants ou bailleurs, par le biais de primes, de subventions, à améliorer tout à la fois le logement et le bien-être de ses habitants.

La seconde option, de connotation plus sociale, participe du maintien à domicile des personnes âgées attachées à leur logement, en dotant ce dernier d'éléments de confort qui éviteront la migration prématurée vers une maison de retraite, un foyer ou même un hospice.

C'est l'action de tout un secteur (bureau d'aide sociale, caisses de retraite, régime général et régimes complémentaires, distributeurs de subventions au locataire et, éventuellement, au propriétaire occupant.

A partir d'un certain âge, les prêts deviennent difficiles à obtenir. Restent les subventions dont le schéma d'attribution tend à se simplifier.

Cette amélioration du patrimoine immobilier met en jeu l'aide de l'Etat par l'intervention de la PAH (prime à l'aménagement de l'habitat) versée aux propriétaires occupants) et celle de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) pour les propriétaires bailleurs ou leurs locataires autorisés, en se substituant à eux, à effectuer les travaux.

En effet, les propriétaires occupants vont pouvoir bénéficier de la généralisation de la PAH, auparavant réservée au secteur rural ou pour certaines opérations urbaines. Quant à l'ANAH, elle est, plus que jamais, décidée à aider les aménagements qui comprennent, en outre, des travaux destinés à économiser de l'énergie.

La prime à l'amélioration de l'habitat s'adresse aux familles qui ont pu acquérir leur logement, construit depuis vingt ans et qui l'habitent. Les travaux subventionnés doivent, en fin de chantier, eboutir à l'installation de l'eau, des w.c., d'une douche ou d'une baignoire, du chauffage.

Une amélioration partielle est impossible, sauf pour les personnes âgées de plus de soixante ans ou qui présentent des ressources inférieures à la règle. Car la subvention, qui s'élève à 20 % du montant des travaux (parfois 25 %), avec un butoir à 12 000 francs — ce qui signifie malgré tout 60 000 francs de frais, — n'est versée qu'aux familles dont les revenus imposables ne dépassent pas 80 % des plafonds pris en compte pour attribuer les PAP (prêts pour l'accession à la propriété). En 1980, ces plafonds portent sur les revenus imposables de 1978. En région parisienne, pour un ménage de deux personnes avec deux revenus, on obtient ainsi une somme de 4 324 francs par mois (51 896 francs annuels) et, pour les autres régions, 3 941 francs par mois (47 301 francs annuels) (1).

Cette PAH est cumulable avec les aides attribuées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse, les caisses de retraite complémentaire, mais sont incompatibles avec une autre aide de l'Etat (2).

Jusqu'à 30 % des travaux

Quant à la subvention versée par l'ANAH, elle est destinée, dans son principe, aux propriétaires bailleurs, mais peut être attribuée, sur leur demande, aux locataires autorisés par les propriétaires à entreprendre les travaux d'amélioration de leur logement.

Pas de conditions de ressources limitatives, mais des impératifs concernant l'immeuble et la taxe additionnelle au droit de bail. L'immeuble doit avoir été terminé avant 1948 et la taxe additionnelle, assise sur le montant des loyers, doit être versée depuis deux ans.

Les travaux peuvent ne comprendre la réalisation que d'un élément de confort ; salle d'eau, w.-c. intérieur ou chauffage central. Leur subventionnement est forfaitaire : 900 F pour une baignoire, 700 F pour un évier, etc. Pour intervenir, l'ANAH exige que sa subvention égale au moins 800 F, mais elle ne va pas au-delà d'une prise en charge à 70 % des travaux, en tenant compte de toutes les majorations particulières au dossier. Par exemple, la subvention est majorée de 30 % lorsque le locataire de l'appartement aménagé est maintenu dans les lieux une fois les travaux effectués.

En moyenne, le montant de la subvention atteint environ 30 % de la valeur des travaux.

D'autre part, l'ANAH participe à la campagne « anti-gaspi », en subventionnant jusqu'à 80 % les travaux qui vont économiser de l'énergie.

La constitution des dossiers de demande de subvention peut paraître insurmontable. Un certain nombre d'organismes existent. Leur vocation est d'orienter les intéressés potentiels, d'étudier les travaux, de rechercher les sources de financement. Il s'agit des PACT, dont la Fédération nationale — 4, place de Vénétie, 75013 — donnera l'adresse de son antenne la plus proche du domicile ou, en milieu rural, les comités départementaux de l'habitat rural, regroupés au sein de la Fédération nationale de l'habitat rural et de l'aménagement du territoire rural — 29, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. L'Union nationale de la propriété immobilière — siège : 11, quai Anatole-France, 75007 Paris — effectue les mêmes démarches pour les seuls propriétaires.

Pour sa part, le ministère de l'environnement et du cadre de vie diffuse un dépliant « *Habitat ancien — comment financer l'acquisition et l'amélioration ?* » dans toutes les mairies.

Si c'est l'affaire du propriétaire de décider d'entreprendre les travaux, ce sera celle du locataire d'en supporter la conséquence : l'augmentation du loyer.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) La même année, le maximum de pension versé par le régime général à soixante-cinq ans était de 24 000 F, soit 2 000 F par mois.

(2) Pour obtenir la P.A.H., s'adresser à la Direction départementale de l'équipement au chef-lieu du département. Même adresse pour les agences d'amélioration de l'habitat.

VACANCES DE PRINTEMPS ACTIVES. — L'Institut national pour la retraite active propose douze jours de vacances actives aux jeunes retraités, à Belle-Ile-en-Mer, du 28 avril au 9 mai 1980 (découverte de l'île, échanges avec des spécialistes du sport et de la santé). Renseignements : INRAC, 26, rue de la Trémoille, 75008 Paris, 359-80-54.

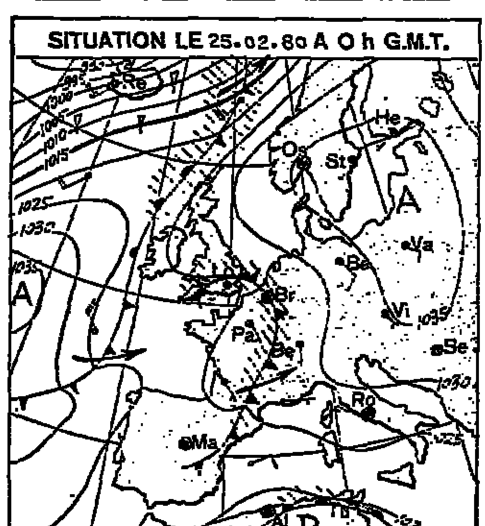
GÉRONTOLOGIE. — Le Centre pluridisciplinaire de gérontologie organise des journées d'études, du 10 au 14 mars 1980, sur les trois thèmes suivants : « Activités physiques et sportives avant et après la retraite », « La maîtrise de l'esprit et du corps », « Les idées fausses en gérontologie ». Renseignements et programmes : C.P.D.G., 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble, (76) 54-67-28.

« VIEILLISSEMENT ET PRÉVENTION ». — C'est à Florence, sur ce thème du vieillissement et de sa prévention, que le Centre international de gérontologie sociale débattra lors de son prochain colloque le 29 mars 1980. Renseignements : C.I.G.S., 91, rue Jouffroy, 75017 Paris, 766-52-30.

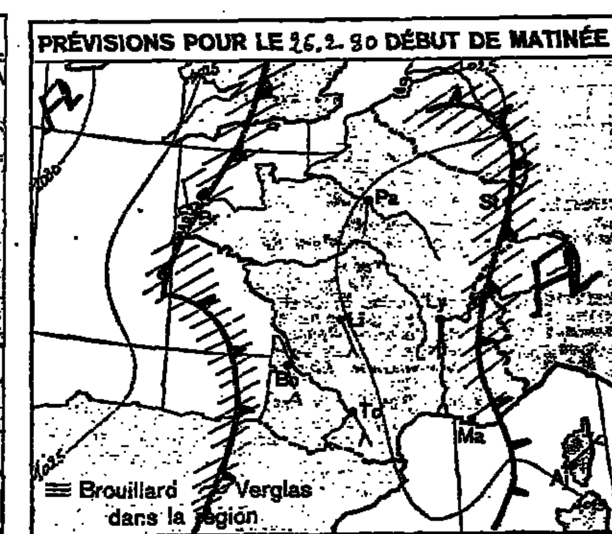
MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

SITUATION LE 25-02-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-2-80 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 février à 0 heure et le mardi 26 février à 24 heures :

Des masses d'air humide et frais évoluent lentement sur la France dans une zone de hautes pressions et de vents faibles.

Mardi 34 février, le temps sera généralement très brumeux le matin. Les nuages seront abondants sur le Nord-Est et les Alpes ; ils donneront quelques faibles pluies, parfois un peu de neige au-dessus de 800 mètres.

Au cours de la journée, quelques éclaircies se développeront ; elles deviendront plus importantes le soir sur la moitié ouest du pays. Les vents resteront faibles en général, modérés de secteur est en Méditerranée.

Les températures seront en baisse le matin dans le Centre et le Sud-Ouest, sans grand changement ailleurs.

Le lundi 25 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,5 millibars, soit 769,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 février ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 6 et 5 ; Bordeaux, 10 et 4 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 0 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 11 et 5 ; Grenoble, 13 et 2 ; Lille, 11 et 3 ; Lyon, 14 et 6 ; Marseille, 17 et 7 ; Nancy, 11 et 0 ; Nantes, 9 et 1 ; Nice, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 7 et 2 ; Pau, 5 et 3 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 9 et 2 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 6 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 10 ; Amsterdam, 11 et 0 ; Athènes, 8 et 4 ; Berlin, 6 et —3 ; Bonn, 14 et —1 ; Bruxelles, 13 et 6 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, —1 et —3 ; Genève, 9 et 0 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 7 et 2 ; Madrid, 13 et 7 ; Moscou, —4 et —5 ; Nairobi, 29 et 12 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 11 ; Rome, 11 et 7 ; Stockholm, 2 et —6 ; Téhéran, 0 (min.).

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 615

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	●								
II									■
III			■		■				
IV						■			
V									■
VI		■		■			■	■	
VII				■					
VIII		■							
IX				■				■	
X		■							■
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Doivent être épluchées quand elles semblent gonflées. — II. Endroit où il n'y a jamais rien de neuf. — III. Note ; Là où peuvent aller ceux qu'on envoie paître. — IV. Peut être une cause de chagrin ; Chemins. — V. Laissa son nom à un acier. — VI. Ensemble de pulsions pour les psychanalystes. — VII. Vieux carnivore ; Ville de la Mayenne. — VIII Réalisons une association. — IX. Opération postale ; Se précipite quand la chasse est ouverte. — X. Comme des talons pour les grands. — XI. Magasin où l'on peut acheter une flûte.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée à l'extrême onction. — 2. Pièce souvent très sombre. — 3. Plus de cinq cents pour les Romains ; Endroit où l'on peut trouver beaucoup de rochers. — 4. Théâtre d'une grande bataille ; Peut monter quand ça va mal. — 5. Permet d'aller droit ; Peut racheter tout ce qui est piqué. — 6. N'aura pas à être retouché ; Ne se consomme pas quand il est blanc. — 7. Plat en Espagne ; Se montrer très liant. — 8. Mathématicien écossais ; Pronom ; Note. — 9. Un peu d'espoir ; Jeté par celui qui veut composer.

Solution du problème n° 2 614

Horizontalement

I. Suralimentation. — II. Avaliser ; Omo ; Sa. — III. Peser ; Goupil ; Es. — IV. Ris ; Edesse ; Epis. — V. Otas ; Er ; Ers ; Ile. — VI. Pestiféré ; Ciel. — VII. Iéna ; Si ; Et. — VIII. Avertissement. — IX. Gé ; Iota ; Ruine. — X. Elne ; Iris. — XI. Séria ; Cotret. — XII. Restaurant ; Ote. — XIII. Aï ; Eisleben ; Na. — XIV. Introït ; Léandre. — XV. Rée ; Née ; Es ; Œil.

Verticalement

1. Saprophages ; Air. — 2. Uvéite ; Vé ; Erine. — 3. Rassasié ; Ere ; Té. — 4. Ale ; Stériliser. — 5. Lire ; Intonation. — 6. Is ; Défaite ; Asie. — 7. Mégère ; Sa ; Culte. — 8. Eros ; Ras ; Pore. — 9. Usée ; Eu ; Table. — 10. Toper ; SM ; Ornées. — 11. Ami ; Scier ; Etna. — 12. Tôle ; Nuit ; No. — 13. Pie ; Tir ; Onde. — 14. Oseille ; Ni ; Tari. — 15. Nasse ; Tresse ; El.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 février 1980 :

UN DECRET

● Portant promotions dans l'armée active.

DES ARRETES

● Portant attributions des diplômes d'ingénieur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées ;

● Modifiant les taux de rendement des bons du Trésor à intérêt progressif émis à compter du 25 février 1980 ;

● Suspendant l'émission des bons du Trésor à deux ans à compter du 25 février 1980 ;

● Modifiant les taux de rendement des bons d'épargne des P.T.T. émis à compter du 25 février 1980.

PARIS EN VISITES

MARDI 26 FEVRIER

« Musée de l'armée », 14 h. 30, cour d'honneur des Invalides, Mme Allaz.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou.

« La Sorbonne », 15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Huiot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel des ventes », 15 h., métro Solferino (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 14 h. 30, marches (Mme Hager).

CONFÉRENCES

14 h. 45, 23, quai Conti, M. Henri Amouroux : « Notice sur la vie et les travaux de Jacques Chastenet ».

19 h., 62, rue Madame : « Les dieux grecs » (Arcus).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. P. Vinot : « Du budget social à la nation, à l'effort social » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, 6, square de Paris, Mme Yves Renouard : « Une heure avec les pèlerins d'Italie se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle » (Donte Alighieri).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Mantoue et les Gonzague : Mantegna ».

20 h. 30, 16, rue de l'Ecole-Polytechnique, MM. Y. Farge, M. Paty, Y. Galifret, J.-M. Levy-Leblond, M. Rouze, E. Schatzman : « La parapsychologie oui ou non ? » (Union rationaliste).

20 h., 2, rue de Lille, Centre d'études des balkaniques, M. Mahir Domi, membre de l'Académie des sciences et des arts d'Albanie : « Les Balkanismes en Albanais ».

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 7 SEPTEMBRE ET LE 30 NOVEMBRE 1960

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1980/04 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er avril 1980 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er avril 1980 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er avril 1980 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er avril 1980 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1980, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2) Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

a) Nés entre le 7 septembre 1960 et le 30 septembre 1960, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1980 ;

b) Omis et naturalisés recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1980 ;

c) Nés entre le 1er octobre 1960 et le 30 novembre 1960, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1980.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er avril 1980.

VACANCES SCOLAIRES 1980-1981 ROUEN (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au mercredi 10 septembre.

Toussaint : du mardi 28 octobre au mercredi 5 novembre.

Noël : du mardi 23 décembre au lundi 3 janvier 1981.

Février : du samedi 14 février au mardi 23 février.

Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.

Eté 1981 : à partir du 27 juin.

(1) Eure, Seine-Maritime.

BREF

LOISIRS

AUDIO-VISUEL A ENGHIEN. — Le centre culturel François-Villon et la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-d'Oise organisent durant plusieurs jours au mois de mars, au centre culturel M.J.C. d'Enghien, 32, avenue de Ceinture, un stage audio-visuel.

Prix : 250 F tout compris. Contenu du stage : photo noir et blanc (développement et tirage), montage diaporama (prise de vue et développement des diapos), le super-8 (prise de vue et montage).

★ Direction départementale jeunesse, sports et loisirs, parvis de la Préfecture, B.P. 306, Cergy Cedex 95027. Tél. : 030-44-93.

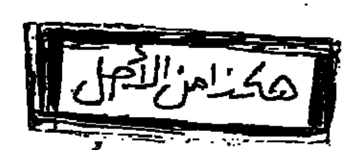
VIE SOCIALE

UNE SEMAINE POUR LES HANDICAPÉS. — Une semaine d'information sur les handicapés est organisée, du 8 au 15 mars, au niveau 4 du Forum des Halles, à Paris. A partir de montages audiovisuels, les responsables des associations, les parents des personnes handicapées, des médecins répondront à toutes les questions sur ce sujet.

VIVRE A PARIS

ALLO VOIRIE. — La mairie de Paris mettra en service, le 3 mars prochain, un nouveau standard, « Allo informations voirie », qui pourra être consulté par tous les Parisiens chaque jour ouvrable, de 9 heures à 16 h. 45, au numéro suivant : 272-03-53.

La mission de ce service sera de répondre aux questions posées à propos des chantiers en cours ou prévus sur la voirie, de diffuser des renseignements concernant les procédures à suivre lors de toute intervention sur le domaine public et enfin d'enregistrer des informations et réclamations concernant les défectuosités constatées par les riverains.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Filiale d'un Important Groupe Pétrolier

recherche des

Ingénieurs Grandes Ecoles de Nationalité Algérienne

Débutants ou ayant une ou deux années d'expérience, ils pourront, après une formation théorique et pratique, envisager d'intéressantes perspectives de

Carrière dans l'Industrie Pétrolière

La connaissance de l'arabe serait fortement appréciée.

Les postes sont à pourvoir dans une grande ville d'Afrique du Nord.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo récente sous la référence 3 564 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

GRAND GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS
(C.A. : 2 milliards de F.F.C.)

recherche pour le Nigéria

pour sa Société de distribution de matériel de travaux publics et de mines et carrières.

Siège LAGOS
4 filiales - 450 personnes.
C.A. 180 millions de F.F.
Part du marché : 20 %.

ADJOINT AU RESPONSABLE PIÈCES DÉTACHÉES

- 6 marques ;
- 30 000 articles ;
- 5 centres.

— Objectif :

Seconder le Responsable ; passer les commandes ; prévoir et suivre les consommations (équipe de 15 personnes).

— Connaissance :

Matériel T.P. : Bull - Scrap - Chargeurs - Matériel Mines et Carrières : Perforation - Groupes électrogènes : Pièces T.P.
Expérience de l'après-vente pendant 1 ou 2 ans appréciée.
Anglais courant exigé.
30 ans minimum.

INSPECTEURS TECHNIQUES

— Profil recherché :

- 30 ans minimum ;
- plusieurs années d'expérience pratique dans la réparation du matériel de T.P. et/ou des groupes électrogènes soit chez le constructeur, soit sur le terrain ;
- Expérience du commandement et de la formation ;
- Anglais courant ;
- Très qualifié (diplôme demandé) en mécanique et/ou pièces détachées dans le domaine des T.P., et en électricité.

— Les candidats retenus devront :

- assurer un management efficace et une bonne coordination de l'atelier et du « terrain » ;
- apporter aux clients toute l'assistance technique nécessaire, notamment pour lui assurer la meilleure utilisation de son matériel T.P. ou de ses groupes ;
- rémunération élevée et tous avantages liés au statut d'expatrié ;
- bonnes possibilités d'évolution.

Les candidatures manuscrites avec C.V., photo et appointements actuels sont à envoyer à n° 47.161 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

INSTITUTION DE PREVOYANCE
recherche

UN CANDIDAT

pour un poste de DIRECTION

Celui-ci devra connaître parfaitement les ANTILLES FRANÇAISES et en particulier la MARTINIQUE

Qualifications requises :
- études supérieures ;
- maîtrise ou DES en Droit ;
- notions de comptabilité et de gestion des entreprises ;
- expérience professionnelle souhaitée.

Poste à pourvoir le 1er avril 1980
Formation assurée par stage localement et à l'extérieur, durée 3 à 4 mois.

Rémunération durant le stage.
Après confirmation au poste, salaire intéressant sur 13 mois et demi.

Les demandes manuscrites accompagnées du C.V. et des photocopies de diplômes devront être adressées avant le 15 mars 1980, à REGIE-PRESSE, sous le numéro T 018341 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Patron de notre Filiale en Italie

Commercial et Industriel — 240/300.000 F an

Important fournisseur du Bâtiment, leader dans notre secteur, la part de marché de notre filiale italienne, déjà bien implantée, va pouvoir être fortement amplifiée par la construction d'un outil industriel transalpin.
Le Directeur Général que nous recherchons pour cette société animera la force de vente locale et bénéficiera de l'appui technique et marketing de notre groupe. Il devra prévoir et mener à bien le développement industriel et commercial de la filiale dans un contexte d'expansion et superviser la construction et le fonctionnement d'une usine qui comptera au départ environ 150 personnes.
C'est un Ingénieur, disposant d'une expérience de direction technique ou industrielle et ayant déjà fait preuve dans sa carrière de réelles qualités commerciales. La connaissance de l'italien serait appréciée mais elle n'est pas absolument indispensable. Celle de l'anglais est souhaitée. Ce poste est à pourvoir dans une métropole universitaire du Nord de l'Italie.

Si cette opportunité vous tente envoyer votre CV aux consultants de GFC sous référence M 786 AK qui mèneront cette recherche dans un cadre absolument confidentiel. Réponse assurée à toutes les candidatures.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Société de négoce international

- Quelle que soit votre formation, vous êtes un homme de TERRAIN, rompu au NEGOCE INTERNATIONAL ;
- Vous savez ACHETER, VENDRE ET NEGOCIER à des niveaux élevés ;
- Vous rêvez de vous épanouir dans une activité TRES AUTONOME ;
- Vous avez déjà exercé UNE ACTIVITE DE NEGOCE avec SUCCES et avez une bonne connaissance du marché DES PRODUITS CHIMIQUES ou (et) DES MATIERES PLASTIQUES, voire un fond de clientèle ;
- Nous existons depuis plus de 30 ans ;
- Nous vous offrons une carrière passionnante et évolutive et dès le départ un poste de CADRE, UN FIXE IMPORTANT, DES FRAIS DE DEPLACEMENTS et surtout UN POURCENTAGE ELEVE sur vos résultats nets.

Si vous voulez en savoir plus, adresser votre C.V. + lettre manuscrite + photo à

EUROLEAD (sous réf. 8021)
68, rue de Rennes 75006 Paris
DISCRETION ABSOLUE

Fiji Electricity Authority
Monasavu Hydro-Electric Scheme
Project II - Prequalification of Tunnelling Contractors

The Fiji Electricity Authority plans to implement the second phase of its Hydro-Electric power development programme on the Island of Viti Levu. Project II will consist of the following major components:

- Construction of access roads from Monasavu dam to Wainabua diversion weir site and to the Monasavu outlet portal site.
- Construction of diversion weirs on Wainaka and Wainabua Creeks.
- Construction of tunnel from Wainaka Creek to Monasavu portal.
- Rising of Monasavu dam F.S.L. from R.L. 730 to R.L. 745.
- Installation of two additional 20 MW generating sets at Wailoa power station.

Applications are invited from experienced tunnelling contractors to register interest in tendering for the following portions of the above work:

A) Excavation and concrete lining of 2.75 finished diameter horseshoe shaped, approx. 4 km long tunnel, passing through predominantly fresh sandstone formations.

B) Construction of two concrete diversion weirs, approv. 15 M crest length each.

C) Excavation and concrete lining of two vertical shaft intakes, 2.5 M finished dia. up to 60 M maximum depth.

Tenders for the above work will be called mid-1980 and completion will be required by end of 1982.
Application shall include the following information:

- Examples of similar work performed.
- Ressources of the contractor, including plant, equipment and personnel.
- Structure of the company, including names of parent, subsidiary and associated companies.
- Annual reports and balance sheets for the last three years.
- *References.*

Applications for prequalification shall be submitted to reach the consultants:

Sir Alexander Gibb and Partners Australia
Commerce House
Barton A.C.T. 2600
AUSTRALIA

Before the 14th March, 1980.

An information booklet may be obtained from the consultant sat the above address.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

•

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

•

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique recrute pour les Universités Algériennes des Professeurs, des Maîtres de Conférences, et des Maîtres-Assistants pour enseigner soit en langue arabe soit en langue française dans les disciplines suivantes :

- **MATHÉMATIQUES**
- **PHYSIQUE**
- **ÉLECTRONIQUE**
- **ÉLECTROTECHNIQUE**
- **GÉNIE CIVIL**
- **ARCHITECTURE ET CONSTRUCTIONS**
- **GÉOLOGIE**
- **BIOLOGIE**
- **GÉOGRAPHIE**
- **CHIMIE**
- **ÉCONOMIE**
- **SOCIOLOGIE**
- **PSYCHOLOGIE**

Les candidats doivent préciser la langue dans laquelle ils peuvent enseigner.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Sous-Direction du Personnel, 1, rue Bachir-Attar ALGER (ALGÉRIE).

Les demandes de candidature doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé.

PROJETEUR CONFIRMÉ B.A.
Libre immédiatement pour ABIDJAN, COTE D'IVOIRE.
Contrat 6 mois minimum.
B.E.T. MONCEAUX
032-61-33

URGENTLY REQUIRED

1 CONSTRUCTION

MANAGER
with mechanical engineering background.
Aged between 45 and 35 years.
Fluent french and english.
For long term assigment in Algeria.

Selection and engineering
Jan Van Rijswijcklaan 213,
2020 Antwerp, Belgium.
Phone : 031/16-16-00

Pls write to above mentioned address.

ALLEMAGNE
EURO-SPRACHSCHUL-ORGANISATION
(28 écoles en Allemagne)
recherche

PROFESSEUR DE FRANÇAIS à partir d'Août-Sept. 1980 pour contrat de 1 ou 2 ans renouvelable. Allemand nécessaire, langue commerciale souhait. Env. C.V., photo et diplômes à EURO-SPRACHSCHULE, Herstallstr. 39, D-8750 Aschaffenburg, R.F.A. Interviews PARIS Avril-Mai 1980.

IMPORTANTE INDUSTRIE DE FABRICATION DE PEINTURE DE BATIMENTS ET DE PRODUITS DE DROGUERIE INSTALLEE A CASABLANCA
recherche

FABRICANT de PEINTURE
ayant eu plusieurs années d'expérience dans le même secteur d'activité.
Envoyer *C.V., photo* et prétentions en écrivant sous n° 7601
5, rue des Italiens,
75427 PARIS CEDEX 09.

LE MINISTERE DE LA COOPERATION
recherche

- 4 Professeurs de Mathématiques ;
- 3 Professeurs de Sciences Naturelles ;
- 3 Professeurs de Sciences physiques,

pour les établissements scolaires *(classe du second cycle)* de la République du TCHAD.
Niveau requis : Maîtrise ou licence.
Conditions particulières : être célibataire ou accepter de partir seul. Etre disponible immédiatement.

Adresser les demandes au Ministère de la Coopération, Bureau des Candidatures, 20, rue Monsieur, 75700 PARIS.

Recherchons

GESTIONNAIRE - ANIMATEUR

pour un poste au

J A P O N

où nous vendons depuis 18 ans des éditions d'art.

- Langue japonaise indispensable ;
- Expérience souhaitée mais non indispensable car formation prévue.

Salaire suivant aptitudes.

Soumettre candidature avec C.V., rémunération souhaitée, références, photo, etc. à

CENTRE EURO-JAPONAIS
183, rue La Boétie, 75008 Paris

SOCIETE BELGE
Entreprises travaux publics et privés
recherche

pour division OUTRE-MER

- **UN DIRECTEUR D'AGENCE**
- **UN DIRECTEUR DE TRAVAUX**

AFRIQUE OCCIDENTALE
et
MOYEN-ORIENT

Expérience réalisation chantiers bâtiment ou G.C. Outre-Mer indispensable.

Envoyer C.V. et photo à DOAT, 97, boulevard Saint-Michel, 1040 BRUXELLES.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Filiale française d'un puissant groupe européen de produits alimentaires recherche pour sa récente unité de production (250 personnes) dans l'OISE son

RESPONSABLE DE PERSONNEL

Il assure l'ensemble des tâches administratives, juridiques et sociales de la fonction pour le compte des Directions opérationnelles.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (licence en droit...) ayant déjà une première expérience de la fonction de préférence en usine.

L'implantation en France de nouvelles unités de production permet d'envisager un développement de carrière intéressant pour un candidat de valeur.

Rémunération de départ de l'ordre de 100000F.

Adresser C.V. détaillé, sous réf. 78522 M, à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS.

---

150 000 +

Directeur technique

Société industrielle - 500 personnes, 100 Millions C.A. - nous faisons partie d'un Groupe industriel français important, de bonne notoriété.

Nos activités sont variées : petit équipement automobile, traitements de surface... elles impliquent des connaissances en outillage, profilage à froid, plastiques...

La Direction Technique regroupe les services Méthodes, Etudes, Proto, Planning/lancement, Entretien ; c'est une fonction-clé qui requiert capacités d'initiatives et de gestion.

Elle peut convenir à un INGENIEUR MECANICIEN, diplômé d'une Grande Ecole, âgé d'au moins 35 ans, ayant déjà eu la responsabilité effective soit de services techniques, soit d'un service Méthode, soit d'un B.E. important... (production grande et moyenne série).

LIEU DE TRAVAIL : 80 KM OUEST DE PARIS.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous réf. 71541/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

DIRECTEUR TECHNIQUE

Cette Société de Forge et d'Estampage - 175 personnes - travaille en sous-traitance pour une clientèle très diversifiée. Elle recherche un cadre de haut niveau, qui sera entièrement responsable de l'activité industrielle, méthodes, outillages, fabrication, entretien, amélioration de la productivité et gestion de la production.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Mécanicien, diplômé AM, ICAM, ENI ... connaissant bien la fabrication des outillages de forge et ayant déjà exercé des responsabilités complètes de production. Rémunération non inférieure à 150.000 F. à débattre. Lieu de travail : environs de Thiers (63).

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 302/02 M à André POUANT FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 PARIS.

France Cadres

---

directeur commercial

Nous recherchons un Directeur Commercial pour le compte d'une Société en pleine expansion (C.A. 260 M.F.) implantée à 250 Kms à l'Est de Paris, leader européen dans la transformation de matériaux en acier pour le bâtiment (bardage, profilés, panneaux sandwich, etc .) . Chargé de définir la politique commerciale et les prix, il devra également animer les Chefs des Ventes de la force commerciale, développer le marché en France, maintenir la pénétration à l'export (35 % du C.A.) et administrer son service de 45 personnes.

Nous souhaitons rencontrer un homme de stratégie et de terrain ayant au minimum 40 ans et possédant une très solide expérience à un poste similaire dans la vente de biens d'équipement proches du bâtiment. Titulaire impérativement d'une formation supérieure, il devra si possible parler l'anglais et l'allemand.

Les Directeurs Commerciaux intéressés par le poste seront reçus à Paris pour un premier entretien.

(Réf. 3627/M)

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite et photo, en précisant la référence à, P. Audhuy, Sema - Sélection : 31000 TOULOUSE, 54 bis, rue d'Alsace

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

---

futur directeur administratif

Une entreprise en pleine expansion (C.A. 40 M.F. — 250 personnes) implantée en Aveyron et spécialisée en fonderie sous pression d'alliages non ferreux recherche son futur Directeur Administratif. Responsable des fonctions comptabilité, fiscalité, juridique, personnel, administratif, trésorerie, facturation, achats, gestion, il devra également intervenir en qualité de conseil auprès de la Direction Générale et assurer les liaisons avec le holding du Groupe. Titulaire d'une formation supérieure assortie d'un D.E.C.S., il devra posséder une très solide expérience d'un poste similaire dans un esprit plus économiste que comptable.

(Réf. 10901/M)

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite et photo en précisant la référence à, P. Audhuy, Sema - Sélection : 31000 TOULOUSE , 54 bis, rue d'Alsace

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

recherche dans le cadre de l'expansion de son Bureau Européen implanté dans la région Lyonnaise

ingénieur électronicien

Il sera chargé de la conception de systèmes analogiques et de la réalisation de prototypes électroniques préalables à des applications industrielles de grande série.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école d'ingénieurs en électronique, justifiant d'une première expérience dans un domaine similaire.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

L'expansion de la société offre de réelles perspectives de carrière.

Ecrire avec CV + prétentions à l'attention de C. NICOLAZZI - BLACK & DECKER Service du Personnel - B.P. 417 69218 LYON cédex 01

DIRECTEUR MARKETING

ORLEANS - 180.000 +

Un Groupe Industriel Régional CA 100 000 000F ayant des activités diversifiées recherche un CADRE SUPERIEUR - de 35 ans environ - diplômé HEC, ESSEC, ... ou INGENIEUR avec formation Marketing. En liaison étroite avec la Direction Générale et avec les Responsables des Départements, il sera chargé d'analyser le potentiel du Groupe, de proposer pour chaque activité les orientations à moyen et long terme, de mettre en oeuvre les moyens commerciaux, et d'en contrôler les résultats. Une expérience similaire Direction Commerciale/Marketing est indispensable. Anglais demandé. Connaissances Export appréciées.

Envoyer dossier complet s/réf. 301/01 M 22, rue Saint Augustin 75002 PARIS. Une note d'information sera envoyée aux candidats pré-sélectionnés.

France Cadres

MIRO — SERMAP.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous sommes situés en Franche-Comté (50 km de Besançon). Nous fabriquons des équipements d'étables et des matériels de manutention pour l'agriculture.

Nous employons 150 personnes et faisons un chiffre d'affaires de 40 millions.

Nous recherchons notre Directeur commercial.

Il sera responsable de l'animation des ventes (8 Inspecteurs) et de l'administration des ventes, il aura aussi pour mission de développer les actions commerciales à l'exportation, membre du Comité de Direction il participera aux décisions politiques concernant les produits et leur distribution.

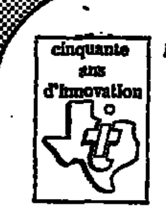
Nous souhaitons des candidats de 35 ans minimum, ayant, par exemple, une formation de type ESC.

L'expérience du machinisme agricole (connaissance du milieu des marchands réparateurs) est indispensable.

Parlant anglais et si possible allemand.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant vos prétentions à notre Conseil en recrutement qui vous assure la discrétion sous la réf. 20M052.

Centre de Psychologie Appliquée
Recrutement
69, rue de Monceau
75008 PARIS



cinquante ans d'innovation

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION EUROPEENNE DES SYSTEMES DIGITAUX

offre un poste très motivant dans son département MARKETING à

UN RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION DE NOUVEAUX PRODUITS

- Il sera chargé de la définition des nouveaux matériels et logiciels
- Elaborera avec les équipes de développement européennes et américaines, les spécifications des produits qui devront permettre à Texas Instruments d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés sur le marché de « l'informatique distribuée ».

Une bonne connaissance du marché de la mini-informatique et des terminaux, est nécessaire.

Les candidats devront être ingénieurs électroniciens ou informaticiens et avoir au moins 3 ans d'expérience en informatique, si possible à un poste commercial ou technico-commercial.

Pour faire acte de candidature, envoyer CV, photo, prétentions et date de disponibilité en rappelant la référence EDSD/0280/017 à Madame LE GUET - BP 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET

Agence d'urbanisme BELFORT recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

4 à 5 ans expér. minimum pour études sur foncier.
Habitat SDAU et POS.
Bnes connaiss. problèmes jurid. et administratifs appréciées.
Tél. : (84) 28-23-10

Important Cabinet rech. pour LILLE, ROUBAIX, TOURCOING

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

Expérience 2 années minimum.
Ecr. nº T 18324 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

AGENCE IMMOBILIERE DE LA ROCHELLE
recherche Secrétaire technique notariat, capable d'assurer la réception.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, à nº 92.259, Havas LA ROCHELLE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SICO

A POITIERS (86)



2.500 M2 recherche

CHEF DE MAGASIN

- 27 ans minimum,
- connaissances bazar et alimentaire,
- gestion autonome,
- 13è mois + intéressement + participation aux bénéfices.
- poste disponible immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions s/réf. Nº 237/80 à :

SICO RECRUTEMENT
4, Place de Bretagne 35100 RENNES

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE - BRETAGNE

recherche

pour son SERVICE CONTENTIEUX

COLLABORATEUR JURIDIQUE

Le candidat retenu aura une maîtrise en droit privé. Il sera débutant ou aura une ou deux années d'expérience professionnelle.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous nº 7.634 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INGENIEUR CONSEIL

ETABLISSEMENT FINANCIER STRASBOURG

La SADE (Société de Développement Régional couvrant la région Alsace), a pour vocation d'apporter aux firmes régionales les moyens de financement - long et moyen termes - nécessaires à leurs investissements.

Elle recherche un Ingénieur diplômé (X, ECP, ENSAM ...). Age optimum 35 ans, ayant l'expérience de l'entreprise industrielle ou du cabinet d'organisation.

Travaillant de façon très autonome, il sera chargé de l'étude et du montage des opérations de financement de caractère technique. Il interviendra également comme conseil en gestion et en organisation. La connaissance des problèmes de gestion financière et des mécanismes de crédit est souhaitée mais n'est pas indispensable.

Adresser C.V. en rappelant la référence 9303 M à FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 Paris.

France Cadres

---

ingénieur agronome

Une coopérative laitière de l'Ouest de la France cherche son

directeur du département "relations producteurs et approvisionnements".

Sous l'autorité du directeur général, il assure les liaisons entre les différents services de la coopérative et les producteurs qu'il conseille dans leur activité et pour leur développement. Il dirige l'équipe des animateurs laitiers, assiste les chefs de collecte dans leur tâche, assure les relations avec les organismes agricoles.

Il détermine les besoins en approvisionnements des producteurs, sélectionne les produits et les fournisseurs, met en place et dirige l'organisation des achats et des ventes et la distribution des produits.

C'est un jeune ingénieur agronome de 32 ans minimum, actif et entreprenant qui a l'expérience du "terrain" et des relations avec les exploitants.

Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3745 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

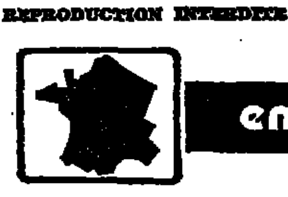
Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

MANAGEMENT CONSULTING

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait entre 25 et 30 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où des déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne présentera pas d'importance.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue (allemand ou néerlandais) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles BELGIQUE, sous la référence 25-2-80 L.M., qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL
DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche pour sa
DIVISION PROFESSIONNELLE un

DIRECTEUR DE MARKETING

Basé au siège social près de LYON et placé au sein de cette division, il sera responsable de l'ensemble des activités vente et marketing de produits orientés vers une clientèle professionnelle, industrielle et artisanale.

Pour cela, il supervisera une force de vente autonome et sera assisté par un service marketing spécialisé.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école commerciale, âgé d'environ 35 ans, possédant une expérience confirmée dans la vente de fournitures industrielles.

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. + prétentions
à F. CHANUT Directeur du Personnel
qui étudiera confidentiellement les candidatures
BLACK & DECKER
BP 417 - 69218 LYON cédex 1

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES DERMATOLOGIQUES

CHEF DE L'UNITÉ DE BIOPHYSIQUE

(Recherche Fondamentale)

Nous recrutons un chercheur avec un Doctorat d'Etat (ou équivalent), ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine des lasers et leur effet sur la matière biologique.

Une expérience de la peau sera appréciée.

L'Unité de Recherche de Biophysique, intégrée dans le Département de Biochimie, s'orientera vers le rôle de la lumière U.V. et visible sur la peau malade et la peau saine. En outre, elle s'intéressera à la microcalorimétrie.

Le candidat retenu travaillera en collaboration avec des cliniciens et des pharmacologues.

Notre Centre, récemment créé dans la région de Nice, se consacre à la Recherche Fondamentale en Dermatologie dans un esprit multidisciplinaire.

Adresser curriculum vitae à :
C. I. R. D.
SOPHIA - ANTIPOLIS,
06560 VALBONNE.

GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche
POUR SON DEPARTEMENT VETERINAIRE
situé dans une importante ville universitaire du
SUD-EST

INGENIEUR EN GENIE BIOLOGIQUE

- mise au point de techniques de fermentation
- études technologiques

VETERINAIRE

- adjoint au *Chef du Département microbiologie générale.*

VETERINAIRE

- chef de laboratoire de contrôles et recherches en virologie et immunologie

VETERINAIRE

OU FORMATION EQUIVALENTE
(PHARMACIE, MEDECINE,
INGENIEUR AGRO)

- poste de recherche et développement en produits bactériens.

Ces postes sont à pourvoir au sein d'équipes existantes.
Des perfectionnements en immunologie et microbiologie sont appréciés.

Adresser C.V. + photo et prétentions sous réf. 2442 à P.LICHAU S.A., 41 rue Paul Chenavard
69001 LYON qui transmettra.

SOCIETE REGION THIONVILLE - C.A. important
recherche

CADRE COMPTABLE HAUT NIVEAU

pour prendre en charge l'ensemble de la comptabilité générale et analytique.

Connaissance fiscale indispensable particulièrement en taxes sur les C.A.

Envoyer candidature et C.V. sous nº T 18.378 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

RTC

LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
CENTRE DE CAEN
recherche son son DEPARTEMENT CIRCUITS INTEGRES

DEUX INGENIEURS ELECTRONICIENS

Réf. GU 100

Ayant de préférance quelques années d'expérience dans le domaine digital, il se verra confier, au sein d'une équipe chargée du développement et de la production de circuits intégrés, l'évaluation électrique et la poursuite *de l'amélioration des rendements de fabrication.*

Les mesures obtenues à l'aide de puissants testeurs de production devront être traitées, synthétisées, le cas échéant reprises en laboratoire. Au vu de ces résultats et grâce à un travail d'analyse de ses coéquipiers, il fera progresser ses circuits.

Réf. CH 99

Il aura pour rôle de :
CONCEVOIR des prototypes de circuits intégrés logiques bipolaires dans de nouvelles technologies en cours de définition.
DISCUTER avec des ingénieurs physico-*chimistes afin d'optimiser les technologies* pour une meilleure performance des circuits.
DEFINIR des règles de conception de circuits pour les ingénieurs qui concevront les circuits intégrés dans cette technologie lorsqu'elle sera figée.

Il disposera pour ce faire de moyens informatiques adaptés et évolués.

Pour ces deux postes, de nombreux échanges techniques seront nécessaires avec les autres centres du groupe en *Europe* et aux *U.S.A.*

Adresser lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. et d'une photo récente à :
Monsieur BOUCLIER - Service du Personnel - B.P. 6025 - 14001 CAEN CEDEX.

ETABLISSEMENT PUBLIC
situé à 180 kms Sud-Ouest de Paris recherche un

INGENIEUR INNOVATION

Il interviendra auprès de PMI pour promouvoir l'idée d'innovation et les conseiller dans la recherche de techniques et de produits nouveaux.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur Généraliste ou assimilé, de 32 ans min. intéressé par la gestion et le domaine des brevets, connaissant l'anglais et si possible l'allemand. Ayant goût des contacts.

Adr. lettre manusc. C.V. + photo + prét. s/réf. 2810

Réponse et discrétion assurées   CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CABINET OPPERT
B.P. 4 - 69, Bd Mal Joffre
92340 Bourg-La-Reine

Centre d'Etudes et d'Expérimentations des systèmes d'information
Marseille
recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES

pour interventions de durée déterminée.

— Libres très rapidement.
— Formation supérieure (ingénieur, organisateur, informaticien).
— Expérience des organismes sociaux (Sécurité sociale, institutions de retraite et de prévoyance mutuelle, prévoyance chômage).

Env. lettre manus., C.V. et prétentions sous pli confidentiel à M. Albert RODRIGUEZ
CESSI, 343, bd Romain-Rolland, 13009 Marseille.

Jeunes ingénieurs de terrain

Basés à Lyon mais effectuant de nombreuses missions sur nos chantiers en France, ils organiseront et dirigeront les opérations de maintenance de grosses installatons industrielles - centrales électriques - établiront sur le terrain les diagnostics techniques, superviseront nos sous-traitants etc...
Pour ces postes, nous recherchons des ingénieurs mécaniciens de 30 ans environ, justifiant d'une expérience professionnelle en fabrication, montage ou entretien d'équipements divers - mécaniques, chaudronnés, pompes, robinetterie, etc... - et fortement motivés par un travail de type «chantier».
Pour informations complémentaires ou demandes de rendez-vous, adresser un bref C.V. à rscg carrières - 64, rue La Boëtie 75008 - PARIS, qui transmettra rapidement sous réf. 2230M.

---

responsable des services comptabilité, contrôle de gestion

Nous sommes un groupe industriel de taille internationale. Nous pratiquons une politique de décentralisation et nous cherchons, pour une unité industrielle dont le chiffre d'affaires est de l'ordre d'un milliard de francs, un responsable des services comptabilité et contrôle de gestion. Sa fonction :

- mettre en place une nouvelle organisation permettant d'adapter les procédures générales du groupe aux besoins de l'unité,
- mettre au point et faire appliquer des procédures liées à un système de gestion informatisé, également en pleine évolution,
- former son personnel, cadres et employés, et ses interlocuteurs dans les unités opérationnelles, à l'utilisation des outils de gestion.

Ce poste, rattaché directement au directeur de l'usine, convient à un homme de 33 ans minimum, diplômé d'une école de commerce ou équivalent + D.E.C.S., ayant déjà l'expérience de la direction d'un service comptabilité et contrôle de gestion d'une usine importante.
La rémunération est "ouverte" dans un groupe qui offre de réelles possibilités de carrière. Le poste est situé dans une ville de province, proche d'un centre universitaire.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre *conseil, sous la réf. 143 LM.*

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Emplois et Carrières

ENTREPRISE DE BATIMENT T.P.
Très bien implantée sur sa région, renforce ses structures et souhaite intégrer un

ingénieur commercial

TOURS

En position fonctionnelle vis-à-vis des autres services de l'entreprise, il sera chargé de prospecter des affaires, les négocier, en préparer les offres et assurer au niveau de la réalisation, les relations avec les clients. La nature de ce poste, au contenu non limitatif, pourrait convenir à un jeune Ingénieur 28 ans minimum, formation T.P., INSA ou équivalent, qui après une première expérience de chantier (logement, écoles, bât., indus. en G.O. ou TCE) souhaiterait s'orienter vers une carrière de type commercial.
Anglais souhaité.
Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la Référence 699 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

URGENT - Société de matériel de radiologie recherche pour Marseille et sa région

UN EXCELLENT TECHNICIEN MONTEUR DÉPANNEUR CHEVRONNÉ

Salaire début : 5.000 F. Voiture fournie + frais déplacement, si capable possibilité promotion rapide responsabilité service après-vente.

Adresser curriculum vitae au Conseil Cabinet Blain, 452, avenue du Prado, 13008 MARSEILLE.
Les candidats retenus seront convoqués à Paris.

---

jeune ingénieur technico-commercial

Nous sommes un des grands du matériel de
SOUDAGE A L'ARC
Nous recherchons notre

CHEF D'AGENCE DE LYON

Ce poste convient à un jeune Ingénieur, école CENTRALE, A. et M., ENSI, ayant déjà 2 ou 3 années d'expérience industrielle (connaissances en soudage appréciées mais non indispensables).

Il aura a diriger après un temps de formation, une équipe de technico-commerciaux sur les marchés de la construction métallique, l'électro-ménager, l'automobile, le matériel agricole etc.

Ecrivez avec C.V. détaillé, sous référence 9730-M à I C A qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ALSTHOM-ATLANTIQUE
Etablissement de BELFORT
recherche pour ses
SERVICES GESTION-ORGANISATION

2 INGENIEURS

ayant quelques années d'expérience

1) Pour un poste de RESPONSABLE au Service de Contrôle des Prix de Revient, intégré au Contrôle de Gestion Centrale de l'établissement

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN de préférence avec formation complémentaire de Gestion (IAE - ICG ou expérience en matière d'établissement et de suivi des objectifs de coûts de fabrication).

***2) Pour un poste au* SERVICE ORGANISATION**

UN INGENIEUR ayant expérience en contrôle et informatique de gestion pour *réaliser :*

- projets d'organisation avec moyens informatiques
- analyses fonctionnelles de traitements et cahiers des charges informatiques
- *rationalisation des procédures et circuits* administratifs
- formation et assistance des utilisateurs.

Les candidats à ces postes devront posséder une très bonne aptitude :
— aux relations humaines incluant force de conviction et clarté d'expression
— aux mécanismes d'analyse et de synthèse.

Anglais apprécié. Possibilités de logement.

Adresser candidature avec C.V. au Service du Personnel — ALSTHOM-ATLANTIQUE — 90001 BELFORT.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

même débutants, minimum 24 ans, pour secteurs suivants :

1. - DIJON : COTE-D'OR et YONNE.
2. - HAUTE-MARNE, VOSGES et TERRITOIRE DE BELFORT.
3. - CHARENTE et CHARENTE-MARITIME.
4. - RÉGION LYONNAISE : LYON et périphérie.
5. - DEUX-SÈVRES et VENDÉE.

Baccalauréat (séries scientifiques) exigé. Déb. étud. supérieures souhait. Voiture pers. et résidence sur secteur indispens. Stage form. rémunéré.

Adresser lettre manusc. avec C.V., photo récente et enveloppe retour à :
Madame MINOTTE, 22, rue des Félibres
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE,
qui transmettra. Discrétion assurée.

ATO CHIMIE
recrute
pour son Centre de Recherches
à SERQUIGNY

Technicien

pour réalisation essais et participation à études concernant la formulation des thermo-plastiques.

BTS ou DUT matières plastiques, bonnes connaissances en chimie.

Anglais/Allemand souhaités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel de l'Etablissement ATO-Chimie 27470 SERQUIGNY.

MEDIA

SOCIETE INTERNATIONALE
LEADER SUR SON MARCHE EN EUROPE
recherche son

ANIMATEUR DE FORMATION

LA FONCTION :
- participe à la définition et à l'élaboration des programmes/besoins/objectifs
- anime et supervise les actions engagées
- assure la gestion de la formation.

LE CANDIDAT :
- formation BTS (mécanique, plastique)
- connaissances extrusion - injection souhaitées
- expérience minimum 5 ans en fabrication (Agent de Maîtrise - Agent Méthodes de Fabrication)
- anglais apprécié.

Lieu de travail : 15 Kms de VICHY (03).

Adresser C.V. + photo + prétentions à No46864 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

offres d'emploi

UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANCAISES D'INGENIERIE SITUEE A PARIS
recherche

INGENIEUR DIPLOME

(option Automatisme et Informatique)

possédant quelques années d'expérience acquise dans ces spécialités.
Il participera au sein d'une équipe, à des études d'avant projets ou de projets d'automatisation et de gestion informatique s'insérant dans la conception ou la réalisation d'ensembles industriels.
Connaissance de l'Anglais exigée.
Ce poste pourra impliquer des déplacements de courte ou longue durée à l'étranger.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 4473 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Agence 6e arrondissement
TRAVAIL TEMPORAIRE
Filiale d'un groupe de Sociétés de services (Informatique et Bureautique) recherche un(e)

ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)

Il aura à développer et à gérer une clientèle dans des marchés spécifiques (bureautique, informatique, administratif) en commun avec une équipe jeune, légère, autonome.
Il doit impérativement avoir une expérience dans ce métier.
Fixe important plus primes d'objectifs.
Envoyer lettre de candidature manuscrite détaillée, avec photo si possible, s/réf. BLM
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.
Réponse et discrétion assurées.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

La Direction Développement de
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, recherche deux :

COST-CONTROLLER

Intégrés dans une équipe de projets de construction d'installations pétrolières à terre ou en mer, leur mission consistera à :
— actualiser en permanence le coût des projets en se fondant sur les données techniques émises par les Sociétés d'ingénierie et les Entreprises ;
— vérifier l'évolution des coûts des fournisseurs et prestataires de service, analyser les écarts par rapport aux estimations d'origine et proposer des actions correctives quand ils en perçoivent la nécessité.

Ingénieurs de formation les candidats, âgés de 35 ans minimum, auront de solides notions de planning, d'achats, de contrats et une pratique de quelques années du « COST CONTROL » de chantier et d'ingénierie dans le domaine pétrolier si possible.

La pratique de la langue anglaise est indispensable et des connaissances de base en informatique seraient appréciées.

Basés à PARIS, ils seront appelés à effectuer des missions ponctuelles sur le terrain et devront envisager favorablement à moyen terme une expatriation en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser curriculum vitae + photo au Service Recrutement, 5, rue Michel-Ange - 75781 PARIS CEDEX 16, sous la référence 80015 M.

SCHERING FRANCE
filiale d'un important Groupe chimique internat. crée le poste de

RÉVISEUR COMPTABLE PLANIFICATEUR

Le futur titulaire (Homme ou Femme) aura la position cadre. Sous l'autorité du Chef du service Finances-Comptabilité, il se verra confier les missions suivantes :
- préparat. des budgets et plans financiers ;
- révision comptable ;
- étude et amélioration des procédures.

Ce poste, susceptible d'évoluer vers des responsabilités plus larges, requiert du titulaire :
- une formation supérieure (Ecole de commerce, de gestion ou Sciences - Eco) complétée par un D.E.C.S. ou quelques années de pratique en Entreprise ;
- une large ouverture sur l'économie d'entreprise et les dimensions nouvelles de la gestion par l'informatique ;
- le goût de l'analyse et de l'innovation ;
- la faculté de communiquer et de collaborer au sein d'une équipe ;
- de bonnes notions d'allem. ou d'anglais.

La rémunération prévue ne sera pas inférieure à 90.000 F/an.

Lieu de travail : RUNGIS (Val-de-Marne).

Nous répondrons rapidement et avec la discrétion d'usage à toutes les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo), adressées à notre conseil :

CECOD-SÉLECTION
25, bd Malesherbes, 75008 PARIS, sous réf. 1.878.

MAISON INTERNATIONALE D'EDITION en plein développement cherche pour étoffer son équipe

JURISTE PRATICIEN

S'intéressant aux problèmes de l'édition.

Susceptible d'animer, après formation, l'élaboration d'une collection juridique pratique.

Excellentes possibilités de carrière pour personnalité dynamique et capable.

Faire offre avec C.V., références et prétentions à : REGIE-PRESSE, n° 841.610 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE (banlieue Sud) dans le secteur DES LOISIRS filiale d'un groupe multinational, recherche

JEUNE DIPLOMÉ

de l'enseignement commercial pour son service publicité.

Il participera :
— A l'organisation ;
— Au suivi des campagnes ;
— Aux travaux d'analyses quantitatives.

Il est nécessaire d'avoir :
— Un goût prononcé pour les chiffres ;
— Un sens aigu de l'organisation allié à un esprit de synthèse.
Des possibilités certaines d'évolution dans la société ou le groupe existent pour un candidat de valeur.

Env. lettre manuscrite et C.V. avec prétentions au : CHEF DU PERSONNEL SOCIETE DIAL, 1, boulevard François-Arago, 91325 WISSOUS CÉDEX.

Être au cœur de la vie des P.M.E. - P.M.I. vous intéresse :

RENCONTRONS-NOUS

Nous sommes une société d'INGENIEURS-CONSEILS
Nous recherchons :

1 OPPORTUNISTE

pour diriger un de nos départements :

VENTES

Il est nécessaire d'avoir :
— Un très bon niveau intellectuel ;
— Le sens des responsabilités ;
— Un sens profond des contacts humains ;
— La volonté de l'effort ;
— Le rayonnement pour convaincre ;
— L'expérience du commandement.
De surcroît, vous avez 35 ans au moins. Vous êtes libre immédiatement.

LE MÉTIER

Vous vous y intégrerez et il vous passionnera.

LA RÉMUNÉRATION

Vous la construisez, elle sera de haut niveau.
Pour rendez-vous, téléphoner à Mme CRETZU, 732-92-54, poste 202.

GROUPE IMMOBILIER
C.A. 79 : 100 millions de francs

Activités :
Promotion immobilière.
Marchands de biens.
Administration de biens.
Agence Cabinet d'expertise
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Anglais souhaité.
Diplômé Droit Sciences Po M.B.A. ou Etudes supérieures.

Expérience Informatique, Financière.
Bonnes connaissances juridiques, contacts humains.

Rémunération 200.000 F et +.

Ecr. à 841.609 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SAINT-MAUR (94)
P.M.E. en pleine expansion recherche pour son bureau d'études

1) INGÉNIEURS

très bonnes connaissances en microprocesseurs et circuits logiques. - Formation Ecole d'ingénieurs ou maîtrise d'informatique.
Deux ans expérience minimum.

2) TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE CONFIRMÉS

DUT ou BTS, bonne connaiss. en circuits logiques et microprocesseurs, 2 ans expérience minimum.
Ecr. avec C.V. et prét. ss/réf. 4.067 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son LABORATOIRE DE CHIMIE

TECHNICIEN CHIMISTE HOMME

diplômé B.T.S. ou équivalent, possédant permis de conduire pour prélèvements d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en labo. Salaire annuel brut de début 49.054,45 francs. Adr. lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19.

ANALYSTE PROGRAMMEUR PL 1 - OS-VS 1

Tél. 770-86-32

JURISTE mi-temps

- Nous voulons vous confier la responsabilité du service juridique d'une Société Holding, contrôlant une dizaine de PME.
- Vous devrez assurer la mise au point des procédures et le suivi en matière de : - droit des sociétés - droit social - assurances - contentieux - domaine fiscal.
- Nous accordons une grande importance à votre expérience, vos qualités d'organisation et d'efficacité.
- Nous vous offrons la possibilité d'un poste à large autonomie au sein d'un groupe dynamique.
- Merci de nous envoyer C.V. et prétentions à
Société BFM Service Recrutement (Mme HEMERY)
Tour d'Asnières 92606 ASNIERES cédex

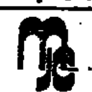
BFM

Important Groupe industriel spécialisé dans les équipements
ELECTRONIQUES et ELECTROMECANIQUES
recherche un

ingénieur haut niveau

Responsable de ses laboratoires d'études et de développement.

Agé au minimum de 35 ans, de formation supérieure en électronique et électromécanique (Ecole d'ingénieurs, complétée par Université...), possédant l'expérience de l'animation et de la coordination d'équipes d'ingénieurs et de techniciens confirmés. En étroite relation avec la Direction Technique, il devra imposer son autorité dans le cadre d'initiatives importantes qui lui seront déléguées (orientation des recherches, ordonnancement et suivi des travaux, contrôle des résultats).
Connaissance de l'Anglais nécessaire et de l'Allemand appréciée. Envoyer CV détaillé, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 696 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SOCIETE D'INGENIERIE OFFSHORE RECHERCHE POUR SA DIRECTION TECHNIQUE

INGENIEURS EXPERIMENTES

BILINGUES ANGLAIS

1o) INGENIEUR EN ARCHITECTURE NAVALE, connaissant l'action des éléments sur les structures Offshore. Formation ENSTA ou équivalent. Référence 2056 M.

2o) INGENIEUR POUR CONCEPTION ET CALCUL DE STRUCTURES METALLIQUES OFFSHORE, connaissant programmes de calcul informatique. Formation ARTS & METIERS, ENSTA ou équivalent Référence 2057 M.

Lieu de travail : Saint Cloud (92)

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la réf. à:
PRO/JETS *12 rue des Pyramides 75001 PARIS.*

---

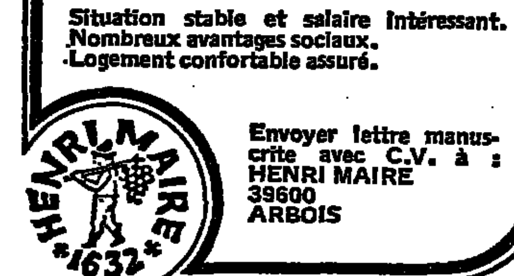
emplois régionaux

HENRI MAIRE
39600 ARBOIS/JURA
recherche
dans le cadre de son expansion et du démarrage d'un I.B.M. 38

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

DUT ou équivalent
Plusieurs années d'expérience exigées
Matériel I.B.M. 3/15 D 512 K
Télétraitement.

Situation stable et salaire intéressant.
Nombreux avantages sociaux.
Logement confortable assuré.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à : HENRI MAIRE 39600 ARBOIS

Importante entreprise alsacienne recrute

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Le poste requiert :
— connaissances microprocesseurs ;
— bonnes bases en mécanique ;
— anglais parlé ;
— quelques années d'expérience appréciées.

Age optimum 30 ans.

Le poste se situe en bureau d'études et concerne un produit de réputation mondiale.

Ecrire à n° 47.158, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
implantée en Région Parisienne et en Province

recherche pour son « Laboratoire » de CHOLET (Maine-et-Loire)

INGÉNIEURS
DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS

Pour leur confier au sein d'équipes techniques la responsabilité de projets et d'études de « SYSTEMES TELECOMMUNICATIONS » utilisant des techniques analogiques et numériques, une intégration à grande échelle et pouvant mettre en œuvre des micro-processeurs, dans le domaine des RADIO-COMMUNICATIONS.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo ainsi que la rémunération souhaitée au Service du Personnel, 110, av. Leclerc, 49309 CHOLET Cedex.

THOMSON-CSF

DÉPARTEMENT AVIONIQUE GÉNÉRALE

- Pour ses laboratoires d'études et de développement d'équipements électroniques civils et militaires.

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Formation : X, ENST, ENSAE, ESE, ECP
pour domaines : électronique générale ; logiciel ; qualité

- Pour son Bureau d'études :

INGÉNIEURS-MÉCANICIENS

FORMATION A.M. ou ÉQUIVALENT

Adresser C.V. + photo au Service du Personnel, Boite postale numéro 3 — 33160 LE HAILLAN.

VILMORIN crée dans le cadre de son expansion un poste d'

Ingénieur export

Chargé sur l'Europe de la mise en place et du suivi de l'expérimentation des obtentions de semences potagères, cet ingénieur sera responsable de la promotion des variétés et assurera les relations avec les organismes officiels des pays concernés.
Dépendant de la Direction des Ventes Internationales, il devra, par ses contacts, permettre l'ouverture de négociations commerciales.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ENSH ou Agronome, ayant une bonne maîtrise de la langue allemande.
La connaissance de l'anglais serait vivement appréciée.

Pour cet emploi basé à LA MENITRE (49), écrire sous référence 132 à la Société VILMORIN, LA MENITRE, 49250 BEAUFORT-EN-VALLEE.

EN VENDEE, Société d'économie mixte départementale, favorisant le développement des équipements industriels, souhaite confier à

Secrétaire Général
100-150000F/an

Outre l'animation d'une petite équipe de spécialistes, l'étude, le montage, la réalisation et la gestion de dossiers financiers. Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 40 ans, le candidat devra nécessairement justifier d'une expérience administrative ou bancaire réussie et être en mesure d'évoluer vers des responsabilités plus élargies.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil qui répondra à chaque candidat

Michel AUBRY 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

Au milieu des hommes...

Chaque fois que vous avez eu à vivre des situations difficiles, au milieu des hommes, c'est là que vous vous êtes réalisé.

Vous avez été militant, ou responsable d'un mouvement de jeunes, ou vous avez assumé des responsabilités publiques et vous pouvez prouver que vous avez su entraîner et convaincre, mais aussi prévoir, organiser et gérer rigoureusement. Depuis vous êtes entré dans une entreprise classique peut-être trop classique où vous vous ennuyez un peu.

Vous le voyez, ce n'est pas un cursus classique que cherchent aujourd'hui pour leur client les consultants du cabinet de recrutement SIRCA. Mais votre expérience de meneur d'hommes alliée à votre expérience de gestion vous sera utile dans le poste de Direction de l'Unité de quatre cents personnes qui vous sera confiée. Ecrivez sous référence 801 353 M.




Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

EXPORTATION

RESPONSABLE DES VENTES AFRIQUE

Cette société, filiale d'un des premiers groupes industriels français, fabrique et commercialise des produits de consommation (non alimentaires) dans le monde entier : l'exportation représente 65 % du C.A. L'Afrique est un des secteurs clés.

Rattaché au Chef des Ventes export ce Responsable Commercial anime les importateurs, les agents, les grossistes de sa zone : le continent africain moins le Maghreb. Il est personnellement engagé sur les résultats de son secteur.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur. Il justifie d'une expérience de 3 ans minimum dans la vente, à l'exportation de produits de grande consommation. Il maîtrise parfaitement la langue anglaise et a de préférence, une bonne connaissance de l'Afrique.

Le poste est basé dans une ville universitaire située à 100 km de Paris.

Pour recevoir information complémentaires, écrire sous référence M 7314 H à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

AGRO-ALIMENTAIRE

CHEF DES VENTES

Cette Société est l'une des plus connues et des plus performantes sur le marché français dans le secteur agro-alimentaire. Elle est implantée dans 28 pays.

Pour accentuer sa présence commerciale, elle crée le poste de Chef des Ventes.

Sous l'autorité du Directeur du Développement Commercial et après avoir fait connaissance avec l'entreprise par le biais de l'administration des ventes, il participe progressivement aux négociations avec les grandes centrales en respectant la politique commerciale définie par le comité de direction.

Nous souhaitons rencontrer un homme de terrain, bon gestionnaire de 28 ans minimum, HEC, ESSEC ou équivalent. Il justifie d'une première expérience en tant que Chef des Ventes dans le secteur des produits de grande consommation.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Lieu de travail : Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 896 D à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

INFORMATIQUE ET PROCESS INDUSTRIEL

Présents ou futurs chefs de projets, votre développement personnel passe *par le développement* de nos projets.

Cet important groupe français, leader dans son domaine, assure la totalité des prestations pour la mise en œuvre d'ensembles et de sous-ensembles de systèmes en automatique, électrotechnique et informatique.

Dans le cadre du développement de son marché et en fonction de l'évolution des technologies, ses équipes «systèmes» renforcent leur potentiel de spécialistes.

Ils seront amenés en fonction de leurs expériences et de leurs aptitudes à prendre en charge, *soit des projets logiciels purement informatiques*, soit des projets d'ensembles mettant en œuvre des techniques variées (télécommunication, instrumentation, automatisme ...).

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs d'environ 30 ans, avec une expérience en informatique industrielle temps réel, connaissant le logiciel et ayant si possible des connaissances «Process».

Pour des professionnels compétents, il existe au sein du groupe des perspectives de carrière variées.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous réf. M 10211 E

egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

ASSURANCES

JEUNES INGENIEURS

ARTS & METIERS ou EQUIVALENT

L'un des premiers groupes français d'assurances propose à des ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience des postes d'Ingénieurs-Conseils-Vérificateurs de risques.

Après une formation approfondie aux techniques d'assurances, il assiste les courtiers ou les agents de la compagnie dans la négociation des contrats importants avec les entreprises. Il apprécie les risques, propose des tarifications et participe à la conclusion des affaires.

Pour réussir dans ces postes, en plus de la rigueur inhérente au métier d'ingénieur, il est nécessaire d'avoir un excellent contact et le goût des négociations commerciales.

Les perspectives d'évolution peuvent être très intéressantes pour un candidat de valeur motivé par une carrière dans un grand groupe d'assurances.

Les postes sont basés à Paris; de fréquents déplacements en province sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. M 1219 AU à

egor promotion 8 rue de Berri 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
C.A. 600 Millions
recherche

cadre commercial export

Formation supérieure.
Trilingue : Anglais/Espagnol ou Allemand.

Son rôle sera de prospecter les marchés internationaux, créer et suivre la clientèle.

Expérience 5 ans minimum de préférence dans la vente de produits industriels.

Domicile Région Parisienne.

Envoyer C.V., photo à No 46.886 CONTESSE PUBLICITE, 20, Av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MATERIEL DE CONDITIONNEMENT

DIRECTEUR COMMERCIAL

Cette Société est leader mondial dans son domaine : le matériel de conditionnement destiné aux industries alimentaires. Elle réalise les 2/3 de son C.A. à l'exportation.

En liaison avec la Direction Générale à laquelle il reporte directement, il conçoit une politique marketing qu'il met ensuite en application tant en France qu'à l'étranger. Il anime une équipe technico-commerciale particulièrement motivée.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 35 ans minimum diplômé de l'enseignement commercial supérieur. Il justifie d'une expérience réussie de 10 ans environ dans la vente de biens d'équipement. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Le poste, basé dans l'Essonne (91) implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 8373 A à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

FORMATION ET RADIO PROTECTION

Un groupe français de première importance dans le domaine de l'étude, de la réalisation et de la maintenance d'installations souhaite s'adjoindre un collaborateur chargé de l'information, et de la formation des équipes techniques intervenant en milieu nucléaire.

Sa mission sera double.

Il prépare, anime, évalue des stages de radio-protection à l'intention d'interlocuteurs de tous niveaux.

Il assure le contrôle des travaux sous rayonnements ionisants sur les plans de l'hygiène et de la sécurité (méthodes d'intervention, assistance à l'encadrement, collaboration avec les clients etc ...)

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur ou technicien supérieur avec une expérience acquise en milieu industriel, rompu aux exigences spécifiques de ce secteur d'activité, et motivé par l'intervention à tous les niveaux.

Une aptitude à la mobilité est nécessaire pour de fréquents déplacements de courte durée.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 10211D à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

DIRECTEUR SAV

Si nous sommes devenus rapidement un des leaders mondiaux dans notre domaine, nous le devons, en partie, à la qualité de notre *Service Après-Vente.*
Le titulaire du poste actuel prend d'autres responsabilités dans l'Entreprise. Il faut assurer sa succession.
A un ingénieur électronicien diplômé d'une grande Ecole, nous proposons d'élargir ses fonctions techniques classiques, en y intégrant une dimension humaine (animation et contrôle d'équipes), et une dimension économique et commerciale (préparation et suivi de ses bugets, contact avec les clients).
Nous croyons que 5/7 ans d'expérience professionnelle acquise en S.A.V., maintenance, études, qualité ... permettent à un ingénieur de talent de maîtriser le poste.
Il a de solides connaissances en anglais et peut voyager.
Le poste est basé en proche banlieue Sud-Ouest.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser *sous référence* M 462 R un dossier complet de candidature en précisant le niveau de rémunération souhaité à notre conseil. Il garantit une confidence absolue.

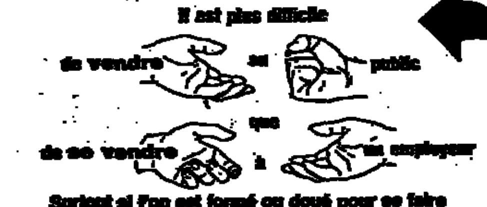
egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

- — UN SENIOR AUDIT
- — UN CHEF DE MISSION SURVEILLANCE
- — UN ASSISTANT CONFIRMÉ

Envoyer curriculum vitae à F.A.E., 68, boulevard de Courcelles, 75017 PARIS.



Surtout si l'on est formé ou doué pour se faire valoir dans une interview infiniment mieux que pour répondre avec enthousiasme aux contraintes quotidiennes de la vie professionnelle.
Contrairement à ce que prétendent les organisations qui tentent de conserver leur travail en conseillant ceux qui n'en n'ont pas, " la difficulté est de réussir dans l'entreprise, pas d'y entrer. "

Jamais filiale spécialisée d'un grand groupe n'a disposé d'autant d'atouts à offrir aux candidats qu'elle agrée :

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

Mais des moyens surpuissants sont impuissants à combler les tares congénitales ou acquises de l'homme lorsqu'elles se nomment : — absence de caractère et de personnalité — fragilité morale ou nerveuse — instabilité, — paresse, — déviations intellectuelles [illegible]

Avec 25 ans au moins et une formation générale solide écrire : SANCE PUB, 13 rue [illegible] 75002 Paris [illegible]

ingénieur informatique chef de projet

Nous sommes un important Groupe Industriel situé en banlieue Ouest.

Agé d'environ 30 ans et de formation nécessairement Ingénieur, le Chef de Projet que nous recherchons, outre le suivi de projets particuliers, devra assurer la cohérence entre les projets réalisés directement par les utilisateurs

En plus des connaissances techniques liées à la fonction, des compétences en IMS et en architecture de base de données seront particulièrement appréciées

Poste à forte évolution et nombreux avantages offerts

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37 08/CP/240 à ADEQUATION, 62/64 avenue Emile Zola, 75015 Paris

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE
situé à PARIS
recherche

2 CHEFS DE SALLE

IBM 3031 sous VM-DOS/VS
CICS et DL/I
migration vers MVS envisagée.
3 ans d'expérience réussie dans la fonction.
Envoyez C.V. + photo + prétentions
à n°2318
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

personnel

Groupe Industriel Francais, d'implantation mondiale, recherche pour son siège parisien, le

RESPONSABLE du SERVICE des RELATIONS HUMAINES

Rattaché à la Direction Générale et dépendant du Directeur des Ressources Humaines, il participe à l'élaboration de la politique du personnel Ingénieurs et Cadres et à sa mise en oeuvre. Le candidat, de formation supérieure, a environ une dizaine d'années d'expérience. Il a occupé un poste de direction opérationnelle ou régionale et assumé la responsabilité d'une direction de personnel d'une unité industrielle.
Homme de contact et de décision, négociateur averti, le candidat maîtrise parfaitement l'anglais.
Poste évolutif pour une personnalité de haut niveau.

(Réf. 11 004 M)

Adresser votre C.V. et photo; avec une courte lettre manuscrite à H.Bouet, Sema-Sélection:
92126 MONTROUGE Centre Metro, 16 - 18 rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

informatique

ingénieurs informaticiens

- Vous avez une formation d'Ingénieur.
- Vous possédez une première expérience des Ordinateurs (pratique ou dans le cadre de vos études).
- Vous souhaitez travailler au sein de petites équipes dynamiques au niveau d'un projet.

Nous vous proposons de faire carrière dans notre compagnie en participant aux Etudes d'Applications de GESTION INTERNE couvrant l'ensemble des domaines d'activités du Groupe.

Vous bénéficierez d'une formation adaptée à vos besoins et à *l'évolution des matériels et techniques informatiques.*

Lieu de travail : PARIS 20e.

Avantages sociaux.
Restaurant d'Entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétentions à:
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
1 G 017 C
94, avenue Gambetta
75980 PARIS Cedex 20



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

Courtage d'Assurances
120.000 F Paris

Une société de courtage d'assurances de moyenne importance recherche un Chef de Service Administratif. Sous l'autorité du Président, il participera à la gestion des contrats d'assurances de «groupe» — régimes de prévoyance, régimes sociaux — et aux études devant aboutir à l'informatisation de la gestion comptable et administrative du cabinet. Il animera le service chargé des remboursements de frais médicaux aux assurés. Il sera responsable de l'organisation administrative (fichiers...) et de la gestion du personnel. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possédera une bonne culture générale (formation supérieure si possible) et une expérience de gestion administrative acquise en entreprise. Il sera bilingue Français/Anglais. Ecrire sous référ. 327/M à :

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Une entreprise de construction

réputée pour la haute technicité de ses réalisations en bâtiment, génie civil et ouvrages industriels cherche à pourvoir le poste de

directeur général adjoint

L'objectif est la succession à moyen terme du Président, en fonction de la réussite.
Pour l'instant, le DIRECTEUR GENERAL ADJOINT aura plus spécialement la responsabilité :
- des travaux dont il contrôlera la qualité technique et la rentabilité,
- des agences de province dont il aura la supervision totale,
- du département étranger qui dépendra intégralement de lui.
Une expérience d'une quinzaine d'années dans la conduite des travaux en France et à l'étranger et la responsabilité globale d'une agence ou d'une région est nécessaire.
Une rémunération élevée et une participation aux résultats sont envisagées.
Ecrire en joignant un CV détaillé et une photo sous référence 5846 à :

organisation et publicité

Société industrielle, leader européen dans sa spécialité - filiale d'un important Groupe Français - assurant la conception et la réalisation de matériels performants, impliquant électronique et informatique, destinés à un marché très porteur, recherche

– Pour le Service LOGICIEL

INGÉNIEURS ANALYSTES

Diplômés d'une Grande Ecole ou Universitaires, ayant acquis, dans l'industrie, une expérience d'environ 2 ans, en informatique temps réel, sur mini ou micro ordinateurs; ils seront chargés de projets importants concernant l'automatisation de systèmes évolués; cette activité implique rigueur et initiatives. **Réf. 71537/M**

TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN INFORMATIQUE

Le niveau B.T.S. ou D.U.T. est très apprécié.
Une expérience industrielle d'un à deux ans impliquant pratique des mini et/ou micro ordinateurs est souhaitable; l'un de ces postes toutefois pourrait convenir à un débutant. **Réf. 71538/M**
Pour ces postes, quelques déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. La connaissance de l'anglais serait utile.

– Pour le Service ÉTUDES

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Diplômé d'une Grande Ecole, 28 ans au minimum, ayant déjà eu des responsabilités dans la conception de projets impliquant techniques diverses.
Rattaché au chef du service ÉTUDES ÉLECTRONIQUES, il aura l'entière responsabilité de l'un de nos projets et pilotera l'activité d'une petite équipe de techniciens pluridisciplinaires.
Il sera en contact avec nos différents services et clients.
Des connaissances en électronique analogique, microprocesseurs, automatismes sont très souhaitables; de bonnes notions d'anglais appréciées. **Réf. 71539/M**

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT

Diplômé d'une Grande Ecole, il sera, après formation, très rapidement associé à la conception et à la réalisation d'une ligne nouvelle de matériels.
Les options "Automatique", "Conduite de Processus industriels" sont très appréciées. **Réf. 71540/M**
Lieu de travail pour tous ces postes : très proche banlieue parisienne Nord.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Düsseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo

Membre du SYNTEC

GROUPE DE SOCIÉTÉS recherche pour sa filiale INFORMATIQUE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Formation INGÉNIEUR, Grandes Ecoles, haut niveau, expérience exigée.

Envoyer c.v. et photo n° 98 988 PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

L'un des plus importants Groupes Textiles en constante expansion recherche pour l'un de ses GRANDS MAGASINS DE DÉTAIL

UN DIRECTEUR

(130.000 F.)

Agé de 30 ans minimum, de formation secondaire, vous pouvez justifier d'une expérience réussie de cinq ans de la vente du textile au mètre et d'au moins une année de la Direction d'un magasin.

Nous vous offrons :
- La responsabilité et la gestion d'un groupe de 200 personnes.
- La Direction Commerciale et l'Approvisionnement du magasin avec le concours d'une équipe très expérimentée.
- Un poste d'envergure au salaire rapidement évolutif en fonction des compétences.



Envoyer C.V., photo et salaire actuel à Marie-Laure COLONNA Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS sous référence 8008 ME.

CSNCR — Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement

---

GROUPEMENT PROFESSIONNEL SECTEUR ASSURANCES *recherche*

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Agé de 25 ans minimum, de formation juridique (licence en Droit ou équivalent) et ayant une première expérience professionnelle dans l'Assurance.
Il sera appelé à procéder à des études juridiques et techniques, notamment dans le cadre du secrétariat de commissions.
Il travaillera en collaboration étroite avec le Directeur Responsable.

Les candidats sont priés d'envoyer une lettre manuscrite avec C.V., prétentions annuelles et photo à :
Monsieur Derynck - Réf. RD/AGSAA
118, rue de Tocqueville
75850 PARIS CEDEX 17

Jeune controller

Essec. - Sup. de Co., options finances comptabilité ou D.E.C.S.

Importante coopérative agricole située en Normandie (à 80 km de la mer) recherche un Jeune Controller.
Il aura 28 ans minimum, une expérience de 2 à 3 ans acquise dans une direction financière, ou un service de contrôle de gestion, une bonne maîtrise de la comptabilité générale et des relations avec l'informatique.
Directement rattaché au Directeur Général, il devra :
- superviser les services comptables,
- concevoir, mettre en place et gérer un système très opérationnel de contrôle de gestion;
- assurer des missions ponctuelles à la demande du Directeur Général.
Ce poste convient à un homme attiré par la qualité de la vie en province. En outre, il constitue une excellente introduction dans le monde agricole, ouvrant ainsi d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière. Lieu de travail : ARGENTAN (Sous-préfecture).

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73516/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre du SYNTEC



H. ERNAULT-SOMUA

IMPORTANT CONSTRUCTEUR de MACHINES OUTILS
recherche pour son Département
MAINTENANCE ELECTRONIQUE

Ingénieur Electronicien

pour assumer la responsabilité d'une équipe d'agents techniques-électroniciens, chargés d'intervenir sur nos matériels.

Envoyer CV et prétentions au Service du Personnel 32, avenue de l'Europe - 78140 VELIZY

ORGANISME FINANCIER
Quartier Opéra-Chaussée d'Antin
recherche

Attaché Financier

- *Pour lui confier des responsabilités financières et administratives dans le cadre de son activité de prêts à long et moyen termes.*
- *Ce poste conviendrait à un candidat ayant une excellente formation «Technique-Financière» et une expérience de plusieurs années dans une entreprise à vocation similaire.*

Envoyer CV photo et prétentions sous/réf. 23320 M à
M. Dubanton - SODECCO
12 rue Lafayette 75009 Paris

EDF - GDF

Vous êtes débutant, titulaire
- **d'un diplôme d'INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE**
- **d'une MAITRISE D'INFORMATIQUE**

Vous avez le goût du travail en équipe, des contacts humains, des responsabilités et de l'engagement personnel.

Vous souhaitez, lors de votre début de carrière, participer à l'essor de l'

Informatique de gestion

dans un grand groupe

Vous pourrez mettre en œuvre les concepts d'informatique répartie, de bases de données, de télécommunications, sur les matériels les plus modernes, dans les secteurs suivants : système, conception et réalisation d'applications, exploitation de centres informatiques (lieu de travail ISSY-les-MOULINEAUX).

Ecrivez-nous avec un C.V. et une photo à

E.D.F.-G.D.F. Direction du Personnel - Division Recrutement 3
12, place des Etats-Unis, 75783 PARIS Cedex 16

Hy. Bergerat, Monnoyeur
recherche

VENDEURS Haut Niveau

pour la vente de matériel T.P. CATERPILLAR

LA SOCIÉTÉ
- leader dans sa branche
- 2600 personnes
- très forte implantation nationale
- expansion soutenue

LES HOMMES RECHERCHES
- formation supérieure
- première expérience de la vente souhaitée

LES POSTES PROPOSES
- responsabilité du suivi et du développement d'une clientèle existante
- action de prospection
- bonne possibilité d'évolution pour candidat de valeur

Prendre contact avec la Société Hy. BERGERAT MONNOYEUR S.A. Direction des Relations Humaines 6, rue Christophe Colomb — 75008 PARIS

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES EN STRUCTURES MÉTALLIQUES
situé à Paris
recrute pour son Service Calculs

Ingénieur

Grandes Ecoles

Le candidat retenu possède quelques années d'expérience dans l'étude de plateformes offshore (Jackets - Decks).
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3491 à SCS/JONCTION 9, rue des Halles 75001 PARIS, qui transmettra
Il sera répondu à toutes les candidatures



Société pour l'informatique — STI

EQUIPÉE DE 2 IBM 370 158 et 3032 MVS TELETRAITEMENT IMS - VTAM.

Vous avez une
SOLIDE FORMATION de BASE en INFORMATIQUE
en tant qu'
INGÉNIEUR DÉBUTANT
ESE, GRENOBLE, TOULOUSE ou IIE.
Vous êtes passionné par les techniques les plus avancées mises en œuvre dans les domaines du télétraitement et des bases de données.
Nous vous proposons de
REJOINDRE NOTRE EQUIPE SYSTEME
où, après la formation pratique nécessaire, vous aurez à concourir au développement de notre centre de traitement auquel sont connectés plus de 1000 terminaux de tous types.
Adresser un dossier de candidature à :
SPI - Service du Personnel
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN



serete ingénierie

recherche

ingénieur transport

Pour prendre la responsabilité totale de l'acquisition et de la réalisation d'études économiques en matière de transports collectifs.
- *Grande Ecole ou formation scientifique avec spécialisation en transport ; diplôme complémentaire (Economie, Droit etc...) et compétences en informatique appréciée.*
- *3 à 5 ans d'expérience chez un transporteur ou dans un Bureau d'Etudes privé.*
- *Dynamisme et goût pour les contacts commerciaux.*
- *Langue anglaise.*
- *Disposé à voyager à l'Etranger.*

Les candidatures (C.V. + photo récente + rémunération) sont à adresser à : H. TRAPET - SERETE 86, rue Regnault - 75640 PARIS CEDEX 13 en mentionnant la référence 255.



The computing company. — **hts salaires**

Nous sommes la première Société de Services et de Conseils en Informatique dans le monde. Dans le cadre de notre implantation sur le marché français nous recherchons :

DIRECTEURS D'AGENCE (réf. MA)

INGENIEURS COMMERCIAUX (réf. MB)

chargés de la vente de nos produits. Ils devront avoir une expérience prouvée dans la vente de services, acquise de préférence auprès d'une SSCI, depuis plusieurs années et de bonnes connaissances en gestion. L'anglais est souhaité. Très forte rémunération pour candidat de valeur. Formation permanente donnée au sein du Groupe. Envoyer C.V. sous réf. ma ou mb à ADP Tour Mercuriales 40 rue Jean Jaurès 93176 BAGNOLET CEDEX

ETPM

Leader Européen
de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'Exportation

recherche

JEUNE FISCALISTE INTERNATIONAL

La fonction :
Sous la responsabilité du Chef de Service, vous participerez à la définition de notre politique fiscale.
Vous étudierez la réglementation fiscale dans les pays où nous sommes implantés (Mer du Nord, Moyen-Orient, Extrême-Orient, Afrique, Amériques)
Vous participerez à la gestion et au contrôle de l'application de la politique fiscale en collaboration avec les Services Juridique, Financier, Comptables et l'ensemble de nos succursales et filiales situées à l'étranger.

Votre profil :
Vous êtes débutant et possédez une formation supérieure juridique et fiscale *(au minimum Maîtrise de Droit privé/Droit des Affaires et une spécialisation 3ème cycle en Droit Fiscal)*, complétée par de bonnes connaissances comptables et économiques. Des stages d'application pratique en Entreprise seraient appréciés.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise, vous avez le goût des contacts *et vous êtes disponible pour effectuer des missions de courte durée à l'étranger.*

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 5854 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



Gerland Etancheité

Directeur Administratif et Financier

GERLAND ETANCHEITE, c'est aujourd'hui un des premiers noms de la profession : partenaires brillants, résultats performants et une équipe de direction ardente et riche de projets.
Le Directeur Administratif et Financier qui la quitte (promotion) veut mettre lui-même en place son successeur.

Ses responsabilités recouvrent les comptabilités, l'administration générale et celle des ventes, le contrôle de gestion (à perfectionner encore) et le contentieux. Il gère bien sûr le personnel, coordonne l'informatique (études et programmes sont sous-traités au siège) et participe à l'élaboration du plan.

Une formation type ESC et des compétences administratives et comptables de niveau DECS seraient une bonne préparation à ces fonctions à condition d'avoir été complétées par une première expérience probante dans une entreprise moyenne utilisant les techniques financières et comptables anglo-saxonnes,

GERLAND ETANCHEITE est en expansion. Son équipe souhaite accueillir un homme qui veuille s'associer à ces perspectives.

SEFOP vous parlera de la société et du poste et vous remercie de lui adresser votre dossier sous réf. GE 281 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Nous créons une entreprise de dimension nationale

Nous sommes une nouvelle Société de Services à l'Industrie et au Commerce. Notre activité concerne la mise à disposition, à l'échelle nationale, de systèmes de manutention tout au long de la chaîne logistique, de la production à la distribution. Ces systèmes originaux et très performants dont notre Groupe est l'initiateur ont été développés avec succès dans plusieurs pays et particulièrement en Grande-Bretagne et au Bénélux. Parrainée par trois grands groupes internationaux (+ de 17 Milliards de C.A. à travers le monde), la Société française sera opérationnelle dès juillet 80. Notre potentiel d'expansion ainsi que le "challenge" d'un démarrage nous incitent à rechercher des collaborateurs de **HAUT NIVEAU** et à offrir un **SALAIRE ELEVE**. Le choix de votre candidature et la réussite de votre intégration seront liés à vos compétences certes, mais surtout à votre potentiel de personnalité : fortes motivations, disponibilité, sens du concret, "main à la pâte", sens de l'équipe, aptitudes à choisir et à former vos collaborateurs.

DIVISION COMMERCIALE 1

directeur des ventes — 200.000 F +

Sous l'autorité du Directeur Marketing, il est responsable des ventes sur la Région Parisienne. Ses responsabilités : identifier et analyser les besoins des utilisateurs potentiels, principalement les industries de produits de consommation, proposer notre système, négocier et participer au lancement. Ce poste convient soit à des Ingénieurs de formation, mais commerciaux de goût, soit à des candidats de formation commerciale supérieure très marqués par l'industrie. Ils ont l'expérience des problèmes d'organisation et de distribution, et ils ont vendu à l'industrie, des services, des systèmes ou des produits exigeant des études assez longues et des négociations à haut niveau. Réf. 51 AM

directeur service clientèle — 150.000 F +

Sous l'autorité du Directeur Général et en relation constante avec le Directeur Marketing et Logistique, il assure la mise en place et le fonctionnement des systèmes et procédures auprès des clients. Le profil requis est similaire au précédent avec l'accent sur : expérience de l'organisation, sens pédagogique, solide énergie personnelle, continuité dans l'effort. Réf. 51 BM

DIVISION COMMERCIALE 2

directeur des ventes France — 180.000 F +

Sous l'autorité du Directeur Général, il est responsable au plan national du chiffre d'affaires et du développement des produits de la Division. Ses responsabilités : identifier et analyser les industries concernées, proposer une stratégie et des moyens publicitaires et commerciaux, négocier lui-même, former des équipes de vente régionales, suivre la clientèle et la fidéliser. Ce poste requiert la même formation que les précédents avec l'accent sur les qualités de vendeur et d'animateur. Réf. 51 CM

directeur administratif et financier — 180.000 F +

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison avec le Controller Europe, il organise et met en place l'ensemble des systèmes comptables, fiscaux et de gestion financière, administrative et du personnel, propres à toute société. Il supervise les services généraux et l'informatique. Il est requis une formation *supérieure, du type Ecole de Commerce avec DECS, une pratique de 8 - 10 ans de la comptabilité* et de la fiscalité, la connaissance du "reporting". Réf. 51 DM

directeur logistique — 150.000 F +

En tant qu'" Operations Manager ", il est responsable technique et financier des produits. Il coordonne ou dirige l'activité des dépôts, les opérations de transports et de distribution ainsi que les effectifs. Il s'agit d'un poste-terrain qui requiert une formation d'Ingénieur et une expérience de 5 - 10 ans des problèmes logistiques et d'organisation liés au transport et à la distribution physique des produits. Réf. 51 EM

Tous ces postes s'adressent à des candidats de 30 ans minimum et exigent une bonne pratique de l'Anglais. Basés à Paris (N.-O.), ils impliquent de fréquents déplacements (voiture de fonction).

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel, téléphone personnel) en précisant la référence à :

HB **Hervé Le Baut-Consultant**
11, rue La Boétie-75008 PARIS

OP ORGANISATION ET PUBLICITE

Importante Société de Constructions Mécaniques
(proche banlieue Ouest de Paris)
offre un emploi intéressant et évolutif à un

JEUNE INGENIEUR

(Centrale, Supelec, Arts et Métiers)
débutant ou ayant un ou deux ans d'expérience.

Le candidat devra bien connaître et aimer l'informatique de process, être disponible pour de fréquents déplacements et maîtriser la langue anglaise.

Candidatures à adresser au Service du Personnel SECIM - 107, boulevard de la Mission-Marchand 92400 COURBEVOIE. Réf. CR/RD. **SECIM**

HAVAS CONTACT

Ingénieur projets

(Centrale, AM ou Equivalent)

Filiale d'un très grand groupe industriel, nous cherchons un Ingénieur de Projets dans le cadre de la mise en place d'un Système Graphique Interactif d'aide aux bureau d'études.
Participer à la conception des projets, assurer les contacts avec les utilisateurs de tous niveaux et avec les services informatiques de la Société ; prendre en charge la réalisation en maintenant la cohérence technique des applications : telle est votre mission.
Mais celle ci ne sera bien menée que si vous avez déjà utilisé l'informatique.
5 ans au moins d'expérience, de préférence dans une société d'ingénierie conditionnent le succès à ce poste évolutif basé à Paris.
Anglais lu parlé indispensable.
Les candidatures sont à adresser sous réf. 2235 M à rscg carrières 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS - qui transmettra rapidement.

Société de SERVICES
dans le domaine PETROLIER
recherche

Sédimentologue

10 ans expérience

Adresser curriculum vitæ sous référence CT 95 à



PROFILS 5, rue Louis Lejeune
Immeuble Périaud
92219 MONTROUGE

PROFILS

Important GROUPE PHARMACEUTIQUE
proche Banlieue Ouest de Paris
crée un Département Produits Grand Public
et recherche

directeur des ventes

Rattaché au Directeur du Marketing, il mettra en place une force de vente en pharmacie d'une quinzaine de personnes dont il assurera la direction, l'animation et le contrôle.
Il devra obligatoirement posséder une expérience de la direction des ventes en pharmacie.

chef produits

Pour prendre en charge une ligne de produits Grand Public vendus en pharmacie. Il participera à l'élaboration du plan marketing, assurera le lancement de produits nouveaux et sera chargé des relations avec les agences.

Envoyer candidature avec C.V., photo et prétentions sous référence 5790 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

chef d'agence

150.000 F

Important groupe du **secteur tertiaire** Paris cherche un chef d'agence pour :
- prendre en main la gestion d'une unité décentralisée,
- diriger 100 personnes réparties dans l'un des départements de la région parisienne.

Il anime plus directement une équipe d'une quinzaine de personnes pour assumer les responsabilités d'organisation, de gestion administrative, de surveillance et d'entretien de l'unité qui lui est confiée dans le cadre de plans et budgets bien définis.

Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre de plus de 30 ans, *formation* Ecole Supérieure de Commerce, Sciences Eco ..., attiré par une activité très opérationnelle de manager.

Lieu de travail : très proche banlieue ouest.

Veuillez écrire sous réf. 7077, à

média-system

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris



recherche
pour ses services juridiques

Jeune Docteur en Droit Privé

Ayant de TRES BONNES CONNAISSANCES EN ANGLAIS
attestées soit par des diplômes juridiques anglo-saxons, soit par des séjours de plus d'un an dans des pays de langue anglaise.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à



Division Recrutement et Orientation
3, Square Max Hymans - 75741 PARIS cedex 15.

MEDIA PA

Organisme de formation et de conseil spécialiste de l'agro-alimentaire recherche

CHEF DE PROJET

dans l'un des domaines suivants :
- — COMMERCIAL ET MARKETING (référence A)
- — ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET INFORMATIQUE (référence B)
- — REVISION AUDIT COMPTABLE ET DE PROCEDURE (référence C)

MISSIONS :
1°) Promotion du domaine choisi.
2°) Conception, organisation et animation de stages de formation et intervention en conseil.

PROFIL :
- — Formation supérieure agronomique ou commerciale (HEC, ESSEC, ESC).
- — Expérience minimum de 3 ans dans l'agro-alimentaire ou le conseil ou l'audit.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à SWEERTS sous la référence 2.170. — Boîte Postale 269. — 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
recherche pour son Usine
de SAINT-OUEN (93)

UN MÉDECIN DU TRAVAIL

à temps partiel - 20 heures par mois.

Envoyer candidature et références sous n° 46.794, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

MONTAGE D'AFFAIRES — Secteur Immobilier -

Nous sommes un groupe français de construction bâtiment de premier plan et nous souhaitons recruter un

COLLABORATEUR

ayant acquis dans le domaine promotion immobilière une large expérience et qui se verra confier :
- recherche et sélection de terrains,
- définition de programmes,
- *recherche de tour de table ou investisseur.*

Les C.V. avec photo, précisant expérience et prétentions de salaire sont à adresser sous réf. 10867 à COFAP, 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, en précisant éventuellement les sociétés auxquelles le C.V. ne doit pas être transmis. *(Entière discrétion assurée).*



POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TÉLÉDIFFUSION

DIRECTION DU PERSONNEL

Sélection sur concours le 11 mars 1980

informaticiens

- Mise en œuvre de 10 000 terminaux
- Agés de moins de 30 ans, formation ingénieur ou titulaires d'un DEA ou DESS d'informatique
- Formation complémentaire assurée
- Postes à pourvoir en **région parisienne** renseignements : (1) 200 34 34*

INSCRIPTIONS jusqu'au 28 février 1980

* appel gratuit en automatique

Major International Oilfield Services Company seeks

LABORATORY SUPERVISOR

to take charge of all aspects relating to the supply of chemical products from Europe to our various locations worldwide.
The post will be initially located in France but will relocate to Rotterdam (Holland) in early 1981.
For this: key new post we are seeking a graduate in chemistry or a related subject with a proven experience in quality control methods and applications, preferably in the chemical process industry.
Excellent salary and fringe benefits
Please send detailed resumé to

The Recruiting Manager
Dowell Schlumberger
8, rue Bellini
75782 Paris Cedex 16
FRANCE

DOWELL Schlumberger

rsog carrières

GIERS
Schlumberger

Centre de Recherche du Groupe
pour son activité
mesure et régulation

Nous nous attachons à développer des activités dans des domaines de pointe. Nous avons besoin de collaborateurs de valeur avec un fort potentiel, pour des postes permettant une évolution rapide.

Nous recherchons un

ingénieur responsable d'un système de C.A.O.

diplômé d'une Grande Ecole

Il aura une expérience de 2 à 5 ans dans une entreprise industrielle (secteur de l'électronique et de l'informatique). Il sera chargé de mettre en place un système de C.A.O., d'en optimiser l'utilisation, et il contribuera à la formation des utilisateurs. Il devra faire apprécier ses compétences (méthode et sens du contact) par les différentes sociétés du groupe avec lesquelles il sera en relation constante.

Si vous êtes intéressé par le poste, adressez un dossier de candidature à Melle Marie-José Villoing - 12 place des Etats-Unis - B.P. 121, 92124 Montrouge Cedex.

média-system

GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche

3 JEUNES CADRES

Débutants et jusqu'à 3 ans d'expérience, diplômés d'une grande école de gestion : HEC - ESSEC - SUP de CO - SCIENCES PO.

● Option SECRETARIAT GENERAL

2 postes sont à pourvoir dans nos Centres de province ou filiales régionales. Les candidats s'y formeront à l'animation et à la direction des services administratifs (comptabilité, trésorerie, facturation abonnés, informatique, gestion du personnel ...)

Référence A

● Option INFORMATIQUE

1 poste est à pourvoir dans notre service facturation abonnés de la région parisienne (1,7 million factures/an). Le candidat y sera l'interface informatique.

Référence B

Si vous êtes dynamique, motivé et ambitieux, prouvez-le en nous demandant des informations détaillées sur ces postes en précisant la référence A ou B et en écrivant à no 46873 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Diplômés de Grandes Ecoles (Scientifiques ou Commerciales).

Vous exercez une activité depuis 3 à 5 ans en cabinet de conseil ou en entreprise (fonction organisation ou informatique).

Un CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL de réputation mondiale vous propose des postes d'

INGENIEURS CONSEIL EN ORGANISATION

Seule une société de dimension internationale vous permettra d'acquérir les compétences et la stature que requièrent les fonctions de consultant.

Nous vous proposons à cette fin :

- Une initiation progressive (et personnalisée) à nos techniques et méthodes, en travaillant dans un premier temps en étroite collaboration avec un de nos managers, au sein d'un milieu jeune et stimulant.
- Une formation permanente intégrant des séminaires et des voyages aux U.S.A.
- L'assurance de l'évolution de vos responsabilités et de votre rémunération (nous ne recrutons que des candidats à fort potentiel). La rapidité de progression étant uniquement liée aux aptitudes démontrées.

Ces fonctions impliquent la capacité à intervenir auprès d'interlocuteurs de haut niveau, le sens du contact et le goût du travail en équipe.

Nous vous invitons à prendre contact avec nous en écrivant, sous réf. 78525, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

AFNOR

Association Française de Normalisation recherche

ingénieur

Mission :
suivi des travaux de normalisation dans le domaine de
L'INFORMATIQUE
(notamment : langage, commande numérique, robotique,...).

Formation :
Mathématique avec application Mécanique/Electronique
(école d'ingénieurs ou maîtrise universitaire).

Expérience :
quelques années dans le domaine.
Pratique de l'anglais écrit et parlé.

Caractéristiques particulières :
Travail en équipe et groupes de travail, comportant une part importante de rédaction et réclamant un caractère méthodique ouvert et actif.

Adresser c.v., rémunération actuelle et photo s/réf. 4505 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

SOPRA

Ingénierie des systèmes d'information, 450 personnes, C.A. 80 MF, 5 agence en France et à l'étranger, recherche

analystes

(référence A 1902)

analystes - programmeurs

(référence AP 1902)

- avec FORMATION SUPERIEURE,
- 2 à 4 ans d'expérience informatique de gestion,
- connaissances télétraitement (TDS, CICS, IMS), bases de données appréciées.

Nous vous offrons un salaire très attractif en fonction de votre profil, et vous garantissons une évolution de carrière vers la conception d'ingénierie.

Postes à pourvoir à Paris, Orléans, Lyon, Grenoble et Marseille.
Envoyez C.V. photo et prétentions sous la réf. indiquée, à SOPRA Recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA

---

jeunes ingénieurs

BETZ France, implantée mondialement intervient dans l'application industrielle de produits chimiques spécialisés

Notre Société veut intégrer dans sa jeune équipe les éléments capables de participer à son expansion (domiciliation : près des grands sites industriels)

ingénieurs grande école (chimie, génie chimique, E.F.P.) ou équivalent, ils devront se révéler solides, brillants et pouvoir s'organiser seuls avec efficacité. Nous assurons leur formation et leur avenir

Veuillez adresser lettre manuscrite + C.V. à

BETZ FRANCE SA
14-16, rue de Vincennes, 93100 Montreuil.

Pour une première mondiale

INGENIEUR D'EXPLOITATION

Cette société de promotion et d'exploitation d'ouvrages publics est la filiale d'un des premiers groupes français.
Elle assurera, dès son ouverture en 1981 à *Paris*, l'exploitation d'une installation unique au monde par son importance.
Dès à présent elle recherche l'ingénieur qui — sous l'autorité du directeur d'établissement — participera à la phase finale de la construction avant de la prendre en charge.
Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur polyvalent : mécanique, électrotechnique, électronique, informatique, ayant acquis 4 à 5 ans d'expérience dans une unité — production ou entretien — d'au moins 30 personnes. Une expérience de relation avec la clientèle serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser CV manuscrit, photo et rémunération actuelle sous référence M/104/A à

mcp CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris



varian

La division des équipements industriels de Varian pour faire face à l'accroissement spectaculaire du parc de machines installées en France, recherche des :

ingénieurs ou techniciens

HAUT NIVEAU POUR SERVICE APRES-VENTE SUR MATERIEL D'IMPLANTATION IONIQUE

Libres rapidement.

Mission :
installation et maintenance d'implanteurs ioniques Varian/Extrion chez notre clientèle (industriels de la micro-électronique)

Les candidats retenus devront :
- avoir une formation de base en électronique
- pouvoir s'exprimer en anglais
- une expérience préalable sur matériel de production du vide sera appréciée.

Après avoir reçu une formation complète sur nos équipements, ils seront intégrés à notre organisation européenne de service après-vente.

Postes à pourvoir : à ORSAY (91)
dans la Région RHONE-ALPES
PROVENCE COTE D'AZUR

Déplacements fréquents, éventuellement à l'étranger.
Nous offrons une voiture de fonction.

Ecrire avec CV et prétentions, Service du Personnel, réf. I.E.O. à l'attention de Madame LEVIEUX, B.P. 32, 91401 Orsay Cedex

---

Chef du service "retraites"

La Caisse de Retraites du Groupe des Banques Populaires recherche son futur chef du service " Retraites "
Dans le cadre d'une règlementation complexe et évolutive, il aura pour mission, appuyé sur une équipe de vingt personnes :
- d'assurer l'instruction et la gestion complète des dossiers de retraite,
- de veiller au versement des pensions,
- de mener les relations avec les Banques Populaires, les retraités et l'extérieur.

Notre futur collaborateur aura de préférence une formation supérieure (gestion ou scientifique) et l'expérience de postes administratifs avec animation des hommes dans un organisme de retraites.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions, sont à adresser à Monsieur CASTETS, sous référence 90.

Banque Populaire
131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17

rsog carrières

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
1er constructeur d'ordinateurs interactifs recherche pour son centre de formation à Evry-Ville nouvelle

animateurs de formation

en informatique - logiciel

scientifique (Réf. M 026)
de gestion (Réf. M 027)

Ces professionnels (cadres) organiseront et animeront des stages pour nos clients.
Nous leur assurons de manière permanente l'acquisition et la mise à jour de connaissances dans le domaine de pointe qui est le nôtre (en France, en Europe et aux USA).
Si vous avez une expérience professionnelle de l'informatique, si vous aimez transmettre aux autres ce que vous savez et si vous parler l'anglais vous aurez envie de prendre ce poste.

Ecrivez en joignant un C.V., en précisant la référence à la Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital
18 rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex

offres d'emploi

Société française Hoechst

Filiale du 1er groupe chimique mondial vous propose à son siège social des postes d'

INGENIEURS INFORMATICIENS

Votre mission :
intégré au sein de notre département informatique et en étroite liaison avec les utilisateurs et l'organisation, vous mettez en place les systèmes d'informations en temps réel dans les différents secteurs de la Société : commercial, production, comptabilité- finances, logistique...

Nous mettons à votre disposition des matériels modernes IBM 4331/4341.

Vous devez avoir :
- une formation d'ingénieur ou une formation supérieure complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire.
- la pratique du COBOL indispensable
- l'expérience CICS, DL1 appréciée.
- l'anglais lu et l'allemand souhaité.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 409 à notre Département des Ressources Humaines
Tour Roussel Nobel
Cedex 03
92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

La Cie de Construction Mécanique

SULZER

PARIS

rech. pour le service de vente de son département *Moteurs Diesel*

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Ils seront chargés de l'établissement des devis et du suivi des affaires d'installations de moteurs pour la propulsion marine ou la production d'électricité.

Les candidats devront :
- être ingénieur diplômé ;
- avoir, si possible, quelques années d'expérience ;
- lire, écrire, parler l'anglais ou l'espagnol ;
- avoir, de préférence, des notions en allemand.

Ecr. avec C.V. et prétent. au Service du Personnel de la C.C.M. SULZER, 51, bd Brune - Paris 14e, CEDEX 39 - 75300 PARIS-BRUNE.

ELECMA

DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA

Développant des activités dans les équipements aérospatiaux recherche pour son Centre de SURESNES

Ingénieurs Electroniciens Grandes Ecoles : X, ESE, TELECOM., SUP'AERO...

DEBUTANTS et CONFIRMES

jeune ingénieur d'études électroniques

Chargé de participer à l'étude et au développement *de sous-ensembles hyperfréquences.*

jeune ingénieur projet et systèmes radioélectriques

Chargé d'assurer la conception de l'architecture *de matériels radioélectriques embarqués.*

ingenieur d'études électroniques experimenté

Chargé d'assurer l'étude et le développement d'ensembles mettant en œuvre des techniques *numériques*, analogiques et haute fréquence.

ingénieur d'études systèmes électroniques confirmé

Chargé de participer à l'étude logicielle de systèmes électroniques embarqués (automates de régulation et systèmes de surveillance) et à la réalisation de systèmes à multimicroprocesseurs.

jeune ingénieur d'études électroniques

Chargé de participer à la définition de systèmes électroniques expérimentaux de régulation moteur.

ingénieur projets instrumentation expérimenté

Chargé d'assurer le développement, l'intégration et la mise en œuvre de systèmes de tests automatiques destinés aux essais de matériels aéronautiques et à la surveillance de systèmes opérationnels.

jeunes ingénieurs instrumentation d'essais

Chargés de participer à l'étude de systèmes de tests automatiques destinés aux essais de matériels aéronautiques.

ingénieur électronicien expérimenté

Chargé d'animer la section études de matériels prototypes.

ingénieurs d'études expérimentés

Chargés d'assurer l'étude et le développement de matériels électroniques embarqués complexes.

jeunes ingénieurs d'études

Chargés de participer au calcul et à la mise au point de circuits analogiques et numériques.

Adresser lettre, C.V., en précisant la référence du poste à SNECMA - Département Encadrement - 2, Bd Victor 75724 PARIS Cedex 15

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE MASSY (91), recherche

Ingénieurs - Analystes-Programm.

temps réel, connaissances MITRA 125 appréciées.

Ecrire avec C.V., prétentions
Service du Personnel
B. P. 74 - 91301 MASSY

Publicités Réunies

Applicon

RECRUTE

INGENIEUR INFORMATICIEN

ECOLE D'INGENIEURS ou UNIVERSITE

PROFIL :
- Quelques années d'expérience dans l'informatique graphique, les structures de données, l'informatique scientifique ou la commande numérique.
- Goût des responsabilités.

MISSION :
- Etudes, réalisations et support des applications *industrielles dans les domaines de l'informatique* graphique et la C A O sursystème DEC RSX 11M

INGENIEURS D'APPLICATION

- Expérience de 3 ans minimum dans le dessin et la conception industriels dans l'une des branches suivantes
  - CIRCUIT INTEGRE ET ELECTRONIQUE
  - *MECANIQUE*
  - ARCHITECTURE
  - INGENIERIE
- Connaissance informatique souhaitable.

Ils assisteront la Force de Vente comme responsables des Etudes d'Application, des démonstrations, de la mise en vente des systèmes et du suivi de la clientèle

- ANGLAIS INDISPENSABLE POUR CES 2 POSTES.

Activités de haut niveau technique, rémunération en rapport.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à APPLICON Direction du Personnel - SILIC 218 - 3, place Gustave Eiffel 94518 - RUNGIS CEDEX.

amp

CHEF DU SERVICE ÉTUDES ET PRÉPARATION DE LA MAINTENANCE

Equipements et Systèmes
Proche banlieue Nord Paris

Une société française, filiale de l'un des premiers groupes industriels français et spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements complexes faisant appel à des technologies de pointe, recherche le Chef du Service Etudes et Préparation de la Maintenance. Il sera chargé d'orienter la conception des équipements et matériels de façon à optimiser leur aptitude à la maintenance. Il définira les moyens de soutien logistique (personnels, outillages, tests, articles de rechange) en liaison avec les services Etudes et Développement. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur Grande Ecole, possédera l'expérience du soutien logistique d'équipements complexes en fonction de leur fiabilité et de leur maintenabilité.
Ecrire sous référence 313/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Filiale informatique d'une société de dimension nationale recherche

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Ingénieur Grandes Ecoles ou équivalent ayant au moins 5 ans d'expérience pour développer des applications de

TELETRAITEMENT et MINI-INFORMATIQUE

sur matériel IBM sous OS/VS1

Envoyer C.V. et prétentions à IOSP 91, rue de Lourmel, Paris 15e

---

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche pour son
Département «APPROVISIONNEMENTS»

UN ACHETEUR CONFIRME

possédant une bonne formation du niveau BTS, BT ou équivalent.
Ayant au moins 4 à 5 ans d'expérience dans une entreprise industrielle.
La connaissance du matériel et des marchés pétroliers est appréciée.
Anglais professionnel indispensable.
Il exercera dans un premier temps dans un service à Paris, mais devra être disponible pour occuper ses fonctions dans une filiale à l'étranger.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions No 46.239 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas 64000 PAU

---

gfi DIVISION CONSEIL ET ASSISTANCE

Notre *Groupe de Sociétés de Services en Informatique* - plus de 800 personnes, 200 millions de francs de C. A., une croissance de 40 % par an - poursuit ses performances. Créant, à Paris, une activité d'assistance spécialisée, nous cherchons des collaborateurs pour nos interventions en France et, éventuellement, à l'étranger

UN CHEF DE PROJET EN INFORMATIQUE SPÉCIALISTE PROTÉE — Réf. M 42

Responsable de la mise en place de Protée chez nos clients, il dirige une petite équipe d'Analystes-Programmeurs réalisant des projets d'assistance ou de clefs en mains. Le poste pourrait évoluer vers celui d'Ingénieur en Chef.

6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROTÉE — Réf. M 43

ayant plus d'un an d'expérience en informatique et connaissant la méthode Protée.
Ils participent à la réalisation des projets, les missions pouvant durer de trois mois à un an. La variété et l'intérêt technique de ces interventions leur permet d'accroître sérieusement leurs compétences et de prendre ultérieurement de plus grandes responsabilités.

6 JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR — Réf. M 44

Débutants, ils bénéficient d'un stage de formation spécialisée. Ils interviennent ensuite dans différentes Sociétés pour assister des Chefs de Projet. Les postes proposés leur permettent d'acquérir la maîtrise d'une méthode ainsi que de solides connaissances en informatique.

Ecrivez en précisant la référence, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gfi SERTI SELECTION
49 avenue de l'Opéra
75002 Paris

GEM PUBLICITÉ



THOMSON-CSF

CENTRE DE LEVALLOIS
recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

(Hmes ou Fmes), débutants ou avec 1re expér. Titulaires B.T.S., D.U.T. ou niveau pour

— SES GROUPES D'ESSAIS
— SES LABORATOIRES

SECTEUR TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ecrire avec C.V. détaillé à THOMSON - C.S.F., Division Faisceaux Hertziens liaisons spatiales, Serv. Recrutement, 53, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. recherche pour son département Produits et Matières Plastiques

2 Ingénieurs technico-commerciaux

dont la mission est d'assurer et de promouvoir la vente de produits industriels de haute technicité en France et éventuellement à l'étranger.

Jeunes et aimant la vente, les candidats doivent justifier d'une formation d'ingénieur mécanicien, chimiste ou électricien, parler et écrire couramment l'Anglais, la connaissance d'autres langues et une première expérience dans un domaine similaire sont des atouts supplémentaires.

Un stage de formation précédera leur prise de fonction.

Leurs activités vont les amener à se déplacer : il leur faut aimer voyager et être prêts à accepter éventuellement une *offre d'emploi au sein de la société à l'étranger.*

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle, sous référence 352 M à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. - Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

DU PONT

HAVAS CONTACT

Société d'Edition et de Littérature générale recherche

SON RESPONSABLE DES VENTES

Il ou elle
— sera en liaison permanente avec l'ensemble du circuit commercial ;
— sera chargé (e) du suivi du programme régulier et devra surveiller, outre les mises en place des nouveautés, l'exploitation continue du fonds.

Envoyer curriculum vitae manuscrit à Régie-Presse, n° 841.696 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ASSURANCES

JEUNES DIPLOMES

ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE

La branche I.A.R.D. d'un des premiers groupes d'assurances français crée trois postes de conseillers commerciaux.

Après une *formation* théorique et pratique, ils seront chargés de promouvoir les produits existants auprès des courtiers de la région parisienne, *de recueillir leurs demandes et de synthétiser les informations susceptibles de conduire à la création de nouveaux produits.*

Compte tenu de la taille et du développement que connaît actuellement ce groupe, il existe de nombreuses possibilités d'évolution susceptibles d'intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions sous référence M 2219 AV à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris.

LE SECRETARIAT GENERAL D'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS D'ASSURANCES
recherche pour PARIS

UN JURISTE HF

s'intégrant dans l'équipe traitant des problèmes de contentieux général il lui sera confié des missions de nature judiciaire où une excellente connaissance des procédures est indispensable.

Son rôle de conseil auprès des différents services et des membres du Personnel nécessite également un sens des contacts humains.

Titulaire d'une maîtrise de droit privé, une première expérience de 2 à 3 ans serait pour le candidat retenu, un atout supplémentaire pour ce poste aux larges responsabilités.

Envoyer C.V., photo et rémunération souhaitée à No 46870, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX ROUTIERS
recherche pour renforcer son équipe informatique

1 analyste-programmeur

niveau Ecole Ingénieur ou I.U.T.
2 à 5 ans expérience professionnelle minimum.
Langage BASIC étendu sur mini-ordinateurs multipostes.
Expérience informatique de gestion comptable appréciée.

Faire offre de candidature à :
Direction du Personnel
Entreprise COCHERY
11, rue Laborde PARIS 8ème
en indiquant prétentions.

Important groupe PETROCHIMIQUE recherche pour une de ses divisions, spécialisée dans la commercialisation de produits auprès d'une clientèle industrielle

cadre technico-commercial

Après une formation aux produits, il sera chargé, avec l'appui technique dispensé par l'unité de production située en Allemagne, de maintenir et développer une clientèle industrielle (textile - emballage - mécanique etc.) utilisatrice de ces produits.
Le candidat retenu, 30 ans environ, aura une formation supérieure, si possible axée sur la CHIMIE, et une première expérience liée à la vente de produits industriels.
La maîtrise de l'allemand est indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence 672 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Société française Hoechst
vous propose à son Siège le poste de

CHEF de PRODUITS

Pour son Département CHIMIE ORGANIQUE

VOTRE MISSION :
- vous définissez la politique commerciale d'une gamme de produits organiques de synthèse (C.A. 45 millions de Francs)
- en liaison avec la maison mère vous établissez les prévisions de vente et suivez leur réalisation
- vous animez et assistez le réseau commercial en clientèle
- vous réalisez l'exploitation des informations commerciales afin de suivre la rentabilité des produits
- vous prenez en charge directement certains clients importants.

NOUS VOUS DEMANDONS :
- une formation supérieure en chimie
- une expérience de quelques années de la vente de produits chimiques
- une bonne connaissance de l'allemand.

Si vous êtes intéressés, adressez C.V. et prétent. sous référence 406 à notre département des ressources humaines,
Tour Roussel Nobel - Cedex 03
92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

Importante STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE FRANÇAISE MEMBRE FONDATEUR D'UN GROUPE INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche

CERTIFIED PUBLIC ACCOUNTANT
ou
CHARTERED ACCOUNTANT

Ayant bonne connaissance du français et 5 ans minimum d'expérience de révision internationale.

Résidence PARIS.
Ecrire n° 47.530 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

Spécialiste en formation

- Si vous avez une expérience en formation, ou dans l'enseignement, ou en psychologie du comportement, vous êtes sans doute qualifié pour faire partie de notre équipe, et
- Si vous êtes susceptible d'animer des séances de formation en anglais, français et/ou allemand.
- Nous ferons de vous un expert capable de créer et d'appliquer des programmes de formation dans l'industrie.
- Nos programmes sont conçus pour couvrir sous les aspects relatifs à la formation comprenant le management, la supervision et les aptitudes spécifiques des employés.
- Le salaire évoluera automatiquement. Les candidats les plus dynamiques trouveront la une possibilité de promotion rapide et de rémmunération élevée.
- Pas de changement de résidence demandé aux candidats retenus. Prévoir déplacements hebdomadaire avec retour chaque weed-end.

Adresser curriculum vitae, expérience et rémunération en ANGLAIS, sous lé référence 523 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra

SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
en expansion, une des premières du marché parisien, recherche pour renforcer son équipe, des

TECHNICIENS DE LA VENTE
EXPERIMENTES

1) spécialisés activité TELEPHONIE

2) Spécialisés activité COURANTS FAIBLES - VIDEO.

Fixe élevé + avantages.
Tél. au Secrétariat Direction 589-89-25, poste 312.

IMPTE BANQUE PRIVEE
recherche
pour son bureau d'études informatique à PARIS

4 ANALYSTES PROGRAMMEURS
débutants

titulaire du D.U.T. informatique.

Ecr. n° T 018.376 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PORTE MAILLOT
IMPORTANTE SOCIETE
recherche

AIDE-COMPTABLE
TRES QUALIFIE

5 années d'expérience minim. dans section « Comptabilité clients-fournisseurs » sur inform.

Rémunération 40 000 F environ. Restaurant d'entreprise

Env. C.V. et photo sous référ. 61763 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

CONTROLE BAILEY

en pleine expansion (+ 20 % par an) étend ses activités à l'exportation et RECRUTE

INGÉNIEURS DE VENTE A L'EXPORTATION

Les candidats, de formation supérieure, grande école technique ou commerciale, seront trilingues (Français, Anglais obligatoire). Responsables de secteurs géographiques, ils seront disponibles pour de fréquents voyages à l'étranger.
Ils auront une personnalité de haut niveau international, pour négocier la vente de systèmes électroniques sophistiqués de contrôle et de régulation, pour processus industriels s'exerçant plus particulièrement dans le domaine de la pollution d'énergie.

Envoyer C.V., photo et prétentions
Service du Personnel
5, avenue Newton, Z.I. - 92142 CLAMART.

Pour faire face à son expansion rapide
STIMULOGIE
Agence conseil en stimulation
recherche

JEUNE RESPONSABLE COMMERCIAL

— Capable de s'intégrer à une équipe dynamique très exigeante ;
— Formation commerciale supérieure ou universitaire indispensable.
— Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. + photo + prétent. à STIMULOGIE 91, rue Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.

ISSY-LES-MOULINEAUX
C.G.P.V.N.
GROUPE DE SOCIETES SPECIALISEES dans les
Transports fluviaux
offre bonne situation à

CHEF COMPTABLE ADJOINT
Position Cadre

Ce poste conviendrait à candidat 30 ans minimum, de formation B.T.S. ou B.P., ayant expérience pratique en PME ou PMI.

De solides connaissances en comptabilité générale et analytique, en fiscalité et législation du travail sont indispensables, de bonnes notions d'informatique nécessaires.

POSTE EVOLUTIF
IMPORTANTS AVANTAGES SOCIAUX

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée C.V. détaillé, indiquant derniers émoluments perçus, adressée sous référence 7651 à
B.E.O. 3, rue de Téhéran 75008 PARIS

Société en expansion dans le secteur du Jouet, située à Paris recherche

DIRECTEUR SERVICE COMPTABLE

35 ans environ, de formation comptable supérieure, ayant une expérience informatique. Anglais courant, expérience états financiers anglo-saxons souhaitée.
Dépendant du Directeur Général, il devra diriger le service comptable (10 personnes) et assurer les principales tâches : comptabilité, budget, trésorerie, informatique, états financiers pour la maison mère.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
JOSOLYNE LAYTON BENNETT & CO
272 rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS

Analyste-Programmeur Programmeur HF

Pour son siège social à Cergy-Pontoise

Les candidats possèdent un DUT informatique ou équivalent et ont de préférence une expérience de 2 ans en informatique. Connaissance PL1 appréciée.

Matériel IBM 3031. Bases de données et réseau de télétraitement (200 terminaux). Perspectives d'extention de notre matériel prévues sous un an (IBM série 43 XX).

Horaires variables, 13ème mois, participation, restaurant d'entreprise, prime vacances, nombreux avantages sociaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et rémunération actuelle) à Patrick BONA sous référence 25/B1

3M France
Sce Orientation Professionnelle
Boulevard de l'Oise
95000 CERGY-PONTOISE

3M

GROUPE BANCAIRE
recrute

TRESORIER

Outre la fonction traditionnelle, coordonne les opérations marché monétaire pour des établissements du groupe y compris réseau en province.

Etudes financières : participe à l'élaboration du budget.

PROFIL SOUHAITE :
- 10 ans expérience minimum dans fonction similaire
- connaissances très complètes du système et des circuits bancaires.

FORMATION :
I T B ou Grandes Ecoles Commerciales.

Discrétion assurée.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à N. 5761 - PUBLICITES RÉUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris.

Importante société dans le domaine métallurgique recherche pour renforcer son service du PERSONNEL

2 Cadres Administratifs

possédant un DEA ou un DESS en droit ou un niveau équivalent et, si possible, une première expérience professionnelle dans un service du personnel.

Un des postes est à pourvoir dans une usine du NORD et l'autre au siège social à PARIS.

Adresser curriculum vitae sous référence CA 101 à

PROFILS — *Conseils en recrutement*
5, rue Louis Lejeune - Immeuble Périsud
92218 MONTROUGE

PROFILS

RANK TAYLOR HOBSON
recherche pour son S.A.V. un

TECHNICIEN CONFIRME

niveau B.T.S. électronique ou électromécanique

Basé en région parisienne Sud-Ouest, disposant d'une voiture, ce cadre sera appelé, après formation sur nos équipements, à se déplacer fréquemment en France.
L'anglais technique et des connaissances en METROLOGIE seraient appréciés.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 8800 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



Rowntree Mackintosh
Groupe international de Chocolaterie - Confiserie (Nuts, Lion, Quality Street, Smarties, Kit Kat, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)

recherche pour faire face au développement de son établissement de Noisiel (Marne la Vallée)

CONTROLEUR BUDGETAIRE USINE

Chargé du suivi des coûts de fabrication et des budgets de fonctionnement, du contrôle de l'application des procédures ; il sera également l'assistant financier du Directeur de l'Usine et de l'Encadrement.

Ce poste évolutif conviendrait à un diplômé d'une ESC option finances comptabilité, ou DECS, de 30 ans environ, ayant obligatoirement une expérience de 3 à 5 ans du contrôle budgétaire de préférence en usine, et s'exprimant correctement en anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions à
A. Abrivard ROWNTREE MACKINTOSH S.A.
Noisiel - 77422 Marne La Vallée Cedex. 2.

C.S. INFORMATIC

Filiale du premier Groupe Européen de Service Informatique
(2.500 personnes - C.A. 700 M. F.)
Filiale de la C.G.E.
recherche

DES INGÉNIEURS D'APPLICATION

Diplômés de Grande Ecole
Parlant Anglais et ayant de solides connaissances dans les différents domaines de :
— Time sharing.
— Gestion de production.
— Gestion financière.

DES CHEFS DE PROJETS

Possédant une bonne expérience antérieure
Cette fonction, qui requiert une formation supérieure — grande école — nécessite de grandes qualités de contact avec la clientèle.

Ecrire à C.S. INFORMATIC
avec références et C.V., 14, rue Forest, PARIS (17e).

Importante société (1850 personnes) recherche pour son siège social à Puteaux (Quartier de la Défense) -

CADRE COMPTABLE

Agé d'au moins 32 ans, titulaire du DECS ou d'un diplôme équivalent, il possède une expérience de 3 ou 4 ans en comptabilité générale et industrielle.
Assisté dans sa fonction par une équipe de 4 personnes dont il aura la responsabilité, il sera par ailleurs appelé à seconder le Chef Comptable dans certaines tâches (élaboration du bilan, immobilisations et déclarations fiscales, etc ...).
Poste à pourvoir immédiatement.

Candidature manuscrite à envoyer avec photo (retournée) sous réf. 4493 à Axial Publicité 91, Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris - qui transmettra.

SI VOUS HABITEZ PARIS OU LA REGION PARISIENNE

Si vous possédez :
— Une bonne formation générale (niveau bac) ;
— Le goût des contacts de la clientèle.

Si vous aimez la vie active :

GUIGOZ

Leader du marché des laits infantiles
PROPOSE

à des hommes jeunes de participer avec une équipe de VISITEURS MEDICAUX dynamiques à la promotion de produits de tout premier plan auprès des cliniques et des spécialistes de l'enfant.

Nous offrons :
— Une formation spécifique ;
— Rémunération stimulante (fixe important + prime) ;
— Frais de route, contrat voiture (facilité pour achat + indemnités kilométriques).

Envoyez C.V. manuscrit et photo à :
GUIGOZ FRANCE - Service des ventes,
10, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE

Entreprise générale
recherche

RESPONSABLE DE ZONE

Expérience chantiers, Génie Civil ou montage. Formation ingénieur, anglais indispensable.

250.000 à 300.000 +

Adr. curric. vitae détaillé sous la référ. 283 à : CHEP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transmettra.

PORTE MAILLOT
GROUPE INTERNATIONAL EN EXPANSION JEUNE ET DYNAMIQUE
cherche son

CHEF DE SECTION COMPTABILITÉ TRÉSORERIE

Niveau B.T.S. COMPTABLE, D.E.C.S. Comptable, expérience 3 à 5 ans en comptabilité trésorerie sur informatique.

Rémunération annuelle 80.000 F environ.
Libre rapidement.

Envoyer C.V., photo sous référence 61764 à : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE
recrute pour son
SERVICE FORMATION

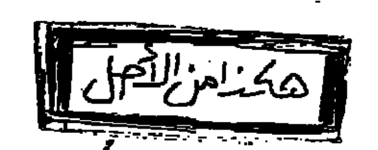
UN CADRE
intéressé par la FONCTION PERSONNEL

Une formation en sciences humaines et une connaissance des techniques audio-visuelles sont des atouts précieux pour ce poste.

Le titulaire devra pouvoir rapidement animer des sessions de formation de différents niveaux et concevoir des programmes adaptés aux besoins.

Une expérience préalable est nécessaire.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 47.053, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



offres d'emploi

SOCIETE PORTE DE SAINT-CLOUD
Spécialisée dans des Techniques de Pointe
RECHERCHE

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Formation souhaitée D.U.T. ou équivalente.
— Connaissances micro-P (Intel, Zilog) appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 41.662, sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris.
qui transmettra.

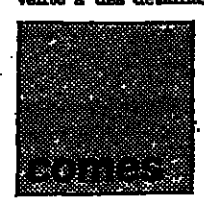
TRÈS GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL
recherche
POUR SON DÉPARTEMENT ÉDITIONS EN EXPANSION

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

AUPRES DES LIBRAIRIES DE PARIS.

Il devra visiter les librairies de Paris et de la région parisienne pour leur vendre les publications du Département Éditions.

Ce poste convient à un vendeur d'une trentaine d'années qui a déjà une première expérience de la vente à des détaillants.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions, au Département Recrutement du COMÈS, 19, r. de la Paix - 75002 Paris (sous la référence 2299).

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
Proche banlieue NORD, accès par métro
recherche :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

POUR SON BUREAU D'ETUDES

3 à 4 années d'expérience en automatisme industriel souhaitées.

Situation et responsabilités évolutives pour candidat de valeur.

Env. C.V. et prét. à n° 46.734, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

CHEF DE GROUPE

(ÉDITIONS
MANIFESTATIONS COMMERCIALES

- Pour proposer au sein d'une équipe les stratégies de développement et préconiser le choix d'actions particulières dans les domaines de l'EDITION PUBLICITAIRE DES FOIRES ET SALONS.
- Suivre les opérations à réaliser, ainsi que la coordination des sous-traitants choisis.
- Assurer le conseil technique auprès du réseau National.

Déplacements de courte durée.

— 5 ans minimum dans même activité, en Agence ou chez l'annonceur.
— Solides connaissances de l'Edition.
— Anglais lu, écrit, parlé.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaires à n° 46.748, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

INGÉNIEUR
OU
TECHNICIEN

pour études de marchés, contacts et vente à haut niveau.

Connaissances en chauffage-tuyauterie.
Allemand parlé et écrit.
Situation et salaire intéressants.

K.F.R., B.P. 20, 95100 ARGENTEUIL.
Tél. : 980-49-58.

Des INGÉNIEURS débutants

MINES - CENTRALE - A.M.

sont recherchés pour faire une carrière diversifiée dans le milieu pétrolier.

Ils auront rapidement des postes comportant commandement et responsabilités.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétén., n° 47.067, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Ingénieur Grande Ecole, expérience industrielle dans technique de points. Anglais indispensable.

250.000 +

Adresser C.V. détaillé sous la référence 279 à CHEP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

offres d'emploi

FRIGOSCANDIA

leader européen sur son marché
recherche
pr son développement en France (Paris et province)

DIRECTEURS DE CENTRES DE PROFIT

Capables de conduire des entrepôts frigorifiques modernes et de grandes tailles. Expérience de cette activité et/ou de la distribution souhaitable.

Anglais indispensable.

Faire acte de candidature par lettre manuscrite avec photo récente, curriculum vitae et date de disponibilité au P.-D.G. des ENTREPOTS ET TRANSPORTS FRIGORIFIQUES FRIGOSCANDIA, 171, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Discrétion assurée.

SERVICES TECHNIQUES - C.A. 550 M.F.

JEUNE INGENIEUR

des responsabilités d'ingénieur confirmé

(lieu de travail : Région Parisienne)
Bien que votre expérience soit assez courte mais votre formation supérieure - AM, ESME, INSA - nous sommes prêts à vous donner votre chance:

Prendre la responsabilité :
- d'une équipe de 20 techniciens électro-mécaniciens,
- et de la mise en place d'une méthode d'entretien préventif de grosses installations thermiques.

Nous sommes le Département d'un Groupe de 3.500 personnes au C.A. de 2 milliards de francs.

La réussite dans une telle fonction devrait vous permettre une suite de carrière dans des fonctions aussi bien techniques que commerciales, ou de gestion.

Env. C.V. dét. et rémunération souhaitée à no 46274 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

BILINGUE ANGLAIS
(SUPELEC GRENOBLE...)
2 à 3 ans d'expérience en microprocesseurs. Bonne expér. dans la réalisation mécanique de micro-ordinateurs en milieu industriel. Adresser C.V. à : PETROCONSULT, 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY.

Banque privée Paris recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

PL 1-CICS
Très confirmés libre de suite. Salaire 100.000 an pour candidats qualifiés. Contrat 1 an renouvelable. Env. C.V. ou Tél. INTERSYS, 60, rue du Ranelagh, 75016 PARIS - 524-61-15.

SOCIÉTÉ T.P.

Banlieue Ouest - R.E.R.
recherche

INGÉNIEURS

Etudes de prix chantiers hydro-électriques, principlement à l'étranger.

Poste stable en France avec voyages courte durée à l'étranger selon nécessités.

Anglais indispensable.
Espagnol souhaité.

Ecrire sous n° 47.713, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.) aptitude à négocier à haut niveau. Possibilité de promotion. Rémunération importante. Téléph. pour R.-VS 553-20-00 +.

Grande Ecole (électronique) recherche professeur vacataire expérimenté pour cours de français à étudiants ingénieurs étrangers. Envoyer C.V. à C. RUSSO 91, rue Falguière, 75015 PARIS.

Recherchons JOURNALISTE EXPERIM. hautement qualifié ARTS PLASTIQUES poste important. Env. C.V. et photo, B.P. 365 75365 Paris Cedex 08.

Famille américaine vivant à GENEVE recherche UNE JEUNE FILLE AU PAIR garderait 2 enfants 4 et 6 ans, permis de conduire nécessaire. Répondre en anglais et envoyer photo à M. Paul NEWMAN 44, chemin de Chantfleur, 1227 Carouje, Genève, SUISSE.

CABINET PIERRE BLUM RECH. COLLABORATEURS DE METIER. Tél. : 265-64-11.

Société de distribution implantée sur le marché de PARIS-RUNGIS recherche PROGRAMMEUR COBOL pouvant assurer fonctions responsable d'exploitation. Connaissance matériel PHILIPPS souhaitée. Expérience de 3 ans dans poste similaire. Adr. C.V., photo, prétent. aux ETABLISSEMENTS M.B., 78, rue de Strasbourg, 94589 RUNGIS, Cedex PLA 339.

Recherchons spécialiste cadeaux d'affaires pour travail chez éditeur revue. Base commission. Envoyer qualifications SFPA, B.P. 365, 75365 Paris Cedex 08.

Banque d'Affaires recherche JURISTE DES droit privé, fiscalité, qq. ann. d'exp. Env. C.V. s/réf n° 7.629, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris -9e, qui transmettra.

PROGRAMMEUR BASIC
Tél. Mlle Carpentier. 281-22-59.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

SATAIC INFORMATIQUE

recherche URGENT

ANALYSTES PROGRAM.

GAP 2 - I.B.M. 3/15

HAUTS SALAIRES

Se présenter avec références 13, boulev. Voltaire, PARIS-11e. Mo REPUBLIQUE.

T. 355-76-04, M. Plasterie

Important groupe recrute pour poste fixe

JEUNE INGÉNIEUR

Grande Ecole SUPELEC ou CENTRALE, débutant.
Tél. : 293-62-41, poste 5.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL PARIS 15e recherche

EMPLOYÉES ADMINISTRATIVES

NIVEAU BAC
Connaissance dactylo souhaitée. Expérience professionnelle de préférence pour travail administratif informatisé. Bon salaire. Horaires libres. Avantages sociaux.

Env. C.V. + photo s/ré. 8082/M à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale - 75008 Paris (qui transmettra)

INGÉNIEURS ÉLECTRONIC.

Etudes et maintenance. Connaissances circuits intégrés, semi-conducteur, métrologie. Ecr. SOPRAS, 100, bd Voltaire, 75011 PARIS.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Diplômé école sup. agronomique. Deux langues courantes :
— allemand obligatoire,
— italien ou espagnol.
Expérience minimum (1 an) dans le domaine des études de marchés. Réalisation entière d'une étude de marchés.

Adr. C.V., références et prétent. CECE, 10, av. d'Iéna, Paris-15e.

Embauche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

expérience vérifications réglementaires (chantiers, installations industrielles et ERP) pour encadrement formation et animation de vérificateurs sur toute la France.

Ecr. avec C.V. à C.E.B.T.P. 12, rue Brancion, 75737 Paris Cedex 15.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche pour LONGJUMEAU (15 km de la porte d'Orléans par l'autoroute du Sud),

TECHNICIENNE CHIMISTE

DIPLOMEE - Pour mise au point analytique.

REMPLACEMENT 8 MOIS

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise. Facilités de transports depuis la place d'Italie.

Envoyer C.V., photo, prétentions à n° 46.948 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIETE banlieue SUD recherche

RESPONSABLE D'UN SECTEUR D'ACTIVITES AGRO-ALIMENTAIRES

Formation souhaitée

INGÉNIEUR EN AGRICULTURE

complétée par expérience en gestion, économie et statistiques.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. à 47.510 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Dans secteur banques de données, service informatique recherche

ANALYSTES PROGRAMM.

EXPERIMENTES
connaiss. PL1 assembleur sous OS. Env. C.V. et prétent. à : C E D I J, Imm. International, 2, rue Stephenson, 78181 Saint-Quentin-en-Yvelines.

---

secrétaires

Société de Conseil en Organisation de congrès internationaux
recherche

une secrétaire de direction

PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

La candidate devra justifier d'un B.T.S. lié à une expérience professionnelle certaine d'un minimum de 3 ans.

Une grande faculté d'adaptation et le sens des responsabilités sont indispensables.

La sténo anglaise et une troisième langue sont appréciées.

Lieu de travail : Neuilly

Rémunération motivante en fonction des capacités, 13ème mois, 5 semaines de congés annuels.

Ecrire lettre de candidature manuscrite avec CV complet, photo et prétentions sous réf. 58343 à :
PUBLIALE — BP 153.02
75062 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Importante Société spécialisée dans la fabrication d'accessoires automobiles
recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

DE PREFERENCE TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND

Cette collaboratrice doit avoir au minimum 5 années d'expérience d'un secrétariat de direction générale.

Le poste exige :
— discrétion, organisation et disponibilité.

Lieu de travail : COURBEVOIE.

Envoyer curriculum vitae avec photo récente et salaire souhaité à Monique BOISSIERE,

Paul Journée S.A.
39, avenue Marceau, 92400 COURBEVOIE.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCE INTERNAT.
Située à Neuilly-s-Seine 92
recherche
SECRETAIRES de DIRECTION EXPERIMENTEES ANGLAIS COURANT
ayant un bon contact pour travail en équipe. - Ecrire à : n° T 18.237 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENCE INTERIM
Secteur Gare du Nord rech. pour place fixe
SECRÉTAIRE EXPÉR.
bonne présent. bilingue anglais, télexiste si possible et capable faire de la prospection clientèle.
Merci d'env. C.V. + photo sous n° 42.129 sur enveloppe à : JRP 39, rue de l'Arcade, Paris 8e qui transmet.

---

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue
FRANCE-CARRIERES (C 16)
B.P. 402-09 Paris

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- *Réussir entretiens, interviews.*
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay

---

Emplois Outre-Mer, Etranger MIGRATIONS
En vente à votre kiosque.

---

enseignem.

ANGLAIS INTENSIF
du 31 mars au 12 avril
2 semaines 80 heures
ORSEG
FORMATION
97, rue Saint-Lazare, 280-61-23.

travail à domicile

Demande

Secrétaire recherche Travaux dactylographiques
Tél. : 469-21-03

travaux à façon

Demande

Sous 24 h., commençons ts trav. PLOMBERIE - ELECTRICITE MAÇONNERIE - DEMOLITION DEBARRAS DIVERS et DEPANNAGES RAPIDES réfection de grands appartem.
TÉL : 365-86-12.

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination ts corps d'Etat. Devis grat. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02

---

formation professionnelle

IFACE
Formation de Formateurs

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. fait partie du Centre Parisien de Management de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

— Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.

— Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).

— Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.

— Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat ; éventuellement, des bourses peuvent venir compléter cette rémunération (aide de la F.N.E.G.E.).

Les inscriptions seront closes le 30 avril.

Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. - 79, avenue de la République 75011 Paris Tél. 355.39.08. - poste 448

HAUTS SALAIRES ET DÉBOUCHÉS ASSURÉS
DEVENEZ

INGÉNIEUR COMMERCIAL EN INFORMATIQUE

(STAGE AGRÉÉ PAR L'ÉTAT)

Formation intensive de 720 heures (rémunérée pour les demandeurs d'emploi relevant des ASSEDIC).

Conditions d'admission :

— APTITUDES INDISCUTABLES AUX RELATIONS COMMERCIALES.
— FORMATION SUPERIEURE.
— AGE COMPRIS ENTRE 25 ET 40 ANS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

GFN 14, avenue de l'Opéra, Paris-1er
Tél. : 296-12-58

---

capitaux ou proposit. comm.

Produit nouvellement breveté pour le secteur ACCESSOIRES AUTOMOBILES disponible aux concessionnaires ou grossistes pour la commercialisation (protection territoriale).

Prise de contact :

AUTORAI Vertriebs GmbH
Venloer Strasse 1410
D-5000 Köln 30
Tél. : 19-49-221 / 50-50-99

ARTISTE JOAILLIER ORFEV. SCULPTEUR cherche MECENE ou COMMANDITAIRE
363-90-95 ou 363-49-47

Nous recherchons des gens QUI VEULENT INVESTIR leur temps et leur argent en créant avec l'aide d'un franchisseur leur propre boutique centre ville de distribution de SPECIALITES ALIMENTAIRES DE TOUTES GAMMES.

Ecr. av. C.V., SOPRITEC, 24, r. de l'Ermitage, 59600 Maubeuge.

---

occasions

EN SOLDE
grand choix de moquette exemple de prix : velours sur mousse en 4 m. 19,99 F/m2 murale textile 6,46 F/m2 - 340-72-72.

PLEYEL
1908 - 1/4 de queue, mécanique neuve : 35.000 F. Téléphone : 286-11-57.

---

automobiles

8 à 11 C.V.

Vend cause maladie voiture de direction OPEL Senator autom. 1 an neuve - 35.000 kms. 75.000 F à débattre.
Tél. : (75) 02-28-35, hres repas.

12 à 16 C.V.

Vd *Mercedes* 280 SL, 78, parfait état, peinture grise, radio, boîte automatique, Gentes.
Tél. : 982-88-43.

NEUBAUER
PEUGEOT

— EXPOSIT. PERMANENTE
— 104 à 604 DIRECTION
— OCCASIONS TTES MARQUES
— PRIX EXCEPTIONNELS
— Leasing location
— Courte et longue durée
— M. ROLAND. Tél. : 766-02-44
— 9, bd Gouvion - SAINT-CYR
— Mo Porte de Champerret.

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 728 79-80, peu roulé, garanties
Auto Paris XV - 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris (15e)

---

demandes d'emploi

INGÉNIEUR MARKETING

— 32 ans —
Bilingue Anglais
Arts Graphiques + C.N.A.M.

— Esprit de synthèse, d'animation, de décision.
— Expérience marketing, publicité, promotion : agence, industrie, bâtiment.

Souhaite élargir son activité de Conseil en développement et communication au sein d'une entreprise ayant à résoudre des problèmes inhérents à la croissance :
Etude des moyens, action créative, mise en place des méthodes, organisation.

Ecrire sous le numéro 94.184 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

SPÉCIALISTE PROMOTION IMMOBILIÈRE

38 ans. 10 ans référ., diplômé enseign. supérieur. Négociat. foncière, resp. de programmes, expertises. Imm. collectifs Nouveaux villages - Lotissements. Etudierait toutes propositions. Disponible pour France et étranger.

Ecrire n° 2.002, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Jeune Cadre (DES droit privé + formation cciale + bonne expér. africaine) affectable en Afrique centrale ap. 15 à 20 m. Etudie propositions sérieuses. Ecr. no 1.998 « le *Monde* » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Urgent, lic. maîtrise admissibilité CAPES d'anglais recherche emploi dans le privé, formation permanente, traduction accept. Disponibilité imm. T. 673-63-62.

COMPTABLE, 35 ans, très sérieux, nationalité sénégalaise. D.E.C.S. + notions de gestion 12 ans d'expérienc et actuellem. réviseur de cabinet d'expertise. Second. chef compt. pr ts travx *compt., bilan, déclar., analyses.* Ecr. no 2.001 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URBANISTE assis./chargé d'ét. T. 687-49-18, F. Giganti, 20, r. du Poitou, 94150 Chevilly-Larue.

---

demandes d'emploi

J.H. 31 ans.
Licence et maîtrise de gestion, Dauphine.
I.E.S.T.O. (C.N.A.M.).
Spécialisé ds les pbs, d'organisation administr. depuis 4 a. Etude des besoins, mise en place de nouvelles solutions, informatisées ou non. Procédures adm.
6 ans expérience prof., cherche poste d'avenir à Bordeaux.
Etud. toutes propositions.
Ecrire no 1997 Le Monde Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHÉE de DIRECTION
26 a., D.U.T. technique de commercialisation, exp. 2 a. P.M.E. bilingue anglais
étudie ttes prop. tous secteurs
Mme JOLARD, 26, r. de Paris.

JF. allemande, 19 ans, bachelière, cherche occupation comme fille au pair dans famille avec enfants, pour 6 mois (à compter du mois d'août). Ecr. sous no Z 0277 à SOPIC, 24, rue de la Nuée-Bleue, F 67000 Strasbourg.

Prof. hme, célib., 51 a., longue expér. collectivités adultes, ch. cours français aux étrangers. Animation, centre tourist. culturel. Régisserie. Gardien. camp., plé, préfér. Sud ou Bretagne. Situat. st. avec logt désirés. Ecr. Minault, 50, av. d'Italie, 75013 Paris.

Directeur Banque, 43 ans
20 ans d'expér. professionnelle, spécialiste département, étranger, trésor., organisation, relat. extér., clientèle cciale et partic., recherche poste à développer, banque ou entreprise privée.
Libre rapidement. Ecrire à REGIE-PR., n° T 018345 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

DIRECTRICE de MAGASIN
10 a. d'expér., rech. responsabil. dans Lingerie/Prêt-à-porter. Région Ouest ou Paris. Ecr. n° 7622, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris (9e).

J.H. 24 ans, niveau études universitaires, trilingue, arabe classique et anglais, 3 ans exp. dans la vente et la négociation de haut niveau sur le plan international, bonne connaissance du Moyen-Orient et de ses marchés,
étudiera toutes propositions.
Ecrire à M. Shrebati, 54, rue de Lévis 75017 Paris.

Cadre ccial, 36 ans, trilingue ANGL.-ALLEM., expér. profess. 13 a. CONNAISS. EXPORTAT. vente et animation force de vente recherche poste responsabilité, chauffage-sanitaire ou branche industrielle. Ecrire à : n° T 018.377 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 38

demandes d'emploi demandes d'emploi

SOCIOLOGUE et PSYCHOLOGUE D'ENTREPRISE

EXPÉRIENCE : CABINET CONSEIL DIRECTION ET GRANDE ENTREPRISE

propose

— SERVICES OPERATIONNELS DE COURT TERME :

- Diagnostics personnel et de groupe. Formation encadrement.
- Animation de groupes de travail ; efficacité réunions encadrement.
- Promotion actions du .type : coût d'une opération ou activité/degré de son utilité et d'utilisation ress. humaines ; créativité, etc.
- Analyse et conseil aux directions pour situat. socio-humaines difficiles.

— ACTIONS DE LONG TERME :

- Diagnostic du fonctionnement humain d'une organisation.
- Analyse et traitement (type OD) de certains dysfonctionnements.
- Assistance directions (réflexion et actions) pour évolution humaine et renforcement motivation d'unités, à moyen terme.

— ETUDES DE FOND :

Mobilité encadrement ; engagement ress. hum. inemployées, gaspillées ; Evolution rapports humains et hiérarchiques ; analyse des rapports au travail ; Evaluation adaptation structure et organisation du travail ; Bilans et rech. concern. attitudes - aspirations - efficacité d'unités.

Recherche collaboration conseil L.T. ou rattachement D.G. Groupe important, dans cadre projet L.T. dynamisation et accroissement efficacité organisation.

Ecrire no 2008 LE MONDE Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR COMMERCIAL,
36 ans, H.E.C., Doctorat Sciences Po

- 12 ans d'expérience industrielle internationale, marketing, ventes, développement produits, diversifications, licences.
- expérience Communauté Européenne, Europe de l'Est/U.R.S.S., Pays Méditerranéens, Etats-Unis,
- langues : français, anglais, allem., néerlandais courants, bonnes connaissances italien,
- depuis 4 ans Directeur Commercial centre de profit européen, importantes responsabilités budgets/marges/personnel

cherche

DIRECTION GÉNÉRALE

de société ou division à vocation internationale. Nationalité suisse, résidant en France, carte de travail longue durée. Ecrire référence n° 94.210 M. Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

TECHNICIEN D.U.T.

5 ANS D'EXPERIENCE

28 ans - Formation Thermodynamique
Anglais courant.

Acceptant courts déplacements à l'étranger, ch. sit. stable région Rhône-Alpes et limitrophe dans

L'AERONAUTIQUE
L'AUTOMOBILE
LA CHIMIE
LE PETROLE
LE NUCLEAIRE.

Très bonnes références professionnelles et morales.

Ecrire sous le numéro 1990 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL. — Femme. 47 ans. Formation : Bac + CPSS + stages gestion et commerce international, grande expérience import-export transport, douanes, relations transitaires et clientèle, bonnes not. d'anglais. RECHERCHE : poste à responsabilité, préférence PME Paris, banlieue Nord (section BCO/DK).

DIRECTEUR COMMERCIAL. — Très grande expérience dans la vente automobile, locat. de véhicules en longue durée/leasing, gestion, études de prix et marchés, responsable d'équipes études de vente, de magasins et d'établissements.
RECHERCHE : poste responsable commercial, Paris, rég. Parisienne (sect. BCO/DK).

CADRE SUPERIEUR COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF. — Secteurs publicité et relations publiques, 10 ans d'expér. intern. avec les Nations Unies, maîtrise des relat. publiques, établissement d'activités admin. et commerciales, négociations de contrats. RECHERCHE : poste relations publiques milieux internationaux et gouvernementaux (section BCO/JV).

CADRE COMMERCIAL. — 33 ans. I.U.T., gestion organisation marketing. 10 ans expérience commerciale, article de luxe et grande consommation.
RECHERCHE : poste similaire, région paris. (section BCO/JCB).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

ABIDJAN (Hme 51 ans) dynam., gde expér. AFRIQUE DIRECTION - GESTION CONSEIL - ORGANISATION étudierait offre avec contrat expatrié. C.V. sur dem. à : FERCOT, 40 bis, av. de Paris, 95600 EAUBONNE, qui transm.

CADRE DE PERSONNEL
Femme 29 ans, connaiss. droit social, 6 ans d'expér. gestion et administration de personnel rech. poste assistante direction du personnel ds Sté 1.000 pers. ou chef du personnel dans Sté 150 pers. Paris ou pro. banlieue. Ecr. n° T 018.384 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE D'ENTREPRISE
38 a., expér. humaine, cherche poste resp. ou adjoint service pers., juridq. ou organ. social. Ecr. n° 1.994 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRADE BANQUE Cl. IV
ECHELON 3, J. H. 26 ans, 10 ans d'expér. ds portefeuille inspection et exploitation agence ch. poste à responsabilités. Ecr. n° T 18.322 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Collaboratrice expérimentée Cadre pouvant seconder chef entreprise, démarches, administration, anglais, gde habitude rédiger, rech. pl. responsabilité, S.-O. Paris ou banlieue. Ecrire n° T 018382 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR EXPLOITATION
Forestière et Scierie
(grosses unités en Afrique et Extrême-Orient)
recherche
pour avril 1980 situation identique ou responsabilité, organisation, contrôle ds groupe internat.
— Connaiss. approfondies des problèmes.
— Gestion.
— Commercialisation.
— Matériel et techniques.
Parle anglais et malais.
Ecr. n° 7627, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

TECHNICIEN
froid commercial industriel, climatisation. Pompe à chaleur. 32 ans. Marié 1 enfant. Depuis 12 ans chez LINDE (R.F.A.) dont 7 ans montage et service apr.-vente. rech. en France, moitié Sud, pl. st. pour études devis descriptifs, etc. Allemand commercial et technique écrit, parlé.
Dumortier, Route Nationale 7, 26290 DONZERE
Téléph. : (75) 98-61-70

DIRECTEUR ÉDUCATEUR
couple occupant depuis 12 ans direction foyer réinsertion pour adolescentes, cherche poste Direction maison retraite 3e âge. Libre 1er septemb. 1980. Ecr. no T 18 507 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR THERMICIEN
A.M. + Ecole thermique Paris Anglais + notions allemand 15 a. exp. isolation bât. + ind. fibre verre + mousses. D. vitr. Fours. Etuves. Pyrom. Air hum. Compét. : thermo-dyn., mécan. fl., RDM/éch. PAC. DTU therm. Ch. p. Engéniérie/Affaires, Conseil/Expert. RTD/Tx.NFS. Disponible.
G. GENTY
16, rue Adoue
64400 OLORON-STE-MARIE

AUSTRALIE
Médecin femme désirant par motivation familiale se rendre fréquemment en Australie, propriétaire dans la zone maritime touristique du N.S.W., cherche une situation cultur. ou commer. européenne utilisant cette possibilité de déplacem. 281-54-02.

J.F. 25 ans, sociologue démographe, exp. administrat. cherche emploi temps plein ou partiel, Paris ou banlieue Sud. C. DAUPHIN, 8, rue Voltaire. 91000 ERY. Tél. 078-52-39

GESTIONNAIRE CENTRE DE FORMATION
— 10 ans d'expér. de gestion ed centre de format. profess. d'adultes et jeunes demandeurs d'emploi.
— Conception des programmes recrutement d'animateurs, suivi pédagogique et budgétaire.
— Négociations et obtentions d'agréments et conventions auprès des administ. des C.P.E. et ANPE-ASSEDIC ch. fonction similaire Paris, libre rapidem. Ecrire n° 46.675, CONTESSE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Etudiant 23 a., 3e ann. sc. éco. anglais, espagnol, dactylo cherche emploi mi-temps Paris. TÉL. : 068-55-95.

TRADUCTRICE diplômée ESIT russe-anglais rech. traductions, interprétariat, relations publ. presse-édition. Tél. 344-59-27 ou 340-17-53.

Directeur édition, antérieurem. avocat, longue expér. administ. et rédact., ch. poste responsab. Ecrire n° 2010 Le Monde Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire de direction expérimentée, collaboratrice administ. et commerc., 46 ans, sér. référ., rech. poste Paris. Libre de suite. Tél. 325-04-39 le matin.

Ensemblier décorateur, dessinat. d'architecte 41 a. ch. poste. Ecr. M. R. Joulot, 8, quai B.-Dado, 78780 Maurecourt. T. 974-82-15.

SECRETAIRE DIRECTION bilingue anglais, cadre, 34 ans, sténo 2 langues, cherche poste responsabilités. Goulmy, 1, rue Roussel, 92250 La Garenne-Col.

JURISTE FISCALISTE
Hme 33 a., maîtrise droit privé + ENI, 10 a. exp. ds administ., rech. emploi dans cab. conseil ou ét. notariale ou organisme agricole, métropole lilloise. Paris ou région Nord. Ecr. sous référence T 017997 M. Régie-Pr. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Direct S/FUTUR JARDIN des **HALLES** 130 m2, 4-5 PIECES Prix 1.700.000 F. DORESSAY. - 548-43-94

2e arrdt.

Opéra. Vd appt à ref. Surf. corr. 56 m2. Ht plaf. Imm. P. de T. rén. Asc. Cl. Fac hist. 550.000. Ragaine, 1, r. Michodière (2e). Ecrire rend.-vs sous huitaine.

4e arrdt.

MARAIS. Dans magnif. hôtel part. XVIIe classé, somptueux duplex, triple récept., 2 beaux burx, 3-4 ch., 260 m2, petite terrasse, gd charme, calme, verdure, soleil. TAC, 329-33-30.

5e arrdt.

Situation exceptionnelle
150 m2 ENVIRON
à aménager partiellement
VUE NOTRE-DAME
Imm. pierre de taille 17e. Belle rénovation - 563-52-35

SORBONNE
5e ET. ASC. entrée, liv., balc. 2 Pces, cuis. s. de bains, w.-c., chbre serv. **M.G.N.** Prix : 595.000 F. ORPI. - 387-75-02.

R. DE LA CLEF. - 354-95-10
CARACTERE Séjour + chambre.

6e arrdt.

IMMEUBLE XVIIe siècle zone Monuments historiques
3 P. Vaste séj. + 2 chbres, 100 m2 environ, décorés, cheminée, poutres, colombages, 5e étage, sans ascenseur Prix : 980.000 F. SOPROVIM - 380-29-65.

7e arrdt.

LUXUEUX 120 M2
2 chambres, R. ST-DOMINIQUE BELLES DEMEURES de FRANCE. 387-92-76 ou 01-77

LA BOURDONNAIS - BEL APPT 4-5 P., 145 m2, 5e étg., 1.750.000 F - 727-84-24.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS, 2 P., 3 P. Sur place 11 à 19 h. Tél. 550-21-26

BAC Imm. Pierre de taille, 6-7 Pièces, ét. élevé. 633-29-17 - 577-38-38 matin

BAC 7 P. BEAUX VOLUMES Lumineux, raffiné, 2.100.000 F. **SIIF** EXCLUSIVITE 550-34-00

7.500 F LE M2
LOGT AMENAGE, 280 M2 Près **CHAMP-DE-MARS**
SIIF EXCLUSIVITE 550-34-00

Mo BAC bd RASPAIL (Ouest) 1er ét. TRIPLE RECEPTION, 3 chbres, cft, 2 serv., 250 m2 possib. LIBERAL ou COMMERC. 1.580.000 F. 577-96-85

8e arrdt.

TRÈS ORIGINAL 2 PIÈCES
60 m2, décor raffiné, tout à neuf - Prix : 360.000 F. H. LE CLAIR au 562-93-54

MADELEINE-VIIIe
Charmant studio, cuisine, douche, 25 m2. Impeccable. 5e ét. sans ascenseur - 265-90-05

COURS ALBERT-1er, TRES **ELEGANT** 330 m2, 3 récept. + 3 chambres, 3 bains, DORESSAY. - 548-43-94

13e arrdt.

PORTE CHOISY, 39e ETAGE **3 P.** Magnifique, tt cft, 75 m2 Px 400.000 F. - 522-70-12

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS. Appart. 140 m2, tout confort, DUPLEX, calme, CARACTERE - 346-11-76.

16e arrdt.

SOMPTUEUX 7 PIÈCES
280 m2 + serv. ds Hôtel Part. DORESSAY : 548-43-94.

QUAI KENNEDY
superbe 5 P., 158 m2, gd stdg, récent, plein soleil, vue Seine, parking double. Tél. : 553-14-58.

AUTEUIL. - Immeuble classé, 240 m2, duplex, vaste séjour, 4 chbres, 4 bains, décoration Arts Déco, Studio service - GARBI - 567-22-88.

PORTE DE SAINT-CLOUD Imm. 1954, DUPLEX 80 m2, 7e et 8e étg., soleil, vue très dégagée.
Au 7e, entrée, séjour + cuis.; au 8e, 2 chbres+bains+terrass. privatif - Prix : 790.000 F - Exclusivité : 771-63-55.

17e arrdt.

MAC-MAHON - 5 PIÈCES
165 m2, décoration luxueuse, au 1er étage. Téléphone 626-70-96.

GUY-MOQUET
résidentiel, immeuble récent, IMPECCABLE, LIVING DBLE, 2 CHBRES, cuis., wc, S. de B., penderie, 83 m2, balcon, parking. Calme. Sur place, lundi, mardi, de 15 à 18 heures, au : 25, RUE LANTIEZ.

18e arrdt.

18e Charmante MAISON living + 3 chambres, tout conft, soleil. - 320-73-37

20e arrdt.

AV. GAMBETTA. Imm. P. de T. 2 p., kitchen., salle d'eau, wc, état neuf, 175.000 F. 373-05-81.

SAINT-FARGEAU - Gambetta résid., 5 p., 120 m2, 1er étg., tr. clair, 2 s. de bs, loggia, séchoir, parking et cave en sous-sol, 720.000 F - Téléph. : 636-96-18.

94 Val-de-Marne

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE Quartier neuf, dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 Pièces, entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11.

ST-MANDE Rue de l'Epinette, dans petit imm. début de siècle entier. rénové, beaux 3 PIECES et STUDIO, REFAITS NEUFS. H. LE CLAIR. 562-71-94

EXCEPTIONNEL SUR BOIS VINCENNES
4/5 P., 118 m2, SUD, dble séj. 2 chbres, balc., s. de bains, cuis. équip. + Studio serv. Double boxe, parfait état. Prix 1.300.000 F.
NEVEU ET CIE 743-96-96

FACE BOIS SAINT-MAURICE
DANS LUXUEUSE RESIDENCE FACADE MARBRE MAGNIFIQUE LIV. DOUBLE + CHAMBRE, cuis. équipée, sal. de bains + TERRASSE Aménagement exceptionnel Réalisation IMMOPRIX 495.000 F. Tél. 572-19-79

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX - CENTRE
Emplac. et appt exceptionnels dans résid. récente, pr. RER, école, comm., 132 m2, séj. dble, au Sud, sur parc. Bur. 3 chb., 1 S. de B., 2 cab. toil., 2 wc, 2 park. Prix justifié. 660-62-74.

VILLE-D'AVRAY - Grand appt de stdg dans belle résidence 160 m2 + chbre de personnel, double parking - 705-24-10.

BEAU BOULOGNE Immeuble récent PANORAMIQUE. Bel appt 85 m2 duplex, séj. dble cheminée + 2 chbres, terr. 130 m2, parkg ble. 1.300.000 F. Tél. 603-27-51

APPART EXCEPTIONNEL
COURBEVOIE - LA DEFENSE Imm. récent, bon stdg, 108 m2 + balcon-loggia, triple séjour + 1 chambre, très bel aménagement, décoration, parking, cave : 785.000 F. Excellente exposition. VUE SUR PARIS. SOPROVIM : 380-29-65.

appartem. vente

Province

PROVENCE
PRES GORDES
20 MINUTES AUTOROUTE
dans petite copropriété, au milieu de la nature, reste : 2 studios dont 1 équipé et meublé, séjour + wc + douche + terrain privatif 1.000 m2. Prix 150.000 F et 200.000 F 80 % crédit possible. CATRY, Téléphone, jeudi, au : (91) 54-92-93, autres jours au : (42) 26-73-61.

appartem. achat

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 Pièces. Tél. : 261-39-78.

Rech. tous appts bon standing.
TTI - 766-32-11
26, rue Pierre-Demours (17e).

EMBASSY SERVICE recherche urgent, petits et grands appts, bon quartier. PROPRIETAIRE DIRECT. - 742-75-68.

URGENT. Paiement cpt chez notaire, ach. appts 2 à 4 p. Paris. Mme LEULIER, 260-64-71 ou le soir : 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 pces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx Paiem. compt. chez notaire - 873-23-55, toute la journée, même le soir.

VENDEZ Rapidement votre appart. à clientèle choisie, 8e, 16e, 17e, Neuilly, rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05

PR VENDRE VOTRE APPART.
RIVE GAUCHE ou BOULOGNE
COTIMO 783-62-74 83, rue Cambronne,

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPES RENOVES OU A RENOVER. P. BLUM - 265-64-11.

Proximité place d'ITALIE, petit immeuble conviendrait promoteur, 2.100.000 F. Tél. : 208-83-01.

ACHETE imm. de toute import. même avec travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

locations meublées Demande

Paris

ADMINISTRAT. IMM. ch. pour
BANQUES ÉTRANGÈRES
2 à 6 PIECES de STANDING. Vides ou meublés. - 555-04-10.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 p. et plus - 285-11-08.

locations non meublées Offre

Paris

LUXEMBOURG
Immeuble neuf, grand standing. LIVRABLES AU 1er MARS : APPARTS 2, 3, 4, 5 PIECES, 6 PIECES EN DUPLEX. Terrasses ou jardins privés. S/pl., ce jr., 9-18 h., M. Dubois, 8, rue Joseph-Bara, Paris (6e).

VAL-DE-GRACE. Petit **3 P.** entrée, cuis., bains, wc, 2e étg., 1.900 F - 327-55-04.

EXELMANS
10, rue du Général-Delestraint, GD LIVING + 1 chbre, tt cft, imm. réc., parking, gd balcon, 3.450 F chg comprises. 874-70-47.

MONCEAU, STANDING 2 PIECES, 3.000 + 450. TEL. 280-28-23, le matin.

PARIS-11e
Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
5 P. 108 m2 - loyer 2.943 Ch. 705. Parking 162. S'adresser 53-61, av. Parmentier Tél. 355-52-46

Région parisienne

NANTERRE 2 p., cuis., s. de b. loyer 1.300 C.C. 721-35-15 ou 776-42-45 p. 35/38

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

villégiatures

En ROUSSILLON à PORT-BARCARES mer et étang, soleil et loisirs. Louez à la semaine votre appartement en résidence sur plage ou en pavillon. - Docum. gratuite. - HOME-VACANCES, 66420 PORT-BARCARES

chalets

05-Monetier. A louer chalet 8 personnes Pâques, 1er-15 juillet, septembre. Tél. (91) 79-25-75.

locaux indust.

A vendre local comm. 100 m2, R.-de-ch., appt 100 m2, 1er étg. à Méribel-les-Allues (Savoie) - DUBUISSON, 25, rue St-Didier, 75116 PARIS.

GENTILLY. Pavillon 6 pièces, ateliers 200 m2 + 100 m2 + 24 boxes, sur 1.300 m2, libre. Px 950.000 F. RAYNAUD, 14, R. Lincoln, Paris - 359-77-58.

locaux commerciaux

ASNIERES - A vendre locaux commerciaux, 65, avenue de la Marne, ensemble neuf, dans rue animée. 450 m2 divisibles. A partir de 150 m2. TEL. : 227-04-30.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

XIIe - NATION
60, rue du Rendez-vous Propriétaire loue :
BUREAUX 115 M2
neufs, très bon emplacement, à titre précaire, 2 lignes téléphoniques, parking. Tél. 340-20-92.

31, RUE DE CHABROL 200 m2 bureaux, 4 lign. téléph., 60.000 F par an. - 874-70-47.

ÉTOILE 8e
GRAND STAND. 4 bureaux 91 m2 Etage élevé, très ensoleillé. box, loyer intéressant Bail 8 ans à céder 563-66-09 de 10 à 12 et 15 à 18 h.

fonds de commerce

Banlieue nord, construction réc. sur N. 309, sortie A. 16, garage entrepôt 600 m2 couverts. Pièce bureau de 120 m2. Logement GARDIEN. APPARTEMENT de PLUS de 200 m2, 2.900.000 de F. Téléph. : 980-74-38.

Urgt. LIBRAIRIE-PAPETERIE ville moyenne vallée du Rhône, b. rentab., b. située centre v. Appt poss. 580.000 + stock. Ecr. à 7.620, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

viagers

+ de revenus — d'impôts Expertise discrète gratuite, indexation. Etude Lodel, 35, bd Voltaire - 355-61-58

Part. ch. viager libre, atelier d'artiste, duplex ou appt 40 à 60 m2, 4e, 5e, 6e ou Montmartre. TÉL. : 633-35-26 - 962-98-36

Vallée de Chevreuse, propriété 13.000 m2, libre sous 3 ans, 1 tête 74 ans, 335.000 F + 4.000 rente. LODEL, 355-44-08.

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.
Prix indexation et garanties Etude gratuite discrète.

pavillons

Maison ancienne. Intérieur intime. Confort. Jardin. Pour retraités, 270.000 F. VAYSSIE, 82130 LAFRANÇAISE.

maisons de campagne

28 KM. ÉTOILE
Ouest, Particulier à Particulier, sur place du village, maison rurale à rénover entièrement, sur 760 m2. Prix 250.000 F. Tél., H. de B., au : 545-67-76.

propriétés

30 KM PARIS PAR A.13
700 M2 sur 1HA
Vue imprenable SUR SEINE. 2.100.000 F. Parc divisible.
SIIF EXCLUSIVITE 550-34-00

Immobilier (information)

S.C.I. « LES HAUTS DE MARLY »
lance à la souscription
UN ENSEMBLE DE HUIT VILLAS DE GRANDE CLASSE
dans un parc planté de 7.000 m2
avec une vue imprenable sur la vallée de la Seine
A 12 KM DE PARIS

Ecrire ou téléphoner : 7, rue de Monceau, 75008 PARIS - Tél. : 763-67-81.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VTE s/saisie, Pal. Just. Pontoise (95), pl. N.-Flamel; jeudi 13 mars, 14 h.
PAVILLON D'HABIT. A TAVERNY
(95) - 216, r. d'Herblay, avec garage et jardin cont. 422 m2. - MISE A PRIX : 50.000 F. - Rens. et vis. à Pontoise :
Me BUISSON, avoc. 032-31-62.

VENTE Palais de Justice à Versailles. Mercredi 12 mars 1980, à 10 heures :

PROPRIÉTÉ
sise à
RAMBOUILLET (78)
25, rue Dreyfus, à l'angle du 15, av. du Maréchal-Foch, comprenant : maison d'habitat. consistant en r.-de-ch. : entrée, débarr., gde pièce, cuis., déb. ; étage : 1 pièce s/av. Mal-Foch, 3 pces non aménagées, cave sous-sol.
LOCAUX COMMERCIAUX
sur façade, 2 bureaux en bon état, w.-c. avec lavabo, sur cour 1 salle.
MISE A PRIX : 83.000 FRANCS
Pour rens. s'adr. à Me J. SILLARD, avoc., 79 bis, bd de la Reine à Versailles, tél. : 950-02-99 ; Me JOHANET, avocat, 21, rue des Etats-Généraux, à Versailles, tél. : 950-02-62.

Vente sur saisie immobilière après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 13 mars 1980, à 14 heures

PROPRIÉTÉ SISE A SCEAUX (92)
16 bis, rue du Maréchal-Foch - Comprenant :
PAVILLON AVEC JARDINET DEVANT ET JARDIN DERRIÈRE
Contenance 276 mètres carrés - MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me PICHAT, avocat à Paris, 44, avenue Daumesnil (307-80-71) ; Me BAUMGARTNER, syndic à Paris, 4, rue de la Coutellerie ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, le mercredi 19 mars 1980, à 10 heures

PAVILLON AU MESNIL-SAINT-DENIS
(Yvelines)
15, rue Jean-d'Ayen
Divisé en véranda, deux chambres, cuisine, salle à manger, toilette avec douche, lavabo. W.-C. - Grenier - Garage - Atelier - Terrain
Le tout d'une contenance de 10 ares 70 centiares

MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à Me J. SILLARD, avocat, 79 bis, boulevard de la Reine à VERSAILLES, téléphone 950-02-99.

Vente au Palais de Justice à Paris, jeudi 13 mars 1980, 14 h. - EN 3 LOTS
ST-MAUR-DES-FOSSÉS (95), 33, aven. JEAN-JAURES et 9 av. d'Arromanches, à l'angle des deux rues
1) GD LOCAL l'ensemble du rez-de-chaussée du Bât. C non aménagé, couloir privatif situé dans le Bât. F
2) GRAND LOCAL l'ensemble du 1er étage du Bât. C
3) TERRASSE à aménager, situés au 4e étage du Bâtiment C
Et les parties générales de l'immeuble y afférentes
Mises à prix : 1) 100.000 F - 2) 100.000 F - 3) 30.000 F
S'adr. Me Th. BURG, avocat poursuiv. demeur. à Paris (17e), 1, r. G.-Berger. T. 766-46-60, dépositaire du cahier des charges ; Me BRAZIER, avocat à Paris (8e), 178, bd Haussmann, 934-39-03 ; Me BRIAND, not. à Paris (8e), 23, r. d'Anjou, 265-83-81 ; à tous avocats près les T.G.I. de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre ; au greffe des criées du Tribunal de Gr. Instance de Paris où le cahier des charges est déposé - Pour visiter sur place M. MELIN, tél. 770-13-55. Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Grindlay's Bank S.A.

Adjudication en S.C.P. M. Hussenot-Desenonges, J.-Louis Régnier, M.A. Geoffroy Bergier et J.-Luc Régnier, notaires associés, 20, rue des Pyramides Paris (1er), le mardi 18 mars 1980, à 14 h. 30
58 ACTIONS de 500 francs chacune de la S.A. Thery au capital de 150.000 F avec siège social à Paris, 34, bd Malesherbes donnant droit à jouiss. et attrib.
APPARTEMENT 140 m2 et DÉPEND. à PARIS 16e
29 bis, rue de MONTEVIDEO (entre la Porte Dauphine et la Porte de la Muette)
3e étage : salon, s. à manger, 2 chambres, entrée, cuis., dégag., W.-C., s. de bains, cave, et ch. de dom. Standing. Constr. pierre de taille 1938
MISE A PRIX : 450.000 FRANCS
Consignation pour enchérir 60.000 F (chèque certifié à l'ordre de la S.C.P.)
S'adress. pour rens. et visites **OFFICE NOTARIAL T. 260-31-27.**

RECTIFICATIF à l'annonce parue dans le journal du 15 février : Dans la vente du Mercredi 27 février 1980 à 14 heures à MONTARGIS, d'un ETANG et de DIVERSES PARCELLES DE BOIS situés CNe de MELLEROY (Loiret) et ST-MAURICE-S-AVEYRON (Loiret), il fallait lire : à la requête de la LIGUE NATIONALE FRANÇAISE CONTRE LE CANCER et non LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER.

Vente au Palais de Justice à CRETEIL, le jeudi 6 mars 1980, à 9 h. 30
PROPRIÉTÉ à BRY-SUR-MARNE (94)
52-54-56, sentier des Ormes **Mise à Prix : 350.000 F**
S'adr. Me R. BOISSEL, avocat à PARIS, 14, rue Sainte-Anne. tél. 261-01-09.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le préfet du Nord interdit aux fonctionnaires de travailler avec les élus du Valenciennois

Lille. — Le préfet du Nord, M. Maurice Paraf, vient d'interdire aux fonctionnaires des services de l'équipement de participer aux travaux d'une commission du SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) de l'arrondissement de Valenciennes. Il a, de même, interdit l'utilisation des locaux administratifs pour la tenue des réunions.

Cette affaire fait grand bruit dans le Valenciennois. Elle remet en cause une concertation entre élus et administration, vieille de plus de dix ans et dont on ne s'était pas plaint jusqu'alors, bien au contraire. Elle manifeste l'intention des élus de la *majorité* de « *casser* » un organisme (installé d'ailleurs fort légalement), parce que les élus communistes, nombreux dans cet arrondissement, y jouent un rôle prépondérant.

Retour dix ans en arrière

De notre correspondant

La décision du préfet du Nord remonte à quelques jours. Peu auparavant, une offensive vigoureuse contre la commission des élus du S.D.A.U.L. avait été lancée par M. Pierre Houriez (U.D.F.), l'un des adjoints au maire de Valenciennes, M. Pierre Carous (R.P.R.). La veille de la réunion de la commission, à laquelle il devait normalement participer, M. Houriez a réuni les élus du Valenciennois « *non issus d'une liste d'union de la gauche* » pour les inviter à ne plus participer *à des réunions* du S.D.A.U. ayant « *des aspects politiques* ». Il ajoutait que, après « *avoir protesté énergiquement auprès du préfet* », il envisageait de créer « *une union des élus pour la défense des intérêts du Valenciennois* ». Pour ce boycottage de la commission, M. Houriez avait trouvé l'appui du maire socialiste de Beuvrages, M. Jean-Claude Bergogno, qui ne fut cependant pas suivi par ses autres collègues du P.S...

Dans une mise au point adressée à la presse le 6 février, M. Paraf s'est défendu de « *toute collusion avec certaines personnalités* » et a expliqué comme suit son geste :

« *L'arrêté qui a institué la C.L.A.U. (commission locale d'aménagement et d'urbanisme) a fixé d'une manière non équivoque le champ et les limites de ses attribution* », déclare-t-il notamment. « *La commission est donc appelée à contribuer avec les services de l'Etat à l'élaboration du schéma d'aménagement et d'urbanisme du secteur considéré. A cet effet, rien ne s'opposait à ce que les réunions de cet organisme se tiennent dans des locaux administratifs.* »

« *Mais lorsque les sous-groupes décident unilatéralement déoutrepasser leurs pouvoirs*, ajoute le préfet, *et de s'ériger irrégulièrement en institutions tendant à traiter les thèmes les plus divers n'ayant aucun rapport avec les objectifs fixés, il est alors logique que le représentant du gouvernement rappelle le règlement opposable à tous. Ils peuvent par contre se réunir sur tout ordre du jour établi par eux, mais en dehors des locaux administratifs et hors la présence des services de l'Etat.* »

La décision de M. Paraf a provoqué une très vive réaction de la part du président de l'association plénière des élus (82 membres), M. Jules Chevalier (P.C.), maire d'Aulnoy-lez-Valenciennes, qui, stigmatisant cette « *désinvolture* », déclare en s'adressant au préfet : « *Votre attitude devient proprement insupportable lorsque, par décision unilatérale, vous interdisez aux administrations de travailler avec les élus, et lorsque vous interdisez à ces derniers l'accès d'une salle du service d'arrondissement de l'équipement où ils ont l'habitude de se rencontrer depuis dix ans !* »

Il est vrai que si l'instance administrative appelée commission locale d'aménagement et d'urbanisme (C.L.A.U.), qui réunit élus et fonctionnaires, est la seule légale, la commisslin des élus et les neuf groupes de travai qu'elle a suscités n'en ont pas moins une existence réelle et reconnue par l'administration. C'est au sein de cette commission que souvent se réalisait un consensus sur des dossiers très concrets. M. Chevalier en donne quelques exemples : « *Si l'implantation de Peugeot à Trith-Saint-Léger a pu s'effectuer rapidement et dans de bonnes conditions, c'est bien parce qu'existait un groupe de travail « espace rural » chargé de prendre en compte les intérêts légitimes des agriculteurs.* »

Cette méthode de travail en coopération a été instaurée sous l'autorité préfectorale elle-même, et M. Pierre Carous, sénateur et maire de Valenciennes, qui présida la commission du S.D.A.U. de 1970 à 1977, en fut l'un des animateurs.

Une valeur d'exemple

Plus encore, ce qui s'est fait dans le Valenciennois a été considéré comme exemplaire par le *commissariat du Plan et par le* ministère de l'environnement et du cadre de vie. On envoyait de Paris des fonctionnaires pour *s'initier à cette forme de concertation* que l'on disait unique en France...

Tout cela est remis en cause *aujourd'hui. Il n'est pas* douteux que la crise économique qui a secoué le Valenciennois, avec notamment les mésaventures d'Usinor, a contribué à *aviver* des tensions dans les milieux politiques. Il n'est pas exclu non plus que certains projets du S.D.A.U. aient été fort mal accueillis par quelques élus. Mais qui peut nier l'utilité d'une instance de concertation ?

Dans les secteurs des transports, des routes, de l'habitat, on a pu ainsi dans le Valenciennois ouvrir largement les dossiers avec l'aide technique de responsables de l'équipement. Et c'est une tendance que semble vouloir encourager le chef de l'Etat lui-même.

Les élus communistes, majoritaires dans ce secteur, accusent le préfet d'avoir été l'instrument d'une action menée sur le terrain par les élus de la majorité pour enlever toute efficacité à la commission du S.D.A.U. Quant à M. Houriez, il réplique : « *Les élus communistes se sont accaparés du label du S.D.A.U. à des fins politiques.* » Mais qui peut espérer que des dossiers comme ceux de l'avenir de tout un arrondissement peuvent être traités sans préoccupations politiques ?

GEORGES SUEUR.

A PROPOS DE...

CHIFFRES ET BILANS DE 1979

Les nouvelles donnes du tourisme

Deux études viennent récemment de rappeler l'importance que prend chaque année le tourisme dans l'économie.

Pour la France on a pu chiffrer que cette branche de l'activité procurait près d'un million et demi d'emplois directs ou indirects. Analysant les résultats d'une étude d'une société privée, le bureau régional d'études économiques et financières, le président de la Confédération française des industries du tourisme (COFIT), M. Philippe Bamberger, peut ainsi souligner que 43 % de la production des hôtels, cafés et restaurants sont directement liés au tourisme ; dans des proportions différentes : 42 % de celle des transports aériens, 23 % de celle des transports ferroviaires, 12 % pour l'automobile, 8 % pour l'agriculture, 6 % pour le bâtiment.

Le tourisme se porte bien, mais il faut s'attendre à ce que les habitudes des « vacanciers » changent, notamment en raison de l'augmentation du coût de l'énergie. Dans quel sens se feront ces changements ? L'avenir le dira.

Mais déjà, l'O.C.D.E., qui donne des chiffres sur la situation du tourisme international en 1979 et avance des perspectives pour 1980, indique des tendances. En 1979, deux phénomènes ont été constatés : la durée moyenne des séjours a été allongée, mais les touristes se déplacent moins qu'auparavant (prix du carburant). Les touristes préfèrent les pays voisins du leur aux destinations plus lointaines. Ils ont tendance à exploiter les ressources de leur propre pays.

Notons que pour l'année 1979 les recettes des pays membres ont été de l'ordre de de 64 milliards de dollars contre 52 milliards en 1978. Augmentation de 22 %, mais ce chiffre représente un ralentissement par rapport à l'année précédente.

Tendances pour 1980 : le tourisme intérieur va se développer, tandis que les échanges internationaux croîtront moins rapidement ; les pays traditionnellement « récepteurs » devront se reconvertir pour accueillir leurs propres touristes et maintenir des prix compétitifs pour conserver leur clientèle étrangère.

Les activités économiques devraient donc continuer à se développer « en raison de leur dynamisme propre », *mais une* « redistribution des flux touristiques pourrait nécessiter une réadaptation de l'offre ».

En France — troisième pays « émetteur » et troisième pays « récepteur », — le bilan de l'activité touristique pour 1979 fait apparaître un solde positif de 8 milliards de francs. M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a récemment souligné que, en raison de l'augmentation du prix de l'essence et des énergies, le tourisme interrégional était appelé à prendre le pas sur le tourisme international. Les régions d'outre-mer et de montagne feront l'objet d'une promotion particulière.

ACCORD ENTRE AMERICAN AIRLINES ET LE CLUB MÉDITERRANÉE POUR LES VOYAGES NEW-YORK - ANTILLES

MM. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, et Robert Crandall, senior vice-président du marketing de la compagnie aérienne American Airlines, ont signé, le 22 février, un contrat prévoyant l'achat par le Club de soixante-quatre mille sièges d'avion par an entre New York et les Antilles françaises ou Haïti. En échange, American Airlines a accepté de remplacer les Boeing-707 qui effectuaient ces liaisons par des DC 10-10. Dès cet été, trois vols hebdomadaires seront programmés.

« *Cet accord nous permettra d'offrir à nos clients américains, non plus un service de type charter, mais de vraies prestations en vol*, explique M. Gilbert Trigano. *Il mettra fin au reproche qui nous était adressé par les hôteliers de prendre toutes les places disponibles sur l'axe New York-Antilles. Désormais, nous nous réservons 40 % seulement de la capacité totale et nous contribuons à faire rentrer des devises.* »

Les tarifs pratiqués par American Airlines sur les Antilles françaises se rapprochent des tarifs des vols à destination des Caraïbes traditionnellement desservies par les compagnies américaines, par exemple, vers la Barbade ou la Jamaïque. Le vol aller-retour New-York-Fort de France coûtera, en classe touriste, selon les périodes, entre 289 dollars (1 200 francs environ) et 452 dollars (1 800 francs) environ.

URBANISME

En Ile-de-France

M. FERNAND POUILLON ÉLU AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

Près de 40 % des architectes ont participé au second tour des élections pour le renouvellement partiel des conseils régionaux de *l'ordre : 10 sur 22 avaient été* pourvus au premier tour (*le Monde* du 12 février).

A Paris, la participation a été *de 30 % : sur 12 élus*, 2 n'appartenaient pas aux listes syndicales, et notamment M. Fernand Pouillon, arrivé en neuvième position. Les représentants du syndicat de l'architecture n'ont pas été élus.

Le conseil régional a élu son bureau : Jacques J. Tournier, président ; Francis Leroy et Jean-Claude Bouillon, vice-présidents ; Roland Barres, secrétaire ; Rémy Lopez, trésorier.

● *Salem : extradition du commandant.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dakar a donné un avis favorable à la demande libérienne d'extradition de MM. Dimitrios Gueorgoulis et Antonios Kalomiropoulos, commandant et chef mécanicien grecs du *Salem*, le super-pétrolier battant pavillon libérien qui a coulé dans des circonstances mal expliquées le 17 janvier au large du Sénégal. — *(A.F.P.)*

CONSTRUCTION NAVALE

L'AIDE DE L'ÉTAT AUX ARMATEURS ET AUX CHANTIERS

Des bateaux hors de prix

Dans quelques jours, le 29 février, on saura si l'armement Delmas-Vieljeux confirme ou annule la commande de quatre navires porte-conteneurs aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (« le Monde » du 16 février).

D'ici là, et bien que les partenaires — en l'occurrence le ministre des transports, M. Joël Le Theule, et ses collaborateurs, et M. Tristan Vieljeux, P.-D.G. de la compagnie — ne fassent pas preuve l'un vis-à-vis de l'autre d'une aménité particulière, des négociations délicates vont se poursuivre pour déterminer selon quelle procédure les aides financières seront accordées par l'Etat à l'armateur et, surtout, quel engagement ce dernier acceptera de prendre près des pouvoirs publics.

Dans cette affaire économiquement importante (trois millions d'heures de travail pour le chantier *d'Alsthom-Atlantique*, la construction de navires modernes et économes en fuel, puisque, à 18 nœuds, ils ne consommeront que 36 *tonnes par jour contre* 52 aujourd'hui pour un navire comparable) et socialement délicate (la région de Saint-Nazaire est, de toute la France, celle où le taux de chômage est le plus fort), tous les protagonistes intéressés ont apparemment de bonnes raisons de prouver leur bonne foi.

Le gouvernement dit à peu près ceci à l'armateur : nous faisons un effort budgétaire considérable en faveur du chantier naval surtout, mais de l'armateur aussi. Les autorités de Bruxelles, qui veillent à l'harmonisation des règles de concurrence, nous ont, de plus en plus, à l'œil. Dans la conjoncture économique actuelle en France, il est impensable politiquement que l'Etat laisse un armateur français passer commande au Japon, en Corée du Sud ou en Pologne, où les prix sont beaucoup plus attrayants. Le budget de l'État fait, dans ce cas précis, un effort plus grand que celui qu'il a fait récemment pour la commande d'un paquebot danois à Dubigeon-Normandie, à Nantes, ou de navires chimiques, à Dunkerque, pour le Maroc.

L'armateur Delmas-Vieljeux, dont la gestion rigoureuse est citée en exemple en Europe et qui entretient avec de nombreuses jeunes marines marchandes africaines des liens de coopération étroits, rétorque : la prime de 15 % qu'on va nous verser n'a rien d'exceptionnel. En Grande-Bretagne, elle est de 20 %. D'autre part, en octobre 1978, un chantier polonais m'a proposé de construire deux navires d'une capacité de huit cent six conteneurs, livrables fin 1980, pour 55 millions de francs par navire. Ceux que fera le Chantier de Saint-Nazaire — d'une plus grande capacité il est vrai — me reviendront à 92 ou 95 millions. Et M. Tristan-Vieljeux précise qu'il ne veut pas qu'en contrepartie de son aide l'Etat l'oblige à augmenter le capital de la société. « *D'ailleurs, mes actionnaires n'y sont pas disposés et n'en voient aucunement le besoin. Je propose, en revanche, au ministre des transports d'accroître ma part d'autofinancement, donc d'alléger la part d'emprunts bonifiés (55 % au lieu de 80 %), ce qui devrait être tout de même apprécié par le Trésor.* »

Quatre mille cinq cents salariés en 1982

Le Chantier de Saint-Nazaire, enfin, et les responsables d'Alsthom-Atlantique, qui attendent avec anxiété les résultats des ultimes discussions, mettent en avant un argument de poids : il est normal que l'Etat nous accorde pour la commande d'un armateur français au moins la même aide que celle qu'il a décidée l'an dernier pour la commande, par la société de navigation polonaise de navires comparables (1).

Si le contrat est dénoncé par Delmas-Vieljeux, il sera très difficile d'éviter une rupture du plan de carge, à Penhoët, dès avril prochain, dans les bureaux d'études, et en décembre dans les ateliers de tôlerie. Actuellement, le chantier tourne, en heures de travail annuelles, à un rythme deux fois plus faible qu'en 1975. L'horaire a été ramené à trente-quatre heures par semaine. Cette réduction d'activité, que n'accompagne pas une baisse des frais fixes, provoque un « surcoût » de fabrication de quelque 12 à 15 % par rapport à un rythme de travail normal. Les effectifs, par les mises à la retraite anticipées et les départs naturels, fondent depuis 1976, et de 5 500 salariés aujourd'hui, on envisage de descendre encore jusque vers 4 500 au début de 1982.

Les syndicats de marins et les métallos de la construction navale entrent dans la course. On voit la C.G.T. de Saint-Nazaire voler au secours des entreprises privées (dont elle dénonce volontiers, en d'autres circonstances, le *comportement « multinational »*), mélanger au passage aide à la construction navale et aide à l'armement, et condamner l'Etat qui « *hésite à accorder des aides supplémentaires à Delmas-Vieljeux* » prenant ainsi le risque de porter « *un coup mortel à Saint-Nazaire* ».

M. François Lagain, secrétaire de la Fédération des marins C.G.T., note : « *Puisque le gouvernement avait fait un gros effort pour obtenir la commande de navires polonais, pourquoi ne ferait-il pas un effort au moins aussi important lorsqu'il s'agit de bateaux français dont, au reste, le prix de revient pour les chantiers sera du double du prix facturé à l'armateur...* » Et il demande instamment (bien *naïvement* d'ailleurs, *car le gouvernement* n'a jamais accepté de publier, entreprise par entreprise, le montant des subsides versés chaque année aux chantiers et aux armements) : « *Toute la lumière doit être faite sur les prix revendiqués par les chantiers, la situation de ceux-ci et des compagnies qui commandent les navires et, enfin, sur le niveau de la participation de l'Etat.* »

Bref, autour de ce dossier présenté par les armateurs français comme un « test », on n'entend parler que de subsides, de chantage inadmissible à l'emploi, de surenchère, d'appels répétés aux fonds publics, d'industries incapables de faire front dans la concurrence mondiale, et beaucoup d'interlocuteurs tiennent des propos embarrassés, démagogiques, comminatoires voire contradictoires. L'Etat parle de *libéralisme, mais en même temps* impose des contraintes aux chefs d'entreprises maritimes. Les chantiers sont obligés de tendre *la sébile, comme ils le font* d'ailleurs depuis plus de vingt ans, et ne mettent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, la diversification parmi leurs objectifs prioritaires. Les syndicats réclament des sous pour « leurs » patrons. Dans ce monde aberrant de la *construction navale, où la foire* d'empoigne est la règle, on n'en est pas à une incohérence près...

Il n'y a qu'une catégorie de Français dont on entend peu la voix, et pourtant c'est la leur qu'il faudrait écouter : les contribuables. Car enfin les chiffres tirés de documents budgétaires les moins contestables sont réellement « babyloniens », même s'il est vrai qu'ils sont d'une ampleur considérable aussi au Japon, en Grande-Bretagne ou en Belgique.

Ainsi, au total, la commande de ces quatre navires, si elle est confirmée, coûtera aux contribuables au moins 340 millions de francs.

Le budget de 1980 prévoit 1,7 milliard de francs (en autorisations de programmes) de subventions pour les chantiers navals, soit une augmentation de 23 % par rapport à 1979. En 1978, le chiffre était de 1,83 milliard, de 1,3 en 1977 et de 1,35 pour le premier semestre 1979. Côté compagnies de navigation, le plan de développement de la flotte, lancé il y a cinq ans, a coûté à la collectivité nationale 1,2 milliard de francs de primes et 1,4 milliard en bonifications d'intérêt pour les emprunts (dont, par exemple, un « pactole » de 418 millions en 1978 et de 426 millions en 1977).

Les contribuables sont en droit de se demander si de telles injections de crédits publics dans des *entreprises privées* (2) *ont été* de nature, comme c'eût été normal, à renforcer la résistance et la compétitivité des cargos et des chantiers français. Légitimement, les citoyens les plus soucieux de la bonne gestion des deniers publics ne peuvent que réclamer avec insistance qu'on rende publics les rapports de la Cour des comptes ou de l'inspection des finances sur l'un des secteurs les plus « budgétivores » de l'économie française.

Les statistiques disponibles n'incitent pas à l'optimisme. Les effectifs des chantiers navals auront diminué de plus de 30 % en cinq ans, et l'on reparle de plus en plus d'un rapprochement entre les C.N.I.M. à La Seyne et les Chantiers de La Ciotat, sous la bénédiction de la direction générale de la marine marchande, ce qui provoquera un « dégraissage » *supplémentaire de la main*-d'œuvre.

Sans doute la flotte a-t-elle été rajeunie et modernisée, mais elle ne compte plus que 411 navires contre 505 cinq ans plus tôt. Il y a 13 600 officiers et marins contre 16 100 fin 1976.

Les navires français en commande ne sont plus que 17 au 1er janvier dernier, dont 14 dans des chantiers français, 2 au Brésil et 1 en Pologne. Et, en toile de fond, un déficit de la balance des frets maritimes et des passages qui oscille, depuis six ans, entre 2 milliards de francs et 3,4 milliards de francs par an. Alors, les aides ? Lorsqu'il faut enrayer l'effondrement de toute une région poudrière et lorsqu'on veut maintenir au pays une vocation maritime essentielle, sans doute ont-elles leur justification. Mais si ce doit être pour remplir un tonneau des Danaïdes, mieux vaut les utiliser, le plus vite possible, autrement, plus intelligemment et plus efficacement.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le chantier recevra pour les quatre navires de Delmas-Vieljeux 280 millions de francs de subventions. Les deux porte-conteneurs que les Chantiers de l'Atlantique vont construire pour les Polonais ont été traités au prix de 134 millions par bateau.

(2) A l'exception du groupe public C.G.M. dont le déficit, en 1979, dépasse 450 millions de francs.

P.T.T.

Les annuaires échappent à la poubelle

De notre correspondant

Grenoble. — L'expérience de récupération des annuaires téléphoniques périmés en vue de leur recyclage, lancée au mois de décembre dans neuf départements, à l'initiative du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, a été concluante à Grenoble : 37 % des abonnés au téléphone sont venus déposer leurs volumes pesant 1,300 kilo dans onze conteneurs installés dans la ville. Une masse de 21 tonnes de papier a ainsi été récupérée entre le 3 décembre et le 14 décembre ; au même moment, 58 tonnes de nouveaux annuaires étaient distribuées.

Cette opération, soutenue par la ville de Grenoble, l'union départementale des consommateurs de l'Isère et la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature qui entendaient ainsi « lutter contre toutes les formes de gaspillage » *a été jugée « très satisfaisante » par les responsables de la direction départementale des télécommunications. L'expérience sera très probablement renouvelée l'année prochaine dans l'ensemble du département de l'Isère et peut être étendue à toute la France si elle se révélait aussi positive dans les autres départements.*

La confection de l'annuaire du téléphone nécessite, chaque année, l'utilisation d'une masse considérable de papier : plus de 36 000 tonnes pour réaliser 19 millions d'exemplaires. Le nombre des abonnés au téléphone qui, selon les services des télécommunications, sera de 30 millions en 1990 nécessitera l'utilisation de plus de 150 000 tonnes de papier.

Le doublement du nombre de possesseurs de téléphone entraîne le quadruplement du volume de papier nécessaire à la fabrication des annuaires. Pour réduire cette consommation coûteuse pour les P.T.T. et l'économie nationale, les services des télécommunications ont été amenés à aménager la présentation de l'annuaire pour réduire le nombre de pages et à tenter cette expérience de récupération des exemplaires périmés.

A plus long terme, l'annuaire-papier sera progressivement remplacé par un annuaire électronique. L'expérience qui sera tentée en 1981 dans le département d'Ille-et-Vilaine pourrait être généralisée à l'ensemble de la France d'ici à 1990.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Augmentation du gazole : protection des routiers.* — La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) estime que « *la décision prise par les pouvoirs publics ces derniers jours de majorer le carburant utilitaire plus fortement que les carburants automobiles (11 centimes de plus pour le litre de gazole contre 8 centimes pour l'essence) va à l'encontre des intentions constamment manifestées par le gouvernement.* »

● *Augmentation des tarifs routiers de marchandises.* — Les pouvoirs publics viennent d'autoriser les transporteurs routiers de marchandises à augmenter leurs tarifs de 2,53 %, à dater du lundi 10 mars 1980. Le dernier relèvement des barèmes remonte au 7 janvier dernier ; il avait été de 2,53 %.



ENQUÊTE

La « guerre » du sel

« Pour « sauver » la potasse, faut-il sacrifier le sel ? » Tel est le titre d'un placard publicitaire publié sur une page entière dans plusieurs quotidiens au début de février par les producteurs français de sel. Ces derniers s'inquiètent de la construction éventuelle d'une saline d'une capacité de 1 million de tonnes, près de Mulhouse, à partir des résidus salés des Mines domaniales de potasse d'Alsace (M.D.P.A.). Une décision « qui mettrait en péril l'activité salinière tout entière et provoquerait en Lorraine la suppression de mille emplois ». La « guerre » du sel est-elle commencée ?

Jusqu'à présent, le sel des M.D.P.A., et cela depuis soixante-dix ans, était rejeté dans le Rhin. C'est là une cause importante de pollution de ce fleuve à laquelle les cinq pays riverains ont essayé de remédier en signant le 3 décembre 1976 la convention de Bonn. Or cette convention qui prévoit d'injecter ce sous-produit dans le sous-sol alsacien n'a pas été ratifiée par la France. A trois reprises, le gouvernement, de peur d'essuyer un échec, a retiré devant l'Assemblée nationale le projet de loi autorisant l'approbation de ce texte. Comment sortir de l'impasse ?

N'aurait-il pas été possible, et cela depuis longtemps, de valoriser ce sous-produit ? Les pouvoirs publics, qui contrôlent entièrement les M.D.P.A., s'y sont toujours opposés. Pourquoi ? Un véritable cartel européen du sel ne dicte-t-il pas sa loi sur le marché avec la neutralité bienveillante, voire la complicité de la puissance publique ?

I. — L'étrange attitude des pouvoirs publics

par MICHEL BOLE-RICHARD

Chaque année les Mines domaniales de potasse d'Alsace (M.D.P.A.) déversent dans le Rhin presque 7 millions de tonnes de sel (1) pur à 85 %, soit l'équivalent de la production française (y compris le sel autoconsommé par l'industrie chimique). Etrange démarche... Pourquoi, en effet, n'avoir pas tiré parti de cette production abondante ? La question doit d'abord être posée aux pouvoirs publics, car c'est l'Etat qui contrôle les mines de potasse par l'intermédiaire de l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.). Or il n'a jamais favorisé, quand il ne les a pas contrecarrées, les velléités de valorisation de ce sous-produit.

Les M.D.P.A. ne se sont implantées que sur le marché du sel de déneigement. Les autres secteurs du marché du sel lui échappent. Le premier obstacle est venu d'un arrêté ministériel du 28 février 1952 qui a interdit d'utiliser le sel des mines de potasse pour la consommation domestique. Une décision totalement injustifiée si l'on en croit aussi bien l'Académie nationale de médecine que la section de l'hygiène de l'alimentation du conseil supérieur de l'hygiène publique de France, qui ont fait savoir en 1955 que le sel provenant des potasses d'Alsace est parfaitement utilisable dans l'alimentation humaine, à condition qu'*« il ne renferme pas plus de 0,5 % de chlorure de potassium »*. Des analyses ont été effectuées. Elles attestent que celui-ci est consommable. Or, cet arrêté n'a jamais été abrogé.

La Compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est (C.S.M.S.E.), qui contrôle près de 70 % du marché du sel en France, affirme qu'elle n'est pour rien dans cette interdiction. Elle précise qu'il peut toujours y avoir *« un accident de fabrication, et qu'on ne peut pas prendre le risque d'empoisonner toute la population sous prétexte de dépolluer le Rhin »*. Y aurait-il plus de risque de fausse manœuvre dans cette industrie que dans une autre ? Certainement pas. Dans tous les cas, ce créneau, même s'il est très rémunérateur, ne saurait être qu'un petit débouché, car l'utilisation du sel pour la consommation humaine ne progresse guère d'une année sur l'autre.

Mais il reste tous les autres. Et ils sont nombreux. L'industrie, qu'elle soit chimique ou autre, n'est-elle pas grosse consommatrice ? Pourquoi n'a-t-on jamais réussi à implanter une soudière sur les bords du Rhin alors que la matière première était proche et disponible ? Pourquoi le projet de plate-forme chimique n'a-t-il pas abouti ? Enfin pourquoi n'a-t-on tout simplement jamais construit une saline pour produire du sel cristallisé ?

La saline indésirable

La saline ? Les pouvoirs publics s'y sont toujours refusés. De fait les crédits n'ont jamais été débloqués alors que le Ve Plan prévoyait entre 1964 et 1970 un taux d'accroissement de la production de chlorure de sodium en France de 4,5 à 5 % par an. L'Etat, qui contrôle à 100 % les M.D.P.A., y aurait pourtant trouvé son compte, puisque la réalisation d'un tel projet aurait permis d'accroître la rentabilité de la société et de combler le déficit.

Il faut croire que tel n'était pas le but de l'Etat puisque le projet de M. Claude Cheysson qui fut directeur du directoire de l'E.M.C., n'a jamais vu le jour. Seul un petit atelier de production (30 000 tonnes) a fonctionné à la mine d'Anna. Il a disparu avec la fermeture de ce puits. Un autre était prévu également à la mine Marie-Louise. Il n'a jamais été ouvert. Aujourd'hui, face aux récriminations des Néerlandais, le groupe de travail chargé après la visite du président de la République en Alsace d'étudier l'avenir du bassin potassique, a lui aussi, émis l'idée, le 14 décembre dernier, de créer une saline à Mulhouse. Qu'en sera-t-il ? Selon M. Pierre Weisenhorn, député (R.P.R.) du Haut-Rhin — le parlementaire qui a mené la bataille contre la convention de Bonn et le projet d'injection du sel dans le sous-sol — les représentants des M.D.P.A. se seraient abstenus lors du vote...

Le projet en tout cas continue de susciter une véritable levée de boucliers. Les producteurs de sel estiment que les capacités de production excèdent largement les besoins et ont même publié, dans plusieurs quotidiens, une page entière de publicité au titre explicite : « Pour sauver la potasse faut-il sacrifier le sel ? », et un comité de défense de la chimie et du sel vient de se constituer à l'initiative de M. Roger Boileau, sénateur de Meurthe-et-Moselle (Union centriste).

Bref, la saline a toujours été indésirable, comme le fut par le passé le projet d'installation d'une plate-forme chimique et d'électrolyse du chlorure de sodium. Celle-ci était pourtant expressément prévue par la commission de travail sur l'avenir des mines de potasse en 1965. M. Olivier Guichard l'avait même promise. Elle non plus pourtant ne verra jamais le jour. Seule une usine d'engrais composée fut bâtie à Ottmarsheim.

Les conclusions de la commission de travail qui avait pour but de diversifier les activités de mines de potasse tout en réduisant la pollution du Rhin resteront lettre morte. Le directeur général des M.D.P.A. de l'époque a sans aucun doute été victime de sa volonté de mettre en œuvre lesdites conclusions. Il fut aimablement prié de quitter ses fonctions. Les géants de l'industrie de la soude et du chlore ne voyaient certainement pas d'un bon œil un concurrent s'installer à leur porte. Ils n'auraient vraisemblablement pas apprécié non plus qu'une soudière soit construite en Alsace, sur les bords du Rhin. Là aussi le projet restera dans les cartons alors que celles-ci se sont développées en Lorraine. A l'E.M.C. on prétend qu'il n'y a jamais eu de place pour ce type de fabrication.

On constate donc qu'aucune des tentatives des M.D.P.A. pour commercialiser le sel ou produire du carbonate de soude et de la soude n'a abouti. N'aurait-on pu au moins transporter la saumure d'Alsace en Lorraine par saumoduc, plutôt que de la tirer du sol après avoir injecté de l'eau ? On pourrait ainsi utiliser jusqu'à 2,5 millions de tonnes de sel. L'idée n'est pas nouvelle. Le saumoduc n'a pourtant jamais été réalisé. Certains en Lorraine y sont opposés en affirmant qu'il entraînerait du chômage. « *Faux*, répondent les promoteurs du projet. *Les ouvriers employés à la dissolution seront utilisés par le saumoduc. Et pourquoi pomper des saumures alors que nous avons du sel, qu'il revient moins cher et que nous pouvons vous le fournir.* » En définitive, Rhône-Poulenc à la Madeleine, Solvay à Dombasle et la C.S.M.S.E. à Varangeville seraient prêts à examiner sérieusement la réalisation de ce saumoduc.

Il est cependant un secteur dans lequel les M.D.P.A. ont réussi une percée significative : celui du sel de déneigement qui, lui, est en pleine expansion (un million de tonnes prévues cette année). Mais les choses ne se sont pas faites sans mal. Les M.D.P.A. « viennent » aujourd'hui partager près de 55 % du marché avec la C.S.M.S.E. Mais une véritable bagarre, qualifiée dans les milieux professionnels de « *guerre* » du sel a opposé les deux groupes industriels. L'armistice était signé depuis longtemps quand une directive du 4 septembre 1978 pour l'organisation et l'exécution du service hivernal émanant de la direction des routes a demandé que le sel soit d'une pureté au moins égale à 90 % (celui des M.D.P.A. l'est à 85 %). Nouveau coup dur ! La directive précise cependant que *« certains produits ayant des teneurs en chlorure plus faibles peuvent néanmoins présenter un intérêt sur le plan local »*. Reste que si les M.D.P.A. veulent être concurrentielles, elles doivent améliorer la qualité de leur produit de ce qui a pour conséquence d'augmenter son prix de revient. Attiré par ce marché lucratif, Solvay a fait depuis quelque temps déjà son entrée sur le marché. Cette firme s'est déjà implantée dans les départements de l'Est et vient de soumissionner à deux reprises à la ville de Paris. Son sel est plus cher mais pratiquement pur. Solvay à long terme peut-il inquiéter les M.D.P.A. ?

Que penser de tout cela ? La première conclusion que l'on peut tirer est que les pouvoirs publics n'ont guère incité, c'est le moins que l'on puisse dire, à la commercialisation du sel des M.D.P.A. Les « saliniers ont fait le reste ». Faut-il parler d'un cartel européen ?

M.D.P.A. : Mines domaniales de potasse d'Alsace.
S.C.P.A. : Société commerciale de potasse d'Alsace.
S.C.M.S.E. : Compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est.
E.M.C. : Entreprise minière et chimique.
Comité des salines de France qui regroupe la C.S.M.S.E., les M.D.P.A., Solvay, les salines d'Einville (Meurthe-et-Moselle), les salines Cérébos, la compagnie fermière de Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) et la fédération des producteurs de sel de l'Atlantique.

(1) *Dans une tonne de sylvinite, le minerai de potassium, on extrait 250 kilos de potasse et 600 kilos de chlorure de sodium (sel), le reste étant constitué d'impuretés.*

Prochain article :

VOUS AVEZ DIT CARTEL ?

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Un nouveau directeur et un plan de redressement

Le zoo de Vincennes montre les dents

AVEC ses fausses rivières, ses *faux* rocs, son faux rocher dont les 72 mètres bornent l'est parisien, le zoo de Vincennes est un rêve d'enfant dont les difficultés financières provoquent aujourd'hui des sommeils difficiles aux adultes (1).

Cette arche de Noé abrite dans ses flancs 400 à 420 mammifères (115 espèces) et 680 à 700 oiseaux (130 espèces). Ils engloutissent, ou dévorent, quotidiennement 250 kilogrammes de viande, 150 de poisson, 150 de luzerne, 700 de foin, 170 de paille, 200 de salades, choux et carottes. Pour abreuver les pensionnaires, nettoyer, chauffer, éclairer les installations il faut chaque année 500 à 700 tonnes de coke, 200 000 mètres cubes d'eau, 300 000 kWh ; 125 employés travaillent là, dont 45 s'occupent exclusivement des animaux.

Véritable entreprise, le budget du zoo tourne entre 7 et 8 millions de francs. Pour 55 % cette somme est absorbée par les salaires. « *On ne ferme jamais, alors il faut du personnel* », explique M. Jean Ringard, directeur adjoint du parc zoologique. Le poste nourriture, lui, ne fait que 1,3 million de francs. Les rentrées proviennent pour 90 % des entrées. Les 10 % restants viennent de sources diverses : redevance des concessionnaires (boutiques de gaufres, etc.), droits pour tourner des films (500 F par jour pour un documentaire, 2 500 F pour une œuvre de fiction tournée par la télévision, 5 000 F pour le cinéma)...

Doté d'un budget autonome, le zoo ne reçoit aucune subvention. Par contre, le ministère de tutelle, celui des universités, prend à sa charge le salaire d'une dizaine de personnes. Ce n'est pas avec de tels moyens que « Vincennes » pourra raccrocher au peloton de tête des établissements modèles : Anvers et Bâle, deu zoos urbains qui ont fourni de gros efforts depuis cinq ans, pour ne citer que ces deux-là.

Pour redresser la barre, le prix d'entrée a été porté à 8 F depuis octobre 1979. C'est insuffisant aux yeux du nouveau directeur, le professeur Doumenge, arrivé en août dernier, qui souhaite le porter le plus rapidement possible à 10 F. Après plusieurs années de léthargie, une volonté nouvelle se fait jour pour redonner au zoo de Vincennes, sinon la jeunesse avec des équipements sophistiqués (nuit artificielle pour les animaux nocturnes, glaces remplaçant les barreaux...), du moins pour effacer le poids des ans.

L'action de M. Doumenge va porter dans l'immédiat sur deux lignes directrices : obtenir des pouvoirs publics la rénovation de certains bâtiments, celui des félins est en très mauvais état, et probablement celui des grands singes ; changer la présentation des perroquets ; modifier les collections. Des rhinocéros d'Afrique nés dans un zoo anglais seront là au plus tard l'été prochain et des loups sont également attendus. Ils seront présentés dans un parc selon une nouvelle formule. Ce sont les animaux les plus demandés par les enfants.

D'autre part, le nouveau directeur va plaider la cause de son établissement auprès de la mairie de Paris, propriétaire du bois de Vincennes. La création d'une commission municipale chargée d'étudier divers projets serait envisagée. Elle aura certainement à examiner la création de parking et, pourquoi pas, une extension du parc.

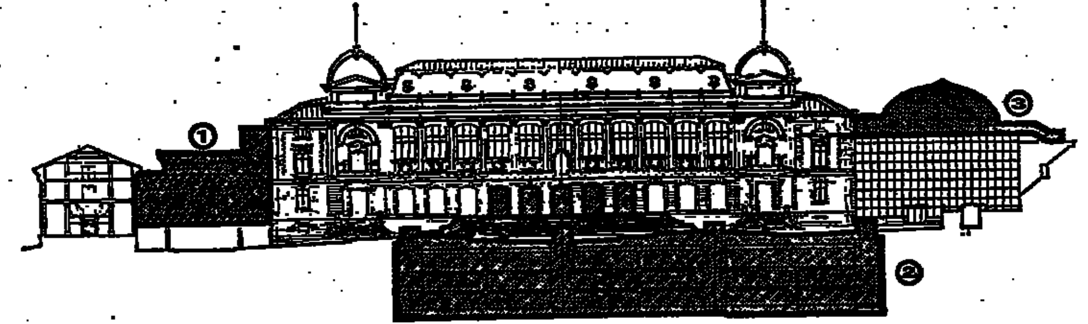
Le remède sera suffisant pour remettre à flot l'ensemble, qui paraissait voué à sombrer tôt ou tard dans le délabrement. Mais sera-t-il assez efficace pour stopper la lente hémorragie des visiteurs ? Ils étaient un million quatre cent mille à franchir les guichets à la fin des années 60 ; aujourd'hui ils ne sont plus qu'un million deux cent mille. Il faudrait trois cents à cinq cent mille visiteurs de plus. Sans eux, rien de durable ne peut être fait.

FRANCIS GOUGE.

(1) Ouvert au public le 2 juin 1934, le parc zoologique de Paris, situé dans le bois de Vincennes, au 53, avenue Saint-Maurice, Paris-12e, est un service du Muséum national d'histoire naturelle. Il couvre une superficie de 17 hectares.

150 millions de francs pour remettre à neuf le Muséum national d'histoire naturelle

De nouvelles pancartes sont apparues un peu partout sur les grilles du Muséum national d'histoire naturelle, à Paris : « Fermé pour travaux ». Les visiteurs ne peuvent plus pénétrer dans la volière du quai Saint-Bernard. La célèbre rotonde construite sous l'Empire en forme de légion d'honneur, résidence des girafes et des buffles, a clos ses portes. La volière des rapaces, dont le style et l'inconfort 1830 n'ont pas empêché un condor d'y couler des jours paisibles pendant soixante-cinq ans, va être rasée. Quant à la grande galerie de zoologie, fermée depuis quinze ans, elle se cache maintenant derrière de hautes palissades. Le vieux Muséum se replie sur lui-même pour subir une cure de rajeunissement. Il en avait bien besoin.



Plan de rénovation de la galerie de zoologie. Outre l'aménagement d'une vaste salle réservée aux expositions temporaires dans le sous-sol de la galerie, l'ouverture de cinq portes-fenêtres et la construction d'un escalier en façade, les architectes prévoient l'édification des trois bâtiments annexes : 1) un hall d'accueil pour les scolaires ; 2) un silo souterrain de stockage des collections, la zoothèque ; 3) une galerie des cétacés, le cétaceum.

La rouille ronge les cages, les pierres s'effritent et la plupart des installations qui datent du siècle dernier montrent des ans l'irréparable outrage. Même dans la bibliothèque, cube de verre et d'acier accolé récemment, et sans aucun souci d'harmonie, à la grande galerie, la pluie inonde d'inestimables collections d'ouvrages anciens. La présentation des animaux vivants comme celle de leurs ancêtres naturalisés n'est plus du tout au goût du jour. Même si plusieurs galeries comme celles d'entomologie, de minéralogie et de paléobotanique ont été rajeunies, le Muséum, qui ébahissait autrefois les foules, ne fait plus sourire les enfants gâtés de la télévision.

La galerie de zoologie, majestueux édifice Belle Epoque, recèle pourtant des trésors, amassés depuis le dix-septième siècle par des générations de naturalistes.

On y dénombre un million cent cinquante mille spécimens de mammifères, d'oiseaux, de poissons et d'insectes. L'immense nef de métal que Baltard aurait pu signer ressemble à une arche de Noé. Eléphants, girafes, bovidés de tout poil, gigantesques cétacés s'y côtoient (*le Monde* du 3 avril 1973). Mais ce bestiaire empaillé est desséché par un chauffage intempestif, brûlé par les rayons ultra-violets qui tombent de la verrière, couvert de poussière et parfois rongé par l'humidité des gouttières. Un fantôme y rôde. Celui de Victor Jacquemont, globe-trotter et naturaliste du siècle dernier, qui, des quatre coins du monde, envoyait régulièrement à Paris des caisses de spécimens. En ouvrant le dernier arrivage venant de Bombay, on trouva son cadavre pieusement momifié par ses porteurs. On l'a inhumé sur place (1).

Voilà plus de quarante ans qu'on songe à réparer et à moderniser cet édifice hors du commun. En 1976, enfin, le secrétariat d'Etat aux universités a accepté le plan de rénovation (*le Monde* du 3 juillet 1976 et du 25 février 1978). Mais comme au Muséum le temps semble suspendre son vol, on vient à peine de commencer les travaux.

On va d'abord enfouir dans le jardin, devant le bâtiment, un blockhaus de trois étages, hermétique, climatisé et surveillé par des caméras de télévision intérieure. Ce sera la zoothèque, conservatoire des spécimens les plus précieux, interdit au public, où les chercheurs eux-mêmes n'auront le droit que de passer une heure. Ce Fort-Knox de la zoologie recèlera aussi dans ses bocaux un demi-million de litres d'alcool.

Le sol de la grande galerie va être creusé de 8 mètres pour abriter les expositions temporaires. Avec ses collections allégées, sa muséologie repensée, une cafétéria, des halls d'accueil, le bâtiment sera enfin digne des musées étrangers. Pour évacuer les trois mille deux cents visiteurs qu'il pourra accueillir simultanément, les architectes ouvrent, en façade, cinq portes-fenêtres sur un nouvel escalier monumental.

A l'est, une annexe recevra les écoliers en visite que l'on mettra en condition avant de les expédier dans le saint des saints par toute une machinerie d'escalators. Mais, avec tout cela, il n'y avait plus de place pour les six squelettes de baleines dont certains mesurent 32 mètres de long et pèsent 8 tonnes. On a décidé de les loger dans un « cétaceum » juché sur la bibliothèque et qui redonnera à la fois de l'étanchéité et du charme à ce vilain édifice.

Pendant les travaux, les troupeaux de grands mammifères naturalisés seront au secret dans une structure gonflable montée dans les jardins.

A la ménagerie aussi les choses vont changer. On refait le toit de la fauverie. Les lions, qui se sentaient à l'étroit, sont partis à Vincennes. Mais les panthères de Chine semblent se plaire puisqu'elles se reproduisent à qui mieux mieux. De la rotonde, qu'il faut entièrement restaurer, les girafes et les buffles après l'hippopotame et l'éléphant déménageront pour le zoo. On songe à les remplacer par des animaux domestiques : une ferme en plein Paris.

Les ours bruns, dont on a refait la fosse, ne semblent pas s'étioler d'ennui surtout depuis qu'on leur offre comme jouets les effigies de cire des hommes politiques. Ils se sont beaucoup divertis avec celle de Georges Marchais, offerte récemment par des militants de droite...

Mais ce sont les rapaces surtout dont la vie va changer. On leur construit vingt-deux studios grillagés et paysagés de 25 à 60 mètres carrés, dans lesquels aigles et vautours pourront mener la vie de famille. On a prévu pour eux haies brise-vent, baignoires et loges de nidification. La grande volière recevra un coup de badigeon et surtout un bassin refait à neuf avec — comble de luxe — un simili marais qui sera le paradis des oiseaux d'eau. La petite singerie elle-même — bâtiment provisoire datant de 1934 — est en réfection. On y reconstitue un coin des tropiques, végétation, oiseaux et température inclus.

Le devis total de ces importants travaux dépasse 150 millions de francs, dont une trentaine sont déjà débloqués. Leur durée s'étalera sur huit ans, mais l'ouverture au public des installations achevées commencera dès la fin de cette année : petite singerie d'abord puis, en 1981, les cages des rapaces, la galerie des baleines en 1982, etc. Après quarante ans de malheur, le vieux Muséum national paraît donc sauvé.

Mais au dernier moment — ultime péripétie — on s'est aperçu qu'avant de creuser la zoothèque il fallait déplacer des conduites de gaz, d'électricité et de téléphone. Les administrations sont disposées à modifier leur réseau à condition qu'on leur paye le prix du chantier. Patatras, tout est à nouveau stoppé, à cause de cette rallonge imprévue. Et les naturalistes au désespoir se demandent s'ils pourront fêter, en 1989, le centenaire de la galerie de zoologie en la rouvrant au public. Après une éclipse de près d'un quart de siècle, ce ne serait tout de même pas trop tôt...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *La Vie de Victor Jacquemont*, livre écrit par plusieurs professeurs du Muséum, est en vente à la bibliothèque, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5e.

TRAFIC

Éléphants sans défense

L'ELEPHANT d'Afrique atteindra-t-il l'an 2000 ? La question se pose lorsque l'on connaît l'intensité du trafic de l'ivoire entre certains pays d'Afrique et l'Europe.

La Ligue française des droits de l'animal (1) a récemment effectué à ce sujet une enquête qui complète les données recueillies par *Monitor*, une fédération d'associations américaines pour la protection de la faune. Environ 82 tonnes de défenses d'éléphant sont entrées en France entre le 1er janvier 1978 et le 30 juin 1979. Elles représentent en valeur marchande, 23 556 francs au départ de l'Afrique. C'est le Zaïre qui a exporté la plus grosse quantité d'ivoire (30 tonnes) ; il est suivi, dans l'ordre, par le Congo (20 tonnes), le Tchad (13 tonnes) et la République Centrafricaine (11 tonnes).

Ces chiffres appellent quelques remarques : les défenses provenant du Tchad et du Congo étaient certainement entrées dans ces pays à partir de la République Centrafricaine, car les éléphants, surtout ceux de savane, les plus grands, sont rares dans ces pays.

C'est d'ailleurs en Centrafrique et au Zaïre qu'ont eu lieu les plus grands massacres d'éléphants. Du temps de Bokassa, toutes les deux ou trois semaines, une colonne de camions militaires arrivait à Bangui : ils étaient chargés de défenses d'éléphants, qui étaient déposées sur le terrain de parade de la gendarmerie. Elles étaient ensuite embarquées pour la France.

Les aérodromes par lesquels s'effectuait ce trafic étaient, dans l'ordre, Orly, Roissy, Marseille, Le Bourget, Mérignac et Marignane. Il existerait à Paris quatre maisons d'importation de l'ivoire ; l'une d'elles a importé, en un an, 5 080 paires de défenses ! Quelques ateliers parisiens travaillent l'ivoire, mais la plus grande partie de la marchandise repart pour la Chine, Hongkong, Singapour ou le Japon, d'où elle revient, une fois travaillée, vers l'Europe de l'Ouest... ou l'Afrique.

Si la France est la plaque tournante d'un trafic aussi intense, c'est parce que les pays de l'Afrique francophone ont des liaisons financières préférentielles avec elle. Pour sa part, la Belgique reçoit, chaque année, de 100 à 120 tonnes d'ivoire brut en provenance du Zaïre. Celui-ci est également travaillé en Extrême-Orient.

En 1979, un grand nombre d'éléphants ont été empoisonnés au Zaïre par des pesticides répandus dans les mares. Or, le ministre des affaires économiques de Belgique a précisé qu'en 1977 et 1978 son pays a livré 79 tonnes de ces produits au Zaïre. Il y a tout lieu de penser qu'une partie a été volée et a servi à décimer les éléphants.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les effectifs des éléphants d'Afrique fondent à une vitesse inquiétante. Comme on trouve de moins en moins d'adultes, ce sont les jeunes qui, maintenant, sont « chassés », comme en témoigne la petite taille des défenses récemment importées.

Convoités par les amateurs de safaris, qui ne revendent pourtant pas l'ivoire, et harcelés surtout par les braconniers, les éléphants reculent aussi devant l'extension des cultures. Certes, ils peuvent trouver refuge dans les parcs nationaux, mais ceux-ci sont vite trop petits pour satisfaire leur énorme appétit.

Les associations de protection animale s'inquiètent de cette situation. Elles souhaitent que soit stoppé le trafic d'ivoire. Un seul moyen : inscrire l'éléphant d'Afrique sur la liste des espèces dont la convention de Washington, ratifiée par la France, interdit le commerce. Il faut aussi que les habitants des pays riches sachent qu'en achetant un bibelot en ivoire ils contribuent à la disparition du plus grand animal terrestre de la planète.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) B.P. 67, 94201 Ivry-sur-Seine.



économie

SOCIAL

M. Giscard d'Estaing confirme sa volonté d'accroître la participation par l'actionnariat et le dialogue dans les ateliers

L'heure des réalisations va-t-elle enfin sonner ? Dans le discours que le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a prononcé dimanche 24 février, à Paris, lors de la remise des prix aux meilleurs ouvriers de France, la participation a été présentée comme l'une des priorités de la décennie 1980. Elle est à l'ordre du jour d'un comité interministériel qui doit siéger à l'hôtel Matignon mardi matin.

A court terme, rien de bien nouveau. Un projet de loi sur la distribution gratuite d'actions a été déposé par le gouvernement en 1979, et c'est en raison du calendrier parlementaire — la petite guerre d'usure que se sont livrée M. Barre, le R.P.R. et l'opposition — que ce texte n'a pas été examiné par les députés et les sénateurs. Un vote aura lieu cette année, et le président de la République n'a procédé qu'à un constat. Il n'a fait aussi que confirmer les orientations du gouvernement quand il a annoncé, qu'au-delà de ce texte sur la distribution d'actions, des initiatives seront prises sur « l'intéressement des travailleurs aux fruits de l'expansion » : un projet de loi gouvernemental sera lié à la proposition de loi de M. Claude Labbé sur le renforcement d'une participation financière permanente (« le Monde » du 19 janvier 1980) pour « rendre les Français propriétaires de la France », comme l'a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing. Rien de nouveau non plus quand le président manifeste l'intérêt des pouvoirs publics pour des formules qui donneraient le droit aux salariés d'« aborder dans l'atelier les problèmes concrets de l'organisation et des conditions de travail ».

Cette méthode, si elle était appliquée, permettrait enfin de ne plus placer la charrue avant les bœufs. Car des participations financières plaquées, il convient d'accorder aux salariés la possibilité d'exercer un pouvoir là où ils travaillent, là où ils peuvent avoir une influence sur leurs conditions de travail, la fabrication du produit et l'élaboration d'éventuelles marges bénéficiaires.

En groupant les diverses formules d'intéressement, le président de la République opte clairement pour une politique globale de participation et, du même coup, fait un geste non dénué de sens politique en direction du R.P.R., attaché aux conceptions gaullistes de l'organisation des entreprises. Mais il reste à voter, et surtout à appliquer. Et on ne peut qu'émettre un doute à la lecture d'un discours qui évoque le dialogue dans l'atelier sans parler d'un droit — pas plus que des devoirs — sur l'expression dans les ateliers. — J.-P. D.

Des « progrès décisifs » seront accomplis dans les années 80

Dans le discours qu'il a prononcé dimanche 24 février à Paris, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le président de la République, faisant allusion aux assemblées qui, dans la même enceinte, réunissaient en 1968 manuels et intellectuels, a déclaré :

« *Ce grand amphithéâtre voyait alors converger cols blancs, cols bleus et cols roulés. (...) Comme en 1789, comme en 1848, s'abaissaient les barrières nées du milieu, de la formation ou du niveau de vie.*

» *Mai 1968 est passé.*

» *Mais nous ne devons pas dédaigner les idées généreuses qui s'exprimaient alors, même si notre raison nous indique aujourd'hui qu'elles étaient souvent irréalistes.*

» *Parmi ces idées figure le refus du divorce entre travail intellectuel et travail manuel. Depuis 1974, je m'efforce de la faire progresser. Dans la société industrielle, le travail manuel a été peu à peu déprécié et le travail intellectuel valorisé (...).*

» *Il est clair — et cette vérité pénètre progressivement les esprits — que nous devons restaurer les valeurs que les sociétés antérieures à la société industrielle avaient exprimées et qui s'inscrivaient dans leurs traditions : la noblesse de la création, la valeur du travail artisanal fait avec patience et exactitude, la liberté d'un travail que l'homme conçoit, exécute et contrôle du début à la fin, le sens du geste bien fait qui transforme l'homme en artiste.* »

Après avoir félicité « *tous les lauréats meilleurs ouvriers de France* », et souligné l'importance du symbole qu'est la remise de ces prix par de grands intellectuels français, M. Valéry Giscard d'Estaing a rappelé les efforts qui ont été accomplis, depuis cinq ans, pour améliorer les conditions du travail manuel. Puis il a annoncé des mesures en faveur des manuels.

Le système éducatif et la formation professionnelle seront améliorés ; « *un nouveau programme prioritaire va être défini pour l'année 1980* » afin de permettre aux salaires manuels de rattraper leur retard ; les conclusions de la mission Giraudet sur l'aménagement du temps seront « *examinées avec beaucoup d'attention* ».

« Un mode de vie »

Mais c'est sur la participation que le président a insisté :

« *L'information et la participation dans la vie au travail ne sont pas des voies de recours que l'on découvre seulement lorsque tout va mal. Ce sont des besoins fondamentaux de l'homme au travail* », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « *La participation devra accomplir des progrès décisifs au cours de la décennie 1980.* »

» *La participation ne saurait être une formule creuse. Elle doit devenir un mode de vie. C'est pourquoi le Parlement aura à se prononcer, au début de la prochaine session, sur un projet de loi qui permet aux sociétés de distribuer, gratuitement et directement, à leurs salariés, 3 % de leur capital social.*

« Pour la réconciliation des Français »

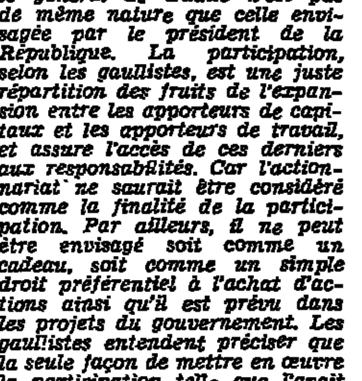
» *D'autres propositions, dont l'objectif est notamment d'aider, en permanence, les salariés à acquérir des actions de leur entreprise seront également examinées. Ces lois feront progresser, dans le domaine de l'entreprise, l'orientation que j'ai indiquée à plusieurs reprises* : rendre les Français propriétaires de la France, *c'est-à-dire de tous les biens qui composent notre patrimoine, y compris notre patrimoine industriel (...). Le gouvernement a souhaité que les organisations patronales et syndicales s'interrogent sur le développement de procédures souples, permettant aux travailleurs d'aborder dans l'atelier, par un dialogue avec la maîtrise et l'encadrement, les problèmes concrets de l'organisation et des conditions de travail.*

» *Dès que le bilan de ces conclusions sera établi, le gouvernement examinera les moyens de faire progresser dans l'avenir cette idée, afin que chaque travailleur et que chaque travailleuse puisse participer effectivement aux décisions qui concernent directement l'exécution de ses tâches.*

» *Les deux initiatives que je viens d'annoncer ne sauraient à elles seules résumer l'idée de participation.*

» *Cette idée doit trouver son expression dans tous les domaines, sociaux, financiers et institutionnels. Elle constituera la réponse globale, ordonnée, paisible et progressive, à ceux qui avaient, par erreur, mis leur espérance dans les deux systèmes opposés mais également utopiques de l'autogestion et du collectivisme.*

» *Cette idée contribuera, comme je m'efforce de le faire, à la réconciliation des Français avec eux-mêmes, étudiants et ouvriers, savants, intellectuels et travailleurs manuels, mais aussi hommes et femmes, personnes âgées et jeunesse active, citadins et ruraux, Français et immigrés. En tant que chef de l'Etat, ma tâche est de réunir des hommes différents autour d'un idéal commun.* »



(Dessin de CHENEZ.)

M. PONS (R.P.R.) : la « troisième voie » préconisée par le général de Gaulle n'est pas celle qu'envisage M. Giscard d'Estaing.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a commenté, lundi matin 25 février, les propos du chef de l'Etat sur la participation. Il a déclaré : « *Le R.P.R. a pris acte des déclarations du président de la République. La prise de position du chef de l'Etat donne l'espoir que les trois propositions de lois R.P.R. sur la participation des salariés aux valeurs d'actif intégrées au capital et sur leur participation à l'élaboration des décisions dans les entreprises seront inscrites par le gouvernement à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire.*

» *Or le gouvernement n'a jamais marqué pour elles aucun intérêt. Ce volontaire oubli procède certainement de la différence fondamentale existant entre les propositions gaullistes et les intentions du gouvernement. En effet, la* « troisième voie » *préconisée par le général de Gaulle n'est pas de même nature que celle envisagée par le président de la République. La participation, selon les gaullistes, est une juste répartition des fruits de l'expansion entre les apporteurs de capitaux et les apporteurs de travail, et assure l'accès de ces derniers aux responsabilités. Car l'actionnariat ne saurait être considéré comme la finalité de la participation. Par ailleurs, il ne peut être envisagé soit comme un cadeau, soit comme un simple droit préférentiel à l'achat d'actions ainsi qu'il est prévu dans les projets du gouvernement. Les gaullistes entendent préciser que la seule façon de mettre en œuvre la participation telle que l'avait conçue et définie le général de Gaulle est de prendre comme base de discussion les propositions de lois R.P.R.* »

UNE EXPÉRIENCE DE « TRAVAIL EN ILOT »

Revalorisation des tâches et gain de productivité

L'usine Renault de Choisy-le-Roi, dans la banlieue sud de Paris : 50 000 mètres carrés de pelouses et de parkings, 50 000 mètres carrés de bureaux, d'entrepôts et d'ateliers. Dans l'un de ces derniers, où fut construite en 1955 la première rame de métro sur pneus, la production — orientée depuis lors vers l'automobile — comporte depuis quelques années un étrange service après-vente : celui de l'« échange standard », où l'on retape les moteurs de la marque devenus trop vétustes, ou qui ont été abîmés lors d'un accident. On conserve uniquement la carcasse, tandis que les organes principaux sont usinés à nouveau ou remplacés par d'autres, identiques aux originaux. En somme, un moteur tout neuf contre un vieux.

Pour casser la chaîne

C'est dans cet atelier que se déroule une expérience particulière, — comme on le tente mais avec moins de résultats, nous affirme-t-on, chez Volkswagen en République fédérale d'Allemagne et chez Volvo en Suède. Une nouvelle organisation du travail, en effet, a été mise en place en 1973 pour casser la chaîne de montage traditionnelle, mais le nouveau système n'est opérationnel que depuis l'automne dernier.

Avant, c'était le rythme infernal des *Temps modernes*. Pour refaire un moteur, il faut cent dix opérations ; chaque pièce, séparément, était démontée, traitée, remontée par le même rang d'ouvriers. Travail monotone et répétitif. Le même geste plusieurs milliers de fois par jour, pendant toute une vie, devant cette chaîne qui avançait inexorablement. Lorsqu'un homme quittait son poste pour aller aux toilettes, il devait se faire remplacer.

« *Pour l'ouvrier, l'esclavage. Pour nous, une gestion difficile, une perte de productivité* », déclare M. Lucas, responsable des conditions de travail au niveau du groupe Renault. Aujourd'hui, la chaîne a été remplacée par des îlots de trois personnes : deux aux postes de montage, la troisième au banc d'essai. Il leur est permis de permuter. Mais chacune, désormais, monte entièrement quatre moteurs côte à côte, puis contrôle elle-même son travail au banc d'essai.

« *Enrichissement des tâches* », mais aussi suppression des manutentions : au lieu du train à bandes, ce sont des balancelles automotrices, suspendues à un mètre du sol, qui apportent à l'ouvrier, sur sa propre commande, les blocs-moteurs et les pièces neuves ou « *re-usinées* ». Chaque balancelle ressemble à l'étal d'un commerçant : les roues dentées, les ressorts et autres pièces détachées sont disposés dans un ordre déterminé, chacun à sa place, dans des soucoupes ou amarrés comme chapelets de saucisses à des crochets de boucher. En amont de cette panoplie, un stock intermédiaire, un ascenseur programmé au moment même, en fonction des besoins.

Le temps d'une cigarette

L'ancienne chaîne imposait à chaque opérateur le même rythme. Ici, le montage réclame un soin plus méticuleux, et l'ouvrier qui remplace un joint est responsable de la qualité de son travail. Certes, il reste un minimum de contraintes. Chaque équipe de trois hommes est tenue de fabriquer quarante moteurs par jour, soit environ treize moteurs par personne. Mais l'ouvrier, seul devant ses quatre moteurs, peut acquérir une certaine avance sur son programme et arrêter la mini-chaîne s'il le désire, « *pour aller fumer une cigarette, participer à une partie de football de table dans la salle de repos ou téléphoner à sa petite amie* », affirme plaisamment M. Pageaud, directeur de l'usine de Choisy-le-Roi.

Bien sûr, ce n'est pas par simple grandeur d'âme que les dirigeants de Renault ont entrepris, dans le cadre de leur politique sociale et industrielle, cette « *restructuration des tâches* », même si cette opération spécifique, parmi beaucoup d'autres, s'accompagne de progrès importants dans le domaine désormais classique de la sécurité, de l'environnement des postes — dans un atelier clair, égayé de couleurs vives — et de la diminution de pénibilité. Les moyens d'études scientifiques de la charge de travail physique et nerveuse sont encore du domaine de la recherche. Mais il est prouvé que le rythme cardiaque a nettement diminué chez les salariés qui effectuent des besognes diversifiées, notamment au banc d'essai. D'où une meilleure productivité.

Le système de montage hors chaîne mis en place à Choisy concerne, pour l'instant, moins de soixante-dix personnes. Mais, d'ores et déjà, l'on peut mesurer les résultats : en 1950, l'atelier « *d'échange standard* » montait trente moteurs par jour. Il en fournit à présent quatre cents. L'absentéisme, qui atteignait environ 20 % sur les chaînes, ne dépasse plus la moyenne de 13 %, malgré tout assez élevée pour la région parisienne. Depuis 1973, c'est-à-dire depuis l'instauration du travail en îlot, l'usine a construit cent quatre-vingt-six mille moteurs rénovés et la production continue d'augmenter, car la somme des gestes épargnés permet de diminuer les temps de fabrication. « *C'est grâce à ce gain de production,* affirme le directeur, *que l'on a maintenu en vie le service « échange standard », malgré la crise du pétrole.* »

5 % de mieux qu'un O.S.

Pour les salariés, cette évolution s'est-elle traduite par une réelle amélioration des conditions de vie ? Pour l'instant, pas question d'horaires mobiles, précise M. Lucas, ni d'horaire écourté. Il faut « *éviter le danger d'un travail bâclé* ». Le système de chronométrage n'est pas près de disparaître et, comme le répète M. Lucas, « *Il ne faut pas se faire d'illusions, nous restons tributaires des normes de compétition et des conditions du marché industriel* ». Ce qu'en pensent les travailleurs ? « *L'usine, c'est toujours l'usine,* dit l'un d'entre eux (moyenne d'âge : quarante ans). *Mais on préfère quand même ce nouveau système. Et maintenant un moteur, au moins, on sait ce que c'est.* »

Au début, les syndicats ont rechigné. Ils étaient d'accord sur le principe, mais entendaient monnayer le gain de productivité. Ils ont fini par accepter ce procédé du travail en îlot, qui permet à d'anciens O.S., en trois mois de formation — non payée, dispensée après les heures de travail, — d'accéder à la catégorie d'ouvrier professionnel P. 1, voire P. 2, lorsque le nouveau système, ayant fait ses preuves, sera généralisé.

Mais les salaires restent faibles malgré cet accroissement de production : 3 400 F brut par mois pour un P. 1 travaillant, selon l'horaire des 3 × 8, 41 h. 30 hebdomadaires, soit environ 5 % de plus qu'un O.S. à la chaîne. C'est sans doute la raison pour laquelle plus de la moitié des travailleurs en îlot, comme ceux des anciennes chaînes, sont des immigrés. Même « enrichi », le travail manuel fait toujours peur aux jeunes Français...

JEAN BENOIT.

A la Sorbonne, douze ans après

Dimanche, 16 heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne : sous l'œil charmeur des muses peintes par Puvis de Chavannes, M. Valéry Giscard d'Estaing préside la remise des diplômes aux meilleurs ouvriers de France. A ses côtés, sur l'estrade, quelques ministres, dix-sept personnalités de la science et de la culture parrainant les dix-sept représentants des professions manuelles à l'honneur ce jour-là. Couples assis côte à côte pour quelques instants, échanges sommaires mais que l'on souhaiterait lourds de sens...

M. Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, remet un diplôme à une jeune dentellière, Marie-Paule Boyer, venue du Puy. Celle-ci lui offre, en échange, la médaille commémorant le cinquantenaire des meilleurs ouvriers de France, tournoi organisé tous les trois ans. Puis c'est au tour du président de la République d'offrir à la lauréate la médaille de ce concours 1979. Les lauréats se succèdent. Quelques femmes, des jeunes. L'amphithéâtre est bondé, l'atmosphère confinée, mais chacun des deux mille invités se tait, digne. Parmi eux, menuisiers, mécaniciens, verriers, photographes en tenue de ville et cuisiniers dont les toques blanches rompent l'incognito. Les enfants attendent sagement. Les familles sont venues, nombreuses, accompagner les six cent quatre-vingt-onze lauréats. Le voyage n'était pourtant pas gratuit. Chaque lauréat a bénéficié d'une réduction de 20 % sur le billet de chemin de fer. L'employeur éventuel a couvert, à son gré, le complément. De ce succès au concours, il est vrai, l'entreprise, la ville, le département tirent quelque orgueil, indépendamment même de toute option politique. La valeur attachée au travail bien fait ne connaît pas de frontières.

Par la même occasion, M. Lionel Stoléru, maître de la cérémonie, a donné quelque écho supplémentaire à la quatrième semaine du travail manuel.

Les remises de médailles furent rapides. Et le président de la République put enfin prononcer le discours attendu. Travailleurs manuels et chercheurs intellectuels se retrouvaient ensemble à la Sorbonne pour la deuxième fois depuis mai 1968 et, comme alors, ont affirmé les organisateurs dans un raccourci saisissant, pour « *réussir le divorce entre travail intellectuel et travail manuel* ». — D. R.

DÉBUT DES ENTRETIENS ENTRE Mme PASQUIER ET LES SYNDICATS SUR LES DISCRIMINATIONS ENTRE HOMMES ET FEMMES AU TRAVAIL.

Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat à l'emploi féminin, devait entamer, lundi 25 février, ses entretiens avec les syndicats et le patronat, sur les discriminations entre hommes et femmes, en recevant dans l'après-midi une délégation de la C.F.D.T. conduite par son secrétaire général, M. Edmond Maire.

Il s'agit pour Mme Pasquier d'enregistrer les critiques et propositions des partenaires sociaux après la publication du rapport de M. Jacques Baudoin sur « Les discriminations et les disparités dans le travail féminin » (« le Monde » du 30 janvier 1980). Mme Pasquier doit recevoir F.O. mercredi, et la C.G.P.M.E. jeudi, puis les autres syndicats au cours de la première quinzaine de mars. Ensuite, elle devrait présenter des orientations au gouvernement.

Avant de se rendre au secrétariat d'Etat, la C.F.D.T. a présenté à la presse le dossier qu'elle comptait remettre à Mme Pasquier. La C.F.D.T. souligne l'« ambiguïté et l'inefficacité » de mesures de contrôle proposées par le rapport Baudoin et suggère des améliorations, notamment le renforcement des comités d'entreprise, la révision du code pénal (art. 416).

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La C.G.C. confirme sa percée à l'usine Alsthom-Belfort

De notre correspondant

Belfort. — Les élections au comité d'établissement qui ont eu lieu la semaine dernière à l'usine Alsthom ont connu une participation importante : 77,55 % (contre 76,28 % en 1977) dans le premier collège, 62,44 % (58,20) dans le deuxième et 64,81 % (60,81) dans le troisième.

Un mois après les élections professionnelles dans cette usine (*le Monde daté* 27 et 28 janvier), la C.G.C. confirme sa percée. Dans le troisième collège (ingénieurs et cadres) elle conforte ses positions. Le suppléant de M. Pierre Bey obtient même 82,28 % des suffrages. Dans le deuxième collège (employés, agents de maîtrise) la C.G.C. passe de 11,60 % (obtenus en 1967 avec F.O.) à 28,09 % des voix, prenant la deuxième place à la C.G.T. et enlevant un siège à la C.F.D.T. qui perd plus de dix points.

La C.F.D.T., pour sa part, conserve ses deux élus dans le premier collège (ouvriers) et y gagne près de sept points au détriment de la C.G.T. Cette dernière organisation, outre une perte sensible de suffrages (le solde des trois collèges est négatif pour elle de 222 voix) abandonne le cinquième siège qu'elle détenait dans le collège ouvrier. Celui-ci est enlevé par F.O. qui bénéficie de l'absence de la C.F.T.C., présente au scrutin de 1977.

La C.G.T. est au total la grande perdante de l'opération : l'UGICT, qui se voulait la seconde organisation représentative des cadres, l'est encore moins que la C.F.D.T., qui l'est déjà très peu elle-même...

P. M.

LES RÉSULTATS

Entre parenthèses sont indiqués les résultats des élections au comité d'établissement de 1977.

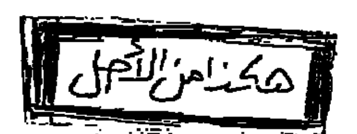
1er collège (ouvriers) : inscr., 4 815 ; C.G.T. : 1 778 voix, 50,52 % (57,15 %), suffr. expr., 3 519. Ont obtenu : 4 sièges (— 1 siège) ; C.F.D.T. : 1 273 voix, 36,17 % (29,50 %), 2 sièges (inchangé) ; F.O. : 453 voix, 12,87 % (8,62 %), 1 siège (+ 1). La C.F.T.C. ne présentait pas de candidat.

2e collège (employés, techniciens, agents de maîtrise) : inscr., 1 893 ; suffr. expr., 1 146. Ont obtenu : C.F.D.T. : 484 voix, 42,23 % (52,48 %), 1 siège (— 1) ; C.G.C. : 322 voix, 28,09 %, 1 siège (+ 1) ; C.G.T. : 248 voix, 21,64 % (23,20 %) ; F.O. : 92 voix, 8,02 %. En 1977, la C.G.C. et F.O. avaient présenté une liste unique qui avait obtenu 11,60 % des voix. La C.F.T.C. ne se représentait pas.

3e collège (ingénieurs et cadres) : inscr., 503 ; suffr. expr., 308 ; C.G.C. : 217 voix, 70,45 % (64,50 %), 1 siège (inchangé) ; C.F.D.T. : 67 voix, 21,75 % 19,18 %) ; UGICT-C.G.T. : 24 voix, 7,79 %.

● *L'accès des aciéries de Pompey à Pitres* (Eure), occupées par des grévistes depuis le 28 janvier, a été dégagé par un escadron de gendarmerie le 23 février au matin. Peu après, une manifestation de protestation a été organisée dans les rues de Pitres par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'Eure.





SOCIAL

Une nouvelle stratégie du progrès

(Suite de la première page.)

La seconde serait notre volonté de mettre les syndicats « en marge ».

Je cite ce texte car il me paraît profondément significatif. Significatif, parce qu'il est certain que les organisations syndicales comprennent que le monde change, que les entreprises changent et sentent que les stratégies sociales doivent changer. Significatif aussi, parce que les organisations syndicales refusent de tirer les véritables conséquences de ce changement et feignent de croire qu'il n'est qu'un prétexte pour les éliminer.

En fait, les nouvelles politiques sociales sont le fruit d'une longue évolution. Elles ne sont pas nées d'une réflexion dogmatique, mais de l'expérience des entreprises depuis trente ans. Un retour en arrière s'impose donc pour percevoir les étapes de cette transformation.

Première étape. En 1950, une loi a fait des conventions collectives le droit commun en matière de négociation. C'est sur cette base que s'est développé un tissu de conventions collectives à l'échelon des professions. L'objectif était de permettre aux entreprises les plus prospères d'aller au-delà de la convention collective, mais d'obtenir, en contrepartie, une stabilité plus grande dans les rapports sociaux.

Cette novation a fait long feu ! D'une part, ces contrats n'ont pas permis aux entreprises qui les avaient souscrits, de se soustraire aux revendications et aux actions professionnelles et nationales. D'autre part, ils ont été, souvent, remis en cause avant la date prévue, avant leur expiration. La politique sociale est, alors, redevenue l'affaire des branches professionnelles. Quant au C.N.P.F., il était amené à négocier et à signer de grands accords interprofessionnels, comme, par exemple, en 1958, la création d'une assurance-chômage ou plus tard les retraites complémentaires. Cette priorité donnée à la négociation interentreprises a eu pour conséquence d'affaiblir — très sensiblement — la vie sociale au sein de l'entreprise.

Deuxième étape. En 1970, notre accord sur la formation permanente, dont la dynamique n'a pas été soupçonnée immédiatement. En fait, l'existence dans les entreprises d'un budget consacré à la formation a déclenché la nomination de directeurs de formation, la création de directions des relations sociales. Ces directions ont mis en place des instruments d'analyse de la vie sociale de l'entreprise, des « tableaux de bord », des indicateurs sociaux, etc. La « gestion sociale » a, alors, conquis ses lettres de noblesse

En 1972, lors des assises de Marseille, les recherches menées sur l'amélioration des conditions de travail (souvenons-nous aussi du rapport patronal sur les O.S. en 1971 !) ont fait apparaître de nouvelles aspirations des salariés et la possibilité pour les entreprises d'y répondre. Nous affirmions à l'époque que nous n'avions pas à craindre ces nouvelles aspirations car c'était nous qui les avions suscitées. Cela était vrai. Mais les expériences sur les groupes de travail autonomes, sur l'enrichissement des tâches ont mis en valeur le rôle de la maîtrise, la nécessité de l'impliquer dans ces transformations, la nécessité de lui confier des responsabilités dans les domaines de l'organisation du travail, de la formation, de la promotion, etc.

En 1977, lors de nos assises de Paris, le nombre et la diversité des réalisations nous ont fait découvrir que cette évolution s'était accélérée au fil des années. Toutes avaient, cependant, deux points en commun : la politique sociale devait s'inventer et se vivre dans l'entreprise ; l'encadrement détenait les clés de toute transformation sociale.

Troisième et dernière étape. Les années de crise — et cela n'est pas un mince paradoxe — ont accéléré cette évolution. L'entreprise a dû s'adapter, c'est-à-dire se transformer, fermer des ateliers et en ouvrir d'autres, stopper des productions et en développer de nouvelles, transformer ses méthodes de gestion et de production. Tout cela bouleversait la vie des hommes au travail. Il a fallu expliquer, informer, *dialoguer, associer. L'encadrement* s'est trouvé engagé en première ligne. Il a fallu trouver des contreparties « qualitatives », par exemple améliorer la vie au travail, les méthodes de production, les postes de travail, etc. La « crise » a eu, en définitive, un effet bénéfique. Elle a resserré les liens au sein des entreprises. Elle a renforcé la nécessité d'une cohésion sociale de l'entreprise.

vivre dans l'entreprise. Elle doit, aussi, exister et se développer au niveau national. Et là, le rôle des syndicats est considérable.

Nous sommes profondément attachés à la politique contractuelle. Mais nous affirmons qu'elle ne peut ni ne doit être seulement une réponse aux revendications syndicales ou aux incitations des pouvoirs publics. Elle *doit être faite, aussi, d'initiatives* patronales.

Le dialogue social entre patronat et organisations syndicales ne se limite pas aux seules négociations, il est fait de débats et d'échanges d'informations.

Des centaines d'administrateurs patronaux et syndicaux se rencontrent, chaque jour, pour gérer des dizaines d'accords, au sein de centaines d'organismes : ASSEDIC, caisses de retraite, etc. C'est cela, aussi, la politique contractuelle.

Il existe aujourd'hui un champ de dialogue, des possibilités considérables de progrès social. D'abord, parce que les accords signés il y a quatre ans, dix ans, vingt ans, doivent être adaptés aux évolutions économiques et *sociales. Ensuite, parce qu'il y a* toujours des champs nouveaux à explorer. Mais dans une société étouffée par l'entrelacs des lois et des conventions, il *faut se* garder d'accroître la réglementation. Il faut que la règle nouvelle se substitue à la règle ancienne et ne s'ajoute plus à elle. C'est ce que nous avons fait avec succès pour l'indemnisation du chômage. C'est ce que nous voulons faire pour l'organisation du temps de travail. C'est ce qui serait possible de faire pour la réglementation sur le droit de licenciement : mise en place pendant une période de pénurie de main-d'œuvre, cette réglementation, aujourd'hui, se retourne contre l'embauche...

L'objectif que nous poursuivons est d'introduire plus de souplesse dans la société pour la rendre plus vivante et plus créatrice. *C'est faire preuve de réalisme*, car cela correspond à un véritable besoin. Cela suppose, cependant, de trouver un équilibre entre nos réponses aux aspirations des individus et les solutions collectives.

L'évolution vers une certaine individualisation des politiques sociales est à la fois inévitable et souhaitable. Inévitable parce que les mutations qui nous sont imposées l'exigent. Souhaitable car notre objectif est bien de développer, sans cesse, l'esprit de responsabilité et de liberté.

Le chef d'entreprise d'aujourd'hui est celui qui réconcilie la société avec le défi industriel. C'est l'homme de la décision sociale autant que de la décision économique, *distinction* qui nous apparaît de plus en plus arbitraire. L'entreprise, communauté de travail, peut de moins en *moins se permettre de dissocier* les données humaines, technologiques, macro-économiques ou internationales qui commandent son développement.

En définitive, le défi des années 80, c'est celui-là : c'est de permettre aux entreprises d'affirmer leur compétitivité dans un univers social, géopolitique et technologique en perpétuel changement.

FRANÇOIS CEYRAC.

Une grande diversité d'aspirations

Avec le recul du temps, on s'aperçoit nettement, aussi, l'évolution des aspirations des salariés. L'entreprise transforme la société. Mais l'entreprise change, aussi, sous la pression des transformations de cette société. Par exemple, les salariés reçoivent aujourd'hui une éducation, une information qui condamnent certains styles d'autorité et certaines méthodes d'organisation. L'élévation du niveau de vie transforme, *aussi*, les priorités sociales. Les arbitrages entre temps de travail, salaires et pénibilité des tâches se modifient. Dans une même entreprise, il peut y avoir, simultanément, des salariés dont les horaires qui réclament l'individualisation des postes de travail et d'autres qui préfèrent des formes plus traditionnelles de production, etc. L'élévation du niveau culturel crée un appétit d'information, de changement, de liberté et de responsabilité. L'élévation du niveau de vie crée une grande diversité d'aspirations et donc, pour y répondre, une individualisation des solutions.

Le principe des « politiques sociales individualisées » n'est pas né d'une réflexion en chambre, d'un calcul machiavélique du patronat. Il est le fruit d'une convergence, au fil des ans, entre des aspirations et des nécessités. C'est une réponse aux problèmes nouveaux posés par la gestion économique et sociale des entreprises. C'est une réalité que l'on ne peut nier, *ni éluder*.

Cette politique est la bonne car, répondant aux vœux des individus, elle est un élément de cohésion *sociale*. L'ampleur et la rapidité des transformations technologiques et économiques qui nous attendent exigent de renforcer constamment cette cohésion. Cela suppose d'agir dans trois directions : l'information, la formation et la concertation.

L'*information* est à la fois une *nécessité sociale face à un* monde incertain et dangereux et une arme économique au moment où il est nécessaire de mobiliser l'esprit d'innovation de tous. La capacité innovatrice des entreprises japonaises repose, pour une très large part, sur une circulation intense de l'information à tous les niveaux de l'entreprise.

L'entreprise est aussi, par excellence, pour les salariés le lieu de synthèse de *multiples* informations. Mais l'information doit être échange réciproque et dialogue. Elle s'appelle alors *« expression des salariés »*. Elle *doit* s'exercer le plus près possible de la vie quotidienne des salariés dans l'atelier ou le service et mettre en présence les salariés et l'encadrement. Cela implique que l'encadrement dispose de délégation suffisante pour informer, répondre, discuter. Cela signifie l'existence de structures décentralisées.

— Les entreprises ne se développeront et ne survivront que par des efforts considérables et permanents de productivité et de compétitivité. Cela exigera une transformation des emplois et, certainement, des *qualifications* élevées. La *formation* doit être l'instrument de cette adaptation permanente.

— L'encadrement constitue, plus que jamais, la clé de voûte de l'entreprise. Sur lui et particulièrement sur la *maîtrise* reposent non seulement l'effort de productivité de l'entreprise mais aussi sa cohésion sociale. Depuis 1974, nous avons expérimenté de multiples formes de *concertation*. Nous savons à présent que la concertation avec l'encadrement est une volonté plus qu'une structure.

Voilà quelques directions *essentielles* des politiques sociales des prochaines années. Elles ont toutes un point en commun : un pari sur l'homme. Le syndicat n'est pas condamné par cette évolution. Il n'est pas exclu ni rejeté. Mais il ne doit plus se considérer comme le seul dépositaire des intérêts des salariés. Le syndicat a une *place reconnue* par la loi dans l'entreprise. Les instances de représentation du personnel sont nombreuses. Ces instances nombreuses, enchevêtrées, laissent à l'organisation syndicale un champ d'action important.

Enfin la politique sociale doit, comme le dit un proverbe chinois, *« marcher sur ses deux jambes »* ! Elle doit s'inventer et se

AGRICULTURE

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Les commissions sénatoriales proposent des modifications au statut du sol

Nul écho de cette effervescence dans les travaux des commissions du Sénat, celle des affaires économiques et du plan saisie au fond, ou celles des lois et des affaires sociales saisies pour avis, qui ont rendu publiques le 22 février leurs conclusions. Si le rapporteur, M. Sordel, sénateur de la Côte-d'Or, est suivi par ses collègues, le Sénat sera aussi hardi que *l'Assemblée nationale*, mais pas plus en ce qui concerne les dispositions foncières de la loi, principal volet du projet qui, rappelons-le, en comprend trois autres avec *le dossier économique*, les mesures sociales et celles concernant l'aménagement rural.

Si les commissions sénatoriales innovent peu et ne proposent de modifier que modérément le texte de l'Assemblée, elles suggèrent cependant de le corriger sur deux points essentiels : le statut des conjoints d'exploitants et les baux de carrière. Si l'on s'en rapporte aux modifications projetées, il semble que les sénateurs ont eu l'oreille attentive au souhait des organisations professionnelles, et singulièrement ceux des jeunes agriculteurs.

M. Sordel, tout en approuvant les grands objectifs contenus dans *le texte, déplore son* laconisme à propos de la filière de progrès *« enseignement - formation permanente - recherche - développement »*, qui est par ailleurs présentée comme l'instrument fondamental du décollage de l'agriculture française. Les sénateurs souhaitent aussi renforcer l'insertion de l'agriculture dans l'économie globale en favorisant *« une politique de concurrence dans les activités de production, de transformation et de distribution »*. Mais ils s'interrogent, sans plus accorder de réponse que les députés, sur la compatibilité de cette concurrence avec le développement des organisations *de producteurs* et la généralisation des interprofessions. En outre, ils précisent, et c'est un atout, qu'une coordination est nécessaire entre les objectifs de la loi et les décisions communautaires.

Voici les principales modifications que souhaitent les commissions du Sénat :

● *Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire :* un certain renforcement de ses pouvoirs est espéré, puisqu'il serait appelé à *« délibérer »* au lieu d'être simplement *« consulté »*, mais tout en gardant son caractère consultatif... Il aurait deux attributions nouvelles : l'examen des demandes de reconnaissance des interprofessions et des règles de mise en marché dans les secteurs où ses interprofessions n'existent pas.

● *Fiscalité :* puisqu'un comité *d'étude travaille à une réforme* d'ensemble, il est proposé de supprimer la seule disposition de nature fiscale du projet de loi qui tendait à abaisser de 500 000 à *300 000 francs le seuil* d'assujettissement au régime d'imposition sur les bénéfices réels pour les exploitants qui se livrent à des cultures spéciales.

● *Fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires :* la commission introduit le recours devant l'administration fiscale pour le recouvrement des cotisations à payer.

● *Interprofessions :* les statuts devront prévoir une procédure d'arbitrage en cas de litige. Mais les sénateurs supprimeraient le recours éventuel à une juridiction de l'ordre judiciaire, qui avait été ajouté par les députés. Les cotisations à ces interprofessions et les amendes non payées pourraient être recouvrées par l'administration fiscale.

● *Statut du conjoint d'exploitant :* la commission rejette l'amendement Foyer, *« texte surprenant à plusieurs titres »*, qui créait un statut civil obligatoire pour les conjoints d'exploitants. *Elle propose le retour au texte du* gouvernement, qui assurait la cotitularité du bail et l'égalité des droits des conjoints à l'égard des organisations agricoles.

● *Répertoire de la valeur des terres :* la commission réintroduit l'idée gouvernementale selon laquelle la valeur de rendement servira de référence en matière de politique foncière, de fixation des fermages, de politiques sociale et fiscale. En attendant la mise en place de ce répertoire, le Sénat proposerait l'établissement d'un barème de référence de la valeur vénale moyenne des terres agricoles.

● *Droit de préemption des SAFER* (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) : c'est le vendeur et non plus la SAFER qui devrait entamer une action en révision de prix si celui-ci ne lui convient pas.

● *Valeur des soultes :* les sénateurs seraient favorables au projet de M. Méhaignerie visant en cas de succession à réduire de 35 % la valeur de soultes versées par l'exploitant à ses cohéritiers par rapport à la valeur vénale. L'Assemblée nationale avait rejeté cet article que la commission du Sénat reprend en y adjoignant un droit de suite pour les cohéritiers en cas de vente dans les dix-huit ans suivant la succession.

● *Sociétés civiles de placements immobiliers :* la commission suggère de plafonner à 65 % le montant du capital d'un groupement foncier que peuvent détenir les personnes morales.

● *Baux d'un an :* la commission considère comme anormal de refuser au fermier le droit de préempter un bien mis en vente pendant la durée du bail précaire.

● *Baux de carrière :* modification *importante proposée, qui*, d'une part, allonge la durée minimum de ces baux de dix-huit à vingt-cinq ans et supprime, d'autre part, le principe de la liberté des prix pour ce type de *bail. La* commission demande qu'ils soient fixés au taux des baux à long terme pour les dix-huit premières années. Au-delà de cette période, ils seraient majorés d'un pourcentage fixé par le préfet qui ne peu excéder 2 % par an.

JACQUES GRALL.

● *Manifestations paysannes.* Des agriculteurs ont bloqué, au cours du week-end, plusieurs péages d'autoroute dans l'Isère, à Voreppe et au Touvet, et à Reventin-Vangris. Bloquant les guichets et distribuant des tracts pour expliquer leurs revendications, ils ont permis aux automobilistes de passer sans payer.

MONNAIES

LA CHINE SIGNE SON PREMIER EMPRUNT SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La Chine a signé, à la fin de la semaine dernière, à Londres, le contrat du premier emprunt qu'elle *a émis sur le marché international* des capitaux, soit 300 millions de dollars mobilisés pour cinq ans par un consortium de vingt banques arabes dirigé par l'Union des banques arabes et *françaises*.

Auparavant, la Chine limitait ses emprunts à ceux consentis bilatéralement par des gouvernements, ou garantis par eux. *Ce prêt arabe doit* être utilisé par la Chine dans un délai de six mois après la signature, mais il n'est lié à aucune opération particulière alors que les précédents emprunts étaient généralement réservés à des achats dans les pays prêteurs.

L'intérêt a été fixé au taux interbancaire de l'*euro-dollar à Londres*, plus une prime de 0,5 %, soit celui actuellement réservé aux emprunteurs privilégiés, offrant le minimum de risques. — (A.F.P.)

ÉNERGIE

Téhéran veut rester dans Eurodif

déclare le président de l'énergie atomique iranienne

Téhéran. — Nouveau rebondissement dans *ce qu'il est convenu* d'appeler l' « affaire Eurodif ». Le *24 février*, au *cours d'une conférence* de presse à Téhéran, le président de l'organisation iranienne de l'énergie atomique, M. Fereydoun Sahabi, a indiqué que l'Iran entendait conserver sa participation de 10 % dans Eurodif, la société européenne d'enrichissement de l'uranium. M. Sahabi a précisé que les sommes dues *seraient réglées mais qu'en* revanche l'Iran n'enlèverait pas sa part de la production annuelle d'uranium (10 %) de l'usine de Tricastin prévue par le contrat *signé avec ses quatre partenaires* européens.

M. Sahabi n'a pas exclu que si un pays tiers proposait à l'Iran de le remplacer dans Eurodif la question serait *« alors envisagée »*, mais, a-t-il ajouté, *« aucun pays n'a fait de proposition en ce sens et, jusqu'à présent, nous voulons rester dans Eurodif »*.

L'Iran, a poursuivi M. Sahabi, avait annoncé à ses partenaires d'Eurodif, lors d'une *réunion le 7 février* à Madrid, qu'il était *« prêt à payer ce qu'il doit »*, tout en s'opposant à la demande des représentants français qui réclament *9 milliards de francs* français de dommages et intérêts (représentant le manque à gagner pour la production de l'uranium qui ne sera pas acheté par l'Iran *au cours des dix prochaines* années). Le responsable iranien a indiqué que les négociations se poursuivront avec Eurodif les 10 et 11 mars prochains dans un *pays tiers*. L'Iran est prêt, cependant, à céder sa part de 10 % dans la production d'uranium. Des démarches auraient même été entreprises avec le Japon. — *(A.F.P.)*

[M. Sahabi semble contredire les propos tenus le 16 février, lors de sa visite à Paris, par M. Ghobtzadeh. Le ministre iranien des affaires étrangères avait alors indiqué que son pays renonçait définitivement à participer à Eurodif.]

AFFAIRES

Les P.M.I. face à l'industrialisation du tiers-monde

Un rapport préconise la création d'un « fonds d'intervention pour la promotion des transferts de technologie »

« L'accès à la technologie constitue désormais la revendication fondamentale des pays en voie de développement. » Or les réticences des P.M.I. françaises à pratiquer le transfert de technologie sont bien connues, et nettement *plus fortes* qu'à l'étranger. L'expérience montre que ces réticences les privent d'une implantation dans les pays à industrialisation rapide. Du coup, « les marchés dont la France est pratiquement exclue sont précisément *ceux dont la croissance industrielle a connu les taux les* plus élevés ces dernières années ». C'est à partir de ces simples constatations qu'un groupe de travail a été constitué en février 1979 pour définir une politique cohérente du transfert technologique aux pays en voie de développement. Le rapport de ce groupe, animé par M. Alain Weil, ingénieur à la direction générale de l'industrie, est prêt.

Le souci d'éviter à l'Etat de nouvelles *dépenses* a apparemment guidé les auteurs de ce volumineux rapport. Nul ne s'en plaindra. Mais si l'utilisation rationnelle des moyens existants pour aider les transferts de technologie *« apparaît plus importante que la création de moyens nouveaux »*, le groupe de trente-six personnes animé par M. Weil n'a pu cependant s'empêcher de proposer la constitution de nouveaux organismes.

La *création* d'un « fonds d'intervention pour la promotion des transferts de technologie » pouvant pallier le désintérêt de certains organismes existants et permettre à la *fois* une meilleure cohérence et une plus grande valorisation des expériences est ainsi préconisée. Financé par des mécanismes déjà en place, mais souvent mal employés, ce Fonds interviendrait surtout pour aider au démarrage de nouvelles expériences de transferts et servir ainsi de catalyseur pour l'obtention de ressources complémentaires.

Ses moyens financiers seraient gérés de façon *« décentralisée »* par une *« association pour la promotion de la technologie française »*, organisme *« léger »* de rencontre entre toutes les administrations et les groupements d'entreprises concernés. L'association assurerait également une liaison permanente avec les instances multilatérales des Nations unies (ONUDI, CNUCED, ONU), de la C.E.E., ou autres (Dialogue euro-arabe, O.C.D.E.).

Enfin, deux associations pourraient *voir leur rôle élargi, voire* officialisé. *« Sans aller jusqu'à conférer de monopole à une institution particulière »*, il apparaît en effet souhaitable au groupe d'étendre à d'autres régions du monde l'expérience acquise par le Centre pour la promotion des investissements français en Afrique (CEPIA) (1). De son côté, la formule de coopération entre sociétés de tailles différentes pour la création à l'étranger de filières technologiques complètes, objectif de l'OTECI, *« présente a priori un intérêt réel »*.

D'autres propositions, d'autres critiques, notamment à l'endroit de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), accusée de faire preuve *« d'une réserve marquée vis-à-vis des transferts, et de faire traîner les dossiers (six à neuf mois)*, figurent dans ce rapport de cent-cinquante pages, dont la conclusion mérite d'être citée. *« Le transfert de technologie ne doit pas être considéré comme une alternative, ou un compromis, entre la coopération désintéressée pour le tiers-monde et l'habillage sous un langage généreux de préoccupations mercantiles. Il devrait représenter une composante essentielle de la stratégie industrielle à long terme sur deux plans : le commerce extérieur et le renforcement de la structure des entreprises concernées. »* On ne saurait mieux dire. Mais l'administration et les entreprises sauront-elles aussi... mieux faire ? — P.C.

(1) A ne pas confondre avec le Centre privé d'études pratiques d'informatique et d'automatique (CEPIA).

ÉTRANGER

● En Grèce

La grande grève des services publics qui a pris fin laissera des traces

De notre correspondant

Athènes. — Après trente-cinq jours de la plus dure grève jamais enregistrée dans le secteur des services publics, les employés de banque ont repris normalement leur travail, lundi 25 février. Le quart environ des trente-cinq mille grévistes n'avait pas suivi le mot d'ordre de leur fédération. Celle-ci avait décidé de ne pas tenir compte de la procédure d'arbitrage prévue par la loi, qui interdisait la grève pour une période de quarante-cinq jours. Alors que la moitié d'entre eux tenaien tdes réunions dans le centre de la capitale, les 18 et 19 février, une partie des employés de banque assuraient la reprise progressive des divers services, et en premier lieu celui des caisses d'épargne.

Le comité directeur de la Fédération nationale des employés de banque, qui groupe trente-deux organisations, s'est divisé sur la question de la poursuite de la grève. D'interminables discussions opposèrent les cinquante membres de cette direction avec les représentants des trois grandes banques contrôlées par l'Etat : la Banque de Grèce ; la Banque nationale de Grèce et la Banque agricole. Les uns souhaitaient durcir la grève, alors que les autres voulaient que cette dernière, déjà fortement politisée, ne dégénère pas.

La vérité est que cette grève s'effilochait de plus en plus. La fraction dure de la Fédération des employés de banque estime pourtant qu'elle n'a perdu qu'une bataille, et que de nouveaux mouvements sont possibles.

Le 10 juillet 1979, la fédération des employés de banque avait déjà déclenché une série de grèves tournantes afin de protester contre le nouvel horaire qui leur avait été imposé de façon fort cavalière et sans aucune consultation préalable. La fédération avait passé outre à un jugement provisoire du tribunal de première instance d'Athènes qui confirmait le nouvel horaire (8 h. 15 - 16 h. 45) et décidait de durcir le mouvement de grève. Le gouvernement avait alors procédé à des réquisitions. Par la suite, et à plusieurs reprises, le gouvernement avait précisé que la question du nouvel horaire était close une fois pour toutes et qu'il n'était pas question d'y revenir. La fédération des employés de banque vient pourtant d'obtenir le retour à l'ancien horaire : 7 h. 45 - 15 h. 30. Elle a également obtenu une augmentation des salaires de l'ordre de 14 à 15 %.

Cette grève qui a battu en brèche l'autorité du gouvernement crée un précédent. Tous ceux qui avancent des revendications (corps enseignant, services publics, petits commerçants, artisans, etc.) savent désormais que l'action paie et les futures grèves risquent d'être beaucoup plus dures que dans le passé. D'autre part, cette grève a gravement perturbé le système bancaire et provoqué une certaine méfiance à son égard. Les Grecs qui en sont revenus — contraints et forcés — au système de paiement en argent liquide, risquent de regarder à deux fois avant de déposer à nouveau leurs fonds dans les banques.

Il faudra des semaines pour mettre de l'ordre dans le chaos créé par cette grève interminable. La grève aura perturbé les échanges commerciaux de la Grèce. Des retards ont été enregistrés dans les rapatriements de devises provenant des exportations et ce au moment où la presse grecque estime que pour l'année en cours, le déficit de la balance des paiements sera de l'ordre de 2,5 à 3 milliards de dollars.

MARC MARCEAU.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou	Dép. —	Rep + ou	Dép. —	Rep + ou	Dép. —
$ E.-U. ..	4,1295	4,1335	— 125	— 95	— 240	— 210	— 640	— 590
$ can. ...	3,5835	3,5885	— 65	— 15	— 75	— 15	— 250	— 165
Yen (100).	1,6605	1,6635	+ 35	+ 60	+ 85	+ 110	+ 235	+ 275
DM	2,3436	2,3475	+ 60	+ 90	+ 155	+ 185	+ 445	+ 500
Florin ...	2,1295	2,1330	+ 5	+ 25	+ 25	+ 45	+ 90	+ 130
F.B. (100).	14,4415	14,4630	— 275	— 120	— 495	— 280	—1335	— 905
F.S.	2,4785	2,4835	+ 175	+ 205	+ 340	+ 370	+ 930	+ 995
L. (1 000).	5,0755	5,0825	— 220	— 160	— 510	— 445	—1675	—1570
£	9,3543	9,3975	— 415	— 325	— 825	— 735	—2155	—2080

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/8	7 3/4	8 3/8	8 3/4	8 11/16	9 1/16	9 3/16	9 9/16
$ E.-U. ..	15 1/2	15 7/8	16	16 3/8	16 5/16	16 11/16	16 5/8	17
Florin ...	11 1/4	12	11 3/4	12 1/2	12 1/4	13	12 1/4	13
F.B. (100).	12 1/4	14 1/4	14 3/16	14 15/16	14 9/16	15 1/16	14 3/4	15 1/2
F.S.	1/4	5/8	3 1/4	3 5/8	4 7/16	4 13/16	5 1/2	5 7/8
L. (1 000).	15 1/4	17 1/4	17 3/4	19	18 3/4	19 1/4	19 7/8	20 3/4
£	16 7/8	17 3/4	17 3/8	18 1/4	17 7/8	18 3/4	18	18 7/8
Fr. franç	12 1/4	12 1/2	13 1/8	13 3/8	13 7/16	13 11/16	14	14 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● En Belgique

L'INFLATION S'ACCÉLÈRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'indice des prix à la consommation en Belgique a augmenté de 0,7 % en février, portant le taux annuel de hausse des prix à 6,4 % (février 1980 comparé à février 1979).

L'inflation redevient ainsi la principale préoccupation du gouvernement, à cause notamment de la hausse du prix du pétrole. En juin 1979, la hausse annuelle des prix de détail n'était que de 3,4 %. En décembre, on atteignait 5,1 %. Tous les projets gouvernementaux — qui tablaient sur un taux d'inflation d'environ 5 % en 1980 — sont bouleversés. Or, si les hausses devaient se poursuivre au rythme actuel, le résultat final pourrait atteindre 10 % en 1980.

Les salaires étant rattachés à l'indice officiel des prix vont automatiquement être relevés.

Les produits énergétiques entrent pour 10 % dans l'indice officiel des prix, cette « pondération » étant basée sur une enquête « budgets des ménages », terminée en 1973. Cette pondération, note le journal *le Soir*, est maintenant dépassée, « *les dépenses de chauffage et de transport pesant plus lourd qu'en 1973 dans le budget des familles* ».

Les répercussions sur les salaires inquiètent le patronat. Il est normal, dit-on dans ces milieux, que le baromètre des prix tienne compte des hausses des prix pétroliers, mais il est inadmissible que l'indexation des salaires oblige le patronat « *à payer deux fois la facture pétrolière : par la hausse des coûts de production et par l'obligation de payer davantage le personnel* ».

Les représentants du patronat veulent donc remettre en question, comme ils ont déjà essayé de le faire, l'indexation des salaires. L'opposition des syndicats est évidemment totale. — P. de V.

● En R.F.A.

LES COUTS SALARIAUX INDIRECTS NE CESSENT DE CROITRE

La part des coûts salariaux annexes n'a cessé d'augmenter pour les entreprises ouest-allemandes. Pour un salaire de 100 DM, les firmes acquittaient un total de 43,40 DM supplémentaires en 1966, et le montant en atteignait 66,90 en 1978, et 69,70 l'an dernier. Il atteindra vraisemblablement les 70,30 DM en 1980, indique l'Institut de recherches économiques I.D.W., proche du patronat industriel.

Principales causes : l'augmentation des prestations annexes prévue par les conventions salariales, concernant notamment l'allongement des congés payés, les primes de vacances et de Noël.

● Au surplus, les coûts salariaux annexes d'ordre légal ont augmenté plus que la moyenne des salaires entre 1966 et 1979, passant de 19,40 DM pour 100 DM à 33,30 l'an dernier. Parmi les causes principales figurent les cotisations patronales d'assurances sociales, passées de 11,70 DM à 19,60 DM en 1979, et les versements de salaires en cas de maladie (3,60 à 8,30).

● De leur côté, les coûts salariaux annexes relevant de conventions collectives ou de décisions volontaires des employeurs sont passés de 24 DM pour 100 DM à 36,40 DM en 1979.

● *La hausse des salaires britanniques*, après trois années de modération, a repris en 1979 à une allure dangereuse. Malgré la stagnation de l'économie, elle a atteint, selon les estimations officielles publiées le 20 février, 19,6 % contre 13,3 % en 1978 et 9,4 % en 1977. En outre, l'aggravation de l'inflation (18,4 % en janvier en taux annuel) ne peut que rendre les salariés de plus en plus exigeants. En 1974-75, la progression annuelle des salaires avait atteint jusqu'à 30,7 % (avril 1975), ce qui avait amené alors le gouvernement travailliste à conclure avec les syndicats un « contrat social » limitant volontairement les revendications. L'an dernier, les syndicats ont refusé de renouveler pour une quatrième année cet engagement de modération. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

P.S.A. PEUGEOT-CITROËN

Les résultats prévisionnels du groupe pour l'exercice 1979 se présentent comme suit :

SOCIÉTÉ P.S.A. PEUGEOT - CITROËN

Pour la société elle-même, les revenus bruts de l'exercice se sont élevés à 507 840 000 F, en augmentation de 31 %.

Le résultat d'exploitation devrait être supérieur à 340 millions de francs, en progression de près de 25 % sur celui de l'année précédente (276 900 000 F) ; compte tenu de plus-values de cession et d'apport de titres pour un montant brut total proche de 240 millions de francs, le bénéfice net de l'exercice devrait dépasser 520 millions de francs (225 millions de francs en 1978).

DIVISION AUTOMOBILE

Au cours de l'exercice 1979, la production des branches Peugeot, Citroën et Talbot (y compris les véhicules de marque Matra) s'est élevée à 2 310 300 voitures et véhicules montés et grandes collections CKD, au lieu de 2 481 700 l'année précédente (— 6,9 %). En tenant compte également des petites collections destinées aux usines d'assemblage hors d'Europe, la production totale de l'exercice 1979 s'établit à 2 355 400 unités, au lieu de 2 508 100 en 1978 (— 6,1 %).

Par marque, la production mondiale a augmenté d'une année sur l'autre de 1,6 % pour Peugeot (899 000 unités contre 884 300) et de 0,9 % pour Citroën (815 200 unités contre 807 500). En revanche, elle a fléchi de 21,5 % pour la marque Talbot (641 200 unités contre 816 300) ; pour cette dernière, plus en détail, la diminution a été de 11,4 % en France, de 24,3 % en Espagne où les effets d'une conjoncture médiocre ont été aggravés par un conflit social en fin d'année, et de 38,8 % en Grande-Bretagne et en Irlande par suite de l'interruption des expéditions à destination de l'Iran pendant une grande partie de l'année et d'un long conflit social pendant l'été.

La société Automobiles Peugeot a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 24,7 milliards de francs (+ 15,8 %) et devrait dégager une marge brute d'autofinancement et un bénéfice net en progrès, respectivement, d'environ 25 % et de près de 20 %.

De son côté, la société Automobiles Citroën a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes un peu supérieur à 18 milliards de francs (+ 13,7 %). En raison des importantes plus-values exceptionnelles réalisées en 1978, l'appréciation de l'évolution des résultats est moins aisée ; abstraction faite de ces plus-values, la marge brute d'autofinancement devrait être stable, sinon même en légère progression, tandis que, après des amortissements accrus, le bénéfice net ressortirait en retrait assez sensible.

Pour les filiales de la branche Talbot enfin, l'exercice 1979 a été une année de transition et de réorganisation marquée par de nombreuses opérations et charges exceptionnelles.

Les chiffres d'affaires hors taxes respectifs ont été d'environ 9,6 milliards de francs (— 2,5 %) pour Automobiles Talbot (ex-Chrysler France), de 504,3 millions de livres (— 17,3 %) pour Talbot Motor (Grande-Bretagne), de 50,3 milliards de pesetas (— 5,5 %) pour Automobiles Talbot (Espagne). Les résultats ont été fortement alourdis par l'effort de résorption des stocks commerciaux excédentaires entrepris en début d'année, par les frais de lancement de la marque Talbot en Europe, ainsi que par une certaine détérioration de la conjoncture au cours des derniers mois.

Du fait de l'ensemble de ces éléments, ainsi que des effets du régime de l'intégration fiscale désormais applicable aux sociétés françaises de la division automobile, les résultats des filiales Talbot devraient réduire d'environ 580 millions de francs les résultats consolidés du groupe.

DIVISION DES ACTIVITÉS MÉCANIQUES ET DE SERVICES

Compte tenu du redressement amorcé par Aciers et Outillage Peugeot, les résultats des diverses sociétés de la branche mécanique, y compris Cycles Peugeot, devraient dans leur ensemble être légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente.

Dans la branche transport, la GEFCO a poursuivi son développement et son résultat devrait être en hausse de 10 % environ.

Dans la branche des activités financières et de services enfin, la comparaison avec l'exercice précédent est rendue difficile par l'apport des filiales françaises de financements commerciaux à la nouvelle société CREDIPAR, dont le groupe détient 50 % du capital, et par l'acquisition de diverses sociétés européennes de financements commerciaux du groupe Chrysler. Compte tenu de ces modifications de structure, la contribution de la branche des activités financières et de services au résultat consolidé du groupe devrait s'établir en nette progression par rapport à l'année 1978.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

Du fait de l'accord intervenu en octobre 1979 avec Chrysler Corporation sur l'arrêt des comptes des anciennes filiales européennes de cette société (passées fin décembre 1978 sous le contrôle du groupe et qui constituent aujourd'hui la branche Talbot de ce dernier), un bilan consolidé définitif de l'exercice 1978, intégrant ces filiales, a pu être établi récemment et sera publié avec le rapport annuel. En outre et à seule fin de servir de base de comparaison avec 1979, il a également été établi pour 1978 un compte de résultats consolidés après intégration de ces filiales. Ces documents font apparaître pour 1978 un chiffre d'affaires hors taxes du groupe de 65 978 millions de francs, un bénéfice net de 1 288 millions de francs et une marge brute d'autofinancement de 4 207 millions de francs.

Pour 1979, le chiffre d'affaires serait de 73 milliards de francs, en progrès d'environ 10 %, tandis que, d'après les prévisions disponibles établies en fonction du régime d'intégration fiscale et compte tenu des résultats négatifs des filiales Talbot, la diminution du bénéfice net devrait être limitée à 15 % environ, la marge brute d'autofinancement étant légèrement supérieure à celle de 1978.

cedis

— *Succursaliste français implanté dans l'Est et le Centre-Est.*

— 615 magasins d'une surface de vente de 138 926 mètres carrés, dont 8 hypermarchés et 66 supermarchés.

— Filiale : Economiques Troyens et Docks Réunis.

Réuni le 15 février, le conseil d'administration a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires toutes taxes a été arrêté à 3 milliards 517 millions contre 2 milliards 996 millions, soit une progression de 17,4 %.

Le bénéfice net s'élève à 46,78 millions contre 38,27, après 68,5 millions d'impôt société.

La marge brute d'autofinancement s'établit à :

— Amortissements	50,5 millions
— Provisions	17 millions dont 12,9 pour hausse de prix et 4,1 pour investissement
— Bénéfice net	46,8 millions
	114,3 millions

La provision pour participation des salariés aux résultats de l'entreprise en augmentation de 35,8 % s'élève à 11,2 millions.

Le conseil proposera à l'assemblée générale du 17 mai la mise en paiement à partir du 27, d'un dividende de 23 francs par action, soit un revenu global de 34,50 francs avec crédit d'impôt.



20, Place Vendôme,
75001 Paris

Au cours de sa séance du 13 février 1980, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Sous réserve de ratification des comptes par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, le total du bilan, en progression de 23% par rapport à l'an passé, s'élève à F. 816.094.067,- et le bénéfice net après impôts et amortissements est de F. 5.258.800,- soit une progression de 12%.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 31 Mars 1980 de distribuer un dividende de F. 8 par action et d'affecter aux comptes de réserves la somme de F. 2.937.315,- afin d'accroître le total des fonds propres qui seront portés à près de F. 55.500.000.-



La situation au 2 janvier 1980 s'élève à 355 573 millions.

Au passif, la rubrique « Banques, Organismes et Etablissements financiers » figure pour 11 462,2 millions (comptes à vue) et 79 409,3 millions (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 35 milliards 907,2 millions (compte à vue) et 23 010,2 millions (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent 26 639,7 millions (comptes à vue), 8 525 millions (comptes à échéance) et 33 679,7 millions (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 33 326 millions.

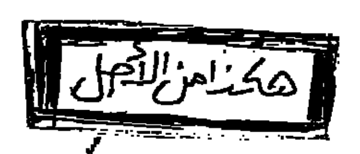
Le total des ressources de clientèle s'élève à 161 087,8 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 132 408,8 millions, répartis comme suit : 31 milliards 259,4 millions de créances commerciales, 24 635,7 millions d'autres crédits à court terme, 43 203,6 millions de crédits à moyen terme, 33 milliards 310,1 millions de crédit à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 12 194,3 millions.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 4 602,6 millions (comptes à vue) et 91 milliards 348,6 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 2 janvier 1980 s'établit à 77 369 millions.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 FÉVRIER

La baisse se ralentit

Le mouvement de baisse brutalement amorcé vendredi s'est un peu ralenti lundi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance très calme sur le plan des transactions, l'indicateur instantané s'était cependant replié d'encore 0,5 %.

Tous les compartiments ont eu à subir des baisses, et sur le seul marché à terme près de cent dix valeurs avaient reculé (contre une soixantaine de hausses seulement). Les dégâts les plus sévères ont été subis par Darty (— 6,8 %), Kléber (— 5,5 %), S.A.T. (— 5 %), U.I.S. (— 4 %) et Prénatal (— 4,3 %).

Incotable avant la veille du week-end, l'action Viniprix, malgré une baisse jusqu'à 580 francs (contre 655 francs) n'a pu encore être cotée devant l'affluence de la demande. Une application portant sur quarante mille actions a été réalisée dans la matinée.

Toute trace de hausses n'a cependant pas disparu de la cote, et des titres comme Maritime des chargeurs (+ 9 %), Bouygues et PFI-Paribas (+ 4 %) se sont encore bien tenus.

L'accélération de la hausse des taux d'intérêt, notamment aux Etats-Unis, est restée au centre des préoccupations de la corbeille. Sur le marché des obligations, la baisse s'est également un peu ralentie, mais les craintes restent vives parmi les opérateurs. L'émission, prévue pour cette semaine, d'un emprunt du Crédit national aurait été différée, en raison de cette situation.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont légèrement reculé, mais le bilan global de ce compartiment de la cote a été positif.

Sur le marché de l'or, conformément à la tendance internationale, le lingot a cédé un peu de terrain, revenant de 84 995 F à 84 495 F, soit 636,14 dollars l'once, contre 625 dollars coté un peu plus tôt à Londres. En revanche, le napoléon a progressé de façon marginale : 683 F contre 680 F.

LONDRES

REPLI DANS LE CALME

Le marché est calme lundi matin au Stock Exchange, mais les industrielles continuent de se replier. Les fonds d'Etat sont stables et les mines d'or s'effritent. En revanche, les pétroles sont recherchés.

Or (ouverture) (dollars) 625 contre 638

VALEURS	CLOTURE 22/2	COURS 25/2
Beecham	125 ..	124 ...
British Petroleum	392 ...	388 ...
Courtaulds	73 ...	71 ...
*De Beers	11 7/8	11 3/4
Imperial Chemical	380 ..	382 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	440 ..	435 ...
Shell	382 ...	388 ...
Vickers	127	128 ...
War Loan 3 1/2 %	32 3/16	32 1/8
*West Driefontein	80 1/2	80
*Western Holdings	67 ...	66 7/8

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

Le NICKEL-S.L.N. (Imétal-S.N.E.A.). — Les résultats provisoires de l'exercice 1979 font apparaître une perte de 131,7 millions de francs (contre 593,3 millions en 1978). Cette perte a été réalisée pour la plus grande partie au cours du premier semestre 1979 (126,7 millions de francs).

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Le bénéfice net consolidé a atteint, en 1979, autour de 100 millions de francs contre 82,9 millions. Le chiffre d'affaires consolidé, toutes taxes comprises, est passé de 3 712 millions de francs à 4 150 millions de francs.

IMMOBAIL B.T.P. — Le dividende a augmenté de 10 %, ressortant pour l'exercice 1979 à 19,25 francs.

P.S.A.-Peugeot-Citroën. — Le bénéfice net de la société pour 1979 devrait dépasser 280 millions de francs hors plus-values, contre 226 millions, marquant ainsi une progression de 23,9 %. Le résultat net consolidé, qui tient compte des pertes des filiales Talbot, devrait enregistrer une diminution de 15 % pour revenir à 1 094,8 millions de francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/2	25/2
1 dollar (en yens)	247 20	248 ..

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	15 fév.	22 fév.
Indice général	137	136,7
Assurances	238,2	240,9
Banq. et sociétés financ.	94	93
Sociétés foncières	146,6	150,8
Sociétés investiss. portef.	129,5	129,4
Agriculture	131,4	132,8
Aliment., brasseries, distill.	136,4	139,4
Autom., cycles et l. équip.	88,6	82,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	161,7	161
Caoutchouc (ind. et comm.)	61,3	60,3
Carrières salines, charbon.	134,3	130,4
Constr. mécan. et navales.	139,5	137
Hôtels, casinos, thermal.	170,9	168,9
Imprimeries, pap. cartons.	100,9	100
Magas., compt. d'exportat.	98,2	99,5
Matériel électrique	148,2	145,3
Métall., com. des pr. métal.	49,9	48,8
Mines métalliques	192,2	185,3
Pétroles et carburants	207,3	205,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	177	175,2
Services publics et transp.	108,2	108,1
Textiles	127,9	132,5
Divers	152,2	153,8
Valeurs étrangères	157,9	156,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	171,2	168,1
Rentes perpétuelles	43	41,3
Rentes amort., fonds gar.	365,4	358,5
Sect. indust. publ. à r. fixe.	92,9	91,2
Sect. ind. publ. à rev. ind.	428,3	434,2
Secteur libre	100,8	99,1
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	289,9	294,5
Val. franç. à rev. variable.	949,4	947,3
Valeurs étrangères	1 187	1 158,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	113,9	113,8
Produits de base	113,1	113,1
Construction	147,8	147,5
Biens d'équipement	117	114,4
Biens de consom. durables.	89,1	87
Biens de cons. non durabl.	87	89,8
Biens de consom. aliment.	112	111,2
Services	156,8	180,7
Sociétés financières	113,6	113,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	209,3	208,5
Valeurs industrielles	108,2	107,6

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	132,7	133,5

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	21 fév.	22 fév.
Valeurs françaises	112,7	110,8
Valeurs étrangères	110,8	111,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	115,2	113,8

BOURSE DE PARIS - 25 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 87	1 213
5 %	48 50	0 342
3 % amort. 45-54	71	1 713
4 1/4 % 1963.	91 20	1 921
Emp. N. Eq.5½ 65	105 20	2 814
Emp. N. Eq.6%66	104	2 426
Emp. N. Eq.6%67	95 80	4 426
Emp. 7 % 1973.	5701 ..	...
Emp. 8,80 % 77.	97 60	6 708
Emp. 9,80 % 78.	83 70	6 132
E.D.F. 8 1/2 %	124 50	5 002

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	208 ..	207 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	760 ..	765 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	...	2801 ..
Concorde	... ..	387 ..
Epargne France.	... ..	322
Financ. Victoire.	379 ..	383 ..
France I.A.R.D.	2.4 ..	215 ..
GAN (Sté) Centr.	727	734

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	224 ..	220 20
U.A.P.	561	562
Alsacien. Banque	360	360
Banque Hervet	192	189 80
Bque Hypot. Eur.	283	286
Bque Nat.Paris	281	285
(Li) B. Scalb Dup.	113 50	113 50
Banque Worms	2.9 5.	295 5.
C.G.I.B.	35	34 ..
C Credit Univ.	362	358
C.A.M.E.	.	93 ..
Créditel	126	117
Créd. Gén. Ind.	264 ..	258 ..
Crédit Lyonnais	274	273
Electro-Banque	171 20	171 ..
Eurobail	140	140
Financière Sofal	328	327
Fr. Cr. et B. (Cie)	94 50	95 20
France-Bail	384 10	3 4
Hydro-Energie	..	21 80
Immobail B.T.P.	200	205 ..
Immobanque	308 50	316 ..
Immofice	250	258 ..
Interbail	247 ..	245 ..
— (obl. conv.)	225 ..	210
Laffitte-Bail	155	175 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	328 50	318 ..
Loca-Expansion	137	135 ..
Locafinancière	208 60	204 ..
(Ly) Lyon Dép. Ct.	142	142
Marseille Créd.	310 ..	310 ..
Paris-Réescompte	401 ..	430 ..
Séquanaise Banq	252 ..	254 ..
Sicotel	138 ..	139 ..
SLIMINCO	317	3.9 ..
Sté Cent. Banq.	69 90	69 ..
Sté Générale	243 ..	241
SOFICOMI	246 50	235
Sovabail	341	338
UCIP-Bail	133 80	138 50
— (Obl. conv.)	166 80	
Unibail	272	277
Un. Ind. Crédit.	250	250 ..
Cie Foncière	165 ..	171 ..
C.G.V.	265	258 ..
Fonc. Ch.-d'Eau.	832 ..	845
(M.) S.O.F.I.P.	92	93 ..
Fonc. Lyonnaise.	1300	1102
Immob. Marseille	1883	1761
Louvre	320	325 ..
SINVIM	175 70	174
Cogifi	229	221 30
Foncina	182	193 ..
Gr. Fin. Constr.	200	298
Immindo	200	214

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobvest	150	155 ..
Cie Lyon. Imm.	132	149
UFIMEG	114 20	116 20
U.G.I.M.O.	193	182 40
Union Habit.	293	300 ..
Un. Imm. France	242 20	258 ..
Acier Investiss.	122	122 ..
Sefragi	251	263 ..
Abeille (Cie Ind.)	316	323 ..
Applic. Hydraul.	243	248 ..
Artois	213 ..	213 ..
Centen. Blanzy	383 ..	384
(NT) Centrest	127 50	... ..
(NY) Champex	...	110
Char. Réun.-(p.).	3810	4008
Cominduis	485	488 20
(LI) Dév. R. Nord	140 ..	140 ..
Electro-Financ.	315	312 ..
(M) Et. Particip.	93 ..	89 ..
Fin. Bretagne	85 ..	85 ..
Fin. Ind. Gaz Eau	575	575 ..
Fin. et Mar. Part	85	84
France (La)	719	...
La Mure	68 20	67 20
Lebon et Cie	300	297
(NY) Lordex	118	115
Cie Marocaine	35	32 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Leroy (Ets G.)	80 ..	75 80
Origny-Desvroise.	133 ..	136 ..
Porcher	233 ..	231 ..
Rougier	131	... ..
Sablières Seine.	130 ..	... ..
S.A.C.E.R.	41	..
Saturapt et Brice	256 ..	250 ..
Savoisienne	.. ..	80 10
SMAC Acieroïd	98	100 ..
Spie Batignolles	60 20	68 50
Dunlop	19 60	19 60
Hutchinson	54 70	58 90
Safic-Alcan	203	2.8 ..
Comiphos	134 ..	130 ..
Gaumont	550 ..	543
Pathé-Cinéma	..	72 ..
Pathé-Marconi	48	49 ..
Tour Eiffel	159	159 ..
Air-Industrie		.. ..
Applic. Mécan.	28 80	..
Arbel	175 10	178 ..
Bernard-Moteurs	.. ..	60 ..
B.S.L.	158 ..	159 60
C.M.P.	384 ..	380 10
De Dietrich	749 ..	735
Duc-Lamothe	352 ..	. ..
E.L.M.-Leblanc	543	550
Ernault-Somua	36 10	36 50
Forges Strasbourg	125 80	125 ..
(LI) F.B.M. ch. fer	8.	88
Frankel	650	659
Huard-U.C.F.	89 50	89 90
Jaeger	270	264
Jaz	232	216
Luchaire	327	334 50
Manurhin	988	914 ..
Métal Déployé	313	313

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Aurrep G.	993 ..	[illegible]
Elf-Antargaz	3.3 ..	[illegible]
Hydroc.-St-Denis	175	[illegible]
Lille-Bonnières-C	333	[illegible]
Carbone-Lorraine	93	[illegible]
Delalande S.A.	178 60	[illegible]
Finalens	72	[illegible]
FIPP	9. 20	[illegible]
(Ly) Gerland	339 50	[illegible]
Gévelot	121	[illegible]
Grande-Paroisse.	125 ..	[illegible]
Parcor	1343 ..	[illegible]
Ripolin-Georget.	61 80	[illegible]
Rousselot S.A.	488	[illegible]
Soufre Réunies.	225	[illegible]
Synthelabo	148	[illegible]
Thann et Mulh.	65 ..	[illegible]
Ufiner S.M.D.	97 ..	[illegible]
Agache-Willot	481	[illegible]
Filés-Fourmies	15 ..	[illegible]
Lainière-Roubaix	49 ..	[illegible]
Roudière	273 ..	[illegible]
Saint-Frères	83	[illegible]
M. Chambon	148 ..	[illegible]
Gén. Maritime	37 50	[illegible]
Delmas-Vieljeux.	252	[illegible]
Nat. Navigation.	78 50	[illegible]
Navale Worms	100	[illegible]
S.C.A.C.	153	[illegible]
Stemi	393	[illegible]
Tr. C.I.T.R.A.M.	125	[illegible]
Trans. et Indust.	115 20	[illegible]
(LI) Baignol-Farj.	51 50	[illegible]
Blanzy-Ouest	250	[illegible]
La Brosse	133	[illegible]
Degremont	126 ..	[illegible]
Buquesnes-Paris	312	[illegible]
Ferrailles C.F.F.	280	[illegible]
Havas	648	[illegible]
Locatel	364 50	[illegible]
Lyon-Alemand	159 80	[illegible]

[illegible]

SICAV

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1878	4,5 % 1973.	1925	1935 ..	1920	1878 ..
3908	C.N.E. 3 %	3909	3928	3910	3918 ..
415	Afrique Occ.	407 ..	408	405	409 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1548	Elf-Aquitaine	1485 ..	1472 ..	1465 ..	1475 ..
250	— (certific.)	292 ..	285 ..	285	289 80
300	E. J. Lefebvre	309	295 ..	295	298 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
85	Nouvel. Gal.	84 40	86 ..	85	84 30
198	Olida-Caby	200 50	204 50	203 ..	200 50
108	Opfi-Paribas	110	115 ..	115	114
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
230	Thomson-Br.	229 50	227 ..	226 80	227 ..
250	— (obl.)	248 ..	242 ..	242 ..	242 ..
350	U.I.S.	345	330 ..	330	335 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
210	Gen. Motors.	207	208	208	2 8
47	Goldfields	48 10	48 20	47 80	47 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
276	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
169	Du Pont Nem.	168 50	165	165	167
197	East Kodak.	193	192 50	193	192
113	East Rand	121	122 80	121	124 70
95	Ericsson	98 50	93 50	93 50	98
270	Exxon Corp.	271	274 30	274	274 50
133	Ford Motor	132 40	131	131	128 50
245	Free State	250 ..	252 50	252 50	247 20
215	Gen. Electr.	213 50	211 50	211 50	208

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
61	Union Corp.	63 ..	63 50	63 50	62 30
135	U. Min. 1/10	137 50	137 50	136 10	135 10
208	Unit. Techn.	202 30	199 50	201	200
336	West Drief.	340	338 80	335	333 10
189	West Deep.	187 50	188	187 80	190
263	West Hold.	273	268 50	266 50	266 50
255	Xerox Corp.	254 20	257	257	253 50
— 4 41	Zambia Corp.	4 60	4 60	4 57	4 63

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 093	4 132	4 030	4 240
Allemagne (100 DM)	234 490	234 580	227	239
Belgique (100 F)	14 429	14 463	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 780	213 150	207	218
Danemark (100 krd)	75 350	75 340	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 070	84 300	80	85
Grande-Bretagne (£ 1).	9 358	9 400	9 150	9 650
Italie (1 000 lires)	5 050	5 072	4 850	5 100
Suisse (100 fr.)	248 240	248 340	243	255
Suède (100 krs)	98 190	98 570	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 750	32 750	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 097	6 107	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 605	8 640	8 250	9 250
Canada ($ can. 1)	3 551	3 587	3 440	3 670
Japon (100 yens)	1 664	1 666	1 570	1 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/2
Or fin (kilo en barre)	84200	83250
Or fin (en lingot)	84200	84495
Pièce française (20 fr.)	655	683
Pièce française (10 fr.)	390 10	400
Pièce suisse (20 fr.)	564 80	569 90
Union latine (20 fr.)	539	539
Souverain	700 10	690
Pièce de 20 dollars	2820	2912
Pièce de 10 dollars	1370	1400
Pièce de 5 dollars	1000 ..	..
Pièce de 50 pesos	3400	3440 ..
Pièce de 10 florins	540 ..	551 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

En Chine

M. DENG XIAOPING A ABANDONNÉ SES FONCTIONS DE CHEF D'ÉTAT-MAJOR

Pékin (Reuter). — M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois, a abandonné ses fonctions de chef d'état-major de l'armée populaire de libération, a annoncé, lundi 25 février, un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Pékin.

M. Deng est remplacé à la tête de l'armée chinoise par le général Yang Dezhi, ancien commandant de la région militaire du Kunming, qui jouxte la frontière vietnamienne, fait savoir le porte-parole.

M. Deng reste cependant vice-président de la commission des affaires militaires au sein du parti communiste chinois, organe qui assure le contrôle de l'A.P.L., a-t-il indiqué, en refusant de préciser quand ces changements étaient intervenus à la tête de l'armée chinoise. Le général Yang est également membre de cette commission, qui est présidée par M. Hua Guofeng.

De source diplomatique, on estime que ces changements ne signifient pas que M. Deng soit actuellement en difficulté dans les sphères dirigeantes chinoises, mais, au contraire, qu'il se sent suffisamment sûr de son pouvoir pour déléguer une partie de ses responsabilités.

PÉKIN ET NEW-YORK VONT ÊTRE JUMELÉES

Pékin (A.F.P.). — Les autorités chinoises ont annoncé, dimanche 24 février, le jumelage des villes de Pékin et de New-York. Cette nouvelle a été communiquée à l'occasion de la visite dans la capitale chinoise de M. Edward Koch, maire de New-York.

L'accord « formel » entre les responsables des deux grandes métropoles a été conclu lundi au cours d'une entrevue à laquelle assistait M. Lin Hujia, maire de Pékin. Les maires des deux villes ont décidé au cours de leur entretien de prendre des « mesures concrètes » afin de développer les relations bilatérales, notamment économiques et commerciales, entre leurs cités.

Le séjour de M. Koch en Chine doit durer dix jours. Outre Pékin, il visitera les villes de Xian, Shanghai et Hangzhou.

Le numéro du « Monde » daté 24-25 février 1980 a été tiré à 561 594 exemplaires.

Les enquêteurs sont sceptiques sur les liens supposés entre le meurtre de Joseph Fontanet et une affaire immobilière à Annecy

Un lien existe-t-il entre le meurtre de Joseph Fontanet et la récente affaire de fraude découverte au casino d'Annecy ? C'est ce que laisse entendre en tout cas « le Progrès », de Lyon, dans son édition du 24 février. « L'ampleur du scandale de la nouvelle société fermière du casino et l'ambiance de menaces et de pressions qui l'entoure sont peut-être les révélateurs d'une vérité inattendue sur la mort de l'ancien ministre », écrit ce quotidien. Ce « scandale » auquel fait allusion « le Progrès » est l'écheveau compliqué constitué par les malversations auxquelles se sont livrés quinze employés du casino, l'inculpation de ceux-ci, et le projet de financement d'un nouveau complexe immobilier, animé par la municipalité d'Annecy. Les policiers de la brigade criminelle, chargés à Paris de l'enquête sur le meurtre de Joseph Fontanet, semblent cependant rejeter cette nouvelle hypothèse.

« *M. Joseph Fontanet*, écrit *le Progrès*, *n'a pas été victime comme on l'a dit bien vite d'une tragique querelle d'automobilistes, mais il a peut-être, plus vraisemblablement, été l'objet d'un « contrat » destiné à l'empêcher de signer lui-même celui de l'Impérial Palace* ». L'argumentation du *Progrès* repose sur le rapprochement de faits qui peuvent paraître troublants : M. Joseph Fontanet devait, en effet, être présent à une réunion à la mairie d'Annecy, le 2 février, le lendemain de sa mort. Il devait mettre au point avec M. André Fumex, maire de la ville, le contrat que l'ancien ministre devait passer, au nom de la société qu'il dirige, la SODEREC (société d'études et de réalisations d'équipements collectifs), une filiale du Crédit mutuel (*le Monde* du 21 février).

La municipalité souhaite, en effet, créer un complexe d'activités dans les locaux d'un ancien palace, l'Impérial. Cette réalisation devrait comprendre le transfert du casino actuel, un hôtel trois étoiles et un palais des congrès. Il semble que la ville d'Annecy ait éprouvé certaines difficultés à se mettre d'accord avec les groupes d'investisseurs intéressés par ce projet. Notre correspondant nous indique qu'un protocole d'accord avait été finalement signé avec le groupe Royal Monceau pour la réalisation de l'hôtel et l'exploitation du casino.

« *Il faudrait savoir*, note encore *le Progrès*, *quel groupe, quelle puissance occulte, pouvait bien être gêné* » par M. Joseph Fontanet. Il semble, en fait, que l'ancien ministre ne pouvait pas gêner ces « puissances » puisque la contribution de sa société n'avait été sollicitée que pour l'étude technique du projet de palais des congrès et non du casino. Bureau d'études spécialisé dans le conseil en réalisation, la SODEREC ne pouvait en aucun cas agir comme un répartiteur de crédits. Le projet technique de distribution des surfaces du futur palais des congrès devait être présenté ces jours-ci à la municipalité. On voit mal qui, d'un investisseur ou d'un exploitant éventuel, M. Fontanet aurait pu gêner.

Les policiers de la brigade criminelle considèrent que les hypothèses du *Progrès* constituent « *un amalgame de faits* ». La thèse d'un meurtre en liaison avec le projet d'Annecy avait déjà été étudiée, au début du mois de février, lors du voyage en Haute-Savoie des policiers, mais avait été rejetée faute d'éléments.

On nous précise également à la SODEREC qu'aucune demande de prêt n'a pu être sollicitée par la mairie d'Annecy par l'intermédiaire de M. Fontanet. Le maire, M. André Fumex, est aussi président du Crédit mutuel de Savoie et de Haute-Savoie, et, à ce titre, il pouvait solliciter directement un prêt pour sa ville.

Les fraudes au casino

Les récents événements qui se sont produits au casino d'Annecy ont vraisemblablement donné naissance à l'hypothèse du *Progrès*. Depuis le début de l'année, d'importantes malversations y ont été découvertes. Le P.D.-G. de la société fermière du casino, M. Michel Joegne, devait être entendu ce lundi 25 février, par M. Francis Oget, juge d'instruction au tribunal d'Annecy et vraisemblablement inculpé.

Personnalité très connue à Annecy, M. Michel Joegne dirige également une importante société immobilière. Cette dernière s'intéressait de très près au projet de rénovation de l'hôtel Impérial situé en bordure du lac, et dans lequel devait être transféré le casino. Son frère, M. Pierre Joegne, directeur des jeux dans ce dernier établissement, a été inculpé, jeudi 21 février, de vol et de recel à propos de l'affaire de fraude et a été incarcéré à Bonneville. C'est la quinzième personne impliquée dans ces malversations. Huit d'entre elles ont été écrouées (*le Monde* des 1er, 2, 8 et 22 février).

Faut-il établir un lien entre ce coup de filet et l'agression dont a été victime, dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 février, M. Lucien Garde, quarante-cinq ans, gérant de la Discothèque du cygne, installée dans les locaux du casino ? M. Garde a été laissé pour mort sur le parking de sa résidence du Parc, à Albigny-sur-Saône (Rhône). Le gérant, qui a subi une délicate intervention à la suite des coups reçus, notamment sur la tête, n'a pas été dépossédé de sa sacoche, qui contenait la recette de la soirée. S'agit-il d'une manœuvre d'intimidation ou d'un règlement de compte ?

Ce n'est pas le premier fait bizarre qui se produit en marge du casino ou au casino même. Un cambriolage s'était produit dans la nuit du 27 au 28 janvier dans les locaux, au cours duquel une somme de 300 000 francs avait été dérobée.

Rien pour l'instant ne permet d'établir de liens entre tous ces événements à propos du casino d'Annecy. Ce qui est sûr, dit-on dans les milieux bien informés, c'est que la corrélation avec le meurtre de Joseph Fontanet n'est qu'« *une hypothèse audacieuse* ».

Après l'attentat de dimanche

L'AÉROFLOT S'ÉTONNE DE L'INSUFFISANCE DE LA PROTECTION POLICIÈRE DEVANT SON SIÈGE PARISIEN.

Un commando d'une trentaine de jeunes gens, aux visages dissimulés par des foulards, s'est attaqué, le dimanche 24 février, vers 12 h. 30, au siège de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot au 33, avenue des Champs-Elysées, à Paris. En quelques instants, les manifestants, qui s'étaient emparés d'une barrière métallique pour enfoncer la vitrine de l'agence, en ont saccagé les installations, brisant notamment les ordinateurs utilisés pour les réservations. Avant de s'enfuir, ils ont lancé quelques cocktails Molotov dans les lieux, provoquant un début d'incendie.

Selon les témoins, le seul gardien de la paix de faction devant l'immeuble n'était pas en possession du talkie-walkie qui lui aurait permis d'alerter ses collègues, et ne pouvait intervenir, en raison du nombre des assaillants. Lundi, en début d'après-midi, un « collectif pour l'ordre moral et les jeunesses anticommunistes » a revendiqué l'opération auprès de l'A.F.P.

D'autre part, M. Yuri Solomonov, directeur commercial adjoint de la compagnie, a déclaré que « *la protection policière s'était curieusement allégée depuis une semaine* ». M. Solomonov a ajouté que, inquiet de cette carence, il avait demandé, le 23 février, des renforts de police, pour s'entendre répondre qu'« *il suffisait de trois minutes aux policiers pour arriver sur les lieux en cas d'incident* », et que le gardien de faction était porteur en permanence d'un émetteur radio.

[A la préfecture de police, on indique qu'un seul des deux gardiens de la paix ordinairement affectés à la surveillance de l'Aeroflot était en place au moment des incidents, l'autre, accidenté, étant en instance de remplacement. On précise aussi que si le factionnaire n'avait pas d'émetteur radio, il pouvait — ce qu'il a d'ailleurs fait — donner l'alerte par téléphone. Momentanément neutralisé par trois des manifestants, le factionnaire a dû dégainer son arme de service pour pouvoir atteindre le téléphone et appeler le commissariat du 8e arrondissement.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Brouillard sur l'autoroute : une douzaine de blessés.* Une douzaine d'automobilistes ont été blessés, dont deux gravement, le lundi 25 février au matin, sur l'autoroute A 25 (Dunkerque-Lille) à hauteur d'Armentières (Nord), après des collisions en chaîne. Un épais brouillard limitait la visibilité à 30 ou 50 mètres. Il y a eu un bouchon de 13 kilomètres ; la circulation a été déviée.

● *Tout contact a été perdu* avec le satellite de télécommunication Ayame-2 (Iris en japonais) que l'agence spatiale japonaise (NASDA) avait lancé le 22 février (*le Monde* daté 24-25 février). Une enquête est en cours pour déterminer les causes du soudain changement d'orbite du satellite. L'engin qui a coûté 25 millions de dollars devait être utilisé pour une expérience originale de télécommunications par ondes millimétriques. C'est la seconde fois que le Japon enregistre un pareil échec puisque en février 1979 les responsables de la NASDA n'avaient pu réussir à mettre Ayame-I sur une orbite correcte.

Un pétrolier grec sombre dans la baie de Navarin

Risques de marée noire

Une nappe de pétrole de 1 kilomètre de long sur 15 mètres de large ballotée par la houle dans la célèbre rade de Navarin, en Grèce, c'est tout ce qui reste du tanker Irene-Serenatas, *qui a sombré dimanche matin 24 février à quelques encablures du petit port de Pylos.*

Le navire et ses trente et un hommes d'équipage était arrivé de Syrie samedi après-midi avec 100 000 tonnes de brut destinées aux raffineries italiennes de Trieste. Au moment où il laissait filer ses ancres, une explosion se produisit à bord, et la cargaison s'embrasa. La chaleur dégagée par les flammes hautes de 100 mètres était telle que l'on pouvait à peine se tenir sur les quais du petit port de Pylos. Craignant de nouvelles explosions, les autorités firent évacuer les enfants et les vieillards, pendant que des bateaux-pompes tentaient de ralentir l'incendie.

Vingt-neuf des membres de l'équipage réussissaient à gagner la côte, mais le commandant en second et un marin sont portés disparus. Dans la nuit de dimanche à lundi, à 3 h. 40, l'*Irene-Serenatas* a sombré. L'épave et sa cargaison reposent par 40 mètres de fond, et l'on redoute les effets d'une marée noire.

Les autorités grecques ont mobilisé de gros moyens pour tenter de limiter les dégâts. Des hélicoptères survolent la nappe et l'aspergent de détergent. Trois bateaux arrivés du Pirée devaient tenter de pomper le pétrole dans les cales de l'épave. Un groupe de Néerlandais spécialisés dans la lutte anti-marée noire est sur place.

L'*Irene-Serenatas* était l'un des vingt tankers et cargos de la compagnie grecque Tsacos. Son équipage était composé de marins grecs et philippins. Ce naufrage s'ajoute à une liste déjà longue d'accidents qui, selon la compagnie d'assurance britannique Lloyds, a coûté à la marine grecque dix-huit navires au cours du premier trimestre de 1979. — (*A.F.P., Reuter.*)